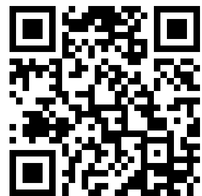
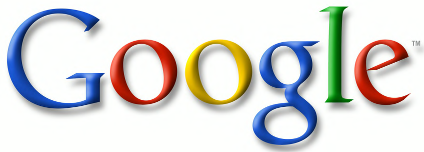
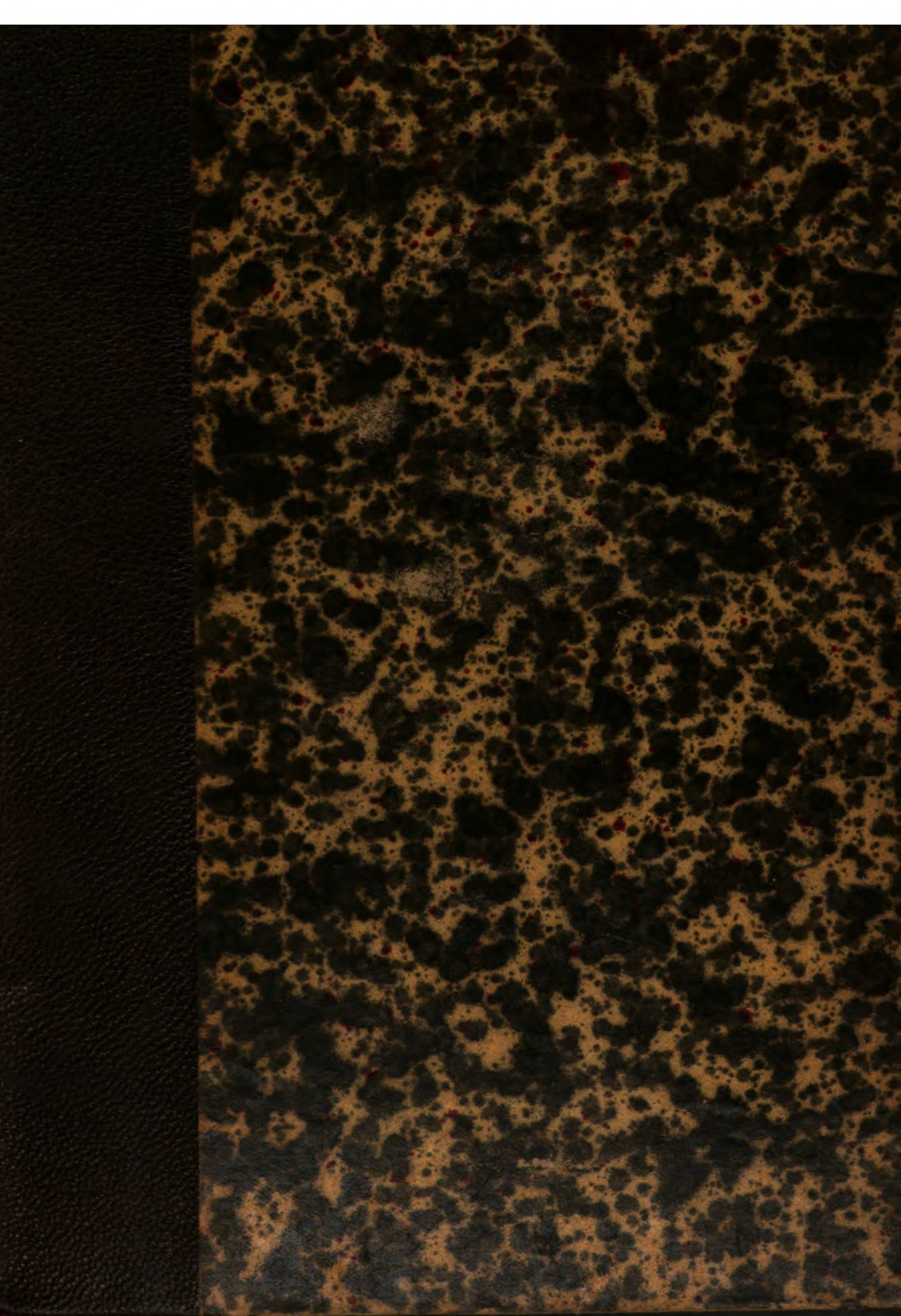







VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

NOTE SUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Les travaux publiés par la Société comprennent, au 1er janvier 1892. 61 volumes complets, divisés en quatre séries :

La première, sous le titre de *Bulletin de la Société des Sciences physiques*, etc. ; comprend tout ce qu'elle a publié depuis son établissement, en avril 1809, jusqu'aux événements politiques de la fin de 1813, par suite desquels ses réunions ont cessé.

Ce *Bulletiin*, dont les exemplaires complets sont rares, se compose de 7 volumes formés de 43 numeros qui ont paru de mois en mois, le premier en juin 1810, et le dernier en décembre 1813 Chaque volume comprend six cahiers. Seul le tome III a de plus un supplément ou un septième numéro, ce qui élève le nombre de pages de ce tome à 304. La pagination du tome IV recommence pour les deux derniers numéros

Dans la seconde série, dont le premier volume a pour titre : *Annales de la Société des Sciences Belles-Lettres et Arts*, et dont le second et les suivants portent celui d'*Annales de la Société Royale*, etc , sont contenus tous les travaux que la Société a mis au jour depuis sa réorganisation en janvier 1818, jusqu'au 3 Mars 1837.

Les *Annales* forment 14 volumes composés chacun de six numéros, dont le premier a paru en juillet 1818. Le premier et le troisième volumes ont chacun une planche, le quatrième en a deux, le sixième une, le septième trois, le neuvième deux. le onzième sept, le douzième neuf, le treizième huit et le quatorzième une.

Le titre du premier volume, qu'on trouve en tête du sixième ou dernier cahier, porte, par erreur, la date de 1819; c'est 1818 qu'il faut lire.

La troisième série comprend 10 volumes et s'étend jusqu'a l année 1852. Les sept premiers volumes de cette série portent le titre de *Mémoires de la Société royale*, etc. ; les trois derniers sont intitulés : *Mémoires de la Société des Sciences*, etc. De ces dix volumes, le premier renferme cinq planches, le deuxième en a huit, le troisième une, le quatrième trois, le cinquième sept, le sixième deux, le sepitème une, le huitième trois, le neuvième deux et le dixième sept.

Enfin, la quatrième série, publiée dans un format un peu plus grand que les trois précédentes et sous le titre de : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, comprenait au 1er janvier 1892, trente volumes : le premier commencé au 2 avril 1853, porte la date de 1853 ; le dernier porte la date de 1891. Cette série se continue.

Son premier volume contient sept planches ; le second huit, le troisième et le quatrième chacun trois, le cinquième deux. le sixième cinq, le septième dix-sept, le huitième cinq, le neuvième dix-neuf, le dixième sept planches et trois tableaux, le onzième une seule planche le douzième quatre, le treizième deux, le quatorzième deux aussi, le quinzième et le seizième chacun une seulement, le dix-huitièm six, le dix-neuvième huit, le vingtième cinq, le vingt et unième sept, le vingt-deuxième une eau forte et 8 planches, le vingt-troisième une planche de musique, le vingt-quatrième n'en a pas, le vingt-cinquième en a huit, le vingt-sixième une seule, le vingt-septième une seule aussi, le vingt-huitième dix-neuf, le vingt-neuvième n'en a pas, le trentième n'en a qu'une.

Après le tome XV de la 4e série des *Mémoires*, la Société a publié une table générale des matières contenues dans les 46 premiers volumes de la collection de les travaux.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

TOME TRENTE-DEUXIÈME

4e Série des Travaux de la Société. — 63e volume de la collection

---

ORLÉANS
IMPRIMERIE GEORGES MICHAU ET Cie,
9, Rue de la Vieille-Poterie, 9

1894

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

NOTE SUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Les travaux publiés par la Société comprennent, au 1er janvier 1893, 62 volumes complets, divisés en quatre séries :

La première, sous le titre de *Bulletin de la Société des Sciences physiques*, etc. ; comprend tout ce qu'elle a publié depuis son établissement, en avril 1809, jusqu'aux événements politiques de la fin de 1813, par suite desquels ses réunions ont cessé.

Ce *Bulletin*, dont les exemplaires complets sont rares, se compose de 7 volumes formés de 43 numéros qui ont paru de mois en mois, le premier en juin 1810, et le dernier en décembre 1813. Chaque volume comprend six cahiers. Seul le tome III a de plus un supplément ou un septième numéro, ce qui élève le nombre de pages de ce tome à 304. La pagination du tome IV recommence pour les deux derniers numéros.

Dans la seconde série, dont le premier volume a pour titre : *Annales de la Société des Sciences; Belles-Lettres et Arts*, et dont le second et les suivants portent celui d'*Annales de la Société Royale*, etc., sont contenus tous les travaux que la Société a mis au jour depuis sa réorganisation en janvier 1818, jusqu'au 3 Mars 1837.

Les *Annales* forment 14 volumes composés chacun de six numéros, dont le premier a paru en juillet 1818. Le premier et le troisième volumes ont chacun une planche, le quatrième en a deux, le sixième une, le septième trois, le neuvième deux, le onzième sept, le douzième neuf, le treizième huit et le quatorzième une.

Le titre du premier volume, qu'on trouve en tête du sixième ou dernier cahier, porte, par erreur, la date de 1819; c'est 1818 qu'il faut lire.

La troisième série comprend 10 volumes et s'étend jusqu'à l'année 1852. Les sept premiers volumes de cette série portent le titre de *Mémoires de la Société royale*, etc. ; les trois derniers sont intitulés : *Mémoires de la Société des Sciences*, etc. De ces dix volumes, le premier renferme cinq planches, le deuxième en a huit, le troisième une, le quatrième trois, le cinquième sept, le sixième deux, le septième une, le huitième trois, le neuvième deux et le dixième sept.

Enfin, la quatrième série, publiée dans un format un peu plus grand que les trois précédentes et sous le titre de : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, comprenait au 1er janvier 1892, trente volumes le premier commencé au 2 avril 1853, porte la date de 1853 ; le dernier porte la date de 1891. Cette série se continue.

Son premier volume contient sept planches ; le second huit, le troisième et le quatrième chacun trois, le cinquième deux, le sixième cinq, le septième dix-sept, le huitième cinq, le neuvième dix-neuf, le dixième sept planches et trois tableaux, le onzième une seule planche, le douzième quatre, le treizième deux, le quatorzième deux aussi, le quinzième et le seizième chacun une seulement, le dix-huitième six, le dix-neuvième huit, le vingtième cinq, le vingt et unième sept, le vingt-deuxième une eau forte et 8 planches, le vingt-troisième une planche de musique, le vingt-quatrième n'en a pas, le vingt-cinquième en a huit, le vingt-sixième une seule, le vingt-septième une seule aussi, le vingt-huitième dix-neuf, le vingt-neuvième n'en a pas, le trentième n'en a qu'une.

Après le tome XV de la 4e série des *Mémoires*, la Société a publié une table générale des matières contenues dans les 46 premiers volumes de la collection de ces travaux.



JEANNE D'ARC

ET

LA MUSIQUE

Par M. Emile HUET

Séance du 17 *Décembre* 1892.

Dans les diverses branches de l'art où s'exerce l'esprit humain, qu'on le prenne dans l'histoire ou dans la fiction, aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres que Jeanne d'Arc. C'est là une vérité banale et tellement évidente, que l'on serait mal venu à en tenter la démonstration.

Les littérateurs se sont à l'envi emparés d'un tel sujet bien fait certes pour les tenter. A peine le bûcher de Rouen avait-il fait son œuvre criminelle que l'histoire s'écrivait immuable dans ces deux documents précieux qui sont les deux procès de l'héroïne, la condamnation d'abord et la réhabilitation ensuite. Fortune singulière ! cette histoire est si bien assise dans sa pure anthenticité, elle est si belle dans sa naïveté première que, parmi les auteurs qui ont voulu la redire en l'accommodant aux goûts littéraires que les temps modifient, ceux qui ont le plus approché du chef-d'œuvre, sont ceux qui se sont le plus attachés à la reproduire telle quelle. Si cela est vrai pour l'histoire, si à ce titre notamment les Quicherat et les Wallon ont fait œuvre impérissable, cela est plus vrai peut-être encore, si

la pensée se reporte aux ouvrages où la fiction voulant dramatiser le drame même a osé se mêler à la réalité. Voyez plutôt ce qu'est devenue l'œuvre de Schiller, ce grand parmi les grands, après que, par un anachronisme trop souvent imité depuis, il mit Agnès Sorel en présence de la Pucelle. Même mésaventure était arrivée à Shakespeare. Pensez un peu à la réprobation sous laquelle succombe enfin aujourd'hui l'odieuse infamie de Voltaire.

La littérature a ainsi un criterium qui permet d'apprécier le mérite des œuvres qu'elle a produites ; les arts plastiques n'ont point le même bonheur. On l'a dit savamment, de Jeanne il n'existe pas même une relique (1) ; et si riche qu'elle soit d'innombrables documents, l'iconographie de Jeanne d'Arc passée au crible de la plus consciencieuse critique (2) n'a pas encore révélé son chef-d'œuvre. Chance ou infériorité, dessinateurs, peintres, sculpteurs et graveurs manquent de modèle et c'est à peine si la littérature, jalouse de le garder pour elle seule, leur livre comme à regret deux ou trois phrases où ils pourront en apercevoir vaguement quelques traits. Quoiqu'il en soit, livrés à leur seule imagination, les artistes se sont rués sur la figure de l'héroïne et des recherches importantes ont déjà pu réunir, tant au point de vue littéraire, qu'à celui des arts du dessin, un amas de documents qui se chiffre par dizaine de mille.

La musique augmentera-t-elle beaucoup ce bagage déjà considérable ? Beaucoup ? non ; et je serais étonné si le chiffre des œuvres musicales ayant Jeanne d'Arc pour objet ou pour sujet devait, à l'époque actuelle, dépasser trois

(1) *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* par M. l'abbé Théophile Cochard. — Orléans, Herluison. 1890. In-8 de 61 p.

(2) *L'Iconographie de Jeanne d'Arc* par M. Desnoyers, directeur du Musée historique d'Orléans. — Orléans. Herluison 1893. In-8 de 36 p.

cents. Mais la musique devait, elle aussi, nécessairement s'attaquer à cette grande figure. Art d'agrément par essence — n'en déplaise aux amateurs de paradoxe que tout bruit dérange hormis celui qu'ils font — elle devait dès l'origine accompagner l'épopée populaire lui servant, pour ainsi dire, de véhicule ailé plus apte que tout autre à la porter au travers de l'espace ; les trouvères du moyen âge en usaient-ils autrement ? Plus tard quand la musique dramatique vint à naître, elle devait orner de chœurs chantés simplement la fin de chacun des actes qui coupaient la longueur des mystères. De ce rôle accessoire, de cet usage presque ornemental qui la laissait au second rang, se faisant peu à peu l'égale du poème qu'elle accompagnait, elle devenait la pantomime, la cantate, l'opéra. Enfin, lorsqu'elle fut munie de toutes ses ressources propres, de ses harmonies tour à tour puissantes ou douces, heurtées ou simples, de ces timbres d'instruments divers, de ces rythmes différents, qui lui permirent de traduire, sans nul secours, les sentiments généraux qui remuent les âmes, passant au premier rang, elle se lança seule à célébrer Jeanne d'Arc, à chanter la gloire de l'héroïne Française. Chanter Jeanne d'Arc, on le dit des poètes et pour le dire, on emploie une expression musicale ! La musique devait donc chanter Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc, qu'est-ce ? C'est la prière dans ce qu'elle a de plus pur ; c'est l'inspiration héroïque dans ce qu'elle a de plus élevé ; c'est le fracas des armes, le triomphe de la victoire, l'action de grâces, la tristesse de la mort, le sacrifice, l'apothéose, c'est la gloire du beau pays de France ! C'est le domaine absolu du plus grand art musical. La musique a là un beau modèle ! Plus heureuse que la peinture, que la littérature même, parce qu'elle est moins que ses deux sœurs enserrée dans d'étroites limites, immatérielle et vague, elle puise dans ce vague et cette immatérialité mêmes cette force énorme de pou-

voir traduire puissamment les purs mouvements de l'âme et s'approcher par suite très près du modèle qui en fut l'idéale personnification.

***

A-t-elle réussi à s'approcher aussi près de Jeanne d'Arc ? M. de Puymaigre commence ainsi l'étude si intéressante qu'il a écrite, en 1890, sur Jeanne d'Arc au théâtre : (1)

« Aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres drama-
« tiques que Jeanne d'Arc. En France seulement, on l'a
« prise une cinquantaine de fois pour héroïne de produc-
« tions de ce genre On lui a fait débiter de la prose de
« drame, déclamer des alexandrins de tragédie, chanter
« des vers d'opéra ; on l'a fait gesticuler dans des panto-
« mimes, galoper dans des cirques, on lui a même fait
« fredonner des couplets de vaudeville. Il nous a semblé
« qu'il pouvait être curieux de rechercher ce qu'ont fait
« tant d'auteurs dramatiques, et de dire quelles combinai-
« sons parfois étranges sont venues surcharger et souvent
« gâter la magnifique histoire de la Pucelle. Le nom seul
« de Jeanne a une telle puissance qu'il suffira peut-être,
« pour donner à des tentatives trop fréquemment malheu-
« reuses, un intérêt qui n'est pas en elles-mêmes et sur
« lequel nous comptons aussi pour protéger ces pages. »

On ne saurait mieux dire. A la place de ces mots, « œuvres dramatiques » mettez « compositions musicales » et avec plus de vérité encore peut-être, vous pourrez proclamer que les tentatives des auteurs ont été trop fréquemment malheureuses ! Le chef-d'œuvre est encore à faire. Envisagé dans son ensemble, le sujet est trop beau ! Prenez le Cid et comparez Corneille à Massenet ; lisez la vie de

(1) *Jeanne d'Arc au théâtre* 1439-1890, par le comte de Puymaigre. 1890. — Paris. Savine. In-12.

Jeanne d'Arc et écoutez Gounod, vous sentirez la différence. Mais, prenez de Jeanne d'Arc ce seul trait, à savoir sa piété et son inspiration divine, entendez du même Gounod, la messe en l'honneur de Jeanne d'Arc et vous vous sentirez remué comme on l'est au voisinage d'un chef-d'œuvre.

En dehors de toute considération générale, la musique a un titre spécial pour réclamer à l'encontre de la littérature, sa rivale heureuse par le nombre et l'antériorité des œuvres, le bénéfice des circonstances atténuantes. Nous l'avons dit : en 1431 les pièces du procès et plus spécialement les admirables réponses de Jeanne à ses juges constituent à elles seules le drame le plus admirable et la plus sublime épopée. Où est à pareille époque, seulement une œuvre musicale sur ce même sujet ? Comment la musique l'aurait-elle faite, elle était à peine née ! A cette époque elle était tout entière dans la mélodie religieuse du chant liturgique ; les essais les plus osés allaient à juxtaposer une mélodie populaire à un morceau de plain-chant ; des chantres français venaient de créer le faux-bourdon à trois parties : c'était l'enfance. A tel point qu'il est permis de se demander s'il a jamais pu exister à cette époque un chant quelconque inspiré par Jeanne d'Arc.

Avouons tout de suite qu'à moins de découvertes qui ne pourront être que fortuites, nous ne croyons point pouvoir signaler aucun morceau de musique avant le commencement du XIXe siècle. Quatre siècles de silence, c'est invraisemblable ! Certes ; de plus ce n'est point vrai. Ce qui l'est c'est que nous n'avons pu retrouver, voir et montrer *par corps* de la musique de ces temps éloignés ; mais il en existe, il en a existé tout au moins ; des auteurs en ont conservé des traces qu'il nous reste à suivre à défaut des œuvres elles-mêmes.

***

A sa séance du 5 Juin 1891, l'Académie des Inscriptions

et Belles-lettres, recevait de M. Paul Meyer, la communication d'une ballade patriotique du quinzième siècle trouvée par lui au verso d'une pièce de procédure portant la date de 1429. La communication ne fait aucune allusion à la plus ou moins grande publicité qui a pu être donnée à ce document tout d'actualité. Sans pouvoir être taxé d'exagération, mais sans donner à notre avis d'autre valeur que celle d'une hypothèse plausible, il est permis de supposer que si la pièce a été connue par d'autres que par son auteur, ç'a été grâce à un chant quelconque de nature à la propager ; son arrangement en couplets, la facture de son dernier vers tourné comme un refrain de ballade permet de le supposer.

Les Recherches historiques sur la ville d'Orléans de Lottin, transcrivent sous la date du 8 mai 1432 et comme tiré du livre du Trésor de la Ville le cérémonial de *la première procession religieuse, civile et militaire pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle Jeanne d'Arc conformément aux vœux des magistrats et des habitants de cette ville, telle qu'elle avait été arrêtée l'année d'avant*; Le Maire d'ailleurs, avec quelques divergences dans les dates, l'avait déjà donné dans l'ouvrage sur les antiquités d'Orléans qu'il écrivait en 1645. Dans ce cérémonial, était compris le chant de plusieurs Motets que Le Maire transcrit tels qu'on les chantait de son temps ; malheureusement, l'historien n'en donne que le texte. Qu'est devenue la musique ? Hélas, elle a existé, mais il est bien à craindre qu'elle soit à tout jamais perdue. « En 1483, un motet spécial — écrit M. Mantellier dans son ouvrage sur le siège et la délivrance « d'Orléans — fut composé par le maître des enfants de « chœur de Sainte-Croix qui reçut de la ville pour ce « travail quatre écus d'or. Il s'appelait d'Amerval » et fût maître de Chapelle du roi Charles VII, à Béthune sa ville

natale. (1) « Ce motet, destiné à être chanté désormais à « la station de la porte Dunoise, fut transcrit en deux « exemplaires de chacun 8 pages de parchemin reliés en « cuir vermeil, l'un pour les chantres de Sainte-Croix et « l'autre pour les enfants de chœur ». Un inventaire de la ville d'Orléans daté de 1486 les décrit ainsi : *deux livres couvers de rouge faiz par Maistre Eloi d'Amerval, esquelz sont escriptz et notez certains dictez et chançons faiz pour chanter à la feste de la ville.* « En « 1643, ils étaient usés. Les Procureurs les firent renouveler. » Une mention toute sèche dans un inventaire c'est tout ce qui reste de ce que M. Mantellier appelle avec juste raison, le premier hommage musical rendu à Jeanne d'Arc.

Mais on peut se demander de quel genre était cette musique, et l'on répondra avec certitude en disant qu'elle était écrite en plain-chant ; peut-être même qu'elle n'était qu'une phrase empruntée à la mélodie liturgique et qu'à coup sûr d'Amerval, s'il poussa plus loin l'invention musicale, ne dépassa certainement point ce qui était alors le summum de l'harmonie, savoir le faux-bourdon traité à trois parties.

On en a tenté tout dernièrement une restitution dans une plaquette fort intéressante parue en 1890. Elle est intitulée : *Vieulx motets et complainctes de Jehanne d'Arc* et a pour auteur un orléanais, M. Brosset, aujourd'hui organiste à la Cathédrale de Blois. La restitution est très ingénieuse et tout à fait vraisemblable ; la coupe du motet chanté devant Notre-Dame-des-Miracles de Saint-Paul s'adapte admirablement à la phrase de plain-chant sur laquelle se chante l'hymme des complies pour les fêtes et Octaves de la Sainte-Vierge et le rythme des deux cou-

(1) *Biographie universelle* de Michaud. — Paris, Desplaces, tome I, p. 583.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

TOME TRENTE-DEUXIÈME

4e Série des Travaux de la Société. — 63e volume de la collection

---

ORLÉANS
IMPRIMERIE GEORGES MICHAU ET Cie,
9, Rue de la Vieille-Poterie, 9

1894

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

NOTE SUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Les travaux publiés par la Société comprennent, au 1er janvier 1893, 62 volumes complets, divisés en quatre séries :

La première, sous le titre de *Bulletin de la Société des Sciences physiques*, etc. ; comprend tout ce qu'elle a publié depuis son établissement, en avril 1809, jusqu'aux événements politiques de la fin de 1813, par suite desquels ses réunions ont cessé.

Ce *Bulletin*, dont les exemplaires complets sont rares, se compose de 7 volumes formés de 43 numéros qui ont paru de mois en mois, le premier en juin 1810, et le dernier en décembre 1813. Chaque volume comprend six cahiers. Seul le tome III a de plus un supplément ou un septième numéro, ce qui élève le nombre de pages de ce tome à 304. La pagination du tome IV recommence pour les deux derniers numéros.

Dans la seconde série, dont le premier volume a pour titre : *Annales de la Société des Sciences; Belles-Lettres et Arts*, et dont le second et les suivants portent celui d'*Annales de la Société Royale*, etc , sont contenus tous les travaux que la Société a mis au jour depuis sa réorganisation en janvier 1818, jusqu'au 3 Mars 1837.

Les *Annales* forment 14 volumes composés chacun de six numéros, dont le premier a paru en juillet 1818. Le premier et le troisième volumes ont chacun une planche, le quatrième en a deux, le sixième une, le septième trois, le neuvième deux, le onzième sept, le douzième neuf, le treizième huit et le quatorzième une.

Le titre du premier volume, qu'on trouve en tête du sixième ou dernier cahier, porte, par erreur, la date de 1819; c'est 1818 qu'il faut lire.

La troisième série comprend 10 volumes et s'étend jusqu'à l'année 1852. Les sept premiers volumes de cette série portent le titre de *Mémoires de la Société royale*, etc. ; les trois derniers sont intitulés : *Mémoires de la Société des Sciences*, etc. De ces dix volumes, le premier renferme cinq planches, le deuxième en a huit, le troisième une, le quatrième trois, le cinquième sept, le sixième deux, le septième une, le huitième trois, le neuvième deux et le dixième sept.

Enfin, la quatrième série, publiée dans un format un peu plus grand que les trois précédentes et sous le titre de : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, comprenait au 1er janvier 1892, trente volumes le premier commencé au 2 avril 1853, porte la date de 1853 ; le dernier porte la date de 1891. Cette série se continue.

Son premier volume contient sept planches ; le second huit, le troisième et le quatrième chacun trois, le cinquième deux, le sixième cinq, le septième dix-sept, le huitième cinq, le neuvième dix-neuf, le dixième sept planches et trois tableaux, le onzième une seule planche, le douzième quatre, le treizième deux, le quatorzième deux aussi, le quinzième et le seizième chacun une seulement, le dix-huitième six, le dix-neuvième huit, le vingtième cinq, le vingt et unième sept, le vingt-deuxième une eau forte et 8 planches, le vingt-troisième une planche de musique, le vingt-quatrième n'en a pas, le vingt-cinquième en a huit, le vingt-sixième une seule, le vingt-septième une seule aussi, le vingt-huitième dix-neuf, le vingt-neuvième n'en a pas, le trentième n'en a qu'une.

Après le tome XV de la 4e série des *Mémoires*, la Société a publié une table générale des matières contenues dans les 46 premiers volumes de la collection de ces travaux.

JEANNE D'ARC

ET

LA MUSIQUE

Par M. Emile HUET

Séance du 17 Décembre 1892.

Dans les diverses branches de l'art où s'exerce l'esprit humain, qu'on le prenne dans l'histoire ou dans la fiction, aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres que Jeanne d'Arc. C'est là une vérité banale et tellement évidente, que l'on serait mal venu à en tenter la démonstration.

Les littérateurs se sont à l'envi emparés d'un tel sujet bien fait certes pour les tenter. A peine le bûcher de Rouen avait-il fait son œuvre criminelle que l'histoire s'écrivait immuable dans ces deux documents précieux qui sont les deux procès de l'héroïne, la condamnation d'abord et la réhabilitation ensuite. Fortune singulière ! cette histoire est si bien assise dans sa pure anthenticité, elle est si belle dans sa naïveté première que, parmi les auteurs qui ont voulu la redire en l'accommodant aux goûts littéraires que les temps modifient, ceux qui ont le plus approché du chef-d'œuvre, sont ceux qui se sont le plus attachés à la reproduire telle quelle. Si cela est vrai pour l'histoire, si à ce titre notamment les Quicherat et les Wallon ont fait œuvre impérissable, cela est plus vrai peut-être encore, si

la pensée se reporte aux ouvrages où la fiction voulant dramatiser le drame même a osé se mêler à la réalité. Voyez plutôt ce qu'est devenue l'œuvre de Schiller, ce grand parmi les grands, après que, par un anachronisme trop souvent imité depuis, il mit Agnès Sorel en présence de la Pucelle. Même mésaventure était arrivée à Shakespeare. Pensez un peu à la réprobation sous laquelle succombe enfin aujourd'hui l'odieuse infamie de Voltaire.

La littérature a ainsi un criterium qui permet d'apprécier le mérite des œuvres qu'elle a produites ; les arts plastiques n'ont point le même bonheur. On l'a dit savamment, de Jeanne il n'existe pas même une relique (1) ; et si riche qu'elle soit d'innombrables documents, l'iconographie de Jeanne d'Arc passée au crible de la plus consciencieuse critique (2) n'a pas encore révélé son chef-d'œuvre. Chance ou infériorité, dessinateurs, peintres, sculpteurs et graveurs manquent de modèle et c'est à peine si la littérature, jalouse de le garder pour elle seule, leur livre comme à regret deux ou trois phrases où ils pourront en apercevoir vaguement quelques traits. Quoiqu'il en soit, livrés à leur seule imagination, les artistes se sont rués sur la figure de l'héroïne et des recherches importantes ont déjà pu réunir, tant au point de vue littéraire, qu'à celui des arts du dessin, un amas de documents qui se chiffre par dizaine de mille.

La musique augmentera-t-elle beaucoup ce bagage déjà considérable ? Beaucoup ? non ; et je serais étonné si le chiffre des œuvres musicales ayant Jeanne d'Arc pour objet ou pour sujet devait, à l'époque actuelle, dépasser trois

(1) *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* par M. l'abbé Théophile Cochard. — Orléans, Herluison. 1890. In-8 de 61 p.

(2) *L'Iconographie de Jeanne d'Arc* par M. Desnoyers, directeur du Musée historique d'Orléans. — Orléans. Herluison 1893. In-8 de 36 p.

cents. Mais la musique devait, elle aussi, nécessairement s'attaquer à cette grande figure. Art d'agrément par essence — n'en déplaise aux amateurs de paradoxe que tout bruit dérange hormis celui qu'ils font — elle devait dès l'origine accompagner l'épopée populaire lui servant, pour ainsi dire, de véhicule ailé plus apte que tout autre à la porter au travers de l'espace ; les trouvères du moyen âge en usaient-ils autrement ? Plus tard quand la musique dramatique vint à naître, elle devait orner de chœurs chantés simplement la fin de chacun des actes qui coupaient la longueur des mystères. De ce rôle accessoire, de cet usage presque ornemental qui la laissait au second rang, se faisant peu à peu l'égale du poème qu'elle accompagnait, elle devenait la pantomime, la cantate, l'opéra. Enfin, lorsqu'elle fut munie de toutes ses ressources propres, de ses harmonies tour à tour puissantes ou douces, heurtées ou simples, de ces timbres d'instruments divers, de ces rythmes différents, qui lui permirent de traduire, sans nul secours, les sentiments généraux qui remuent les âmes, passant au premier rang, elle se lança seule à célébrer Jeanne d'Arc, à chanter la gloire de l'héroïne Française. Chanter Jeanne d'Arc, on le dit des poètes et pour le dire, on emploie une expression musicale ! La musique devait donc chanter Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc, qu'est-ce ? C'est la prière dans ce qu'elle a de plus pur ; c'est l'inspiration héroïque dans ce qu'elle a de plus élevé ; c'est le fracas des armes, le triomphe de la victoire, l'action de grâces, la tristesse de la mort, le sacrifice, l'apothéose, c'est la gloire du beau pays de France ! C'est le domaine absolu du plus grand art musical. La musique a là un beau modèle ! Plus heureuse que la peinture, que la littérature même, parce qu'elle est moins que ses deux sœurs enserrée dans d'étroites limites, immatérielle et vague, elle puise dans ce vague et cette immatérialité mêmes cette force énorme de pou-

voir traduire puissamment les purs mouvements de l'âme et s'approcher par suite très près du modèle qui en fut l'idéale personnification.

***

A-t-elle réussi à s'approcher aussi près de Jeanne d'Arc ? M. de Puymaigre commence ainsi l'étude si intéressante qu'il a écrite, en 1890, sur Jeanne d'Arc au théâtre : (1)

« Aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres drama-
« tiques que Jeanne d'Arc. En France seulement, on l'a
« prise une cinquantaine de fois pour héroïne de produc-
« tions de ce genre On lui a fait débiter de la prose de
« drame, déclamer des alexandrins de tragédie, chanter
« des vers d'opéra ; on l'a fait gesticuler dans des panto-
« mimes, galoper dans des cirques, on lui a même fait
« fredonner des couplets de vaudeville. Il nous a semblé
« qu'il pouvait être curieux de rechercher ce qu'ont fait
« tant d'auteurs dramatiques, et de dire quelles combinai-
« sons parfois étranges sont venues surcharger et souvent
« gâter la magnifique histoire de la Pucelle. Le nom seul
« de Jeanne a une telle puissance qu'il suffira peut-être,
« pour donner à des tentatives trop fréquemment malheu-
« reuses, un intérêt qui n'est pas en elles-mêmes et sur
« lequel nous comptons aussi pour protéger ces pages. »

On ne saurait mieux dire. A la place de ces mots, « œuvres dramatiques » mettez « compositions musicales » et avec plus de vérité encore peut-être, vous pourrez proclamer que les tentatives des auteurs ont été trop fréquemment malheureuses ! Le chef-d'œuvre est encore à faire. Envisagé dans son ensemble, le sujet est trop beau ! Prenez le Cid et comparez Corneille à Massenet ; lisez la vie de

(1) *Jeanne d'Arc au théâtre* 1439-1890, par le comte de Puymaigre. 1890. — Paris. Savine. In-12.

Jeanne d'Arc et écoutez Gounod, vous sentirez la différence. Mais, prenez de Jeanne d'Arc ce seul trait, à savoir sa piété et son inspiration divine, entendez du même Gounod, la messe en l'honneur de Jeanne d'Arc et vous vous sentirez remué comme on l'est au voisinage d'un chef-d'œuvre.

En dehors de toute considération générale, la musique a un titre spécial pour réclamer à l'encontre de la littérature, sa rivale heureuse par le nombre et l'antériorité des œuvres, le bénéfice des circonstances atténuantes. Nous l'avons dit : en 1431 les pièces du procès et plus spécialement les admirables réponses de Jeanne à ses juges constituent à elles seules le drame le plus admirable et la plus sublime épopée. Où est à pareille époque, seulement une œuvre musicale sur ce même sujet ? Comment la musique l'aurait-elle faite, elle était à peine née ! A cette époque elle était tout entière dans la mélodie religieuse du chant liturgique ; les essais les plus osés allaient à juxtaposer une mélodie populaire à un morceau de plain-chant ; des chantres français venaient de créer le faux-bourdon à trois parties : c'était l'enfance. A tel point qu'il est permis de se demander s'il a jamais pu exister à cette époque un chant quelconque inspiré par Jeanne d'Arc.

Avouons tout de suite qu'à moins de découvertes qui ne pourront être que fortuites, nous ne croyons point pouvoir signaler aucun morceau de musique avant le commencement du XIXe siècle. Quatre siècles de silence, c'est invraisemblable ! Certes ; de plus ce n'est point vrai. Ce qui l'est c'est que nous n'avons pu retrouver, voir et montrer *par corps* de la musique de ces temps éloignés ; mais il en existe, il en a existé tout au moins ; des auteurs en ont conservé des traces qu'il nous reste à suivre à défaut des œuvres elles-mêmes.

***

A sa séance du 5 Juin 1891, l'Académie des Inscriptions

et Belles-lettres, recevait de M. Paul Meyer, la communication d'une ballade patriotique du quinzième siècle trouvée par lui au verso d'une pièce de procédure portant la date de 1429. La communication ne fait aucune allusion à la plus ou moins grande publicité qui a pu être donnée à ce document tout d'actualité. Sans pouvoir être taxé d'exagération, mais sans donner à notre avis d'autre valeur que celle d'une hypothèse plausible, il est permis de supposer que si la pièce a été connue par d'autres que par son auteur, ç'a été grâce à un chant quelconque de nature à la propager; son arrangement en couplets, la facture de son dernier vers tourné comme un refrain de ballade permet de le supposer.

Les Recherches historiques sur la ville d'Orléans de Lottin, transcrivent sous la date du 8 mai 1432 et comme tiré du livre du Trésor de la Ville le cérémonial de *la première procession religieuse, civile et militaire pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle Jeanne d'Arc conformément aux vœux des magistrats et des habitants de cette ville, telle qu'elle avait été arrêtée l'année d'avant*; Le Maire d'ailleurs, avec quelques divergences dans les dates, l'avait déjà donné dans l'ouvrage sur les antiquités d'Orléans qu'il écrivait en 1645. Dans ce cérémonial, était compris le chant de plusieurs Motets que Le Maire transcrit tels qu'on les chantait de son temps; malheureusement, l'historien n'en donne que le texte. Qu'est devenue la musique ? Hélas, elle a existé, mais il est bien à craindre qu'elle soit à tout jamais perdue. « En 1483, un motet spécial — écrit M. Mantel- « lier dans son ouvrage sur le siège et la délivrance « d'Orléans — fut composé par le maître des enfants de « chœur de Sainte-Croix qui reçut de la ville pour ce « travail quatre écus d'or. Il s'appelait d'Amerval » et fût maître de Chapelle du roi Charles VII, à Béthune sa ville

natale. (1) « Ce motet, destiné à être chanté désormais à « la station de la porte Dunoise, fut transcrit en deux « exemplaires de chacun 8 pages de parchemin reliés en « cuir vermeil, l'un pour les chantres de Sainte-Croix et « l'autre pour les enfants de chœur ». Un inventaire de la ville d'Orléans daté de 1486 les décrit ainsi : *deux livres couvers de rouge faiz par Maistre Eloi d'Amerval, esquelz sont escriptz et notez certains dictez et chançons faiz pour chanter à la feste de la ville.* « En « 1643, ils étaient usés. Les Procureurs les firent renouveler. » Une mention toute sèche dans un inventaire c'est tout ce qui reste de ce que M. Mantellier appelle avec juste raison, le premier hommage musical rendu à Jeanne d'Arc.

Mais on peut se demander de quel genre était cette musique, et l'on répondra avec certitude en disant qu'elle était écrite en plain-chant ; peut-être même qu'elle n'était qu'une phrase empruntée à la mélodie liturgique et qu'à coup sûr d'Amerval, s'il poussa plus loin l'invention musicale, ne dépassa certainement point ce qui était alors le summum de l'harmonie, savoir le faux-bourdon traité à trois parties.

On en a tenté tout dernièrement une restitution dans une plaquette fort intéressante parue en 1890. Elle est intitulée : *Vieulx motets et complainctes de Jehanne d'Arc* et a pour auteur un orléanais, M. Brosset, aujourd'hui organiste à la Cathédrale de Blois. La restitution est très ingénieuse et tout à fait vraisemblable ; la coupe du motet chanté devant Notre-Dame-des-Miracles de Saint-Paul s'adapte admirablement à la phrase de plain-chant sur laquelle se chante l'hymme des complies pour les fêtes et Octaves de la Sainte-Vierge et le rythme des deux cou-

(1) *Biographie universelle* de Michaud. — Paris, Desplaces, tome I, p. 583.

plets qui suivent cadre tout à fait avec celui de ce Noël charmant si connu sous le timbre de *Or nous dites, Marie.* Or, de ces deux airs, le premier fait partie du chant liturgique depuis un temps immémorial : quant au second, il est noté par M. Weckerlin, sous le timbre « *Chantons je vous en prie par exultation* » avec la date de 1550, mais il doit être malgré les variantes que le temps y a mises reporté au timbre primitif d'une vieille chanson dont le premier vers est « *Hélas, je l'ai perdue celle que j'aimais tant* » et qui, notée pour la première fois en 1520 après la mort de son auteur, doit par suite voir remonter son acte de naissance au moins au xve siècle (1).

Il n'y a donc rien d'impossible à ce qu'Eloy d'Amerval, au moins pour partie, ait utilisé ces mélodies pour noter ses dictez et chansons pour la feste de la Ville.

Le *Mistère du siège d'Orléans*, si savamment édité par MM. Guessard et de Certain, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, nous met sur la trace d'un autre hommage musical rendu à Jeanne d'Arc au xve siècle. Cet énorme poème de 20,529 vers est coupé à des intervalles inégaux par des intermèdes dont le manuscrit précieux nous indique la nature musicale. Pour le faire, il emploie uniformément ce terme : « Ici il y a pose » et il ajoute, selon les cas, pose de trompettes, clairons, menestriers ou autres instruments ; à deux reprises seulement, il y a pose d'orgues, et l'on n'y voit qu'une fois cette mention d'une mélodie chantée, au vers 8490 : « Trompetes et grant *silete* ». Silete veut dire chant ou antienne. D'après les éditeurs du Mistère, cette œuvre tout orléanaise par son sujet, son auteur, la bibliothèque dont elle provient, daterait d'une époque très peu postérieure

(1) *Les mélodies populaires de la France* par Anatole Loquin, Paris. Léon Richault, 1879. In-8.

au siège lui-même, et aurait été très vraisemblablement exécutée à la fête en 1435 et en 1439.

A peine célébrée au xv[e] siècle, Jeanne d'Arc fut presque complètement oubliée au cours des deux siècles qui suivirent; il est curieux de constater cet absolu silence fait autour de cette épopée merveilleuse qui avait pourtant ces rares mérites d'être si vraie et si vraiment belle. Il semble que la conscience publique, honteuse de l'inique condamnation de 1431, se réveilla, en 1456, pour donner tous ses soins au procès de réhabilitation; puis, qu'après cet élan vers une juste réparation, elle s'arrêta, poussant comme un soupir de soulagement, se dit qu'elle était quitte et s'endormit tranquille. Les Lettres se turent, les Beaux-Arts restèrent inactifs. Au xvi[e] siècle, les temps si troublés par les guerres et les dissensions intestines peuvent à la rigueur excuser ce fait et expliquer comment il faut aller chercher en Angleterre dans l'Henri VI de Shakespeare une œuvre sur Jeanne d'Arc et quelle œuvre! l'œuvre d'un Anglais et d'un génie aveuglé par la haine du vaincu. Mais comment comprendre que notre beau siècle littéraire n'ait point songé à aller chercher son inspiration dans cette épopée toute nationale et se soit laissé aller à l'admiration exclusive de l'antique comme des légendes exotiques pour faire des chefs-d'œuvre avec Britannicus et le Cid en oubliant Jeanne d'Arc? Il y a bien la Pucelle de Chapelain; mais est-ce une compensation suffisante?

En musique, l'indigence est encore plus grande. C'est en 1581 qu'apparaît la première édition d'une *Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, aultrement d'Orléans* du P. Fronton du Duc, un père Jésuite; il l'écrivit et la fit représenter, le 7 septembre 1580, à Pont-à-Mousson devant Chales III, duc de Lorraine, avec chœurs des enfants et Filles de France, un avant-jeu en vers, et des épodes chantées en musique. C'est tout pour le xvi[e] siècle.

Au XVIIe siècle, il convient de noter un progrès : on peut signaler au moins *trois* ouvrages sur Jeanne d'Arc où la musique tienne sa partie plus ou moins effacée.

C'est d'abord en 1600, une tragédie de *Jeanne d'Arques, native du village d'Emprenne, près Vaucouleurs en Lorraine*, avec un prologue et des chœurs. On l'attribue à Virey, sieur des Graviers, et Duval, dans son dictionnaire des ouvrages dramatiques, dit qu'elle fut représentée à Rouen, en 1600 et à Paris, sur le théâtre des Marais et sur celui de l'Hôtel de Bourgogne, en 1603 et 1611. Quelle fut la musique des chœurs, on ne sait ; si elle ne fut pas plus belle que le titre n'est exact, il n'y a pas à en regretter la disparition.

En 1629, un professeur d'éloquence à l'Académie de Louvain, Nicolas Vernulz, écrivait une tragédie en cinq actes et en vers latins ! Comme de raison il la signe Vernulæus. Chaque acte finit par un chœur. « *Chorus militum Francorum, Anglorum, Virginum Francicarum.* » (Sic). Celui qui termine la pièce et qui est chanté par les jeunes filles de France est particulièrement remarquable. A supposer qu'elle ait jamais été faite, la musique en fut-elle jamais chantée ? Vers latins et jeunes filles de France, c'est à en douter !

Enfin en 1633 apparaissait un ballet, le *Ballet des Modes, tant des habits que des danses depuis Charles VII*, et ce ballet comprenait une entrée de Jeanne d'Arc. M. Germain Bapst en a donné une curieuse analyse dans le *Correspondant* du 10 mai 1892. Où retrouver la musique de cet ouvrage ? Hélas, il est bien inutile de chercher, si l'on en croit une fort aimable communication de M. Bapst lui-même. « La musique des ballets du temps de Louis XIII était à peu près nulle : elle se composait surtout d'airs de violon, qui, à certains moments, formaient concert. Le ballet était plutôt une sorte de tableau vivant

qui n'exigeait aucun accompagnement. Du reste si l'on jouait plusieurs fois le même ballet, l'accompagnement changeait à chaque représentation. »

***

Vient le XVIIIe siècle. Là encore, un long silence de près de cent années. Il eut mieux valu qu'il durât que d'être troublé par la clameur impie de Voltaire ! Aux gloires les plus pures, il faut de ces épreuves ; elles en sortent plus pures encore, et de fait, cette fois, l'injure était si grande que le mépris pour l'insulteur va susciter l'admiration vengeresse pour l'insultée.

D'abord, une œuvre ignorée d'un inconnu. Regnard de Plinchènes, ancien officier gouverneur des pages du Roi écrit *en vaudeville, le programme du fameux siège d'Orléans*. C'est une pantomime héroïque en trois actes qui est représentée le 5 juin 1778, devant Leurs Majestés à Marly. Elle est imprimée chez Ballard à Paris. Cet éditeur s'intitule fièrement le seul imprimeur du Roi pour la musique. Que n'a-t-il laissé un catalogue de ses éditions ? On y trouverait à coup sûr la partition de la pantomime.

Pendant qu'on oubliait ainsi un peu partout et dans toutes les régions de l'art, une seule chose subsistait au milieu de l'indifférence générale, et c'était à Orléans. C'est un titre de gloire banal à force d'être constaté que si l'on veut chercher quelque part la persistance dans le culte de Jeanne d'Arc, c'est à Orléans qu'il le faut faire, et c'est là qu'on la trouvera. Un hommage n'a jamais manqué à la Pucelle, c'est celui que lui rendent ici, tous les ans, et sans interruption qui vaille qu'on s'y arrête, la Religion et la Patrie. En 1780, par les soins de Mgr l'Évêque, qui ne faisait que suivre en cela l'exemple de nombre de ses prédécesseurs sur le siège d'Orléans, on imprimait chez Mme Rouzeau-Montaut et Jacques-Philippe Jacob, *l'ordre de la procession générale* qui se fait tous

les ans, le 8 mai, en actions de grâces à Dieu pour la délivrance de la ville d'Orléans du siège des Anglais, par l'entremise de Jeanne d'Arc. C'est un office complet tout entier emprunté au chant liturgique ; comme de raison, le nom de Jeanne n'y est point prononcé ; mais, qu'on y invoque Saint-Aignan, l'évêque libérateur ; qu'on y chante un cantique à Déborah, l'héroïne juive qui sauva son peuple, on y célèbre toujours, la Patrie débarrassée par une intervention divine du joug de l'étranger.

A la même époque, le théâtre des Italiens représentait à Paris, une *Jeanne d'Arc à Orléans*. Elle est intitulée « Comédie en trois actes et en vers mêlée d'ariettes », mais ce fut un véritable opéra-comique, pour les paroles de Choudard dit Desforges, et pour la musique de Rodolphe Kreutzer, professeur de violon au Conservatoire de musique.

Voilà, à proprement parler, le premier ouvrage sur la musique duquel on ait des renseignements certains ; non pas qu'on puisse la voir aujourd'hui. Les bibliothèques Nationale, de l'Opéra et du Conservatoire ne l'ont point, mais les annales dramatiques de 1810 donnent, de la pièce, une brève analyse, en constatent le succès, et ajoutent que ce coup d'essai de M. Kreutzer donna, dès lors, une opinion avantageuse de son talent. La première représentation fut donnée le 10 mai 1790 ; le rôle de Jeanne y fut admirablement joué par la célèbre Mme Dugazon.

Ce n'est pas en France seulement que Jeanne d'Arc montait sur la scène musicale ; la France, d'ailleurs, avait hélas ! à cette époque, de plus graves préoccupations. En Angleterre, l'impresario du théâtre de Covent-Garden, à Londres, représentait, en 1795, une pantomime sur le sujet de Jeanne d'Arc. L'auteur, à la fin de la pièce, faisait paraître des diables qui emportaient l'héroïne en enfer. Ce

dénouement, en Angleterre, fut sifflé ! Habile à se retourner, l'impresario, le lendemain, substitua aux diables des anges, le Ciel à l'enfer, et l'on applaudit à tout rompre. Les chants et le scenario des danses de cette pièce, qui serait plutôt un ballet historique — an historical ballet — qu'une pantomime, ont été imprimés en 1798 ; ce serait, d'après M. Garnett, du British museum, la vraie date de la représentation première.

Entre temps, à l'autre bout de l'Europe, dans l'été de 1797, à Venise, le Grand-Théâtre donnait la première représentation de *Giovanna d'Arco o la Pulcella d'Orléans*, grand opéra en quatre actes de Sografi, musique de Gaëtano Andreozzi. Ecrit en 1789, il était originairement destiné à Vicence. Le livret, sur lequel seul on a des renseignements précis, donne la distribution complète des rôles.

Trois ans encore et nous arrivons au XIXe siècle. Depuis le XVe jusqu'à nos jours, nous pouvons compter en tout, à peu près, trois cents œuvres musicales. En trois siècles et demi, nous en avons parcouru sommairement, hélas, une douzaine. Le reste est apparu depuis 1800. Si le sommeil a été long, on voit que le réveil, pour s'être fait attendre, a été plus que bruyant.



C'est en 1803 que nous voyons apparaître les premières œuvres ; elles sont au nombre de trois. Ce sont des pièces de circonstance ; en outre, ce ne sont que des poëmes, ce qu'aujourd'hui nous appellerions des libretti, dont la musique sera puisée au fonds si riche des mélodies populaires.

Ce double caractère se rencontrera longtemps. Longtemps, en effet, les auteurs, pour écrire leurs vers, attendront, pour donner libre essor à leur muse, qu'un événement quelconque, relatif à Jeanne d'Arc, vienne réveiller le souvenir de l'héroïne, donner à leur sujet un regain

d'actualité, et, il faut bien le dire, à leur œuvre une chance de lucrative propagation. Qu'une statue s'élève, qu'on célèbre une fête ; que la maison de Jeanne d'Arc devienne propriété nationale ; qu'un grand poète écrive une œuvre d'un universel retentissement ; qu'une révolution politique survienne, voilà tout autant d'occasions pour la muse poëtique de mettre à profit l'inspiration qui lui vient du dehors. Il faudra attendre jusqu'en 1821 pour que Théaulon et Armand Dartois écrivent proprio motu le livret de l'opéra de Carafa, et encore ne faudrait-il pas jurer que l'idée-mère de leur sujet ne leur soit point venue des fêtes qui furent célébrées en 1820 à Donremy.

Les musiciens furent plus prompts à faire œuvre plus purement personnelle, et c'est d'Allemagne qu'est venu l'exemple. En 1806, le premier, B.-A. Weber composait, sur la tragédie de Schiller, une pièce originale. Le poète avait déjà depuis longtemps fait paraître son drame, et il venait de mourir en 1805. Faut-il voir dans sa mort l'occasion qui donnait au musicien une plus libre disposition d'un sujet devenu célèbre ? En France, c'est en 1818 seulement que Leborne trouvait dans Jeanne d'Arc le thème de la composition qui lui faisait attribuer le second grand prix au concours de Rome.

Voyons donc, en attendant mieux ou pire, ces œuvres qui, tout occasionnelles qu'elles soient et musicales seulement en seconde ligne, sont loin d'être dénuées et d'originalité et de saveur.

En 1803, sur une pétition de la municipalité orléanaise, le premier consul venait de rétablir la fête traditionnelle de Jeanne d'Arc ; déjà s'engageaient les pourparlers préliminaires dont la conclusion devait être l'érection, sur la place du Martroi, de la statue de Gois fils. M. J.-G.-A. Cuvelier de Trie, mélodramaturge et romancier, en prend texte pour écrire le scenario d'une pantomime qui porte ce

titre : « *La Pucelle d'Orléans, pantomime historique et chevaleresque en trois actes et à grand spectacle, contenant ses exploits, ses amours, son supplice, son apothéose mêlée de marches, chants, combats et danses.* » Ce scénario est écrit sur les données les plus fantaisistes. Sans compter la présence de l'inévitable Agnès Sorel, l'auteur, au troisième acte, fait de Jeanne d'Arc une grande amoureuse, et de qui ? de Dunois ! « Les amours conduisent Dunois et la Pucelle vers l'autel, ils font serment de s'unir. L'amour offre une rose à Jeanne pour qu'elle en fasse le sacrifice. Jeanne brûle la rose ; joie de Dunois. — Tableau. » Le dénouement est au bûcher de Rouen. Mais tout-à-coup le bûcher disparaît, à sa place est un autel, et dans le fond un arc de triomphe en transparent; sous l'arc de triomphe, la statue de la Pucelle faite d'après le nouveau modèle qui doit être sur la place d'Orléans. Tout le monde se prosterne et se groupe autour de la statue, au bruit des clairons et des trompettes. La musique, dit le livret, est arrangée par M. Dreuilh. C'est tout ce que nous en savons. Si elle vaut le poème, il n'y a pas lieu de le regretter. Ceci, cependant, eut de nombreuses représentations à la Gaîté, dès le 25 germinal an XI, et fut repris au cirque en 1813.

Pendant ce temps, l'abbé Chaligny Deplaine, à la même date de germinal an XI, envoyait de Verdun, où il était chanoine, à la municipalité orléanaise un important manuscrit contenant des *petits poëmes pour la fête annuelle religieuse et civique* qui vient d'être rétablie. Ils sont en vers, en latin et en français. L'un d'eux, une ode latine, est destinée à être chantée dans la Cathédrale, et le bon chanoine note en marge l'air de ses paroles ; c'est celui où, dans l'ancien propre Parisien, se chantait à la fête de la Présentation de la Sainte Vierge l'hymne du 5[e] ton « Stupete Gentes ». Et la fête se continue, dans le plan de l'auteur, avec un chant spécial à chaque station de la

procession. L'un d'eux s'intitule *Vaudeville pour la marche et le retour de la procession* et se chante en Français cette fois sur l'air de : « Je suis Lindor » du Barbier de Séville. Beaumarchais qui fut sinon l'auteur, du moins l'arrangeur de cet air emprunté à quelque « fondadilla » d'origine espagnole, eut été sans nul doute étonné de le voir appliqué à de tels usages !

Enfin vient une œuvre tout à fait orléanaise, c'est la complainte de C. A. C. Marchand si connue sous le titre de « *Histoire merveilleuse et véritable de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans.* » J'aurais scrupule d'en parler, après ce qu'en a dit l'ouvrage si intéressant de M. le chanoine Cochard (1) ; et puis, qui n'en connaît les diverses éditions, depuis l'originale, sortie des presses de Guyot aîné en 1803, les diverses reproductions in-plano, illustrées ou non, jusqu'à ce petit bijou typographique in-64 si rare aujourd'hui et qui est dû à l'éditeur orléanais M. Herluison. Cette complainte se chante sur l'air de Manon Giroux ; la clé du caveau l'indique sous cet autre timbre : « J'arrive à pied de province. »

La série se continue par deux chansons : La première, c'est la *Chanson nouvelle* éditée aussi par Guyot aîné, mais cette fois en 1804. La brochure est dédiée aux Orléanais, contient une description du monument de Gois, et l'air est indiqué sous le timbre de « Aux montagnes de la Savoie » que la clé du caveau enregistre sous le n° 500. La seconde a pour titre : *La Pucelle d'Orléans. — Couplets historiques* et elle se chante sur l'air « Mon père était Pot » (633). Il n'y a peut-être point d'air qui soit plus souvent employé ; et, de nos jours encore, il n'est point de vaudeville, point de revue où il ne s'épanouisse avec un plein

(1) *La mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans.* Portraits, panégyriques, complaintes, par Th. Cochard. Orléans. — Herluison 1892. In-8 de 32 p.

succès, tant il est, par sa coupe vraiment mélodique, facile à retenir et propre à vulgariser le sujet qu'il entraîne par son rythme vraiment populaire et d'excellent aloi.

Voilà l'effet de ce qu'on pourrait appeler la Renaissance du culte orléanais à Jeanne d'Arc épuisé. C'est ailleurs que nous allons chercher la source d'inspiration chez les auteurs.

C'est en Allemagne et dans Schiller qu'on la trouvera. En 1806, Bernard-Anselme Weber qu'il ne faut pas confondre avec Charles-Marie, l'auteur d'*Oberon* et du *Freichütz*, compose une œuvre musicale sur la *Yungfrau von Orléans :* c'est tout ce que nous en dit le dictionnaire lyrique de Clément. Puis en 1810 on exécutait à Leipzig un ouvrage de Romberg (André) que le même dictionnaire désigne ainsi : *Monologue de Schiller avec orchestre*. Ce sont évidemment des œuvres symphoniques de peu d'étendue.

Revenons en France. En 1812, à Paris, chez Fages paraît une pièce de théâtre intitulée : *Jeanne d'Arc ou le siège d'Orléans, fait historique en trois actes*. Il semble au premier abord, que les auteurs, MM. Dieulafoy et Gersin devraient commencer la série des littérateurs qui spontanément ont choisi Jeanne d'Arc comme héroïne de leur œuvre, en dehors de toute influence étrangère. En l'estimant, on risquerait fort, croyons-nous, de tomber dans l'erreur. La pièce, pour peu qu'on la lise, laisse passer entre chacune de ses lignes, un souffle guerrier qui est bien de son époque ; elle se jouait au Vaudeville le 24 février 1812, alors que s'engageait la désastreuse campagne de Russie, et, volontairement ou non, les auteurs se trompaient en exhalant leur humeur belliqueuse contre l'Angleterre. Et dans quel style !

Honneur à Charles, à sa troupe invincible
L'Anglais enfin subit sa loi,
Pour le Français rien d'impossible
Quand il est guidé par son roi.

La musique est celle de la Clé du Caveau. La brochure a 66 pages, et chacune d'elle contient au moins un vaudeville avec l'indication de son timbre spécial.

Un peu moins de quatre ans après, C. A. Chambelland célébrait la Restauration par *Les Soucis de Jeanne d'Arc ou le retour des Lys* qu'il faisait mettre en action sur le théâtre d'Orléans, le 24 décembre 1815. Le retour des Lys était chanté sur l'air « de la Sentinelle. »

Si, en 1817 un auteur anonyme célébrait et sa foi monarchique et le souvenir de la Pucelle en composant sur l'air de « Pyrame et Thisbé » une complainte dont l'image coloriée devait rappeler l'érection de la Croix des Tourelles à la fête du 8 mai, Volkert, un auteur allemand encore et s'inspirant toujours de Schiller, faisait représenter un véritable opéra cette fois ; c'est *La Pucelle d'Orléans* qui vit la rampe à Léopoldstadt d'après Clément, et à Vienne si l'on en croit Arthur Pougin.

Nous arrivons enfin à la cantate de Leborne. Cette fois le jeune musicien qui concourait pour le prix de Rome, prenait spontanément avec Vinaty, son librettiste, le sujet qui se recommandait à lui par lui-même. Il en a fait un solo de soprano longuement développé qu'accompagne l'orchestre complet, et le quatuor seulement dans les passages de douceur. Le style en est classique et un peu froid, mais l'œuvre n'est pas sans mérite, puisqu'elle valut à son auteur le second grand prix. Le manuscrit, resté inédit, est à la bibliothèque du Conservatoire.

La même année, deux vaudevillistes, René Perin — la bibliographie de P. Lanéry-d'Arc prétend qu'il fut Sous-Préfet — et de Rougemont écrivent chacun une pièce intitulée : *La Maison de Jeanne d'Arc* ; la première se joue au théâtre Favart, le 16 septembre, et l'autre, le 3 octobre, au Vaudeville : Concurrence et actualité. Les deux ouvrages se qualifient de comédie-anecdote ou vaudeville et,

en effet, elles roulent toutes deux sur cette anecdote : le Conseil général de la Meuse délibérait sur l'achat à faire de la maison de Domremy, et nos auteurs d'imaginer un Anglais — Belfort ou tout simplement Milord — qui la lui dispute à coup de banknotes. Gérard, le paysan, ancien militaire, offre un prix supérieur et l'on célèbre sur les Ponts-Neufs connus la patriotique gloire de cet heureux événement.

Même concurrence et même actualité se révèlent l'année suivante entre les Théâtres de la Porte-Saint-Martin et du Vaudeville, dans deux représentations données, la première, le 1er juin 1819 et la seconde, le 11 du même mois. Quelques jours auparavant, une Tragédie de d'Avrigny, Jeanne d'Arc à Rouen, venait de remporter un grand succès au Théâtre-Français, il n'en fallait pas plus pour exciter la verve des auteurs de parodies dont la mode était alors fort en vogue. Aussi MM. Maréchalle, Hubert et un anonyme pour la Porte-Saint-Martin, et MM. Dupin, Dartois et Carmouche pour le Vaudeville, s'en donnent-ils à cœur-joie. Une Jeanne d'Arc ne leur suffit pas ; aux premiers, il en faut cinq : d'Avrigny, Dieulafoy et Gersin, le Mystère du siège, Cuvelier et Chapelain, celle-ci la duègne vénérable. Elles comparaissent devant Jupiter dans l'Olympe sous le titre irrévérencieux de l'*Epée de Jeanne d'Arc ou les cinq..... demoiselles* ; pour les seconds quatre suffisent, d'Avrigny, Chapelain, Schiller et Dieulafoy et Gersin, et c'est dans un cabinet de lecture que les auteurs font juger le *Procès de Jeanne d'Arc ou le Jury littéraire*. Il est superflu d'ajouter que les flonsflons ordinaires du Caveau sont l'accompagnement obligé des couplets de facture. Ces parodies sont-elles bien spirituelles ? Il n'en faudrait pas jurer, et au fond cela importe peu ; il convient d'ajouter seulement à titre de symptôme que l'on trouve dans l'*Epée de Jeanne d'Arc* quelque pue

de ce sel irrévérencieux pour les fables mythologiques qui fit quarante années plus tard une bonne partie du succès étourdissant des bouffonneries d'Offenbach.

On se demandera peut-être si de pareilles œuvres méritent une analyse si hâtive qu'elle soit. Nous disons hardiment oui, et nous le pensons sincèrement. Pont-Neufs, airs connus, vaudevilles sont en eux-mêmes peu de chose : les gros sous aussi, mais ils sont la menue monnaie de l'or. L'or, dans notre cas, ce seront les grandes œuvres : comme l'or, elles sont rares ; la menue monnaie seule va, court, roule dans toutes les bourses. Frivoles en apparence, vaudevilles et parodies sont la menue monnaie des succès de bon aloi ; elles sont la consécration de ce bon aloi lui-même. Nous verrons d'ailleurs par la suite combien d'œuvres à prétention sérieuse par leurs allures extérieures ne valent point ces bluettes.

En 1820, le département de la Meuse avait vu aboutir les négociations qu'il poursuivait depuis deux ans ; il en célébra l'heureuse conclusion, le 10 septembre, par une fête solennelle où l'on inaugûra, à Domremy, une statue de Jeanne d'Arc et une école de filles dans sa maison ; des couplets, un chant, une ronde et des chansons y furent exécutés sur divers airs puisés encore dans la Clé du Caveau. Les vers en furent publiés dans le Narrateur de la Meuse qui rendit compte de la cérémonie en y constatant la présence d'une délégation orléanaise.

***

Cette fois, nous voici pour tout de bon sortis de l'ère des « Pont-Neufs ». Le fonds commun s'épuise et devient banal ; son emploi presque exclusif jusqu'alors a néanmoins suffi ; en outre on peut dire qu'il a, par sa banalité même, aidé à vulgariser le thème qu'on y accommodait. Le sujet de Jeanne d'Arc à mesure qu'il est connu devient populaire.

La musique d'ailleurs commence à se mettre en possession de tous ses moyens, la science d'harmonie se perfectionne; l'éducation musicale de chacun la rend plus accessible à tous. Les librettistes, pour chanter Jeanne d'Arc, vont enfin pouvoir compter sur un instrument capable, avec ses ressources nouvelles, de s'élever jusqu'à la hauteur du sujet.

C'est grâce à cela que MM. Théaulon et Armand Dartois écrivent leur drame lyrique en trois actes et en prose sur *Jeanne d'Arc* qui est représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 10 mars 1821, avec la musique de Carafa. C'est l'Opéra-Comique dans sa forme classique du Feydeau d'autrefois alors qu'on ne pensait guère aux Esclarmonde, aux Roi d'Ys ou aux Rêve d'aujourd'hui. C'est une pièce en prose que coupent à des intervalles savamment espacés des couplets écrits tour à tour en airs, cavatines, duos, trios et ensembles; une de ces pièces dont le type est si dédaigneusement traité par nos critiques d'aujourd'hui qui ont un sourire méprisant quand ils prononcent du bout des dents ces mots de « genre éminemment national » dont on a coutume de le saluer. Il est certain que le type a vieilli ; nos oreilles blasées écouteraient peut-être aujourd'hui sans grande attention la romance « Où donc est-il ? » ou bien le trio « A Dieu la gloire m'appelle » et encore le chœur « O chaste fille ! » Notre esprit protesterait également contre la présence de l'inéluctable Agnès Sorel. Mais pour juger une œuvre, ne faut-il pas se reporter au temps où elle s'est produite, tenir compte de l'éducation et des mœurs d'alors? Or, en 1821, *Jeanne d'Arc* eut un succès que justifiait d'ailleurs la valeur du musicien. Et puis ses interprètes, c'étaient les Huet, les Ponchard, les Alexis Dupont, Mme Boulanger et Mme Lemonnier; interrogez les souvenirs anciens et voyez un peu le doux dodelinement de tête avec lequel la mémoire de ces noms est accueillie ! Enfin entre « Richard » (1785) et la « Dame

Blanche » (1825) *Jeanne d'Arc* a su tenir une place honorable, n'est-ce pas assez pour justifier le succès d'une de ces pièces, qui cette fois et par la forme de sa facture et par son sujet même, se trouvait être vraiment d'un genre éminemment national ?

Il est rare qu'en matière théâtrale le succès n'appelle point la parodie ; aussi ne faut-il point s'étonner de rencontrer en 1821 une petite plaquette qui porte ce titre : *Patapan à la représentation de Jeanne d'Arc à Feydeau.* Ce sont les impressions d'un tambour, il les chante longuement et, pour que nous n'en perdions point trop vite la tradition, il emprunte, pour le faire, quarante-quatre des plus connus parmi les timbres de la Clé du Caveau. Ce genre de parodie était alors à la mode et il y fut longtemps. En 1825, M. Ricard publiait *la Tulipe à Jeanne d'Arc* ; cette fois c'est sur la tragédie de Soumet que s'exerce la verve du parodiste. C'est aussi un peu sur Mlle Georges qui en fut la remarquable et *puissante* interprète.

Dans l'intervalle, commençaient à se produire timidement à la dose approximative d'un par année, ces airs, chants héroïques ou guerriers, ces romances dont vous voyez d'ici le modèle toujours le même : de deux à six pages de musique in-4° avec accompagnement de piano ou harpe et une couverture illustrée d'une lithographie. Citons parmi eux une romance orléanaise de A. Romagnesi, un chant guerrier de Plantade, auteur qui eut de nombreux succès dans ce genre de compositions, et une romance de Brouilly sur des paroles de Mme Amable Tastu.

Si, en France, les œuvres commencent à se faire plus nombreuses, on dirait qu'en s'émiettant pour ainsi dire, elles perdent en importance ce qu'elles gagnent en fréquence. A l'étranger il n'en est pas ainsi et, de 1821 à 1830, on ne compte pas moins de six grands ouvrages, deux ballets et quatre opéras. Les ballets sont de 1821 ; l'un,

dont la chorégraphie fut réglée par Aumer et la musique écrite par le comte de Gallemberg, fut représenté à Vienne; l'autre, composé en collaboration par Vigano, Lichtenthal et Brambilla fut dansé à la Scala de Milan, le 3 mars. Des opéras la plupart — trois sur quatre — nous viennent eux aussi d'Allemagne et d'Italie, mais c'est l'Angleterre qui a donné naissance au quatrième.

Il est d'ailleurs le premier en date car il a été imprimé en 1826 et représenté sans doute auparavant. Son titre, c'est *Joan of Arc or the Maid of Orléans*, pour les paroles de Edwards Fitz-Ball et pour la musique de Nicholson; c'est malheureusement tout ce qu'il nous a été possible d'en savoir. Les renseignements sont d'ailleurs de la même rareté pour l'opéra allemand, paroles de Beiss et musique de Langert, donné à Cobourg, le 25 décembre 1826. Pour la *Giovanna d'Arco*, dont le livret est de Gaetano Rossi et la musique de Vaccaj, il résulte d'une lettre de M. le directeur du théâtre de la Fenice à Venise, qu'il y fut joué au Carnaval de 1827, que Agnès Sorel figure dans la distribution des rôles, ainsi qu'un certain Raimondo qui est qualifié de parent, « Congiunto di Giovanna ! » L'opéra est en quatre actes et la scène est sur la Loire. Enfin, le 12 mars 1830, on donnait à la Scala de Milan *Giovanna d'Arco*, dramma-lirico de Barbieri, musique de Jean Pacini (Pacini di Roma). Il ne réussit point, dit Fétis, et cependant, il était chanté par Rubini, Tamburini, Biondini et Mme de Meric-Lalande.

Depuis lors, pendant six années jusqu'en 1837, à part une comédie héroïque mêlée de chant, par Duffaud et Duval, jouée en 1835 sur le théâtre des jeunes élèves de M. Comte, l'inspiration semble tomber et l'on ne chante plus Jeanne d'Arc. Mais Orléans, comme toujours, va reprendre le mouvement et susciter une nouvelle marche en avant. La fête du 8 mai 1837 se signala cette année par un Congrès

musical, à l'occasion duquel deux ouvrages furent composés. L'un sous forme de *cantate* par Mme Teresia Gannal, fille d'un violoniste nommé Demar, professeur distingué de harpe à l'Institut musical d'Orléans. L'œuvre est intéressante; les paroles de M. Houdebine chantent habilement la délivrance et la foi dans le secours divin, mais la musique en phrases courtes accompagnée trop souvent par les arpèges si naturels à l'instrument de l'auteur, en fait plutôt un morceau de concert qu'un chœur de triomphe maniable pour les grandes masses. L'ouvrage d'ailleurs, croyons-nous, n'a pas été chanté. Les honneurs de la fête revinrent tout entiers à la *scène lyrique* de H. Cournol, intitulée *La Délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc*. Deux musiciens y travaillèrent, MM. Henri de Ruolz et Schneitzœffer (1), ce dernier s'occupant surtout des deux grands ensembles qui commencent et terminent l'ouvrage, tandis que le récit, l'invocation et l'air du milieu sont l'œuvre du premier. Il est difficile aujourd'hui de porter un jugement sur cet ensemble en l'absence de toute partition; les parties de chœur et d'orchestre seules existent dans les archives de l'Institut. On peut dire toutefois que la pièce dut avoir du succès, car elle fut conduite par le chef d'orchestre Habeneck, avait pour principale interprète Mlle de Chancourtois et fut reprise par deux fois aux concerts d'hiver de l'Institut musical d'Orléans.

***

Rien jusqu'en 1839. Mais depuis cette date jusqu'en 1855,

(1) Sur les programmes des concerts de l'Institut, comme sur une charmante lithographie de Pensée qui ornait le progrmme du Congrès, le nom est ainsi orthographié : Schneitzœffer. M. Arthur Coquard dans son *Histoire de la musique*, cite parmi les compositeurs de l'époque dont nous parlons, un musicien du nom de Schweitzœffer dont un ballet « La Sylphide » a eu quelque succès (1832). Que l'erreur soit ici ou là, ce doit être le même personnage.

pendant une nouvelle période de seize années, nous allons rencontrer dix-huit ouvrages environ ayant trait à notre héroïne.

A l'étranger, d'abord. La série commence par un opéra anglais *Joan of Arc* écrit sur des paroles de Fitz-Ball par Balfe. La composition est facile, mais banale et sans originalité. Balfe, acteur en même temps que compositeur, remplissait à Drury-Lane un rôle important dans son ouvrage; il était Irlandais et en cette qualité, il a trouvé moyen de se faire jouer à Paris à l'Opéra-Comique et au Théâtre Italien.

Après l'Angleterre, c'est au tour de l'Allemagne où la pièce de Schiller sert toujours de thème aux variations des compositeurs. L'un d'eux en fit un opéra en cinq actes, c'est le baron Vesque de Puttlingen, conseiller à la Chancellerie de Cour et d'État d'Autriche, connu dans le monde musical sous le pseudonyme de Jean de Hoven. Son opéra, dont l'instrumentation est traitée avec talent, a été représenté à Vienne en 1841 et à Dresde en 1845; il a obtenu un succès estimable. Un autre, Joseph Klein de Cologne a écrit, en 1844, pour le drame romantique de Schiller quelques morceaux intéressants.

Enfin, l'Italie entre en ligne et son intervention dans la lice va jeter un grand éclat, car le compositeur qui porte ses couleurs, c'est Verdi. Nous sommes en février 1845; le maître Parmesan avait alors trente et un ans. Quel âge avait Temistocle Solera, l'auteur de son livret? Nous ne savons, mais hâtons-nous de dire, pour être indulgents que celui-ci en écrivant ses paroles et celui-là en acceptant de les orner de sa musique, ont commis à eux deux une erreur de jeunesse. Jeanne aimée du roi et l'aimant! Le père de Jeanne, traître à sa fille et à la France! Jeanne blessée à Compiègne et y mourant dans les bras du Roi! De qui a-t-on voulu se moquer? « Quelle idée s'est donc faite

« Verdi de l'autorité des traditions nationales françaises « pour adopter une telle donnée? Quelle opinion pouvons- « nous avoir à notre tour de son goût littéraire? » Le dictionnaire lyrique de Clément traduit ainsi avec vérité et éloquence son indignation justifiée et il ajoute : « Laissons « donc le poëme, oublions-le, s'il est possible. M. Verdi « nous rendra d'ailleurs la tâche assez facile, car sa mu- « sique semble se soucier assez peu de l'interpréter fidèle- « ment et c'est le cas de dire ici, traduttore, traditore! » Ajoutons que c'est dommage, car ces trois actes écrits tout entiers dans la première manière du maître, manière tout italienne qui ne fait point prévoir les hardiesses relatives d'Aïda, sont néanmoins semés de morceaux remarquables. Au premier acte un récit et une cavatine; au second l'air du baryton et la romance de Jeanne; le troisième acte tout entier et surtout la marche funèbre avec chœurs, voilà plus qu'il n'en fallait pour faire œuvre remarquable, mais la pauvreté du livret a tout emporté. A la Scala de Milan en 1845, Jeanne était chantée par la Frezzolini; quand, en 1868, le renom toujours grandissant du maëstro amena son œuvre aux Italiens à Paris, il eut pour la soutenir la plus admirable distribution, la Patti, Nicolini, Steller. Les bravos des dillettanti allèrent tout droit aux artistes aimés sans assurer l'avenir de ce médiocre ouvrage.

Pendant ce temps en France, le talent de nos musiciens se dépensait en menues œuvres. Ce sont des pièces signées de noms de valeur : Oscar Comettant, Bazzoni, Lutgen; la mode est alors aux morceaux développés comprenant un récit, une prière et l'air de bravoure obligé, ce qu'on appelait alors une scène dramatique. Les romances aussi sont en nombre; Lahausse en écrit une sur des paroles de Mme Tastu, et le grand Liszt sur celles de Dumas père. C'est parmi elles aussi que l'on peut ranger la prophétie de Charles VI sur la Pucelle si bien écrite par Halévy au

cinquième acte de son opéra. Mais de tous ces morceaux que reste-t-il? Un souvenir à peine, un succès à coup sûr éphémère. La vogue et une vogue bien persistante, car elle est venue jusqu'à nous était réservée à un quadrille. Oui, un quadrille! Et qu'on ne dise point que le titre seul le rapporte à Jeanne d'Arc: il a de plus nobles ambitions! En regard de son premier feuillet, est gravée une légende intitulée *Jeanne d'Arc, souvenir historique* et signée Crevel de Charlemagne. Les figures du quadrille portent chacune un titre: Jeanne d'Arc au Village, Songe de Jeanne, Bal à la Cour, Siége d'Orléans, Sacre de Charles VII, et la musique toujours dansante a, ma foi, toujours une phrase dont le rythme a quelque rapport avec ces titres. Les éditions du quadrille se sont multipliées et, depuis 1842, on peut bien en compter au moins six. Quant au nom de l'auteur, c'est Bohlman-Sauzeau; rien qu'à l'entendre dire, tous auront un sourire bienveillant au souvenir des nombreuses générations qu'il a si bien fait danser.



Depuis l'année 1840, il était question d'élever à Orléans « sur le terrain même où Jeanne d'Arc sauva la France, un monument digne de la reconnaissance nationale ». Un sculpteur, Foyatier, avait été trouvé, les assemblées délibérantes avaient statué, un devis avait été sérieusement établi, et l'on avait paré aux moyens d'exécution pour lesquels tout avait été employé : subvention de l'État, du département et de la ville, souscriptions particulières, participation nationale sous forme de loterie. Bref, après bien des vicissitudes dans lesquelles les tribunaux eux-mêmes jouèrent leur rôle et non des moindres, tout était prêt pour le 8 mai 1855. La statue du Martroi était en place et des fêtes grandioses furent célébrées pour son inauguration. A cette fête de la statuaire, l'art musical devait avoir sa large

place : il ne faillit pas à ce devoir. Un musicien de haute valeur, Louis Lacombe, écrivait, dès 1853, sur un poème dû à la savante érudition de M. Loiseleur, une symphonie dramatique dont le principal rôle devait être tenu par Mme Viardot. Pourquoi faut-il que des difficultés financières — la ville était obligée de compter — nous aient privés de l'audition de cette œuvre ! Manfred et Arva nous étaient de fiers répondants du succès ! Qui mieux que la Pauline Garcia était capable de l'enlever aux nues ! L'œuvre est restée inédite ; le manuscrit en est religieusement conservé dans les mains de la veuve du compositeur et c'est là seulement qu'aujourd'hui les dilettanti pourront le consulter pour l'étudier et admirer l'œuvre dont la classique ordonnance rappelle parfois la large manière de Beethoven, le maître symphoniste.

Un nom, grand pour les fervents de la musique, s'inscrit en tête du programme des fêtes : c'est celui d'Adolphe Adam. Un *Chant de victoire*, signé de lui, fut exécuté aux pieds de la statue, quand le voile qui la cachait aux yeux de la foule fut abaissé. La composition écrite pour les voix sans accompagnement est d'une facture simple évidemment voulue : les harmonies savantes ne sont point faites pour ces exécutions en plein air où les détails se perdent. A ce chant de victoire succéda une *Prière* d'Alfred Dufresne : après la bataille, l'action de grâces. Ce morceau inédit est aujourd'hui perdu ; c'est dommage, car il est d'un orléanais musicien de talent.

La fête d'inauguration se terminait le soir par un grand festival où les plus grands artistes devaient se faire entendre ; le nom de Mlle Miolan était inscrit au programme mais, quoique un tel numéro fut fait pour séduire, il n'en était point le principal attrait. On devait, en effet, y entendre deux œuvres bien orléanaises, car elles étaient composées à Orléans, par deux Orléanais en l'honneur de la Pucelle

d'Orléans. C'était *Jeanne d'Arc*, symphonie avec chœurs et soli, paroles de Guy Arnaud et Nibelle, musique d'Adolphe Nibelle; puis, *Jeanne d'Arc aux Tourelles*, cantate avec chœurs et soli de Dupuis pour le livret et pour la musique de J. B. Salesses. On ne saurait faire de de ces deux œuvres un éloge plus vrai qu'en disant qu'elles mériteraient de rester comme des modèles du genre.

La symphonie a été très exactement appréciée au lendemain même de la fête par un excellent critique qui résumait ainsi son analyse dans un article publié par le Moniteur du Loiret du 8 mai 1855 (1). « Si le sujet de Jeanne d'Arc « est le plus beau, le plus national et le plus inspirateur « que puisse rêver un musicien, c'est aussi un bien grand « mérite que de se montrer digne d'un sujet pareil : or, ce « mérite est celui d'Adolphe Nibelle. Poète par l'invention, « philosophe par le judicieux emploi des ressources que « fournit la science, le jeune maître a fait preuve d'une « conception forte et saine et d'une intelligence très sub- « tile, constamment en éveil sur les moindres détails et « sachant les subordonner toujours aux lois de l'ensemble, « qualité plus rare qu'on ne pense et qui n'est rien moins « que le chemin de la perfection. » D'ailleurs on peut juger du détail en relisant *La Chanson du pâtre lorrain*, morceau important de la première partie de la symphonie, et le seul qui ait été édité. C'est une pastorale exquise où les timbres judicieusement employés des cors, des bassons et des flûtes préludent en une phrase simple à la mélodie attendrie du tenor soutenue par le quatuor en sourdine. L'interprète, c'était Alexis Dupont et ce devait être grand plaisir que de l'entendre, la phrase finie sur un fa au haut de la portée, filer le son pianissimo, tandis que le chœur de voix d'hommes en écho, prolongeait la cadence en accord

(1) Prosper PASCAL.

parfait sous laquelle revenaient les notes aiguës des flûtes répétant le prélude.

A la symphonie succédait la cantate. Ce morceau beaucoup moins étendu est d'un caractère tout différent; il est, — à part une courte prière chantée par le chœur, — presque exclusivement dans la note guerrière. Le final très développé sur le thème exposé tout d'abord par un air de bravoure de Jeanne « A Reims qui nous appelle », est d'un grandiose effet. On ne pourrait faire à M. Salesses qu'un reproche, c'est d'avoir sacrifié à la mode qui voulait alors voir la cantatrice finir ses airs par l'inévitable point d'orgue à roulades. Jeanne d'Arc arrêtant son appel aux armes pour égrener des vocalises! Seraient-elles aussi pures que les plus belles perles du plus radieux joyau, elles encombreront toujours l'écrin. Rappelez-vous Valentine des Huguenots, Rachel de la Juive, Alice de Robert : que de gammes chromatiques, de cocottes, de triolets, de notes perlées en staccato ou autrement! Voyez-vous Jeanne d'Arc dans un tel rôle? Après tout, Meyerbeer l'a bien fait pour ses héroïnes, Salesses pouvait le faire pour Jeanne, et il ne faut pas trop le lui reprocher. La prière, qui commence l'ouvrage, a été autographiée; d'un sentiment bien purement religieux, elle a été depuis lors reprise à la cathédrale à l'office du jour de la fête, notamment en 1868.

Enfin, à côté de ces grands ouvrages, il fallait les morceaux populaires et ils ne manquèrent point. Mais ils n'eurent point le succès de leurs aînés, ceux de 1803; une qualité leur fait défaut, c'est la naïveté, cette facture de prime-saut qui fait sourire peut-être, mais qui fait excuser les licences d'une muse bon-enfant. Une romance de A. Moreau vendue avec les billets de loterie est peut-être la meilleure de ces productions. Citons pour mémoire une folie signée de Fauvelle-le-Gallois « Magnétiseur spiritualiste humanitaire », une chanson de Thierry,

et une complainte anonyme, prétexte à image d'Épinal sortie des presses de Glemarec à Paris.

Si, à Orléans, l'année 1855 était entre toutes l'année que devait signaler Jeanne d'Arc à cause du renouveau que lui donnait une statue nouvelle, à Paris cette même année était celle d'une Exposition universelle dont l'éclat est resté brillant. Il eut été étrange qu'à cette occasion Jeanne d'Arc n'eut pas son souvenir à Paris. Elle l'eut en effet, mais sous la forme la plus curieuse. Un auteur bien connu, célèbre même à des titres divers, Paul Meurice composa à cette occasion un grand drame historique en cinq actes et en prose intitulé *Paris*. Dans de nombreux tableaux, cinq actes et un prologue, tous les personnages historiques de France défilent par ordre chronologique depuis l'enchanteur Merlin jusqu'à Théroigne de Méricourt. C'est au second acte intitulé « Le Moyen-Age » que Jeanne d'Arc trouve sa place; elle n'y est point trop maltraitée par le littérateur; la musique qui fut écrite par un M. Gondois est aussi peu connue que le nom de son auteur. Cette revue bizarre fut jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin.



A compter de l'année 1856, les œuvres vont se presser nombreuses. Que la solennité orléanaise soit pour quelque chose dans ce mouvement; que les remarquables travaux de Quicherat en vulgarisant les pièces des procès de la Pucelle y aient aidé; que sans cause prochaine mais par un progrès lent mais sûr et quasi providentiel, il dut se produire de lui-même parce l'heure en était venue, les esprits y étaient préparés et les arts prêts à répondre à cette préparation; que tout ensemble y ait à la fois contribué, toujours est-il que la figure de Jeanne grandit, se répand, son souvenir s'éveille et sa pure gloire rayonne. Les

arts se l'approprient avec une émulation jalouse. Statues, gravures de tous genres, livres de tous ordres, poésies, éloquence, théâtre, tout s'empare du sujet. La musique ne pouvait manquer au concert, si bien que, si dans les trente années que nous venons de parcourir, nous avons pu constater en moyenne la naissance d'une œuvre tous les ans, la proportion va doubler et de 1856 à 1885, et c'est soixante œuvres et plus que nous allons rencontrer, c'est-à-dire environ deux par année.

Au milieu de cette confusion, comment se reconnaître ! Comment se guider dans ce flot pour éviter l'écueil d'une fastidieuse énumération ? Fastidieuse en effet, car si tout s'y rencontre depuis l'œuvre grande—grande par ses développements — jusqu'au plus mince morceau, hélas, il faut bien le dire, à part de rares exceptions, on n'y trouve point ce chef-d'œuvre accompli auquel l'esprit s'arrête, reposé, satisfait, se disant qu'il n'est plus besoin d'aller plus loin. En musique comme en tout d'ailleurs, il s'est produit ce phénomène que l'on constate chaque année aux salons — au pluriel — pour la peinture. Qu'il est mauvais, dit-on tous les ans ! Et à tout prendre, à part des excentricités voulues qui font une tache ou du bruit, il faut bien convenir après réflexion que beaucoup d'œuvres y sont bonnes et que même les médiocres révèlent chez les auteurs une science réelle du métier qui, fruit du travail ou de dons naturels, produit un plaisir véritable aux yeux, pour peu qu'ils sachent regarder ou tout au moins veuillent le faire sans parti-pris. C'est là un effet inévitable de la diffusion infinie de l'étude, de la démocratisation de l'enseignement à tous degrés. Il faut être dix fois grand pour le paraître dans cette foule où tout le monde se hausse à qui mieux mieux ; et le génie n'aime point la foule, le génie n'aime guère le bruit, et la foule ne va pas sans bruit. Le talent plus répandu rend chacun plus difficile et tel chef-d'œuvre

est par la discussion ramené au rang d'une œuvre de talent. Va donc pour le talent, monnaie du génie qui va de l'or au billion. Et pour la bien compter par une numération judicieuse, faisons des parts dans le trésor. Il nous vient ce trésor d'un peu partout, d'Orléans d'abord, dont la caisse locale en ces matières s'enorgueillit d'être toujours riche, de la France qui se centralise à Paris et enfin de l'étranger.

A Orléans, le nombre des œuvres musicales est d'une douzaine environ, et c'est tout naturellement au 8 mai de chaque année qu'il faut en rapporter l'apparition. En 1858, c'est une polka qui est jouée au pied de la statue par la musique du 3e régiment des Grenadiers de la Garde. En 1869, une cantate de M. de Tarade ; en 1874, une cantate encore ; celle-ci est de M. l'abbé Godefroy, écrite sur l'une des plus jolies pièces de M. l'abbé Guiot. Cette cantate a ce caractère particulier qu'elle est spéciale à la fête qui se célèbre au mois de mai tous les ans à Chécy ; d'une composition facile faite avec art pour les ressources locales, elle est encore aujourd'hui chantée avec succès La même année, M. Tournaillon, musicien de valeur et organiste de la cathédrale, composait un cantique resté inédit pour la musique, mais publié pour les paroles de M. l'abbé Cartaud dans la grande Bible des Noëls. Passons rapidement sur un morceau de Félix-Etienne ou Girard-Marius — on n'a jamais su au juste — dont la vente devait servir de première ressource à un musée de Jeanne d'Arc à Domremy ; sur deux scènes de revues locales jouées occasionnellement au théâtre en 1876, sur un essai dédié à Orléans par Raoul Pugno, alors âgé de dix ans, et arrivons, pour les tirer justement hors de pair, à deux œuvres de caractères bien différents, mais toutes deux remarquables, l'une de M. Lemoine qui fut longtemps maître de chapelle à la Cathédrale et l'autre de M. l'abbé Guiot.

La première date de 1875 et est intitulée *Carmen in festo liberationis Urbis Aurelianorum.* C'est un hymne latin écrit dans le plus pur style par M. l'abbé Gasnier, directeur des études au Petit-Séminaire de la Chapelle. Sur ces paroles frappées au plus pur coin d'un patriotisme invincible et d'une foi ardente, le maître de chapelle a écrit pour sa maîtrise un chœur à quatre voix avec accompagnement d'orgue et d'orchestre ; dans ce chœur, mettant à part quatre mesures réservées aux voix des soprani qui murmurent une invocation sur un mouvement large à quatre temps, la note énergique domine. Confié d'abord à la voix du baryton solo, l'appel au secours divin, aboutit à cette invocation ; puis les voix d'hommes s'unissent pour rappeler que Dieu s'est souvenu de la pauvre France pour faire ses armées redoutables sous la conduite d'une femme. Enfin, les soprani viennent se joindre au chœur qui, remerciant Dieu de continuer au pays sa lignée de héros, termine son appel par une action de grâces à Dieu et pour la Patrie. Cette fin, notamment, est très belle et le passage fugué qui la termine par un développement superbe ne déparerait point une œuvre de grand maître. L'auteur en possède un témoignage frappant, signé de Gounod. L'œuvre est tous les ans chantée au cours de l'office de la fête.

Avec l'abbé Guiot, nous allons revenir un instant en 1876 à la tradition ancienne de 1803 qui confiait à des Ponts-Neufs, le soin de porter la poésie populaire inspirée par Jeanne d'Arc. On sait le délicat poëte qu'était l'abbé Guiot ; sa muse savait sans efforts arriver aux plus beaux accents de la plus haute inspiration ; mais elle excellait surtout à traduire en vers élégants et pétillants d'esprit ces événements familiers de la vie quotidienne, des faits à lui personnels, ou des traits d'histoire locale ; elle se faisait bonhomme en la forme et savait ainsi mettre à la portée de ceux auxquels elle voulait s'adresser le sujet d'où elle

tirait une moralité saine, un enseignement profond. Elle était la muse qu'il fallait pour faire œuvre populaire, aussi y a-t-elle réussi.

Apprends, ô peuple de France,
Comment d'Orléans
S'opéra la délivrance,
Voilà cinq cents ans.
C'est une émouvante histoire,
Écoutez-la bien.
Le ciel à qui je rends gloire,
N'y fut pas pour rien.

Et chacun, — les enfants surtout — auxquels l'air « J'arrive à pied de province » est familier, de fredonner les vingt-cinq couplets où Jeanne est célébrée. Écoutez-les quand ils ont donné leurs deux sous pour avoir la belle image, ou quand moins fortunés, ils s'arrêtent devant celle qui est affichée vis-à-vis « Gaucheron l'apothicaire », écoutez-les chanter jusqu'au bout, et dites si cette œuvre n'a pas fait beaucoup pour Jeanne et sa gloire et la pérennité de son souvenir. Complétez l'éloge par ce jugement de M. l'abbé Cochard écrivant que cette complainte est une œuvre délicate que les lettrés préfèreront peut-être à celle de 1803, et vous direz avec vérité que l'abbé Guiot a bien mérité de Jeanne d'Arc.

On l'a déjà fait remarquer, et M. l'abbé Cochard s'en est étonné à bon droit, Orléans, seule parmi les villes où la Pucelle fit ses étapes victorieuses ou non mais glorieuses toujours, possède quelque complainte dont le succès soit venu sanctionner le mérite. Pourquoi ? On pourrait en chercher la raison, la trouver peut-être dans ce fait qu'à Orléans, l'étape fut plus belle, plus victorieuse, surtout plus décisive. A quoi bon développer cette idée qui se synthétise si bien par ce fait remarquable que pour l'univers entier, Jeanne la Lorraine est devenue la Pucelle d'Orléans? Elle est populaire partout, à Orléans surtout, et alors c'est

là surtout que la forme musicale populaire de la complainte s'est victorieusement emparée d'elle. Dans le reste de la France, elle l'est autrement, voilà tout; et dans Paris où se concentrent — trop hélas — toutes les productions de l'esprit français, nous allons voir durant la période qui nous occupe, cette popularité revêtir les formes les plus diverses, du genre le moins relevé jusqu'à celui qui est la plus haute expression de l'art musical.

Si autrefois l'effort individuel d'un chanteur novice suffisait à perpétuer la tradition d'une complainte, si encore aujourd'hui nombre d'airs n'ont d'autre origine que cette tradition; si, dans nos campagnes, des chansons qui n'ont jamais été notées se transmettent de pâtre à pâtre, moderne et modeste troubadour menant troupeaux aux champs, modulant seul entre ciel et terre les notes tristes de sa mélodie le plus souvent mineure, cela devient exception. Par ces temps de bruit, de vitesse et de perpétuel changement, ces solitaires disparaissent, ces lenteurs sont dépassées, ces douces mélopées sont étouffées dans le brouhaha. Rentrant au village, le pâtre qui a déjà à l'école appris à chanter avec ses camarades se souvient de la leçon; mal souvent, car s'il chante en chœur le refrain des couplets, cela ne veut pas dire qu'il chantera avec ensemble. Il y arrivera pour peu que se fonde l'inévitable orphéon, et si la voix lui manque, la fanfare est là qui le guette avec l'odieux trombone et le barbare cornet à pistons.

Aussi dans la cinquantaine de morceaux de musique que nous rencontrons aux dépôts publics de Paris de 1855 à 1885, commençons-nous à trouver une fantaisie pour fanfare et cinq chœurs d'orphéon. Qu'en dire? Pas grand'chose; le genre qui les a fait naître les veut faciles et sans grande originalité. L'un d'eux, daté de 1865, est signé d'un nom illustre, Adrien Boïeldieu; c'est le fils de l'auteur de la **Dame-Blanche.**

C'est dans le même ordre d'idées que se font jour, depuis 1874, sept ouvrages tous écrits pour être joués dans les pensionnats ou les cercles catholiques avec les ressources chorales dont ils peuvent disposer. Le sujet, on le comprend, est merveilleusement approprié à cette destination. Mais ce sont jusqu'alors les drames qui font le principal objet du répertoire théâtral de ces institutions, laissant au second plan la partie musicale réduite le plus souvent à des chœurs terminant ou ouvrant les actes de la pièce; l'idée n'est pas nouvelle et nous l'avons déjà vu réaliser en 1580 par le P. Fronton du Duc. Parmi ceux d'aujourd'hui, il convient de citer notamment le drame de l'abbé Mourot qui, en 1876, emprunte à M. Lemoine, le maître de chapelle d'Orléans, ses chants populaires en l'honneur de Jeanne d'Arc. Mentionnons encore la partition de Cl. Jeanmougin écrite pour le drame de l'abbé J. A. Premier de Darney, qui dédie son œuvre à Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié.

La danse est encore une des formes populaires de la musique; c'est à ce titre qu'il nous faut noter, sans nous y arrêter outre mesure, une polka, une schottish, une mazurka, deux valses et un quadrille; tous les pas y sont: c'est le détail d'un ballet.

Dans toutes ces œuvres, pour l'héroïne qui en était l'occasion ou le prétexte, la popularité fut l'effet d'une diffusion facile; pour l'œuvre même, la certitude d'un placement rapide et son aboutissement nécessaire à des collectivités déterminées, fut un précieux adjuvant et une cause de production. Mais elle ne fut point dominante, pour peu que l'on considère le nombre énorme de morceaux, romances, scènes dramatiques, hymnes, etc... que vingt-cinq compositeurs et plus vont jeter au public sans s'illusionner sur un lucre possible, tant la concurrence est grande, mais se laissant purement séduire par la beauté du sujet.

L'un d'eux, en 1856, écrit une longue scène sur la Messénienne connue de Casimir Delavigne, *la mort de Jeanne d'Arc*. Ce sont les vers de Musset qui inspirent quatre compositeurs parmi lesquels Kowalski, dont le baryton Lauwers est venu interpréter l'œuvre à Orléans, en 1879. Puis s'associant à des auteurs inconnus, vingt autres lancent dans l'immense public le fruit de leur inspiration personnelle. Que restera-t-il de tout cela? Quelque nom peut-être ,celui de Bordèse, notamment, compositeur fécond et non sans mérite, qui n'a pas moins de cinq grands morceaux sur ce sujet dont les paroles sont de Plouvier. Un succès persistant fait exécuter aussi quelquefois par la clientèle ordinaire des pensionnats, la romance dramatique de W. Moreau, qui date de 1876.

Pour la première fois en France, nous allons rencontrer des œuvres mises sous le nom de Jeanne d'Arc, œuvres de musique pure où l'héroïne est l'inspiratrice, cachée, disparue, dès qu'elle a donné son nom. C'est la symphonie qui a quatre représentants à cette époque : Th. Gouvy dans une *ouverture de concert* (1856), Mmes Pasquet et Gougelet (1870, 1874), auteurs de deux *marches solennelles* pour piano, et Georges Pfeiffer dont l'*œuvre symphonique* importante date de 1872. L'audition à l'orchestre ne fut point sans un légitime succès; mais au piano, dépouillée de la sonorité et des timbres des instruments qui seuls peuvent bien rendre les caractères différents des voix, du fracas du siège, de la solennité du sacre et de la tristesse du supplice, l'ouvrage paraît sans grande originalité.

A la symphonie, unissant quelques voix, Charles Poisot va composer, en 1873, une cantate de facture simple, destinée évidemment elle aussi à la clientèle orphéonique, mais relevée par un élégant accompagnement de quatuor. Deux autres cantates, parues au Concours de Rome de 1871, valent mieux toutes deux, elles sont signées, l'une de Sal-

vayre et l'autre de Serpette sur des paroles de Jules Barbier, sorte de prélude à la grande œuvre que nous verrons tout à l'heure. Entre les deux, le concours décida pour Serpette et il n'est pas peu curieux de voir l'étourdissant auteur du « Manoir de Pic-Tordu » avoir son premier succès sur le grave sujet de Jeanne d'Arc. M. Gustave Chouquet formule ainsi son avis dans l'article intéressant que contient l'édition illustrée de la Jeanne d'Arc de Wallon. « M. Gaston Serpette a su tirer un bon parti de « la donnée poétique de Barbier. La romance de Raymond « a de la fraîcheur et de l'élégance. La prière, inspirée de « l'oraison dominicale est bien disposée pour les voix et « d'un caractère vraiment religieux. La scène de la vision « nous paraît habilement exécutée au point de vue de « l'effet théâtral ; elle présente de l'intérêt musical et le « cor y résonne d'une façon heureuse et saisissante au mi- « lieu du chœur des cordes de l'orchestre. »

Que faut-il donc à tous les éléments pour les compléter? A ces romances, à ces scènes, à ces soli, à ces chœurs, à ces symphonies, à ces morceaux d'orphéon, à ces duos, à ces ariettes, qui donnera le lien nécessaire à constituer le drame lyrique, ou pour parler d'une façon moins ambitieuse, le grand Opéra Français, d'un genre vraiment national — ceci dit en opposition à ceux qui se réclament d'à côté par un amour immodéré du *leitmotiv* ?

L'Opéra, il avait déjà vu le jour dès 1865. Notre grand ténor après lequel les grands héros de Rossini et de Meyerbeer n'avaient plus trouvé d'interprète qui semblât digne d'eux, Gilbert Duprez, trouvait que les lauriers de la scène ne lui suffisaient point ; à sa couronne déjà si belle, il voulait ajouter les palmes du compositeur. En 1865, il écrivait avec la collaboration d'Edouard Duprez et de Méry comme librettistes, un grand Opéra sur *Jeanne d'Arc*, et le dédiait à la princesse Mathilde qui « avait daigné encourager ses

« travaux en composition dramatique. » Méritait-il de réussir? L'ouvrage certes est bien écrit pour les voix, l'harmonie en est simple et classique. En tous cas, il eut des déboires immérités autant qu'imprévus. L'ouvrage devait ouvrir les représentations de l'Opéra populaire; le 3 octobre la représentation ne put s'achever; elle fut remise au 24 et définitivement n'eut pas lieu.

D'ailleurs une mauvaise chance poursuivait les opéras sous ce titre. La collection du Théâtre inédit du XIXe siècle (ancien théâtre des inconnus), publiait le 1er mai 1874, *Jeanne Darc*, opéra en cinq actes de M. Louis Metge. A la première page de la livraison, on lit cet avis au lecteur : « La musique de cet ouvrage a été com- « posée par un ancien élève de M. Barbereau. M. P. Ger- « main, dont le talent se révéla, il y a quelques années, « dans « Simon de Montfort », opéra en cinq actes repré- « senté sur la scène de Toulouse et sur plusieurs autres « scènes du Midi. Après une audition qui fit briller le talent « de Charles Battaille, Bonnehée et Capoul, M. Carvalho, « alors directeur du Théâtre-Lyrique, promit de faire « représenter Jeanne Darc, dès que les auteurs se « seraient fait connaître au public parisien par un opéra « moins important qu'il leur commanda. Un traité fut « signé et six mois après les auteurs remettaient au direc- « teur du Théâtre-Lyrique le poème et la partition du « Bâtard de Cerdagne », opéra en deux actes. Malheureu- « sement, la retraite de M. Carvalho empêcha l'exécution « des traités et l'incendie du Théâtre-Lyrique détruisit les « espérances. Voilà pourquoi Jeanne Darc paraît aujour- « d'hui dans le Théâtre des Inconnus. »

Deux ans plus tard, Mermet tentait à nouveau l'aventure. Poëte et musicien, il écrivait, paroles et musique, *Jeanne d'Arc*, grand opéra en quatre actes. La pièce, sur laquelle on fonde de grandes espérances que justifient

les succès antérieurs de « Roland à Roncevaux », est mise en répétition : le théâtre de la rue Le Peletier est consumé par un incendie terrible. Mauvais présage! Enfin, le 5 avril 1876, la nouvelle scène s'ouvre devant l'œuvre nouvelle ; décors somptueux ; merveilleuse distribution : Krauss, Daram, Faure, Gailhard, Salomon. Rien n'y fait ! et l'ouvrage ne peut dépasser la quinzième représentation. La musique méritait mieux et certains morceaux, la romance de Raymond notamment : « Elle est pure, elle est « chaste et belle » sont d'une composition savante et d'un charme puissant. Mais « tant qu'on ne se contentera pas « de prendre dans l'histoire vraie et rigoureusement exacte « de la sainte héroïne française les épisodes d'un drame « en se conformant strictement aux données de l'histoire « traitée avec goût, c'est-à-dire en faisant le choix néces- « saire, nous n'aurons jamais un bon opéra de « Jeanne « d'Arc. » Cette appréciation de Félix Clément est rigoureusement vraie. Pourquoi cette obsédante Agnès Sorel? Pourquoi Jeanne amoureuse de Gaston de Metz? La musique a porté la peine du livret, et cette fois Mermet sait à qui s'en prendre.

Cela est si vrai que le 8 novembre 1873, au théâtre de la Gaîté, le drame de Jules Barbier avec la musique de Ch. Gounod réussissait pleinement. Le poëme mérite une large part de ce succès ; les vers en sont bons, quelquefois excellents. Il a ce mérite de se tenir le plus près possible de la vérité historique. Agnès y est bien encore, cela est fâcheux, mais son intervention est suffisamment discrète; elle n'est dans le drame qu'une courtisane quelconque et son nom importe vraiment peu quand elle s'attire de Jeanne cette réplique :

AGNÈS.

Et pour ce dur métier, vous avez sans regrets
Quitté votre maison, vos parents ?

JEANNE.

Je serais
Venue à genoux, même en bravant leurs colères
Même quand j'aurais eu cent pères et cent mères !

Sentez-vous la beauté de cet exemple pris au hasard dans le drame? Vous voyez ces paroles historiques brillant à la scène de leur lumineuse vérité, et vous rendez grâce au poète d'avoir borné son œuvre à les enchâsser telles quelles dans ses rimes.

Et ce vers encore:

Les gens batailleront, Dieu donnera victoire.

On pourrait en citer vingt autres et chaque citation serait un hommage rendu au mérite de Jules Barbier, parce que ce serait un hommage rendu à la vérité même.

Il s'est produit pour ce drame ce qui se produit pour les opéras, quoique à un degré un peu moindre. L'intérêt a fini par être accaparé par la musique. Le nom de Gounod est entré pour une grande part dans ce résultat; le luxe déployé dans la mise en scène, les cortèges, les danses et les chœurs pour une autre; et enfin la valeur intrinsèque de la partition a achevé ce phénomène, qui fait que la Jeanne d'Arc de Barbier a fini par s'appeler la Jeanne d'Arc de Gounod.

La partie la plus développée est celle des chœurs, ce n'est pas la meilleure. On y sent trop la préoccupation de faire œuvre populaire, préoccupation justifiée pour le chœur « Dieu le veut » qui est tombé dans le répertoire courant des orphéons. Le duo de l'apparition des Saintes et deux ballades; puis un menuet « dans le style ancien » sont des pages ravissantes. Deux marches aussi sont à citer.

Le ballet obligé n'a qu'un numéro dans la partition, mais à l'origine, il en comprit trois. Le second était dès auparavant classique dans les concerts sous le titre de

Marche funèbre d'une marionnette; on l'intercala dans les représentations de la Gaîté en même temps qu'une *Danse bohémienne* qui prit le numéro trois.

La première représentation eut lieu au théâtre de la Gaîté le 8 novembre 1873 avec Lia Félix dans le rôle de Jeanne; le 21 janvier 1875, on en faisait une reprise au même théâtre avec la même interprète. Mais, en 1890, à la Porte Saint-Martin, Sarah Bernhardt s'empara du rôle et pour satisfaire aux désirs de la grande artiste, Gounod composa tout un supplément; on y trouve des sonneries de trompettes, un hymne religieux qui ne sont que des accessoires de mise en scène: mais on y rencontre surtout une longue mélopée écrite en accords plaqués sur laquelle la tragédienne déclamait à grands cris les strophes « Dieu le veut! » qui sont dans la partition primitive le thème d'un chœur. Quoiqu'elle ne soit pas absolument à regretter, l'innovation n'est pas heureuse; en soi, la musique se marie mal à des paroles seulement déclamées et ni le talent ni la voix de l'actrice n'y gagnèrent en la circonstance.

Avec l'étranger, il nous faut remonter en arrière, et, comme toujours, compter avec l'inspiration prépondérante venue du drame de Schiller. Damrosch fait exécuter un opéra sur cette donnée, au théâtre Grand-Ducal de Veimar, le 26 mars 1857. C'est la même année, le 19 avril, qu'on joue à Mannheim une œuvre du même genre du compositeur Hetsch; puis à Cologne, en avril 1859, une *tragédie de Schiller* avec la musique de Max Bruch. C'est tout pour l'Allemagne.

Mais voilà que la Russie va entrer à son tour dans le concert européen. Timidement d'abord; car si, en 1868 au mois d'Avril, l'Opéra impérial fait exécuter une symphonie héroïque pour soli de soprano et basse, chœurs et orchestre, intitulée *Jeanne d'Arc*, l'œuvre russe était écrite sur des paroles françaises par un compositeur anglais, grand ami de la

France au point d'en faire sa patrie d'adoption. Il s'appelle Alfred Holmes. La symphonie fut jouée à Paris aux Italiens, le 10 mai 1870; elle parut confuse et monotone et malgré qu'elle fût chantée par Mme Krauss, elle ne reçut qu'un froid accueil.

Cette fois en 1879, Saint-Pétersbourg va nous donner une œuvre vraiment russe. C'est *Orléanskaïa Dieva,* Opéra en quatre actes et six tableaux, paroles russes d'après Joukowski et allemandes d'après Schiller, musique de P. Tschaïkowsky. L'ouvrage est considérable : qu'il nous suffise de dire que la partition piano et chant ne compte pas moins de 420 pages de musique finement gravée. Le poëme est ce que doit en faire la source dont on l'a tiré : Agnès Sorel ý occupe une large place. Quant à la musique, nous n'avons pu savoir quel fut son succès. A la lecture au piano, elle semble touffue et les parties de chœurs abusent de la répétition de longues phrases. Mais la musique des airs, scènes et duos est d'une tournure mélodique fort riche traitée dans un style qui rappelle la manière italienne de Verdi. Un arioso de Jeanne au premier acte est écrit dans un joli sentiment de mélancolie et il doit faire grand effet à la scène. L'œuvre dans tous les cas ne doit pas mériter l'ignorance absolue où on la laisse en France.

Enfin, citons pour être complet un ouvrage anglais, une cantate de F. H. Cow qui eut un grand succès en 1875 à Brighton et Norwich. Cette pièce pour n'être point de volume énorme témoigne de l'intérêt qu'en Angleterre même l'art attache toujours au seul nom de Jeanne d'Arc.



Cet intérêt tendrait-il à décroître? En Angleterre, cela semble incontestable, car, tandis que ses littérateurs

écrivent plus que jamais sur ce sujet, ses musiciens depuis 1875 ne composent plus; c'est à peine si l'on peut inscrire à leur actif une *Gavotte* pour piano de Scotson Clark, qui peut dater de 1890. En Allemagne aussi, le mouvement paraît se ralentir. En 1886, on exécute à Dresde avec succès des illustrations symphoniques de Thadewalt; en 1887, c'est un opéra sur la *Pucelle d'Orléans* d'après Schiller, dont la musique de M. de Resnicek, chef d'orchestre à Mayence, réussit au théâtre de Prague; enfin une cantate pour soli, chœurs et orchestre, dont le texte est toujours imité de Schiller et la musique de H. Hoffmann, est exécutée en 1891 à Berlin. Et c'est tout pour les sept années qui vont de 1886 à 1893.

Mais pour la même période, en France, quel renouveau; quel essor, quelle furieuse émulation! En sept années, au moins soixante-dix ouvrages, cela fait une moyenne de dix par an, moyenne quintuple de celle des trente années précédentes, et encore convient-il de remarquer — chose curieuse — que l'année 1888 est restée seule absolument stérile ou à peu près.

Ce calcul est exact pour l'ensemble du pays; mais si l'on considère Orléans, en le mettant à part, la progression est encore plus forte; pour lui en effet, treize œuvres seront faites en sept années, tandis que pendant les trente ans qui précèdent, c'est dix seulement que nous avons pu compter. En outre, si le nombre croît, la qualité aussi; il sera facile de le constater dans une énumération rapide, car c'est, hélas, à une énumération qu'il faudra avoir recours. On en conçoit facilement la raison. Des appréciations critiques, pour lesquelles d'ailleurs la compétence nous manque comme la base de comparaison, allongeraient démesurément ce travail; en fait, on les trouvera succinctes, mais aussi vraies que nous aurons pu les faire, à la suite des notes bibliographiques relatives à

chaque morceau, notes qui sont à vrai dire le véritable but de cette étude.

En 1886, paraît un *Chant héroïque* qui est bien Orléanais par les paroles, puisqu'elles sont l'œuvre de Paul Véron, un poëte, un vrai poëte que la mort a prématurément enlevé; le musicien se cache sous le nom de Saint-Georges qui semble bien être un pseudonyme.

Cinq complaintes nouvelles ont été éditées en 1889, 1890 et 1892 par MM. Alardet, Doinel, Marchand et Boution. La première et la dernière, sur des airs de cantiques, ont le mérite de marquer une date de l'une de nos fêtes annuelles du 8 mai. Celle de l'abbé Marchand — Mercator — est à remarquer par son art de bonhomie naïve qui la rapproche très près de celle de 1803; l'homonymie des auteurs y serait-elle pour quelque chose? Les deux autres, dues à la plume de M. Doinel, sont d'un genre très différent. La première, avec moins de bonhomie et plus de savoir apparent, est encore par son côté historique de la famille de celle de 1803; la seconde en diffère davantage par son but qu'indique nettement son refrain *Ave Johanna Virtute plena.* C'est une prière. Et toutes deux se ressemblent par ce côté nouveau, car le dernier couplet de la première est ainsi conçu :

L'Hosanna monte sonore
Dans les airs; l'encens
En flots pressés s'évapore,
Vierge d'Orléans.
Enfin ton culte commence,
Le peuple à genoux
Dit : Sainte Jeanne de France,
Priez Dieu pour nous.

Qu'il en soit ainsi! M. Doinel a été bien inspiré et le musicien aussi. Car si pour cette dernière, M. Brosset n'a fait qu'harmoniser savamment l'air éternellement naïf et naïvement beau, « J'arrive à pied de province », il a com-

posé pour l'*Ave Johanna* une mélodie d'un style archaïque charmant.

Après les complaintes, à côté ou au-dessus d'elles, viennent les cantatès. En 1889, celle de M. d'Ingrande, œuvre délicate et savante pour soli, chœurs et quatuor à cordes; elle mériterait d'être jouée par l'orchestre symphonique complet; mais elle avait obtenu en cet état un prix de composition harmonique en 1873 :c'est dire sa valeur et la raison d'être de sa forme. Un an après, M. Gack employait les ressources des voix d'hommes et des timbres cuivrés d'une fanfare à chanter aux pieds de la statue du Martroi, les vertus guerrières de Jeanne; le musicien a réussi, mais comme ses devanciers, il s'est heurté à l'écueil du plein air qui éteindra toujours les effets les plus puissants des masses, fussent-elles énormes. Au mois de mai, quelques jours avant, mais à Chécy, un jeune abbé, excellent musicien, faisait chanter une cantate à la fête locale de la paroisse dont il était alors vicaire; l'œuvre est développée, mais justement à cause de cela, moins à même que celle de M. l'abbé Godefroy de se mettre au niveau des ressources forcément restreintes mises à sa disposition; d'ailleurs comme son aînée à Chécy, elle est écrite sur le poème de l'abbé Guiot. Enfin, en 1891, on exécutait à l'Institut et à la Salle des fêtes deux œuvres qui méritent une mention plus spéciale : ce sont les cantates de MM. Laurent de Rillé et Coquelet.

Faire l'éloge de M. Laurent de Rillé, ce maître dans le maniement des masses chorales, cet apôtre infatigable de la mélodie la plus riche, mais en même temps la plus simple, justement convaincu que si l'harmonie doit être pleine, sans lacunes, elle doit aussi pour être bien française, être claire et exempte de ces fouillis que le goût d'au-delà des monts voudrait nous imposer, faire cet éloge, à quoi bon ? Il est tout fait. Il est écrit, mieux que cela, il est chanté tous les jours par ces milliers de voix de tous les orphéons

qui, dans tous les concours, depuis de si longues années, ont, à la plus belle place de leur répertoire, quelqu'une des œuvres du maître. Dans cette dernière composition, Laurent de Rillé a soutenu ses chœurs par un accompagnement d'orchestre dont les sonorités répondent à l'idée de la cantate. « Les clairons ont sonné la délivrance! » et sur ces accents guerriers bien scandés par un chœur écrit sur une marche à quatre temps, il a célébré dignement l'*Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans*.

M. Coquelet (1) n'a pas la notoriété de Laurent de Rillé, mais sa cantate de la *Mission de Jeanne d'Arc* devrait le faire classer parmi les maîtres. Elle est intitulée « Cantate pour orchestre, soli et chœurs », mais c'est à proprement parler une œuvre symphonique où la partie orchestrale est des plus développées. Une introduction d'abord, une ouverture plutôt, donne comme le thème de l'œuvre à laquelle elle se relie par un motif fugué d'une allure vertigineuse qui amène le dialogue de Jeanne avec le chœur des soldats en fuite; puis le désarroi de cette fuite, les accents du courage ranimé; la vision de Jeanne, les conseils séraphiques de l'archange, la chanson du guerrier; les tristesses du bûcher entrevu et le cri de la délivrance espérée à la vue du secours divin. Autant de sentiments qu'avec une science parfaite, le symphoniste a su faire traduire à ses instruments et aux voix. Il a eu ce mérite rare de savoir employer dans la juste mesure ces répétitions de motifs, disons le mot ces « leitmotiv », si à la mode aujourd'hui, sans en faire de ces phrases qui, à tout propos et souvent hors de propos viennent se jeter au travers de l'harmonie sous prétexte de l'enrichir. Si, d'un autre côté, on peut voir dans tel ou tel ensemble, telle cadence ou telle progression dont Gounod a fourni les modèles, pourrait-on en faire un reproche à

(1) Aujourd'hui chef de musique au 2e régiment de génie, à Montpellier.

l'auteur? Sincèrement non; et la preuve, c'est le plaisir avec lequel chacun, après l'audition, fredonnait ce chœur final dont la mélodie franche frappait dès l'abord et où la réflexion seule faisait entrevoir non point une réminiscence, mais une ressemblance avec le faire d'un grand maître. Élève de Gounod, soit! Mais ne l'est pas qui veut, surtout de cette façon. En outre, s'il y avait dans l'œuvre des morceaux à préférer, dans une note moins éclatante, on pourrait choisir l'ouverture et la chanson guerrière qui sont d'une note personnelle et des plus élevées.

A côté de cette œuvre, plaçons vite deux grandes ouvertures symphoniques de de Maupeou et Théodore Dubois, très belles toutes deux et d'une exécution pleine de difficultés.

Puis, pour finir, une originalité qui fit mettre sous le nom de *Marseillaise de la Paix*, une ode à Jeanne d'Arc sur la marche de Rouget de l'Isle. Et enfin deux pantomimes jouées aux cirques qui, tous les ans, s'installent pour un mois à la foire annuelle d'Orléans en juin. La tentative n'est pas nouvelle; la première que nous ayons rencontrée, date de 1797. Comme ses aînées, celles-ci valent par l'idée qui les fait naître et qu'elles servent par contre-coup à populariser. Qu'en vaut la musique? Ce que vaudraient, s'ils étaient bien joués, les morceaux dont on la compose en les prenant un peu partout Elle avait la prétention, en 1891, d'être « analogue » au sujet représenté; en 1892, aussi sans doute, quoique l'affiche ne le dise pas; en tous cas, elle était « analogue » aux circonstances, car les deux derniers morceaux, c'étaient la Marseillaise et l'Hymne russe.

Et maintenant, plongeons-nous dans cet océan mélodique dont les flots pressés, venus de partout, font un remous énorme dans ce tourbillonnant Paris, où tout vient converger. Dans ce remous, tout se choque; les gouttes d'eau perlées de quelques belles œuvres dans les genres les plus

4

différents; le large flot où l'on trouve mêlées, confondues, sans relief bien marqué, les pièces que le souffle d'une occasion ou d'un caprice soulève; la vague apaisée que l'on voit soutenue par une inspiration élevée; celle plus tumultueuse qui tente de submerger sa voisine en se réclamant d'une nouveauté tapageuse; jusqu'à l'écume qui, venue des fonds les plus bas, se fait remarquer, parce qu'elle est de couleur vive et fait du bruit en déferlant. Et, le plongeon fait, nous secouant en revenant au jour, tâchons de nous reconnaître, de nous sécher en nous ébrouant et de discerner dans ces ondes, celles qui méritent attention.

Et voyez l'embarras! toutes vraiment la mériteraient, car rien n'est indifférent qui touche à un pareil sujet. Fussent-elles artistiquement insignifiantes, ces œuvres témoignent toujours de l'intérêt d'actualité qui a excité les compositeurs à s'occuper de Jeanne d'Arc aussi fréquemment et sous les formes si diverses que, chez nous et aujourd'hui, la popularité revêt. Romances, scènes, airs, sont au nombre de quinze au moins; parmi les noms de leurs auteurs, on peut relever ceux de Gangloff, de Vasseur, de Franck, de de Boisdeffre; cette dernière œuvre à allures symphoniques témoigne d'un goût relevé. L'idée patriotique, l'événement politique ont certainement été l'occasion de dix autres morceaux au pied desquels on lit, parmi tant d'autres, les signatures de Fragerolle et de Ganne; la marche écrite par ce dernier auteur a été jouée aux fêtes de Nancy et c'est du pays Nancéen que nous vient aussi une cantate d'Amédée Marié. C'est sous cette même forme de chanson patriotique que cinq auteurs font monter Jeanne d'Arc sur la scène des cafés-concerts; heureux encore si deux seulement la font figurer pour partie dans ces scies à prétention comique qui s'appellent *Tur-lu-tu-tu* ou *Il n'a pas d'parapluie*, et si d'autres dans une revue jouée au Palais-Royal,

en 1890, font imiter Sarah Bernhardt par Alice Lavigne qui chante Jeanne d'Arc sur l'air d' « En rev'nant de la r'vue. »

C'est là, sous une forme inférieure, la manifestation d'une popularité qui va croissant et qui se traduit à chaque âge en la forme à laquelle chaque âge donne la vogue.

Mais il est un autre sentiment qui commence à se faire jour. Jeanne est une héroïne, c'est depuis longtemps admis, consacré ; la messénienne de Casimir Delavigne sur la *Mort de Jeanne d'Arc* va encore, en 1886, inspirer à Bemberg un véritable Oratorio au succès duquel, dans les concerts Colonne, Mme Krauss va donner l'appui de son talent. Sur les vers de Musset, c'est Mathias et Gignoux qui vont écrire, en 1889 et 1890, deux œuvres développées dont la première surtout semble se réclamer de l'école musicale nouvelle. C'est une guerrière, la guerrière ; c'est une patriote, l'incarnation du patriotisme ; les vingt chansons dont nous venons de parler en témoignent. Mais, cet héroïsme, cette science des armes, ce patriotisme d'où sont-ils venus à cette enfant ? à cette pastoure qui donc a mis en main, au lieu de la houlette une épée ? Dieu. Et dès lors pourquoi Dieu ne nous la laisserait-il point honorer comme une sainte ?

Et dès lors sur cette donnée, Catouillard et Lavagane écrivent chacun la partitionnette de petits opéras destinés à être joués dans les pensionnats ; elles sont toutes deux mieux traitées que la moyenne ordinaire de ces sortes d'œuvres. Une complainte bien faite par l'abbé Chevallier, se chante à Chinon ; à Nancy, ce sont deux cantiques d'un organiste de Sainte-Epvre, et les paroles de l'un d'eux pourraient bien être l'œuvre de Mgr Turinaz. A Rouen, c'est l'abbé Cordier qui, pour les fêtes de juin 1892, écrit une cantate populaire ; à Niort, un hymne de Maillochaud ; à Grasse, mais chantés un peu partout, les cantiques de l'abbé Gravier.

Mais qu'est-ce que tout cela à côté de la *Messe* de Gounod? On peut élever une critique sur telle ou telle partie de la musique du drame de Barbier, la messe doit être admirée sans réserves. Cette œuvre est celle où l'art musical moderne a su rendre à la mémoire de Jeanne d'Arc l'hommage le plus digne. Elle est d'une inspiration élevée; son caractère profondément religieux et héroïque tout à la fois porte ainsi les deux marques des deux principaux traits distinctifs de la vie de l'héroïne. Gounod, tout en l'écrivant et l'harmonisant avec toutes les ressources de la notation moderne, a su conserver à sa mélodie une allure de plain-chant qui est la vraie et la seule allure de la musique vraiment religieuse. Au XVIII[e] siècle, l'office spécial de la fête d'Orléans comprenait dans l'ordre de la procession un cantique à Déborah que l'on chantait sur l'air d'un hymne emprunté à la mélodie grégorienne. Que Gounod ait connu ou non cette particularité, à coup sûr, il est parti de la même idée pour aboutir à une œuvre plus complète et plus moderne. De spécial à Jeanne d'Arc, rien qu'une allusion lointaine; un prélude où les accents guerriers des trompettes se mêlent aux accords des orgues et aux accents éloignés des voix d'enfants; et puis les chants liturgiques, Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus, et c'est tout. L'idée est grande, les moyens simples, l'œuvre est belle et devra rester.

C'est à la demande de Mgr Langénieux que cette messe fut écrite, puis exécutée, le 24 juillet 1887, dans la cathédrale de Reims; depuis les exécutions ont été nombreuses. Elle a été chantée dans son intégralité le 20 novembre 1887 à Orléans, et depuis, tous les ans, le prélude est devenu l'introduction obligée de l'office qui précède le panégyrique du 8 mai.

Un an auparavant, c'est Mgr Thomas qui faisait chanter dans sa cathédrale de Rouen un *Drame lyrique* de P. Allard

dont la musique avait été composée par Ch. Lenepveu. On ne connaît pas assez cet ouvrage composé dans son ensemble avec une science harmonique achevée et où les beaux détails abondent, deux marches notamment, celle du Sacre et la marche funèbre, puis un arioso de Jeanne sur ces paroles :

Ah Rouen ! seras-tu ma dernière demeure ?

Dernièrement encore et à Rouen, on chantait à Bon-Secours au pied du monument élevé à Jeanne d'Arc le 30 juin 1892, une *Ode triomphale* des mêmes auteurs. Belle encore, l'œuvre fut montée avec soin : des masses instrumentales et chorales de quatre cents exécutants la chantèrent, mais les conditions défavorables d'une exécution en plein air étaient encore aggravées par la situation du lieu de la cérémonie. Voix et instruments étaient comme perdus sur ce sommet, et le son tombait de si haut sur la vallée béante qu'il se perdait comme sans résonnance. L'ouvrage est encore inédit.

Orléans devrait se montrer jaloux et demander au compositeur rouennais une audition de son œuvre. Elle l'a fait avec juste raison pour la marche héroïque de Théodore Dubois qui, éditée à Reims, a été exécutée avec succès en 1889 par l'orchestre de la société des concerts.

On se souvient encore du succès qu'obtenait à Paris en 1890, à l'hippodrôme, la pantomime de Widor. Tout Paris y courut et le grand nombre de représentations qui en furent données, fait penser qu'on y vint en foule et du plus loin. Ce fut avec raison. Certes, la grandeur du vaisseau, la beauté des cortèges, l'originalité d'un décor qui vu par transparence donnait à la scène l'apparence d'une restitution de la place du Vieux-Marché, où s'élevait le bûcher, suffiraient à expliquer cette faveur. Mais il ne faudrait point que ces circonstances extérieures fissent oublier la valeur de la partition du musicien. Elle est très

grande et l'on pourrait être tenté de la mettre en bon rang à côté de celle de la messe de Gounod. Singulier parallèle, dira-t-on, et en quelque sorte irrévérencieux ! Non pas. Les musiciens d'abord sont tous deux de haute valeur ; on pourrait peut-être même reprocher au dernier d'avoir mis trop de science dans son œuvre. Ensuite, l'un et l'autre ont procédé de même pour approcher du chef-d'œuvre : ils ont pris dans l'héroïne un caractère spécial, s'y sont tenus et l'ont su musicalement développer. Gounod a suivi exclusivement l'idée religieuse en voyant dans Jeanne l'inspiration divine ; Widor a considéré la paysanne, puis la guerrière et ses airs champêtres et ses marches forment autant de tableaux de tous points réussis. Comme exemple, on peut citer toute une partie de l'ouvrage la première qui est intitulée Domremy, et dans la seconde des chants et airs de danses qui sont joués au camp anglais devant Orléans. Nous avons dit que c'était une pantomime : le mot est-il trop vulgaire? Peut-être l'a-t-on trouvé, car la partition s'intitule *Légende Mimée*. Sous un titre ou sous l'autre, elle mérite une sérieuse attention.

Depuis lors, des essais. L'un qui doit être heureux, car il est de Paul Vidal, musicien délicat de la Maladetta qui écrivait, en 1890, son envoi de Rome sur Jeanne d'Arc ; il est malheureusement resté inédit. Un autre de Joseph Fabre et Benjamin Godard, drame historique en cinq actes qui eut trois représentations en 1891, au Châtelet. Comment fut-il aussi malheureux venant d'auteurs tous deux considérables? Cette forme de drame lyrique doit être pour quelque chose dans l'événement ; à part deux chansons, un chant de guerre, d'ailleurs intéressants, et des hymnes religieux que le musicien s'est borné à orchestrer, la partition ne contient que des mélodrames sur lesquels le drame en prose est par moments déclamé : genre hybride, ni opéra, ni drame, ni symphonie, et partant peu propre au succès.

L'histoire musicale de Jeanne d'Arc en est là.

De ce trop long exposé, de cette trop longue préface à une table plus longue encore de près de trois cents ouvrages — et beaucoup sans doute nous ont forcément échappé — faut-il tirer une conclusion? Hélas, elle apparaît d'elle-même et point n'est besoin vraiment d'écrire que l'art lyrique n'a point encore son chef-d'œuvre sous le titre de Jeanne d'Arc. Cela ne saurait en rien rabaisser le mérite des ouvrages qui, dans les genres les plus différents, ont pu en grand nombre approcher de la perfection propre à leur genre même. Cela prouve seulement, et l'on ne saurait trop le répéter que le sujet est trop beau et qu'il faut avoir deux fois du génie pour le chanter dignement. Ce génie nous viendra, il en faut garder l'espérance. Dieu nous a donné la sublime héroïne, il nous donnera le barde sublime qui chantera superbement sa foi et son martyre. La foi huguenote a rencontré son Meyerbeer, le patriotisme Helvétique a trouvé son Rossini ainsi que des poètes qui s'appellent Scribe et Hippolyte Bis. Nous avons mieux, Dieu merci, que Scribe et H. Bis ; et Jeanne, la vierge du patriotisme chrétien, aura ses Meyerbeer et ses Rossini.

Il ne saurait en être autrement alors que le souvenir de Jeanne grandit, grandit sans cesse et monte jusqu'à la consécration suprême. Voilà un fait vraiment hors de conteste : ce travail n'aurait-il eu pour résultat que de le constater que nous serions heureux de l'avoir entrepris et mené à bonne fin.

Par décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date à Rome du 27 janvier 1894, la cause de la Servante de Dieu, Jeanne d'Arc, a été déclarée introduite et, à compter de ce jour, Jeanne d'Arc a le titre de Vénérable.

DATES. — ABRÉVIATIONS

Les éditions musicales sont rarement datées. C'est à cette cause que l'on devra de rencontrer dans le Catalogue qui suit des indications futiles en apparence, telles que les adresses minutieusement relevées des éditeurs : ces détails pourront aider à préciser les dates de l'édition.

Toutes les fois où cette détermination aura pu être faite, elle sera indiquée.

Les dates mises entre deux traits sans autre mention, par exemple — 27 septembre 1890 — sont celles du dépôt relevées dans la Bibliographie de la France.

Les principales abréviations sont les suivantes :

Acc.	Accompagnement.
Mus. gr.	Musique gravée.
Ad lib.	Ad libitum.
Lith.	Lithographie, lithographié.
Autog.	Autographie, autographié.
Typ.	Typographie, typographié.
Repr.	Représentant.
Couv. ill.	Couverture illustrée.
Éd.	Éditeur.
S. l. n. d.	Sans lieu ni date.

Et autres, auxquelles le lecteur suppléera facilement

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE

DE

Jeanne d'Arc

Adam (Adolphe). — CHANT DE VICTOIRE A JEANNE D'ARC, paroles d'Adolphe Baralle, musique d'Adolphe Adam. — *Autographié par Biot, rue du Pont de Lodi, n°* 5; *Lith. Garreau, pass. du Caire*, 116. — In-8° de 8 p., de mus. sans accompagnement.

C'est un chœur à quatre voix d'hommes, d'une facture simple évidemment voulue par le grand compositeur. Ce chœur, tout de circonstance, fut exécuté au pied de la statue de Jeanne d'Arc, sur la place du Martroi, lors des Fêtes de l'inauguration, 8 mai 1855.

Air connu.

Nombre de pièces, loin d'être destinées à servir de thème à l'inspiration d'un compositeur, ont été écrites, au contraire, en vue d'un air déjà vulgarisé par l'habitude. C'est le propre des airs populaires, vaudevilles, complaintes, pots-pourris, revues, etc... C'est ce genre d'ouvrages qu'on trouvera sous ce titre. La personnalité du musicien y disparaît sous celle du poète, aussi les classerons-nous d'après la suite alphabétique des auteurs des paroles. Toutes les fois que cela sera possible, nous ferons suivre leur nom de l'indication du « timbre » de la pièce. Sauf exception, ce timbre aura la désignation et le numéro que lui donne la Clé du Caveau, 3e édition. *Paris. Janet et Cotelle, éditeurs, marchands de musique du Roi. Au Mont d'Or, rue Saint-Honoré, n°* 123, *Hôtel d'Aligre. Rue de Richelieu, n°* 92, *près celle de Feydeau, et rue Saint-André-des-Arcs, n°* 55. In-8° oblong de vji p. pour l'avertissement; 66 pour la table des airs; 218 pour le tableau des coupes, et 498 de mus. gr.

Alardet. — Nouvelle complainte de Jeanne d'Arc, par J. Alardet, xxvi couplets de huit vers. — Imprimé au dos du programme des Fêtes de Jeanne d'Arc du 8 mai 1889, avec quatre lignes de mus. typ. sans acc. — *Orléans. Impr. Paul Girardot*, in-fol. plano.

La mélodie est empruntée à un cantique du R. P. Marquet. « Qu'est-ce donc que la vie humaine ? »

Arnaud. — Jeanne d'Arc. Romance qui se chante au théâtre du Vaudeville, augmentée par Cadot. — *S. l. n. d.* — In-18 de 4 p.

Besnard et Fourniquet. — Le Bout de bois Guépin, grande revue nautique en 4 actes et 8 tableaux, précédée d'une conférence du Président Paul Canard, par MM. Paul Besnard et Maurice Fourniquet. — *Orléans. Impr. Gaston Morand, 47, rue Bannier.* — 1893, in-12 de 152 p.

Revue locale avec de nombreux couplets. Quelques vers au premier et au quatrième actes contiennent une allusion à Jeanne d'Arc. Les timbres y sont spécifiés.

Besson (E.). — Ballade de Jeanne d'Arc. Inédit. Quatre couplets de neuf vers, chantés en novembre 1877, sur la scène du théâtre d'Orléans dans *Les Voyageurs pour Orléans, en voiture !* revue locale en cinq tableaux, paroles de Ernest Besson, alors rédacteur au « Moniteur Orléanais », musique d'un peu tout le monde. — Air : *Enfants, voici les bœufs qui passent.* (V. Hugo.)

Blum et Toché. — Les Miettes de l'Année. Revue de printemps en trois actes par Ernest Blum et Raoul Toché. — *Paris, Calmann-Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, 3, rue Auber*, 1890, in-12 de 97 p. — Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le 22 mars 1890.

Acte III. Scène IV. (Acte des Théâtres), pag. 73-76. Parodie de la Jeanne d'Arc, de Barbier et Gounod, jouée par Alice Lavigne. Deux couplets déclamés, puis le chœur des Voix en refrain ; et comme finale un couplet sur l'air de « En revenant de la Revue ».

Chaligny-Deplaine. — HYMNE. Ode latine de XVI couplets de quatre vers, composée pour la cérémonie d'Orléans qui venait d'être rétablie au 8 mai 1803, par Chaligny-Deplaine, chanoine de la cathédrale de Verdun-sur-Meuse, senseur (*sic*) de la ci-devant Sorbonne. — Inédit. Mss. sur un feuillet simple in-f°, format écolier recto et verso.

Air : Hymne du 5e ton sur lequel, dans l'ancien propre parisien, on chante l'hymne « Stupete gentes » à la fête de la Présentation de la Sainte-Vierge. L'auteur, sur son manuscrit, en a scrupuleusement noté le plain-chant.

= VAUDEVILLE pour la marche et le retour de la Procession. Dix-neuf couplets de quatre vers en français du même auteur.

Air : « Je suis Lindor », du Barbier de Séville. Clé du Caveau « Vous l'ordonnez, je me ferai connaître » nos 640 et 642. Ces deux airs sont de Dezède et de Paesiello. Mais il est bien possible que le Chanoine de Verdun n'ait songé ni à l'un ni à l'autre pour son Vaudeville. Beaumarchais, en effet, avait apporté de Madrid bien des airs espagnols qu'il arrangea et, notamment, pour le Barbier, joué en 1775 par les comédiens italiens. (V. de Loménie. — Beaumarchais, sa vie et son temps). L'édition des œuvres de Beaumarchais, donnée en 1845 par Saint-Marc-Girardin, contient les couplets « Vous l'ordonnez, je me ferai connaître », sans indication d'air ; tandis que la plupart des autres portent en tête cette mention : sur l'air de...

Cet hymne et ce vaudeville sont deux pièces d'une série de poésies (?), de petits poèmes, comme écrit l'auteur, composés pour la fête annuelle de Jeanne d'Arc, et dont chacun a sa place indiquée. Seuls, ils ont leur air bien spécifié. On les trouvera d'ailleurs tous en un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Orléans. MMss. 954, pièces 9.

Chambelland (A.-C.) — LES SOUCIS DE JEANNE D'ARC OU LE RETOUR DES LYS. Scène allégorique, mise en action sur le théâtre d'Orléans par A. C. Chambelland. — *A Orléans, de l'imprimerie de Darnault-Maurant, rue des Basses-Gouttières, n° 2. Décembre* 1815. — In-8° de 2 p. — Bibl. d'Orléans. E. 4540.

Air : de la Sentinelle. Clé du Caveau n° 716. L'exempl. de la

Bibl. d'Orléans porte cette mention manuscrite de la mise en action sur le théâtre de cette ville : 4 *Décembre* 1815.

Chaumont (de). — ADIEUX DE JEANNE D'ARC. Chant national, par Léon de Chaumont, (auteur du ***Diable médecin***, avril 1847). Cette mention manuscrite est de la main de M. Jarry. — *s. l. n. d.* — *Prix :* 0,10 c. — In-8° de 2 p.

Au recto de la première page, lithog. de Vagron, représ. Jeanne d'Arc sur le bûcher. Au verso de la seconde, cinq couplets imprimés ; les deux pages intérieures sont blanches. Air : de l'Ermite de Sainte-Avelle (la lionne). Clé du Caveau n° 1781.

Clé du Caveau. — AIRS DE JEANNE D'ARC. Page 134 du tableau des coupes. N°s 1335 et 1337 de l'édition ci-dessus spécifiée. (V. Air connu.)

Cottenet (E.). — PATAPAN A LA REPRÉSENTATION DE JEANNE D'ARC A FEYDEAU. Pot-pourri écrit sous sa dictée par M. Emile Cottenet. — *Paris, chez Quoy, libraire-éditeur de pièces de théâtre, boulevard St-Martin*, n° 18. — *De l'imprimerie d'Everat.* 1821. Prix 0,75 c., in-8° de 20 p.; couv. impr.

Parodie de Jeanne d'Arc, de Carafa, jouée à Feydeau, le 10 mars 1821. (V. Carafa.)

Cuvelier (J.-G.-A.) — JEANNE D'ARC OU LA PUCELLE D'ORLÉANS. Pantomime en trois actes et à grand spectacle, contenant ses exploits, ses amours, son supplice, son apothéose; mêlée de marches, chants, combats et danses, par J.-G.-A. Cuvelier, associé correspondant de la Société philotechnique. Représentée pour la première fois sur le théâtre de la Gaité, le 25 germinal. — *A Paris, se vend au théâtre de la Gaité.* — An XI. 1803. — In-8° de 13 p. — BN. Yth. 9444.

Au dos du titre se trouve entr'autres, cette mention : La musique est arrangée par M. Dreuilh.

Ce scenario est écrit sur les données les plus fantaisistes : Agnès Sorel, Jeanne d'Arc amoureuse, etc... La pantomime, malgré cela, ne fut pas sans succès, car dix ans plus tard le même auteur refondit son ouvrage qui fut publié sous le titre ci-après :

= LA PUCELLE D'ORLÉANS, pantomime historique et chevaleresque en trois actes, à grand spectacle, précédée du Songe

de Jeanne d'Arc et terminée par son apothéose. Par J.-G.-A. Cuvelier. Musique de M. Alexandre, etc. — *Paris. Barba, libraire, Palais-Royal, derrière le théâtre Français, n° 51. de l'imprimerie d'Everat, rue du Cadran, n° 16.* 1814. — In-8° de 15 p.

Chose assez peu usitée dans une pantomime, le prologue comprend quelques lignes de dialogue entre deux soldats, une chanson et quelques vers chantés par Jeanne avant le songe. Le titre porte : Représentée pour la première fois à Paris au cirque Olympique, le 10 novembre 1813.

Dieulafoy et Gersin. — JEANNE D'ARC OU LE SIÈGE D'ORLÉANS. Fait historique en trois actes mêlé de vaudevilles, par MM. Dieulafoy et Gersin. Représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre du Vaudeville, le 24 février 1812. — *A Paris, chez Fages, libraire au magasin de pièces de théâtre, boulevard Saint-Martin, n° 29, vis-à-vis la rue de Lancry.* 1812. Prix 1 fr. 50, in 8° de 66 p.

Une autre édition *s. l. n. d.* porte le même titre sauf le mot « Comédie » à la place du mot « Fait » — in-12 de 115 p.

Doinel. — C'EST LA COMPLAINCTE DE JEHANNE LA PUCELLE, par Jules Doinel, archiviste du Loiret. — *Orléans, H. Herluison, libraire-éditeur,* 17, *rue Jeanne-d'Arc,* 1877. — In-12 de 12 p., tiré à 25 exemplaires.

Air : « Apprends o peuple de France ». Cette indication est fautive car elle pourrait faire croire que l'air est celui de la complainte de Fualdès qui commence ainsi. En réalité, c'est l'air de la complainte de l'abbé Guiot, catalogué par la clé du caveau sous le timbre : J'arrive à pied de province. (V. Guiot. V. aussi Brosset.)

Duffaud et Duval. — JEANNE D'ARC OU DOMREMY ET ORLÉANS. Comédie historique mêlée de chant, en deux actes et trois tableaux, par MM. Henry Duffaud et Eugène Duval. Représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre des jeunes élèves Comte, le 23 octobre 1835. — Bibliothèque dramatique de l'enfance et de la jeunesse. Troisième série. — *Paris, J. Bréauté, éditeur. Librairie spéciale d'éducation,*

passage Choiseul, *n*° 60. 1835. — In-18 de 128 p., B. N. Yth. 9442.

C'est une pièce pour enfants. Les couplets sont tous précédés de l'indication de leurs timbres.

Dupin, Dartois et Carmouche. — LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC OU LE JURY LITTÉRAIRE, parodie-vaudeville en un acte par MM. Dupin, Dartois et Carmouche. Représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 11 juin 1819. — *Paris*, *chez J.-N. Barba, libraire, éditeur des œuvres de Pigault-Lebrun*, *Palais-royal*, *derrière le théâtre Français*, *n*° 51. *De l'imprimerie d'Everat, rue du Cadran*, *n*° 16. 1819. Prix : 1 fr. 25. — In-8 de 24 p.

Parodie des Jeanne d'Arc de d'Avrigny, Chapelain, Schiller, et de la pantomime de Cuvelier. Les couplets sont précédés de l'indication de leurs timbres.

Fauvelle-le-Gallois. — A JEANNE D'ARC. Chant fait à l'occasion de l'inauguration de la statue équestre de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, et des fêtes qui auront lieu les 6, 7, 8 et 9 mai 1855, à Orléans, par Auguste Fauvelle-le-Gallois, le magnétiseur-spiritualiste-humanitaire. — *Paris, Impr. de Boisseau. L'auteur*, 3, *rue J.-J. Rousseau*. — In-4 de 2 p. in-f° plano.

A la suite des couplets sur l'air du « Chant du Soldat », sont quelques mots au sujet de la fête nationale de Jehanne d'Arc, à Orléans, signés de Félix-Etienne. Il pourrait bien se faire, par suite, que Félix-Etienne et Fauvelle-le-Gallois ne soient qu'une seule et même personne. (V. Félix-Etienne — Girard-Marius).

Deux états différents : A. Impr. Boisseau et Ce. Félix-Etienne, fondateur du Musée de Jeanne d'Arc, autorisé par le Gouvernement. Format plus petit que le suivant. La première édition, d'après le numéro du dépôt. — B. Impr. Boisseau, Malvaux, Angros. — Félix-Etienne. — Format plus grand, second tirage.

Guiot. — COMPLAINTE SUR LA PUCELLE D'ORLÉANS, XXV couplets de huit vers, encadrant une image coloriée représentant Jeanne d'Arc à cheval chargeant l'ennemi. — *Se vend à Orléans*, *en la boutique de H. Herluison*, *marchand-libraire*

rue Jeanne d'Arc, vis-à-vis Gaucheron l'apothicaire. — In-fol. plano, s. d. (1876). — *Orléans, imp. de G. Jacob.*

L'image est la reproduction d'un vieux bois de Rabier-Boulard imagier orléanais. Au dessous du titre, une ligne de musique typog. Air : J'arrive à pied de province. Clé du Caveau n° 249.

Le programme des fêtes du Concours régional agricole, qui avaient lieu en 1876, a été imprimé au verso d'une partie de cette édition.

Il en a été en outre tiré deux exemplaires sur satin blanc. L'un a été offert au maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, au moment de sa visite aux expositions des Arts appliqués à l'Industrie.

= La même. — Fêtes de Compiègne pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, les 9, 10 et 11 octobre 1880.

Edition tirée spécialement à Orléans, à l'impr. Jacob, pour les fêtes de Compiègne.

= La même. — Nouvelle édition s. d. (1884).

Dans cette édition, les chiffres romains des strophes ont été supprimés ; le corps du caractère est plus gros. Au-dessous de l'adresse de l'éditeur, on a ajouté 14 lignes de texte, donnant les titres de divers ouvrages tous relatifs à Jeanne d'Arc.

= La même. — Nouvelle édition s. d. (1891). *Orléans, imp. Paul Girardot.*

Au-dessous de l'adresse de l'éditeur, on a ajouté la liste des Panégyristes de Jeanne d'Arc.

Il a été tiré de cette édition six exemplaires sur satin blanc, à l'occasion du passage à Orléans de M. Sadi-Carnot, Président de la République française, le 7 mai 1891.

= La même. — ... par M. l'abbé Guiot, curé-doyen de Chécy. — *Orléans, Herluison,* 1884. — In-128 carré de 24 p.

Inprimé en caractères microscopiques avec une page de mus. typ. les armes de Jeanne d'Arc, et aux pages 5 et 6 une note sur la complainte signée H. H. Cette note donne la date et l'occasion de la composition de la complainte et celle du tirage colorié qui précède.

Publiée aussi avec le chant noté, dans la grande Bible des Noëls

de V. Pelletier. — In-12 de 398 p. Orléans, Herluison, 1877, pages 370-377 et aussi dans les Œuvres poétiques de l'abbé Guiot. Orléans. H. Herluison, 1884, in-16, pages 128-136.

Hardy. (A.) — JEANNE D'ARC, OU LA DÉLIVRANCE DU PAYS, chant national, paroles de Auguste Hardy ; Air de « La France guerrière. » — *S. l. n. d.* — In-12. sur vilain papier et avec une mauvaise lith. de Lefman. — Timbre bleu de colportage.

Marchand (C. A. C.) — COMPLAINTE POPULAIRE DE LA PUCELLE D'ORLÉANS, par M. l'abbé C A. C. Marchand, XLIV couplets de quatre vers avec refrain, encadrant une image coloriée représentant la statue de Gois. — *Se vend à Orléans chez Herluison, marchand-libraire, demeurant rue Jeanne-d'Arc, proche la rue de la Vieille-Monnaie.* — In-fol. plano. s. d. (1890).

Au-dessus du titre une ligne de mus. typ. qui serait un air emprunté à un cantique du B. de Montfort. L'image est la reproduction d'un vieux bois de Huet-Perdoux, imagier orléanais. La première édition publiée en 1887, porte le pseudonyme de Mercator.

= LA MÊME. — Les quarante-quatre couplets de la complainte sont disposés sur quatre colonnes, dans un encadrement en forme d'écu, portant au centre la Jeanne d'Arc de Foyatier, et en tête les armes de la Pucelle. — *Orléans. Typ. G. Jacob.* — S. d.,) Avril 1891).

Cette édition, tirée à très petit nombre, est l'œuvre personnelle d'un apprenti de l'impr. Jacob, qui l'exposa à l'Œuvre du patronage des apprentis.

Il en a été imprimé quatre exemplaires sur satin blanc.

Maréchalle, Hubert et *.** — L'ÉPÉE DE JEANNE D'ARC OU LES CINQ... DEMOISELLES. — A-propos burlesque et grivois en un acte, à spectacle, mêlé de couplets, par MM. Maréchalle, Ch. Hubert et ***. Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 1er juin 1819. *A Paris, chez Quoy, libraire-éditeur de pièces de théâtre, Boulevard Saint-Martin n° 18 et J. N. Barba, libraire, au Palais-Royal. De l'imprimerie d'Anth^{ne} Boucher, successeur de L. G. Michaud,*

rue des Bons-Enfants, *n°* 34. — M. DCCC. XIX. — In-8° de 32 p. Prix 0 fr. 75.

Telle est la description de la troisième édition. La deuxième serait semblable; la première ne contiendrait point la mention de la représentation; la quatrième enfin, serait de 1821. Nous ne savons où les bibliographes antérieurs ont pu, sous les trois étoiles du troisième auteur, découvrir les noms de Trouet ou de Décour.

C'est une sorte de revue en prose avec les couplets obligés. Jupiter fait comparaître devant lui cinq Jeanne d'Arc; ce sont: Jeanne d'Arc jouée au Français, au Vaudeville, au Cirque Olympique, à Orléans et celle de Chapelain.

En 1821, les auteurs ajoutèrent une nouvelle scène à l'occasion de la pièce de Carafa à Feydeau; ce fut là sans doute l'occasion de la quatrième édition.

Maurel (F.) — JEANNE D'ARC ET LA RUE DE LA GARE. Chanson locale par Francis Maurel. Air : A Saint-Lazare. — *Orléans*, 1893. — *En vente chez tous les libraires.* In-8 de 2 p. Huit couplets de huit vers.

Publié à l'occasion du 8 mai 1893. Francis Maurel est le pseudonyme de Georges Breton, alors chroniqueur judiciaire au Journal du Loiret. — A Saint-Lazare. Paroles et musique de Aristide Bruant. *Paris. Aristide Bruant, auteur-éditeur*, 84, *boulevard Rochechouart*. In-4 de 2 p. de mus. gr. couv. ill. Feuille intercalaire pour le chant avec acc. de piano.

Nordaing (L.). — LA FRANÇAISE. — Chant national. — Marseillaise de la Paix. Paroles et arrangement de Léon Nordaing. Soli et chœur à trois voix avec accompagnement. Prix 2 f.; sans accompagnement, 0 fr. 60. — *Paris. Ancienne maison Meissonnier, Scheins et Cie, éditeurs de musique*, 21 *rue Saint-Sulpice, Paris*. — In-4 de 2 p. de mus. gr. encadrée. Couv. ill. d'une lith. repr. au centre la cathédrale d'Orléans, à dr. la statue de Frémiet, à g. la statue de la République. — Un régiment défile au milieu.

C'est Jeanne d'Arc sur l'air de la Marseillaise. Léon Nordaing est le pseudonyme de L. Colin, alors rédacteur au Réveil d'Orléans, depuis le Patriote Orléanais.

Périn (R.). — La maison de Jeanne d'Arc. Comédie-anecdote en un acte en prose par M. René Périn. Représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre Favart par les comédiens-sociétaires de l'Odéon, le 16 septembre 1818. — *Paris Chez J.-N. Barba, éditeur des œuvres de Pigault-Lebrun. Palais-Royal derrière le théâtre Français, n° 51.* — *De l'imprimerie de Hocquet, rue du faubourg Montmartre, n° 4,* 1818. In-8 de 31 p.

La pièce se termine par un seul Vaudeville sur l'air de « Il me faudra quitter l'Empire » Clé du Caveau, 1464.

Ricard (A.). — La tulipe a Jeanne d'Arc. Pot-pourri en cinq actes précédé d'un prologue par M. A. Ricard. — *Paris. Chez J.-N. Barba, libraire derrière le théâtre Français.* 1825, in-8 de 30 p. Couv.

Parodie de la Jeanne d'Arc de Soumet jouée à l'Odéon le 14 mars 1825. Longue suite de couplets avec l'indication de leurs timbres.

Rougemont (de). — La maison de Jeanne d'Arc. Anecdote-vaudeville en un acte par M. de Rougemont. Représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre du Vaudeville le 3 octobre 1818. — *A Paris, chez Fages, libraire au magasin des pièces de théâtre, boulevard Saint-Martin, n° 29, vis-à-vis la rue de Lancry.* — *De l'imprimerie de Nouzou, rue de Cléry, n°* 9. 1818, in-8 de 32 p.

Ici, à l'inverse de la pièce de Périn, les couplets sont nombreux, tous avec leur timbre spécial indiqué. Il y a même un duo pour lequel la musique a été spécialement écrite par M. Doche, chef d'orchestre du Vaudeville.

Thierry. — Jeanne d'Arc, par Thierry. Air de « la Fileuse ». *S. l. n. d.*, in-fol. plano ou in-4.

Pièce de vers suffisamment caractérisée par les deux premiers :

Charmante Pucelle,
Jeune Pastourelle.
. . . .

Le timbre du Dépôt porte : Loiret, 1885. Cela paraît être un tirage à part de journal.

X. — **Marchand.** — Histoire merveilleuse et véritable de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. Née à Domremy près de Vaucouleurs, en Lorraine, qui força les Anglais de lever le siège d'Orléans en 1428, et sauva la France par sa prudence et sa valeur, sous le règne de Charles VII. — Chanson ancienne sur l'air de « Manon Giroux » qui doit être un autre titre de celui « J'arrive à pied de province » Clé du Caveau nº 249. — Petit in-12 de 12 p. Couv. imp. sur laquelle on lit : An XI-1803, Histoire de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans. — *Se trouve à Orléans, chez Guyot aîné et Beaufort imprimeurs, rue des Trois-Maries, nº* 19. — Bibl. d'Orléans. E. 4540. L. 4422.

C'est une complainte en xxvii couplets assez médiocres. Une tradition orléanaise l'attribue à l'un des deux frères Marchand qui tous deux et à la même époque étaient avoués, l'un à la Cour, l'autre au Tribunal de première instance. Une note manuscrite porte *Narcisse* Marchand.

= La même. — Réimpression due à M. *Gratet-Duplessis.* — *Chartres.* — 1840. — In-12 tiré à 60 ex.

= La même sous le titre « Légende merveilleuse et véritable de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, avec le portrait de l'héroïne, ses trois statues et une complainte sur ce sujet. — *Orléans. s. nom.* — *In-fol. plano.* — *Image non coloriée.*

Au centre, le bois de la Jeanne d'Arc de Gois ; au bas, en dessous et au milieu, celui de Rabier-Boulard ; à droite, la Jeanne d'Arc de Foyatier ; à gauche, Jeanne sur les remparts pressant son épée sur son sein ; au dos le programme des fêtes d'Orléans, des 6, 7, 8 et 9 mai 1855.

= La même avec ce titre « Description des bas-reliefs sur piédestal du monument de Jeanne d'Arc » qui précède une description minutieuse des dix bas-reliefs. Au dos à la quatrième page, la complainte. — *Orléans, imp. Colas-Gardin, rue des Petits-Souliers,* 30, *en face le Musée.* — In 4º de 4 p. s. d. mais publiée sans aucun doute en 1861, lors de la pose des bas-reliefs de Vital-Dubray.

= La même sous le titre de « Chanson historique de Jeanne

d'Arc, Pucelle d'Orléans, et de ses hauts faits sous le règne de Charles VII, roi de France, » — 1862, *Orléans, Herluison.* in-64, tiré à 36 exemplaires en caractères microscopiques. Prix : 5 fr.

Au bas du titre la mention ordinaire : Air connu.

= La même, reproduite par Garnier, à Chartres, dans son histoire de l'imagerie populaire et des cartes à jouer ; suivie de recherches sur le commerce et le colportage des complaintes, canards et chansons des rues, par J. M. Garnier. — *Chartres, Imprimerie de Garnier.* — *In-8°.* — 1869.

= La même, citée par Barthélemy, sous ce titre « Histoire véritable de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, avec une complainte sur sa mort. — *S. nom.* — *Orléans, Letourmy.* — In-4° de 4 p., (bibliographie de P. Lanéry d'Arc).

X. — Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans. — Aux Orléanais. — Chanson nouvelle, paroles de ***. — Air « Aux montagnes de la Savoie. » — Clé du Caveau n° 500. — *A Orléans de l'imprimerie Guyot l'ainé et Beaufort.* — Bibl. d'Orléans, E. 4422.

En tête, un mauvais bois représentant la statue de Gois. Vingt couplets de sept vers. — Texte encadré. — Suivi de la description du nouveau monument érigé le 18 Floréal, an XII, (8 mai 1804), sur la principale place de la ville d'Orléans. — In-12 de 12 p.

X. — Delafosse ou Lafosse. — Jeanne d'arc ou la Pucelle d'Orléans, chanson. Air : « Mon père était pot. » Clé du Caveau n° 633. Dix couplets de dix vers. — *A Orléans, chez Rabier-Boulard, dominotier et marchand de papier, rue des Carmes, n° 45.* — in-fol. plano. Image coloriée, Jeanne-d'Arc au galop chargeant l'ennemi.

Au-dessous de l'image, une note de quelques lignes rappelle l'histoire de Jeanne d'Arc, se termine par cette erreur de date : « Le monument érigé à son honneur ayant été détruit, fut rétabli en 1800.

= La même, autre édition. — Rien de changé au titre. —

Orléans, Rabier-Boulard, etc., rue des Carmes, 45. — in-fol. plano. Image coloriée représentant Le Puceau.

Nouvelle erreur dans la notice qui dit : «.... fut rétabli en 1803 ». Et à la main, cette note : «.... par l'abbé Lafosse ».

= LA MÊME, autre édition. — LA PUCELLE D'ORLÉANS, couplets historiques. Air : « Mon père était pot.» — *Orléans, chez Huet-Perdoux, imprimeur, libraire et marchand de papier, rue de l'Égalité*, 5. — in-fol. plano. Image coloriée, Jeanne-d'Arc de Gois.

La notice rectifie l'erreur «... vient d'être rétabli sous le Consulat de Bonaparte, an XII (1804). Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, une note ms. indique comme auteur des couplets, le Cer Delafosse.

= LA MÊME, autre édition. — Rien de changé au titre. — *Orléans, Imp. de Constant aîné, rue Royale*, 14. — in-4° sans image.

Au dos de la 4e page du programme des fêtes d'Orléans à l'occasion du concours régional et agricole. (1868).

X. — CROIX élevée en 1817 par les soins de M. Drouin, comte de Rocheplatte, maire d'Orléans, et MM. de Noury, le vicomte de Grémion et Hubert-Grignon, adjoints, en actions de grâces de la délivrance de cette ville par Jeanne d'Arc. — *A Orléans, chez Rabier-Boulard, marchand de papier et dominotier, rue des Carmes*, 19, E. — in-fol. plano. Image coloriée représentant le Puceau et la Croix.

Autour de l'image dix-neuf couplets de six vers. En tête cette indication : Air de Pyrame et Thisbé.

X. (R... f.). — COUPLETS EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC, adressés au Narrateur de la Meuse par un anonyme, (M. R.. f.). Air de M. Denis. — *A Commercy, de l'imprimerie de Denis*. — Bibl. d'Orléans, E 4540.

Imprimés dans le Narrateur de la Meuse avec le compte-rendu de la Cérémonie du 10 septembre 1820. — N° 1248, vendredi 15 septembre 1820. Journal format in-12 dont le n° 1248 comprend dans la collection les pages 130-144. Les couplets sont au feuillet 143.

X. — 1°. RONDE DE JEANNE D'ARC pour le jour de la fête à Domremy, par..., sur l'air de la Contredanse des Grâces. Dix couplets de six vers et un refrain. — 2° CHANSONS en l'honneur de Jeanne d'Arc (par le même auteur). 1° Air de l'Avare et son ami ; 2°. Air: Femmes voulez-vous éprouver. Clé du Caveau : 195. — In fine, Vu et permis d'imprimer par nous, sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Neufchâteau, 4 septembre 1820, Cherrier. — *A Neufchâteau, de l'imprimerie de Beaucolin.* — in-12 de 8 p. (Bibl. d'Orléans, E 4540.)

La chanson sur l'air : « Femmes voulez-vous éprouver » est reproduite dans le n° 1248 du Narrateur de la Meuse qui rend compte de la Fête, à la page 143. La Ronde l'est également en tête de la page 144, mais faute de place sans doute, on l'a amputée de quatre couplets. V. X. (D*** Cl. Fr.).

X. (D*** Cl. Fr.). — CHANT POUR L'INAUGURATION à Domremy du Buste de Jeanne d'Arc et d'une école de filles dans sa maison le 10 septembre 1820. Air : Salut, ô divine espérance. Clé du Caveau: 522. — *A Commercy, de l'imprimerie du Narrateur de la Meuse.* — in-8 de 8 p.

Sur le titre, les armes de Jeanne d'Arc. A la fin : Envoi à M. le Préfet du Département des Vosges, signé de Cl. Fr. D***, membre de la Société royale des Antiquaires de France, de celle des sciences, lettres, arts et agriculture de Nancy et de l'Athénée de Niort. Bibl. d'Orléans, E. 4540.

Reproduit dans le n° 1248 du Narrateur de la Meuse qui rend compte de la Fête. V. X, (R... f.).

X. — JEANNE A CHARLES VII, pièce de vers de quatre couplets de huit vers. Air : de la Romance de Sophie d'Issembourg.

Cette pièce est imprimée aux pages 5 et 6 d'un petit volume intitulé : « le Mérite des Demoiselles » ; aux pages 3 et 4 se trouve un précis historique sur Jeanne d'Arc. — *Paris, Lefuel* in-32, s. d.

X. — MONUMENT DE JEANNE D'ARC. A Jeanne d'Arc, érigée le VIII mai M DCCC LV, complainte. Air du Noël : Nous voici dans la ville (Or, nous dites, Marie). — Grand in-fol. plano. Image coloriée de la statue de Foyatier. — ***Publié par***

Glémarec, fabricant d'images, 29, *rue Saint-Jacques à Paris. Typ. veuve Lacour, rue Soufflot*, 18.

Seize couplets de huit vers imprimés au bas de la vaste image, sur quatre colonnes.

X. — Complainte de Jeanne d'Arc dite Pucelle d'Orléans. Sans indication d'air ; onze couplets de dix vers, in-fol. plano. Image coloriée représentant Jeanne d'Arc au bûcher avec le bourreau derrière elle agitant la torche. — *Paris. Fabrique d'imagerie et librairie de Glémarec, quai des Augustins*, 7. *Imprimerie de J. B. Gros, rue des Noyers*, 74.

L'image est encadrée à dr. par la complainte; à g. et en bas par une notice intitulée : Jeanne d'Arc, épisode de 1429.

= La même, autre édition — Jeanne d'Arc, ou la bergère de Domremy. — *Fabrique d'imagerie Glémarec, rue de la Harpe*, 59, *à Paris. Imp. de P. Baudouin, rue des Boucheries-Saint-Germain*, 38.

X. — Complainte normande. Inédite.

Trois couplets. Cette complainte a été signalée à M. l'abbé Cochard, chanoine d'Orléans, par le R. P. Létendard qui affirme l'entendre chanter depuis longtemps en Normandie. Elle a été recueillie par lui de la bouche d'un enfant qui l'a copiée de mémoire avec de nombreuses fautes et des omissions évidentes. Pas d'indication d'air.

X. — Jeanne d'Arc. Exercice équestre exécuté au Cirque de l'Impératrice. On peut en voir le spirituel compte rendu dans le feuilleton du journal *la Presse* du 22 août 1858, sous la signature de Paul de Saint-Victor.

X. — **Keller.** Jeanne d'Arc. Pantomime chevaleresque en deux tableaux, par Alphonse Keller. — *S. l. n. d.* (1872). — In-8 de 4 p.

Cette pantomime fut représentée aux Champs-Elysées par la troupe des Funambules. De qui fut la musique ? Sans doute d'un peu tout le monde.

X. — Jeanne d'Arc ou la Prise des Tourelles a Orléans. Grande pantomime historique en treize tableaux. Mise en

scène du clown Gougou, costumes, etc... Musique analogue (*sic*) au sujet représenté. Inédit.

Première représentation à Orléans au Cirque Plège le 22 juin 1891.

La musique est prise un peu partout et d'une façon un peu banale. On y pouvait reconnaître pour le premier tableau, un air traité en pastorale; pour les combats, luttes, etc., des appels de trompettes; pour les apparitions, l'air des Voix de la Jeanne d'Arc de Gounod; la marche du sacre de la même œuvre. Au cinquième tableau, l'air de Charles VI; au sixième, le chœur des soldats de Faust,... et autres morceaux « analogues ».

= Programme des spectacles. — *Orléans, Georges Michau et Cie.* — In-8 carré au verso de la 4e page et au recto de la 1re. Détail des tableaux. — Orchestre sous la direction de M. Van Poppel. — Prix : 0 fr. 10.

= Autre programme imprimé en noir sur une longue bande de papier vert. — *Orléans. imp. Georges Michau et Cie.* — Donne « l'aperçu » des principaux rôles.

X. — Jeanne d'Arc. Légende mimée à grand spectacle en cinq tableaux représentée pour la première fois à Orléans en juin 1892 au cirque Rancy. Programme des spectacles imprimé en couleurs. — *Orléans, G. Michau et Cie,* 9, *rue de la Vieille-Poterie.*

= Explication de la légende. — In-8 de 2 p. impr. en noir avec la distribution complète. — *Lyon, imprimerie Léon Delaroche et Cie,* 10, *place de la Charité.* — Prix : 0 fr. 10.

= Autre édition. — *Lith. F. Appel, Paris.* — In-8 de 7 p. non chiffrées, imprimée en couleurs pour la couverture et illustrée de chromo-lithographies à chaque tableau.

Inspiré évidemment par celle de Widor à l'Hippodrome, mais avec les proportions réduites pour la grandeur et la richesse des cirques de province. Le titre et le dénouement, notamment, sont ceux de l'hippodrome. La musique arrangée par M. Alphonse Rancy, est empruntée aux ouvrages suivants d'après une note par lui communiquée :

Habanera.........	Trave.	Je t'aime..........	Waldteuffel
Hommage à Rossini.	Bléger.	Les fusils (*marche*).	Trave.
Paris-Gavotte.....	Trave.	Les Dragons en Lorraine (*id.*).......	Trave.
L'Éclair..........	Clodomir.	Les Volontaires (*id.*)	O Metra.
Marseillaise.		Hymne russe.	

Ces auteurs sont bien connus. M. Trave est le chef d'orchestre du Palais de Cristal de Marseille.

X. — Romance chantée à Rouen à l'archevêché le soir de la fête du 30 juin 1892, à l'occasion des noces d'argent de Mgr Thomas. Paroles de ..., sur l'air de la romance de Joseph « A peine au sortir de l'enfance ». — Semaine religieuse de Rouen.

= Autre romance du même mètre et sur le même air, chantée dans une occasion semblable lors de l'élévation de Mgr Thomas au Cardinalat. — Semaine religieuse de Rouen, 21 janvier 1893.

Alexandre. — V. Air connu : Cuvelier.

Amerval (E. d'). — Motets d'Amerval chantés en 1483 à la procession des Tourelles, et qui constituent, dit M. Mantellier, le premier hommage musical rendu à Jeanne d'Arc.

D'Amerval. — Littérateur français du XVe siècle. Il était maître de chapelle de Charles VII à Béthune, sa ville natale. (Biographie universelle de Michaud. Tome I, page 583. *Paris-Desplaces.*

En 1483, un motet spécial, moitié français, moitié latin, fut composé par le maître des enfants de chœur de Sainte-Croix qui reçut de la ville, pour ce travail, quatre écus d'or. Il s'appelait Eloy d'Amerval. Ce motet destiné à être chanté désormais à la station de la Porte-Dunoise, fut transcrit en deux exemplaires de chacun huit pages de parchemin, reliés en cuir vermeil, l'un pour les chantres de Sainte-Croix, l'autre pour les enfants de chœur. En 1643 ils étaient usés. Les procureurs les firent renouveler. — Comptes de Commune 1484 et 1643 — (Mantellier : Le siège et la délivrance d'Orléans. — Orléans, Imp. Pagnerre, 1855 — Pag. 106. — V. Lottin. Rech. *Histor. sur Orléans*, I partie, pag. 279. — *Quicherat.* — V. 313, 316, p.) Et encore : Histoire du siège d'Orléans. H. Herluison, 1867.

1486. — Ville d'Orléans. — Inventaire. — Dans la petite chambre du Conseil de Ville... ; Item deux autres livres couvers de rouges faiz par Maistre Eloy d'Amerval èsquelz sont escriptz et notez certains dictez et chançons faiz pour chanter à la feste de la ville. (Archives départementales du Loiret. A. 2184. (liasse) 1 cahier in-4°. Sept feuillets papier)

Ces livres ont depuis longtemps disparu des archives.

V. Le Maire. — Brosset.

Andreozzi (G.). — GIOVANNA D'ARCO O SIA LA PULCELLA D'ORLÉANS, opéra italien en 4 actes, paroles de Sografi, musique de Gaëtano Andreozzi.

Cet ouvrage fut écrit en 1789 et il était destiné originairement à Vicence. Il fut joué au théâtre de la Fenice à Venise dans l'été de 1797.

Le titre du livret conservé à la bibliothèque Nationale, (Yth. 51.211), est ainsi conçu : Giovanna d'Arco o sia la Pulcella d'Orléans, dramma serio per musica del cittadino Sografi da rappresentarsi nel teatro la Fenice l'estate del anno 1797. *In Venezia nella stamperia valvasense.* — In-18 de 42 p. Au verso du titre, on lit : La scena se finge in Orléans citta capitale dell'Orleanese. La musica è del cittadino maëstro Gaëtano Andreozzi Napoletano.

Anonymes.

Sous ce titre sont les morceaux dont la musique écrite certainement par des auteurs modernes, est restée volontairement sans signature.

*** O. S. B. — VOCATION DE JEANNE D'ARC ou Saint-Michel protège la France. Pastorale-mystère en quatre actes (en vers), par *** O. S. B., auteur du drame publié dans les Annales de la Sainte-Enfance (Août 1880). — Aux jeunes filles de France. — Donné par l'auteur à l'orphelinat d'Aubazine. — S. d. Troisième édition. — *Société de la Bibliothèque de tout le monde. Fondation Augustin Boisleux. Tourcoing-Lille, France. Mouscron, Belgique. On le trouve aussi chez Mme Serre à Aubazine (Corrèze).* — In-18 de 64 p. couv. imp.

= LA MÊME. — Autre édition. *Paris, Victor Sarlit. Tulle, impr. de Mazeirie.* 1881. — In-18 de 65 pag.

C'est chez Sarlit également qu'on peut trouver la musique. *Paris, Victor Sarlit. éditeur, 19, rue de Tournon.* — *Lith. Chauvin, 8, rue d'Ulm, Paris.*

***. — Jeanne d'Arc. Drame en cinq actes (en prose) pour demoiselles, par Joseph du Moulin. — *En vente chez Mademoiselle Adèle Lansade. à Aubazine* (*Corrèze*). — In-18 de XIV-97 p. et 6 pag. de mus. autogr. in-8°.

Cette musique ressemble beaucoup en certaines de ses parties à celle du drame en vers « Vocation de Jeanne d'Arc. »

***. — La Chanson de Mai. Chœur de jeunes filles à l'unisson. — *Imp. Michelet*, 6, *rue du Hasard, Paris.* — In-12 de 1 p. de mus. gr. sans acc.

La musique de cette chanson est insérée à la dernière page de la Légende de Jeanne d'Arc par Adrien Viguier, drame en cinq actes, reçu à correction au Théâtre-Français. — *Paris. E. Dentu, libraire-éditeur, Palais Royal*, 17 *et* 19, *Galerie d'Orléans*, 1870. — In-12 de XXVII-210 p.

Quoique l'auteur en dise dans sa préface, si la pièce n'a pas été reçue, cela tient pour le moins autant à la forme de la pièce qu'à la difficulté de l'interprétation. La musique de cet unique chœur, qui ouvre le drame n'en vaut pas mieux. Quel en est l'auteur ? quel qu'il soit, c'est un musicien peu expérimenté, ou il revoit ses épreuves bien à la légère : d'après l'armature de la clef le morceau est en sol et cependant il est écrit en ut.

***. — L'Ange de la France. Drame en cinq actes avec une scène finale, par une religieuse. — *Lille, imprimerie Salésienne, œuvre de Don Bosco* (sic), 288, *rue Notre-Dame*. — In-12 carré de 153 p. — *S. d.* — La musique des morceaux contenus dans ce drame se vend à part. On peut se la procurer pour 1 franc.

Malgré cette mention imprimée à la dernière page, nous n'avons pu nous procurer cette musique.

***. — Jeanne d'Arc. Trilogie musicale à grand orchestre avec chœurs et voix principale. — *Paris, imprimerie Dondey-Dupré*, 1847.

Il nous a été impossible de voir ce morceau dont l'indication est donnée par la bibliographie de P. Lanéry d'Arc.

Arnoud (J.) — Invocation a Jeanne d'Arc. Hymne patriotique à trois voix égales, paroles d'Auguste Eck, musique de

J. Arnoud. — A Monsieur Émile Guerbois. — *Paris, chez les auteurs, MM. Eck et Arnoud, 55, rue Bonaparte.* — In-8° de 4 p. de mus. gr. sans acc., sans couv. Prix. 0 fr. 25.

Chœur d'orphéons qui a été publié dans la revue des instituteurs.

Auteurs anciens. — Du XVe au XVIIIe siècle.

On trouvera sous ce titre la désignation aussi complète que possible de pièces qui sont toutes anciennes. Nous croyons pouvoir affirmer qu'elles ont, dans une mesure plus ou moins large, compris dans leur ensemble une partie musicale : c'est leur seule raison d'être ici. Mais cette partie musicale, nous ne l'avons point vue, pas plus que nous n'avons pu en déterminer les auteurs. Souvent même, les pièces sont anonymes et l'auteur du poème nous échappe lui aussi. Force nous est donc de les classer dans l'ordre chronologique de leur apparition. Pour les dernières seulement, nous renverrons au nom de l'auteur.

***. — Ballade de la Pucelle. Pièce manuscrite, archives de la Drôme. Communiquée par M. Paul Meyer, de l'Institut, à l'Académie des Inscriptions, séance du 5 juin 1891. Publiée par M. P. Meyer. — *Romania*, 1892, *pp.* 50-52. Avec d'érudites annotations. Publiée à nouveau par G. de Braux dans les Mémoires de la Société d'archéologie lorraine pour 1892. — *Nancy, G. Crépin-Leblond, imprimeur-éditeur, passage du Cosmo*, 1892. — In-8 de 7 p.

Les couplets de cette pièce de vers sont griffonnés sur la feuille de papier qui sert de couverture au Mémoire d'un certain horloger suisse de Fribourg, du nom de Cudrifin que la ville de Romans en Dauphiné avait chargé de construire son horloge municipale. Elle est certainement contemporaine des succès de Jeanne d'Arc ; elle doit avoir été composée vers le milieu de 1429.

La facture du dernier vers tourné comme un refrain de ballade indique bien qu'elle a été écrite pour être chantée, et si elle a été propagée à cette époque, ce ne peut être qu'à l'aide du chant.

Colletet (?) — Le Ballet des Modes, tant des habits que des danses depuis Charles VII jusqu'à présent. — *S. l.*, 1633. In-4 de 8 ff.

La deuxième « entrée » de ce ballet porte ce titre : *La Pucelle d'Orléans, suivie de son père et de sa mère.* Suivent seize vers de

mètres irréguliers déclamés les six premiers par la Pucelle et les dix autres par son père et sa mère. La musique de ces ballets du temps de Louis XIII était à peu près nulle ; elle se composait surtout d'airs de violon qui formaient concert et souvent changeaient à chaque représentation.

Un exemplaire de ce ballet a atteint, à la vente de la bibliothèque du baron Taylor en 1893, le prix de 55 fr.

Millet (?) — LE MISTÈRE DU SIÈGE DORLEANS FAIT COMPOSE ET COMPILLE EN LA MANIERE CY APREZ DECLARÉE, publié pour la première fois d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque du Vatican, par Guessard et de Certain. *Paris. Imp. Imp.* 1862, in-4 de LXVI et 814 p., et un fac-simile du premier feuillet du ms. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France). A la fin du vol. se trouve une bibliographie des œuvres dramatiques sur la Pucelle.

Le manuscrit unique provient du monastère de Fleury ; il est aujourd'hui à la Bibliothèque du Vatican, fonds de la reine de Suède, n° 122. Petit in-fol. de 509 ff.

L'auteur de ce mystère serait, d'après M. Tivier, Jacques Millet, alors étudiant à Orléans. MM. Guessard et De Certain sont moins précis. Ils se contentent d'affirmer par de savantes déductions tirées de la comparaison du mystère avec le journal du Siège, et du passage du manuscrit dans la bibliothèque d'un Orléanais, M. Petau, que l'auteur était un Orléanais et un témoin des évènements qu'il célèbre. Ils ajoutent que l'écriture du manuscrit est certainement du xv° siècle et antérieure à 1470 ; que d'après les comptes de ville de 1435 et 1439, le *mistaire* représenté alors fut celui-là ; que Gilles de Rais, qui y est mis en grande lumière, fut brûlé « vampire effroyable » en 1480 et que, par suite, le mystère fut joué avant cette date.

Enfin, il est certain, d'après eux, qu'en tous cas, il était destiné à la représentation. « C'est ce qui ressort presque à chaque page « de l'attention avec laquelle l'auteur a noté les *pauses*, c'est-à-dire « les *intermèdes musicaux* qui séparaient les principales scènes, « indique les *instruments* qui devaient être employés pour chacune « de ces pauses. »

Qui retrouvera le texte de ces intermèdes musicaux ?

Fronton du Duc. — L'HISTOIRE TRAGIQUE DE LA PUCELLE DE DOM-REMY, aultrement d'Orléans. Nouvellement départie par Actes, et représentée par Personnages. *A Nancy par la vesue*

Iean Ianson, pour son filz, imprimeur de son Altesse. 1581. In-4 de 56 ff. signés A. 2 — O. 2. Chiff. de 1 à 46, sauf les huit premiers et les deux derniers.

Cette édition est sans nom d'auteur. Elle fut faite par les soins de Jean Barnet, tabellion, conseiller et secrétaire de Charles III, duc de Lorraine qui, dans une épître dédicatoire à M le Comte de Salm, seigneur de Domremy-la-Pucelle, feint d'en ignorer l'auteur. Or, elle avait été représentée le 7 septembre 1580 à Pont-à-Mousson, devant les princes de la Maison de Lorraine, qui voulurent récompenser eux-mêmes l'auteur le P. Fronton du Duc, par un cadeau de cent écus d'or.

Le titre énonce que la pièce est « avec chœur des enfants et filles « de France, et un avant-jeu en vers et des épodes chantées en « musique. »

On ne connait guère de cette édition que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque Nationale (BN Y 4679 Réserve), et l'autre vendu en 1893, comme faisant partie de la collection de feu le baron Taylor.

Cette pièce a été réimprimée depuis sous ce titre :

= L'Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans, par le P. Fronton du Duc, représentée à Pont-à-Mousson le VII sept. MDLXXX, devant Charles III duc de Lorraine, et publiée en MDLXXXI par J. Barnet. *Pont à-Mousson. Impr. de P. Toussaint. MDCCCLIX.* In-8 de 6 ff. non chiffrés pour le titre, l'avertissement, corrections, errata, notes, 8 ff. dont 1 pour la réimpression du titre, 2 pour la dédicace, 3 pour sonnet, épigramme et personnages, et 2 pour l'avant-jeu. Enfin 102 p. pour la pièce et 2 in fine pour sonnet, errata et épigramme.

Cette réimpression, due à M. Durand de Lançon, bibliophile lorrain, a été tirée à 115 exemplaires, dont les 15 premiers sur papier d'Annonay supérieur, a été entreprise par lui pour « prévenir l'anéantissement d'un monument littéraire et historique, et pour satisfaire les curieux qui ne regrettaient de n'en connaître que des fragments. »

Ces fragments avaient été donnés notamment par M. Beaupré, dans ses Recherches sur l'imprimerie en Lorraine, et Nouvelles recherches, etc.... M. Digot parle de la pièce dans son Histoire de Lorraine 1856. T. v. p. 144. M. de Haldat du Lys en avait donné une analyse en 1847. — Mémoires de l'Académie de Nancy. Enfin,

l'appendice bibliographique du Mistère du Siège, de Guessard et de Certain, en donne deux passages.

Virey (?) — Tragédie de Jeanne d'Arques dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Emprenne près Vaucouleurs en Lorraine. *A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit-Val, libr. et impr. du Roy.* 1600. Pet. in-12 de 48 p. (Bibl. Nat. Y. 563. Réserve.)

Tragédie anonyme, en vers, en cinq actes avec prologue et des chœurs. Le catalogue de la Bibliothèque de Soleinne l'attribue à Virey sieur des Graviers ; Henri Duval, dans son dictionnaire des ouvrages dramatiques, également Ce dernier ajoute que la pièce fut représentée sur le théâtre de Rouen en 1600, sur le théâtre du Marais, à Paris en 1603, et sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, en 1611.

= La même. Autres éditions : *Rouen, Raphaël du Petit-Val.* 1603. 1607. 1611. 1612, in-12. — *Troyes, Nicolas Oudot,* 1628, in-8.

= La même, comprise dans un recueil portant le titre de : Le Théâtre des tragédies Françoises, nouvellement mises en lumière. *A Rouen de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, chez David du Petit-Val, libraire et imprimeur ordinaire du Roy.* 1615.

L'appendice bibliographique au Mistère du Siège, de MM Guessard et de Certain, d'où sont tirés tous ces détails, reproduit de longs passages de cette tragédie.

Vernulz. — Nicolæi Vernulœi, publici eloquentiæ professoris in academiâ Lovaniensi, Joanna Darcia, vulgo Puella aurelianensis, tragœdia. *Lovanii, typis Philippi Dormalii* MDCXXIX, pet. in-8 de 5 ff. liminaires pour le titre, la dédicace au cardinal de Richelieu, l'argument et la distribution, et 47 ff. pour la tragédie. Il n'y a point de pagination.

Tragédie en vers latins. Chacun de ses cinq actes finit par un chœur, tantôt de soldats anglais ou français, tantôt de jeunes filles de France, notamment à la fin. L'auteur, Nicolas de Vernulz, Luxembourgeois, à celui de professeur d'éloquence à l'Université de Louvain, joignait les titres d'historiographe de l'Empire et du roi d'Espagne, et celui de conseiller aulique. Ces titres vont être

énumérés dans l'édition complète de ses œuvres qu'il va mettre au jour en 1631.

= Nicolæi Vernulœi historiographi regii, publici eloquentiæ professoris tragœdiœ decem nunc primum simul editæ. *Lovanii apud Joannem Oliverium et Corn. Cœnestenium* MDCXXXI in-8 de 7 ff. limin. et 763 p.

Ce recueil contient dix tragédies, toutes en cinq actes et en vers latins. Joanna Darcia est la cinquième. Un exemplaire de cette édition a été vendue à la vente de la bibliothèque du baron Taylor, au prix de 30 francs.

= Nicolæi Vernulœi historiographi regii et Cœsarei publici eloquentiæ professoris Lovanii, tragœdiæ in duos tomos distributæ ; editio II priore aliquot tragœdiis, nunc primum in lucem editis, auctior, additum Bernardi Heymbachi otium itinerarium, in quo natura tragœdiæ examinatur. *Lovanii Typis Petri Sasseni et Hier. Nempœi* anno MDCLVI. In-12.

Deux parties renfermant ensemble 1,040 p. La première se compose de 6 ff. liminaires avec 546 p. La seconde, précédée de ff. non chiffrés, est suivie de 12 autres pour l'Otium d'Heymbachius. Joanna Darcia se trouve la cinquième ; elle commence à la page 295 du premier volume, pour finir à la page 378.

= Jeanne d'Arc, tragédie latine en cinq actes, par Nicolas de Vernulz. Edition nouvelle accompagnée d'une traduction française en regard, et d'une dédicace-introduction par M. Antoine de Latour. — *Orléans H. Herluison, libraire éditeur*, 17, *rue Jeanne-d'Arc*. 1880. — In-12 de 8 ff. pour le titre, une vignette d'après un médaillon du temps de François Ier, et note bibliographique, 15 ff. pour dédicace à Mgr Coullié, Evêque d'Orléans, et la réponse de sa Grandeur, et 246 p. pour la tragédie.

Tiré à 250 exemplaires.

Le Maire.— La Fête du 8 mai au xviie siècle. — Le Maire dans ses Antiquitez de l'Église et du Diocèse d'Orléans (1645, *Orléans*, p. 306 à 309), donne le cérémonial entier de la procession du 8 mai ; ce cérémonial comprenait des motets qui se chantaient devant N.-D. des Miracles de Saint-Paul et à la Porte Dunoise. Le Maire énonce qu'ils sont tirés du livre du Trésor

de la Ville et les rapporte tels qu'on les chantait de son temps, (Mantellier, Le Siège et la Délivrance d'Orléans, *Orléans*, *Gatineau* 1855, p. 106-107 et Histoire du Siège, in-12). On sait qu'à l'origine, ils avaient été composés par Eloy d'Amerval.

Ce cérémonial a été publié à nouveau, notamment le 11 avril 1891, dans le numéro à cette date des *Annales religieuses du diocèse d'Orléans*, p. 212-215 du vol. de 1891. On y remarquera que, d'après Le Maire, la première procession du 8 mai aurait eu lieu en 1430. D'après Lottin, dans ses Recherches historiques sur la ville d'Orléans (*Orléans* 1836, tome Ier, p. 279 et suiv.), cette procession daterait seulement du 8 mai 1432.

Sur l'origine des motets, voyez au mot Amerval ; sur la restitution qui en a été tentée, voyez Brosset.

***. — PROGRAMME DU FAMEUX SIÈGE D'ORLÉANS, pantomime représentée devant Leurs Majestés à Marly, le 5 juin 1778. Sans nom d'auteur. *Paris, imp. de R.-C. Ballard,* in-8.

= La MÊME. — LA PUCELLE D'ORLÉANS, ou le fameux Siège, pantomime héroïque en trois actes : le programme en vaudeville, par Regnard de Plinchènes. *Rouen*, 1786, in-12.

Cette pantomime, comme ses semblables, devait être accompagnée de musique. Son impression chez les Ballard, seuls imprimeurs du Roi pour la musique suffirait à rendre l'affirmation vraisemblable.

Voyez en outre : Kreutzer — Pantomime anglaise — Andreozzi.

Baju (Joseph). — JEANNE D'ARC. Chœur à deux voix égales avec solo et accompagnement de piano. — *S. l. n. d. et nom d'éd.* — In-16 carré de 4 p. de mus. autog.

Cette courte mélodie fait partie d'une œuvre importante et fort appréciée de M. Henri Baju, avocat à Limoges : Jeanne d'Arc, drame historique en trois actes (Limoges, Barbou, 1880, in-18° de 105 p.) Ce drame qui date de 1874, fut joué avec succès au cercle de Montparnasse et à celui de la rue d'Assas à Paris, à ceux de Loos, près de Lille, de Châteauroux et de Limoges. A défaut de chœur, la mélodie écrite par le jeune frère de l'auteur, avec une jolie entente de la science harmonique, se chante en duo, ou encore en solo en faisant faire la seconde partie par un violoncelle. C'est ainsi qu'elle a été exécutée à Limoges.

Balfe. -- JOAN OF ARC opéra, paroles de Fitz-Ball, musique de Balfe.

Cet ouvrage fut représenté à Londres au théâtre de Drury-Lane, en 1837. Balfe, Irlandais de naissance, était compositeur et acteur; il tint dans son ouvrage un rôle important.

Bazzoni. — LE DERNIER CRI DE JEANNE D'ARC, (30 mai 1431). Scène dramatique. — A Mlle Eugénie Geismar. — Paroles de Alfred Albert, musique de Bazzoni, avec acc. de piano. *Paris, Richault, éditeur, Boulevard Poissonnière, 26 au premier.* — 26 novembre 1853. — In-4° de 9 p. de mus. gr. couv. ill. d'une lith. de Célestin Nanteuil, repr. Jeanne d'Arc en prison. — Prix: 5 fr.

Bemberg (H.) — LA MORT DE JEANNE D'ARC. Scène historique, tirée des Messéniennes, poésie de Casimir Delavigne, musique de H. Bemberg. — Prix: 5 fr. — *Paris, Alphonse Leduc, éditeur, 3, rue de Grammont.* — Partition chant et piano, gr. in 8° de 49 p. de mus. gr. Couv. imp. En regard du titre un joli dessin à la sanguine, de Madeleine Lemaire.

Œuvre importante. C'est un véritable oratorio, comprenant cinq numéros. Marche au bûcher; prélude; chœurs; arioso; quatuor; final. — Le morceau est dédié à Mlle Krauss, qui l'interpréta au concert Colonne. Le dépôt porte les dates des 29 mai et 18 décembre 1886; mais la première audition en fut donnée le 28 avril 1886, à la salle Albert le Grand, dans une matinée donnée par les « Dames du Monde » par Mme Saly-Stern, sœur de l'auteur. (V. les compte-rendus dans l'Art musical du 30 avril 1886, Le Figaro, etc.)

Morceau détaché, N° 3. Arioso. Du Christ avec ardeur p. 10 p. pr 5. — *Paris, Leduc.*

Ben-Tayoux. — JEANNE D'ARC. Chant guerrier national, chanté par Mlle Chretienno. Paroles de MM. Villemer et Delormel, musique de Ben-Tayoux. — *Paris, au Ménestrel, 2 bis. rue Vivienne, Heugel et Cie, éditeurs.* — Chant et piano, in-4° de 2. p. de mus. gr. Couv. ill. Buste de Jeanne d'Arc casqué et cuirassé. — Prix: 3 fr. — Ed. pop. in-8°, prix: 1 fr.

Répertoire de l'Eldorado.

Berghe (Carl van). — Tur-lu-tu-tu ! Paroles de A. Rosenquest, musique de Carl van Berghe. — *Aux Cloches de Corneville, Paris, Bathlot* et *Héraud, éditeurs, rue de l'Echiquier*, 39. — In-4° de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill. d'une lith. statue de Jeanne d'Arc à cheval qu'un titi contemple. — Avec acc. de piano. Prix : 3 fr. — Petit format, sans acc. — Prix : 1 fr.

Bernn (A.) — Jeanne d'Arc. Sçène lyrique, paroles d'Alfred de Musset, musique de A. Bernn, avec accompagnement de piano, dédiée à Mlle Anna Collignon. — *Paris, Chabal, éd. et gr. rue Christine et Palais-Royal, galerie du Théâtre-Français.* 6, *en face le grand bureau des Ommibus.* — In-4° de 8 p. de mus. gr. Couv. ill. d'une mauvaise lithographie signée A. Harristeguy, représentant Jeanne d'Arc agenouillée au pied de la croix, un chapelet à la main. — 17 octobre 1874.

Bibl. Nat. et Bibl. du Conservatoire.

Bernon (C.) — Jeanne d'Arc. Chant héroïque, paroles de M. Payelle, mis en musique avec accompagnement de piano ou harpe et dédié à son ami Serrur, par C. Bernon. — *Paris, au magasin de musique de A. Meissonnier, Boulevard Montmartre n°* 25. — In-4° de 4 p. de mus. gr.

Couv. illustrée d'une lithog. par Brégeant. Jeanne d'Arc monte à l'assaut des Tourelles dans une mêlée où les soldats portent les armures ordinaires des tableaux de David. L'œuvre doit dater de la restauration, si l'on en croit l'aspect de la gravure ; en outre le timbre du dépôt, sur l'ex. de la Bibl. Nat. porte les trois fleurs lys de l'écu de France.

Berthon (A.). — Jeanne d'Arc, chant patriotique, paroles de ***, musique de A. Berthon, dédié à Mlle Marguerite Rouet (d'Orléans). — *Paris, veuve Ghéluve, grav., imp.-éd.*, 77, *rue Montmartre.* — 10 septembre 1887. — Chant et piano, in-4° de 2 p. de mus. gr., prix : 3 fr. Chant seul, in-8°, prix : 1 fr. — Couv. ill. mauv. lith. représentant l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans.

Berton. — JEANNE D'ARC, chant héroïque, musique de Berton. *Paris, chez Meissonnier, boul. Montmartre, n° 25.* — 17 février 1827.

Bessonnet (Mme Céline). — A JEHANNE D'ARC. Chant populaire. Tiré d'une chronique de la fin du xve siècle. — *Poitiers, lith Baudoux, éditeur.* — 1894. — In-4° de 1 p. de mus. lith. avec acc. de piano. La seconde page contient les XV couplets du chant populaire. Lith. Couv. imp. en caractères gothiques avec un encadrement en tête et à gauche d'un semis de fleurs de lys.

Le morceau n'est pas signé ; mais il est à notre connaissance qu'il a été composé à Poitiers par Mme Céline Bessonnet.

Bindt (J.). — JEANNE D'ARC, romance, paroles de M. Crevel de Charlemagne, musique de F. Joseph Bindt, chef de musique du 7e régiment de cuirassiers et membre de plusieurs sociétés savantes. — Dédiée à Mme la vicomtesse de Richemont. — *A Paris, chez Gambaro aîné, marchand de musique et d'instruments, rue des Vieux-Augustins, n° 18, et à Bruxelles, chez Aug. Gambaro, rue de la Magdelaine, n° 22.* — Avec acc. de piano, in-4° de 2 p. de mus. gr., Couv. ill. à mi-page d'une lith., Jeanne d'Arc, l'épée à la main marche sur le corps des ennemis. — Prix : 2 fr.

Blanchard (E.). — CANTATE A JEANNE D'ARC, marche militaire avec chœurs à l'unisson, paroles et musique d'Ernest Blanchard. — A M. Cir de Millaudon, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. — *Lagier-Fornery, éd., rue Bonneterie, 14, Avignon.* — Avec acc. de piano, in-4° de 4 p. de mus. gr., Couv. ill. mauv. lith. tirée en bistre, Jeanne d'Arc à la tête de ses troupes. — Prix : 2 fr. 50.

Bohlman. — JEANNE D'ARC, quadrille historique et militaire, composé et dédié à Mlle Lucile Martin par Henri Bohlman.— *A Paris, chez Auguste Sauzeau, éditeur de musique, rue Saint-Honoré, n° 398.* — 5 nov. 1842. — In-4° oblong n° 1 pour piano solo avec acc. ad lib. de 5 p. de mus. gr. — N° 2 pour piano à 4 mains. — Prix : 4 fr. 50.

La couverture est illustrée d'une mauvaise lithographie de Derau-

court (?) représentant Jeanne d'Arc montant aux remparts, cheveux au vent, bannière levée au milieu de la mêlée. Au fol. 1 est gravée une légende intitulée « Jeanne d'Arc, souvenir historique » et signée de N. Crevel de Charlemagne. Les figures du quadrille portent chacune un titre : Jeanne d'Arc au village de Domremy — Songe de Jeanne d'Arc — Bal à la cour de Charles VII — Siège d'Orléans — Sacre de Charles VII : Entrée des phalanges guerrières dans la cathédrale de Rheims.

Ce quadrille très simple, mais d'une allure très enlevée, a eu un grand succès; il est arrivé au moins à sa cinquième édition. Nous n'avons pu nous procurer la seconde, mais nous avons vu les trois autres qui ne peuvent différer d'ailleurs de la première que par des dispositions accessoires. L'auteur, qui a sans doute épousé la fille de son éditeur, s'appelle désormais Bohlman-Sauzeau.

Bolhman-Sauzeau. = Le même. — 3e édition. — *Paris, Alexandre Grus, éd., boulevard Bonne-Nouvelle,* 31, *vis-à-vis le Gymnase.* — Couv. ill. lith. représentant Jeanne d'Arc au sacre.

= Le même. — 4e édition. — *Paris, Alexandre Grus, éd., boul. Bonne-Nouvelle*, 31, *vis-à-vis le Gymnase dramatique.* — Couv. ill. lith. représentant Jeanne d'Arc à l'assaut, tête nue dans la mêlée.

= Le même. — 5e édition (à quatre mains). — *Paris, Alexandre Grus, éd., boul. Bonne-Nouvelle,* 31, *vis-à-vis le Gymnase.* — Couv. ill. lith. représentant l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans.

= Le même. — 5e édition (à deux mains). — *Paris, Léon Grus, boul. Bonne-Nouvelle.* — Couv. ill. même lith.

Dans les dernières éditions, l'accompagnement de petit orchestre pour les éd. à deux mains et la notice de Crevel de Charlemagne ont disparu.

= Le même. — Transcriptions pour flûte, cornet à pistons, violon, par J. Jacob. — *Paris, L. Eveillard* — 18 août 1883.

Boïeldieu (Adrien). — Jeanne d'Arc, chœur à quatre voix d'hommes, paroles de Gustave Chouquet, musique de A. Boïeldieu. — *Paris, Gambogi frères, éd., rue de Richelieu,*

112. — 27 mai 1865. in-8° de 8 p. de mus. gr. — Prix : 1 fr.

Chœur d'orphéons, l'une des nombreuses œuvres de ce genre du fils de l'illustre compositeur. Il fut imposé aux 1re et 2e divisions du concours de Coulommiers, le 7 mai 1865.

Boisdeffre (de). — JEANNE D'ARC PRISONNIÈRE, scène lyrique pour soprano, avec accompagnement de piano, poésie de Paul Collin, musique de R. de Boisdeffre. — Dédiée à Mme la générale Bataille. Op. 29. — *Paris, J. Hamelle, éditeur, anc. maison. J. Maho, 22, boulevard Malesherbes.* — Gr. in-8° de 19 p. de mus. gr. Couv. imp.

Boisneuf (E.-M. de). — HYMNE EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC, Paroles et musique, avec accompagnement de piano. — *Paris-Parvy.* — 29 mars 1890.

Boissière (Fr.) — LA CHANSON DE JEANNE D'ARC, scène lyrique, paroles de Paul de Néha, musique de Fr. Boissière. — *Paris, Alphonse Leduc, éditeur, 3, rue de Grammont,* catalogue de 1890. — Avec acc. de piano, in-4° de 2 p. de mus. gr. avec une feuille intercalaire pour le chant. — Prix : 3 fr. — Couv. ill. d'un petit médaillon lith. — Sans acc., in-8°. Prix : 1 fr.

Interprétée par Mme Carlotta Bossi du théâtre de la Scala de Milan

= JEANNE D'ARC AU BUCHER, mélodie, paroles de A. Salin, musique de Fr. Boissière. — *Paris, A. Fouquet, éditeur, magasin de musique, 9, boulevard Saint-Denis.* — Avec acc. de piano, in-4° de 2 p. de mus. gr. Prix : 3 fr. — Sans acc. in-8°. Prix : 1 fr. — Couv. ill. lith. de Longin repr. Jeanne d'Arc sur le bûcher.

Chantée par Léa-Lini à l'Eldorado. Un exemplaire identique porte comme nom d'éditeur J. Hiélard, 8, rue Laffitte.

Bonnay (Th.). — JEANNE LA PATRIOTE. Cantate créée par Marius Richard. — Hommage à M. Frémiet, l'éminent sculpteur français. Paroles de P. Mignan, musique de Th. Bonnay. Inédit. — Pour la musique, s'adresser à M. Bonnay, 5, rue de Vanves, Paris. In-4 de 3 p. mus. mss. Prix : 1 fr 50.

Bordèse (Luigi). — Le départ de Jeanne d'Arc. Grand air dramatique, paroles de A. Ducamp, musique de Luigi Bordèse. — *Paris, Schonenberger, éd., boulevard Poissonnière*, 28. In-4 de 7 p. de mus. grav. Couv. ill. lith. de Gaildran repr. Jeanne d'Arc recevant la bénédiction d'un évêque, avec acc. de piano. Prix : 5 fr.

Un exemplaire est désigné à la date du 24 août 1867 dans la bibliographie de la France. *Paris* : *au magasin des demoiselles.*

= Jeanne d'Arc et l'Ange. — Duettino pour jeunes filles; paroles d'Alfred de Besencenet, musique de Luigi Bordèse. — *Paris, Eug. Mathieu, éditeur*, 30, *rue Bonaparte.* 11 mars 1876. — In-4 de 3 p. de mus. gr. avec deux feuilles intercalaires pour le chant, avec accompagnement de piano. Prix : 5 fr. Couv. ill. mauv. lith. de Barbizet repr. Jeanne d'Arc et l'Ange.

C'est le n° 1 de deux duettinos qui ont tous les deux leur titre et leur vignette sur la couverture. Le n° 2 est intitulé : Le talisman de la jeune fille.

= Jeanne d'Arc a Rouen. — Grande scène dramatique, paroles d'E. Plouvier, musique de Luigi Bordèse. — *Paris, L. B. Jouard, éd.*, 78, *passage Choiseul.* — Avec accompagnement de piano. In-4 de 10 p. de mus. gr., Couv. ill. d'une lith. repr. Jeanne d'Arc aux fers. N° 1 pour sop., n° 2 pour contralto, en la et sol nat. — 11 novembre 1882.

= La même, autre édition. — *Paris, J. Meissonnier*, 22, *rue Dauphine.* — Couv. ill. Lith. de V. Loutrel, repr. Jeanne d'Arc aux fers. Prix : 6 fr.

= La même, autre édition. — Paroles d E. Plouvier, texte français et allemand. — *Mayence, chez les fils de B. Schott. Bruxelles, Schott fr.; Londres, Schott et Cie; Leipzig, C. F. Leede.* Couv. ill. de la même lith. Prix : M : 1 50.

= La même, autre édition. — *Paris, L. Bathlot et Joubert, éd. de mus.*, 39, *rue de l'Échiquier.* — Couv. impr. en bistre contenant le catalogue des œuvres de Bordèse. Cette édition porte la dédicace : à madame Iweins d'Hennin.

= La même : Transcription pour piano par Renaud de Vilbac. — *Paris, L. Bathlot.* — 30 septembre 1883.

= La Vierge de Vaucouleurs. — Scène dramatique, paroles d'E. Plouvier, musique de Luigi Bordèse. — *Paris, J. Meissonnier fils*, 22, *rue Dauphine*. — Couv. ill. lith. repr. Jeanne d'Arc bergère. Avec accompagnement de piano. In-4 de 8 p. de mus. gr. N° 1 pour sop. en si bémol, n° 2 pour contralto en la bémol. Prix : 6 fr.

= La même, autre édition. — *Paris, L. Bathlot, éditeur de musique*, 39, *rue de l'Échiquier*. — Couv. imp. en bistre contenant le catalogue des œuvres de Bordèse. Cette édition mentionne une dédicace à Mad. Henry Potier.

= La même : Transcription. — Six mélodies populaires de Luigi Bordèse arrangées pour piano. — 1°... 2°..., 3°..., 4°..., 5° La Vierge de Vaucouleurs, 6°... Les six mélodies ensemble : 24 fr., par J. L. Battmann. — *Paris*, *Gérard*. — 27 février 1864.

= La vision de Jeanne d'Arc. Scène dramatique, paroles de Auguste Villiers, musique de Luigi Bordèse. — *Paris*, *Choudens*, *éditeur*, *rue Saint-Honoré*, 265, *près l'assomption*, avec accompagnement de piano. In-4 de 7 p. de mus. gr. Couv. illustr. d'une mauv. lith. de E. d'Ausbourg repr. Jeanne d'Arc bergère assoupie et voyant en rêve son entrée triomphale à la cathédrale de Reims.

Boulet (Laure). — Jeanne d'Arc. Romance patriotique, paroles et musique de Mlle Laure Boulet. A sa grandeur, Mgr Pagis. — *Paris*, *L. Boulet, éditeur*, 59ter *rue Bonaparte*. — 27 septembre 1890. — In-4 de 2 p. de mus. gr. Couv. ill. repr. Jeanne d'Arc l'épée et la bannière aux mains. — Prix : 1 fr.

La bibliographie de la France mentionne un autre dépôt à la date du 6 décembre 1879 avec cette mention : *Paris. L. Garcia*.

Bourdeau. — Glorification populaire de Jeanne d'Arc à la ville et à la campagne. — Religion. — Patriotisme. — Vox populi, vox Dei. — Trois scènes parlées et chantées. — Paroles de M. l'abbé Rigaud, curé de Presles (Seine-et-Marne), musique de M. Bourdeau, maître de chapelle à Saint-Phi-

lippe-du-Roule, Paris. — Dédié au royal conscrit prisonnier patriotique Louis-Philippe Robert, duc d'Orléans. — Prix net : 5 fr. — Pour l'achèvement de la première église bâtie dans le midi de la France, en l'honneur de la sainte Pucelle, et destinée à son culte public au lendemain de sa canonisation. — En vente : *chez MM. Téqui, imprimeurs, rue de Rennes,* 85, *Paris* et aux deux presbytères de Presles (Seine-et-Marne) et de la Bastide-les-Jourdan (Vaucluse) où la future église de Jeanne d'Arc attend son couronnement. — *Imp. Merckel,* 18, *rue Sainte-Placide.* — Avec accompagnement de piano, 6 p. de mus. lith., in-4, couv. imp.

= Glorification populaire... etc... — L'Orléanaise. — Chant patriotique dédié à son altesse royale Marguerite d'Orléans. Paroles et musique des mêmes auteurs. — Prix net : 2 fr. — En vente : *chez MM. Téqui*... etc... — Avec accompagnement de piano. — In-4 de 2 p. de mus. lith., Couv. imp. avec le fac-simile de la sig. de la princesse Marguerite.

Boution (P.). — Chant en l'honneur de Jeanne d'Arc, paroles et musique de Paul Boution (l'abbé Paul Boution, alors curé de Montbarrois). Une page de musique autographiée insérée à la page 53 de l'Almanach du Patriote Orléanais pour l'année 1892. — *En vente au bureau du Journal,* 30, *rue Louis-Roguet* et chez tous les libraires de la ville et du département. Prix : 0 fr. 25. — in-12 de 152 p. *Orléans, Girardot,* 1892.

= Réimprimé en 1893 avec le programme de la fête du 8 mai, dans le supplément du Patriote Orléanais du Dimanche 7 mai.

Brosset (J.). — Vieulx motets et complainctes de Jehanne d'Arc, recueillis et harmonisés par Jules Brosset, Orléanais, organiste de la Cathédrale de Blois. — *Orléans, imprimerie Georges Michau et Cie, rue Vieille-Poterie,* 9. 1890. — Gr. in-8° de 8 p. de texte imp. et de mus. gr. Couv. illustrée avec goût dans un style ancien. Le titre en lettres gothiques est imprimé en bleu sur fond or. En tête l'écu de

Jeanne d'Arc. Au bas l'écu de France et les armoiries de la Pucelle. Au verso du titre, une gravure au trait et en noir de l'ancien monument de Jeanne d'Arc, élevé sur le pont d'Orléans.

Le titre de cet ouvrage fort intéressant est-il bien exact? La plaquette comprend à vrai dire, cinq numéros distincts, deux motets et trois complaintes.

Les motets certes sont « vieulx » quant au texte et à la mélodie. Le texte est celui qu'en donne Le Maire dans ses Antiquitez de l'Eglise et Diocèse d'Orléans, p. 306-309. La mélodie, c'est pour le premier, le plain-chant de l'hymne des Complies pour les fêtes et octaves de la Sainte-Vierge et pour le second, ce noël charmant de la messe de minuit: « Or, nous dites Marie. » Le mètre de ces motets s'y adapte en effet fort bien. Mais est-ce une raison suffisante pour dire qu'on les chantait ainsi? Le Maire qui écrivait en 1645 les rapporte tels qu'on les chantait de son temps; mais, hélas, il a omis d'en donner la musique. M. Brosset qui l'a « recueillie et harmonisée » complèterait admirablement son œuvre en nous disant comment il a reconstitué cette tradition. Dans tous les cas, la restitution est vraisemblable et fort ingénieuse.

Les complaintes sont toutes les trois modernes. La première est pour les paroles de M. J. Doinel, archiviste du département du Loiret, qui l'intitule Complaincte de Jehanne la Pucelle. Comme tout ce qui sort de la plume élégante de l'auteur, elle témoigne d'une grande érudition et suit fidèlement la vérité historique; les vers en sont élégants mais ils manquent de cette naïveté nécessaire à la complainte qui doit être essentiellement populaire. La mélodie est celle de nombre de complaintes; la Clé du Caveau la catalogue sous ce timbre « J'arrive à pied de province ».

La seconde a pour titre, complainte du pays Blésois. Paroles de Carle de Blois (abbé Hardel, curé de Vineuil-lez-Blois). Les vers de cette complainte approchent plus de ce caractère naïf qui manque à la précédente; même vérité historique et facture élégante. La mélodie est-elle ancienne? Nous ne le croyons pas, mais M. Brosset en l'écrivant réussirait à le faire croire.

Cette complainte a une édition spéciale in-fol. plano avec une vignette en couleurs à chacun de ses vingt couplets. — *Imagerie de Pont-à-Mousson, Marcel Vagué.*

Autre édition dans la même forme portant imprimé au dos le programme des fêtes d'Orléans des 7 et 8 mai 1893.

Le dernier numéro est la Complainte de l'Ave Johanna, paroles

de J. Doinel, musique de J. Brosset. C'est, à proprement parler, une prière au moins quant au refrain ; en voici le huitième et dernier couplet.

Chante aujourd'hui, France chrétienne
D'un seul cœur et d'un seul élan
A Jeanne la bonne Lorraine,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen
Ave Johanna
Virtute plena.

Ce recueil constitue un hommage délicat et complet à Jeanne d'Arc ; il est ingénieux comme restitution ; dans les choses nouvelles il témoigne de grand talent. A tous titres il mérite de rester.

(V. Air connu : Doinel. — Le Maire).

Brouilly (F.). — Jeanne d'Arc, romance, paroles de M[me] Amable Tastu, née Voïart ; musique composée et dédiée à Mlle Athénaïs de Villiers. par F. Brouilly. Avec accompagnement de piano ou de harpe. — *A Paris, chez Henri Lemoine, éd. et md. de musique, rue de l'Echelle, n° 9.* — in-4° de 2 p. de mus. gr. Prix : 1 fr. 50 sans couv. — 1[er] mars 1826.

Bruch (Max.). — Jeanne d'Arc, tragédie de Schiller, musique de Max Bruch, exécutée à Cologne en avril 1859.

Brune (Aug.). — Ballade de Jeanne d'Arc. — Paroles de A. Chaumont, musique de Aug. Brune (l'abbé Brune, profes- au petit séminaire de Nozeroy (Jura). A Madame la comtesse de Longeville de la Rodde. — *Paris, René Haton, Ed.* 35, *rue Bonaparte.* — in-4° de 5 p. de mus. gr. dont 2 p. pour le chant. Couv. ill. d'une lith. de Donjean repr. Jeanne d'Arc gardant les moutons. La même lith. est reproduite sur une couv. rose servant de chemise au morceau.

Ballade à trois temps d'une mélodie simple et gracieuse.

Bruneau (A.) — Jeanne d'Arc, scène pour voix de soprano, poésie de Alfred de Musset, musique de A. Bruneau. — *Paris. E. et J. Girod. Ed.*, 16, *boulevard Montmartre.* — 27 septembre 1879. — in-8° de 10 p. de mus. gr. couv. impr. Avec acc. de piano. Prix, 3 fr.

Débuts intéressants de l'auteur du « Rêve » et de « l'Attaque du Moulin ».

Brunet (L.) — Jeanne d'Arc. Polka. Exécutée le samedi 8 mai 1858, aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc, à Orléans, par la musique du 3e Grenadiers de la Garde impériale. (Journal du Loiret du 9 mai 1858).

Un programme de concert daté du 12 novembre 1857, conservé aux archives de l'Institut musical d'Orléans, donne le nom de L. Brunet comme celui du chef de musique du 3e Grenadiers de la garde à cette époque.

Calland (H.) — Le Songe de Jeanne d'Arc. Mélodie dramatique, musique de H. Calland. Prix, 1 fr. — *Amiens, 21, rue Saint-Denis. Paris. Renaut.* — 9 juin 1866.

Carafa. — Jeanne d'Arc. Opéra en trois actes, paroles de MM. Théaulon et Dartois, partition dédiée à M. L. Cherubini, surintendant de la musique du roi, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc., etc., par M. Carafa, chevalier de la Légion d'honneur. — Prix, 80 fr. — *Paris, chez Carli, éditeur marchand de musique, d'instruments et de cordes de Naples, boulevard Montmartre, n° 14.* — Partition d'orchestre, in-4 de 500 p. de mus. gr., plus trois ff. non chiffrés, dont un pour la dédicace, un pour la distribution et un pour le titre.

Voici la description du libretto : Jeanne d'Arc ou la Délivrance d'Orléans, drame lyrique en trois actes de MM. Théaulon et Dartois, musique de M. le chevalier Carafa. — Représenté pour la première fois sur le théâtre royal de l'Opéra-Comique, le 10 mars 1821, par les comédiens ordinaires du roi. Prix : 2 francs. — *Paris. Martinet, libraire, rue du Coq,* 15 ; *Delavigne, libraire, passage de l'Ancre, n° 34. MDCCCXXI. Impr. de Brasseur aîné.* (B. N. Yth. 9443) — in-12 de 64 p.

Ce n'est ni un opéra, ni un drame lyrique, mais bien un opéra-comique dans son sens le plus vrai : pièce en prose congrument coupée de scènes, airs, ensembles, etc. La distribution en fut fort belle :

Charles VII........	MM. Huet.	Jeanne d'Arc.....	MMmes Lemonnier
Le Comte Dunois..	Ponchard.	Agnès Sorel	Boulanger.
La Hire...........	Darancourt.	Hélène...........	Paul.
Géralde, fermier...	Chenard.	Jeannette	Rigaut.
Robert, son fils....	Alexis.		
Berthold	Louvet.		

Et la pièce eut du succès. Elle représente des scènes de la vie de Jeanne jusqu'au siège d'Orléans. Elle paraîtrait aujourd'hui bien terne et la musique en semblerait vieillie : mais à la date où elle parut, elle devait mériter le succès. Elle fut souvent parodiée (V. Air connu : Dupin — Cottenet — Maréchalle).

Chez le même éditeur, les morceaux détachés avec accompagnement de piano et harpe, notamment :

= **Où donc est-il ?** — Robert, ma voix t'appelle. — Air chanté par Mme Rigaud-Palar.

= **O Dieu puissant !** — Prière chantée par MM^mes^ Lemonnier et Boulanger.

= **A Dieu la gloire m'appelle !** — Trio par MM^mes^ Paul, Rigaud-Palar et M. Alexis Dupont.

= **O chaste fille !** — Chœur.

Ces mentions dernières sont prises dans la Bibliographie de la France à la date du 31 mars 1821.

Carles (Fernand). — Hymne a Jeanne d'Arc. Chant religieux et patriotique pour soprano ou ténor, mezzo-sop. ou baryton, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. Chœur à l'unisson avec harpe ou piano *ad lib.* pour le refrain. Paroles du F. S., musique de Fernand Carles. — A sa Grandeur Mgr Léon-Benoît-Marie Thomas, archevêque de Rouen. — *Dépôt à Paris, chez Deventer, éditeur*, 85, *passage Choiseul.* — in-4 de 3 p. de mus. gr. avec acc. d'orgue ou harmonium ; 2 p. pour l'acc. de piano ou harpe ; 1 p. intercalaire pour les paroles et le chant. Couv. impr. Prix, 2 fr.

Catouillard (A.) — Le Départ de Jeanne d'Arc. Opéra-Comique en un acte, pour pensionnats, paroles de M. l'abbé Sockeel (aumônier du S.-C. à Calais), musique de A. Catouillard (organiste de la cathédrale de Saint-Omer). — A M. l'abbé Blin. — *Paris, Haton, éditeur*, 33, *rue Bonaparte*. — 1887. — Gr. in-8° de 52 p. de mus. autog. — Prix : 6 fr. — Couv. ill. avec acc. de piano.

Œuvre des mieux traitée dans le genre voulu par le but poursuivi. Le livret a été publié sous ce titre : A. Sockeel, prêtre. Le

Départ de Jeanne d'Arc, opérette en un acte, pour jeunes filles. — *Limoges, Marc Barbou et Cie, imprimeurs-libraires, rue Puy-Vieille-Monnaie*, 1887. — In-16 de 60 p.

Chevallier (Ch.) — JEANNE D'ARC A CHINON. Audience Royale du 9 mars 1429. — Paroles et musique de l'abbé Ch. Chevallier, Chanoine honoraire de Saumur. — Inédit.

Divertissement patriotique offert aux réunions de jeunes filles, écoles, ouvroirs et pensionnats. La poésie est traitée dans le genre de la complainte, et la musique réussit fort bien à donner l'impression d'un chant enfantin et populaire

Collonges (Vincent-Léonie). — L'ORLÉANAISE OU JEANNE D'ARC. Hymne patriotique, paroles de Lesguillon, musique de Mme Léonie Collonges (Vincent). — *Paris, J. Hiélard, éd. Commiss.* 8, *rue Laffite.* — In-4° de 2 p. de mus. grav. Couv. ill. lith. signée Aucourt, portrait fort bien fait de Lesguillon. — Prix : 3 fr.

Comettant (Oscar). — JEANNE D'ARC. Scène et air, paroles de M. Alfred des Essarts, musique d'Oscar Comettant. — *A Paris, chez Alphonse Leduc, éditeur,* 3, *rue de Grammont.*, — 22 août 1846. — A Mademoiselle Clady Moisson. — In-4° de 8 p. de mus. grav. Couv ill. lith. de C. Deshays, Jeanne d'Arc les yeux au ciel et bannière en main, écoute un ange qui lui parle à l'oreille. Prix : 6 fr.

Une édition antérieure désigne ainsi l'éditeur : *Paris, chez Alphonse Leduc, ed. Passage Choiseul*, 78.

Complaintes. — V. AIR CONNU.

Concone (J.) — JEANNE D'ARC ET BEDFORT. Duo pour soprano et basse. Paroles de M. Crevel de Charlemagne, musique de J. Concone. — *Paris, chez Richault, ed. de musique, Boulevard Poissonnière*, 16, *au premier.* — In-4° de 13 p. de mus. grav. Couv. ill. lith. de F. Porrier, représentant Jeanne d'Arc sur la paille des cachots et Bedfort la menaçant. — En tête du folio 1, le titre est complété ainsi : Duo historique, Rouen, 14 mai 1831.

Une autre édition mentionne la dédicace à Mme la comtesse Merlin.

Coquelet (O.) — LA MISSION DE JEANNE D'ARC. Cantate pour orchestre, soli et chœurs. Paroles de J. Doinel, Archiviste du département du Loiret, musique de O. Coquelet, alors chef de musique du 76ᵉ rég. de ligne en garnison à Orléans. — Inédit. — Copie de la partition réduite au piano. — In 4° de 36 p. de mus. mss. — Don de M. Coquelet, en mars 1893, chef de musique au 2ᵉ rég. de Génie à Montpellier.

Cette cantate a été exécutée à Orléans, le 8 mai 1891, par l'orchestre de la Société des concerts, des chœurs d'amateurs et avec le concours de M. Clément, de l'Opéra-Comique, de Mme A. Nathan et de M. Delpouget, alors élève du Conservatoire.

Le succès en a été brillant et des plus mérités.

Cordier. — JEANNE d'ARC, cantate populaire. Paroles de l'abbé Cordier, de Hugleville-en-Caux (Seine-Inférieure).

Huit couplets et un refrain imprimés in-fine d'une notice sur Jeanne d'Arc, du même auteur. — *Rouen, imprimerie de Espérance Cagniard*, mai 1892. — In-8 de 24 p. — Deux p. de mus. gr.

En note de cette musique se trouve cette mention : « Des rémi« niscences empruntées à Rossini, notamment à son hymne à Pie IX, « ont fourni *en partie* la musique de cette cantate. » Nous avons pensé, sans en avoir la preuve, que l'abbé Cordier était l'auteur de *l'autre partie.*

Publié à l'occasion des fêtes du 30 juin 1892 à Rouen.

Courmor et *.** — LA MORT DE JEANNE D'ARC. Poésie de Casimir Delavigne, musique de Courmor et ***. Dédiée aux officiers de la promotion du Djurjurah (Saint-Cyr, 1856-1858). — *Paris, A. Michel et M. Rosen, éditeurs, 6, rue Gaillon (près de l'avenue de l'Opéra).* — In-4 de 7 p. de mus. gr. avec acc. de piano. Couv. ill., imprimée en bistre. Lith. de E. Denis, représentant Jeanne d'Arc sur le bûcher de la place du Vieux-Marché.

Couture (A.). — A JEANNE D'ARC LA SAINTE PATRIOTE. Paroles de M. de La Blanquerie, musique de A. Couture, chef de musique au 1er zouaves. — *En vente à Alger chez Tachet,*

rue Dumont-Durville. Paris, maison musicale Poulalion et J. Accursi, édit., 39, *rue des Petits-Champs*, 1893. — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Avec acc. de piano. Couv. ill., imprimée en bistre. Jeanne d'Arc sous l'armure.

Cow (F.-H.). — JOAN OF ARC, cantate. Parole de ***, musique de F.-H. Cow.

La composition de cet ouvrage date de 1872. L'exécution en eut grand succès à Brighton. On en tira depuis une sérénade et une marche triomphale pour orchestre dont le succès fut retentissant lors d'un festival donné à Norwich en 1875.

Damrosch. — JEANNE D'ARC. Tragédie de Schiller, avec la musique composée par Damrosch, exécutée sur le théâtre grand-ducal de Weimar le 26 mars 1857.

Une toute jeune et charmante actrice, Mlle Jerrmann, remplissait le rôle de Jeanne.

Delow (C.). — JEANNE D'ARC, romance. Paroles de A. Dumas, musique de Carl Delow. — *Saint-Dié, lith. L. Humbert.* — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec acc. de piano. — 31 août 1889. Couv. illustr. lith. d'après la statue de Jeanne d'Arc de la princesse Marie d'Orléans. Couv. bleue avec la même lithographie servant de chemise au morceau.

Une autre édition porte sur la couverture au lieu du mot « Romance » la dédicace à Mlle Eugénie Collard.

Desormes (L.-C.). — HISTOIRE DE FRANCE du caporal Franc du Bec. Grande scène comique créée par M. Perrin à l'Eldorado. Paroles de Albert Lambert et B. Lebreton, musique de L.-C. Desormes. — *Paris, Le Bailly, éditeur*, 6, *rue Cardinal et* 2bis, *rue de l'Abbaye.* — Avec acc. de piano. In-4 de 5 p. de mus. avec une feuille intercalaire pour le chant et le parlé, prix : 5 fr. — Avec acc. de guitare. In-8, prix : 1 fr. 50. Couv. ill. mauv. lith. de Butscha représentant en médaillons des personnages de différentes époques avec la république au centre.

Chansonnette comique (?) avec parlé. Le troisième couplet a son parlé terminé par une grande tirade patriotique sur Jeanne d'Arc.

Une édition, qui doit être antérieure, porte la mention : *Paris, Ch. Egrot, éditeur, 25, boulevard de Strasbourg.*

Destefani (E.-C.). – Jeanne d'Arc. Paroles de H. Mara, musique de E.-C. Destefani, avec acc. de piano. — *Paris, l'auteur.* — *A Corne, grav. Impr. Thiébaux, rue Saint-Honoré*, 276. 28 avril 1877. — In-4 de 2 p.de mus. gr. avec une feuille intercalaire pour le chant.

Ce morceau fait partie d'un album de treize mélodies portant en titre : Mélodies et morceaux divers avec chant et accompagnement de piano, par M. E.-C. Destefani. Celui-ci porte le cachet de chant patriotique commun aux douze autres, s'il faut en juger par leurs titres et par ce vers :

Pour chasser l'étranger, c'est Dieu qui vous appelle !

Un exemplaire à la Bibliothèque nationale.

Desvignes (V.-F.). — Jeanne d'Arc, cavatine. Paroles de Moïse Alcan, musique de V.-F. Desvignes. — A Mlle Irma Piquard, avec acc. de piano. -- *A Paris, chez Challiot, facteur de harpes, rue Saint-Honoré*, 336. — 12 mars 1842. — In-4 de 15 p. de mus. gr.

Un exemplaire à la Bibliothèque du Conservatoire.

Dion (R.). — Les Voix de Jeanne d'Arc, mélodie. Paroles et musique de R. Dion. — A son ami E. Favreul. — *Paris, Alphonse Leduc, éditeur*, 3, *rue de Grammont.* — 8 mai 1875. — In-4 de 6 p. de mus. gr., couv. imp. — Avec acc. de piano, prix : 5 fr.

Divers. — (V. Lemoine. Maillochaud. Gounod. Serpette.) Jeanne d'Arc, Sainteté et Patriotisme. Drame en cinq actes, de l'abbé V. Mourot.

Ce drame a eu au moins quatre éditions. Nous ne connaissons point la première.

= Jeanne d'Arc. Sainteté et Patriotisme. Drame en cinq actes accompagné de notes historiques en appendice, par M. l'abbé V. Mourot... curé de Monthureux-le-Sec (Vosges). Dédié à Madame la Duchesse de Chevreuse, présidente du Comité

des Femmes de France. Au profit de plusieurs bonnes œuvres. *Paris, chez MM. Wattelier et Cie, éditeurs* 5, *rue du Cherche-Midi. Mirecourt, Chassel, imprimeur, rue de l'Hôtel-de-Ville — Domremy, chez le gardien de la maison de Jeanne d'Arc.* 1879. Deuxième édition. In-8 de V. 102 et 25 p.

* Cette édition renvoie, pour la musique des chœurs, aux mélodies de Lemoine (Sautereau : Chants populaires. V. Lemoine) et de Gounod. On y trouve en outre l'indication d'une mélodie irlandaise imitée de Th. Moore et d'une ronde Lorraine.

= Jeanne d'Arc. Sainteté et Patriotisme. Drame en cinq actes avec chœurs et musique, pour servir aux récréations des pensionnats de demoiselles, par l'abbé V. Mourot, prêtre du diocèse de Saint-Dié. Dédié à Madame la duchesse de Chevreuse, présidente du Comité des Femmes de France. — *Paris. V. Sarlit et Cie, libr.-édit*, 19, *rue de Tournon. Chez l'auteur, à Monthureux-le-Sec, près Vittel (Vosges).* 1881. — Troisième édition, in-12 de 96 p.

Cette édition contient les mélodies notées en musique typographiée. Les mélodies Irlandaises et la ronde Lorraine y persistent ; les autres sont empruntées cette fois à Sorpette et à J.-B. Maillochaud.

= Jeanne d'Arc. Sainteté et patriotisme. Drame en cinq actes avec musique, des chœurs et couplets, par l'abbé V. Mourot, prêtre du diocèse de Saint-Dié, chevalier du Saint-Sépulcre. *Paris, J. Bricon, succ. de Sarlit, libr.-édit.*, 19, *rue de Tournon.* 1890. Quatrième édition. in-12 de VIII et 91 p. couv.

Cette édition ne diffère de la précédente que par le caractère et la disposition typographique.

Domergue de la Chaussée. — Jeanne d'Arc. Hommage à la libératrice d'Orléans. Mélopée historique en deux tableaux, dédiée au maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Paroles de M. Ern. Besson, musique de M. Domergue de la Chaussée, chef d'orchestre du théâtre d'Orléans. Inédit.

L'ouvrage a été donné au théâtre d'Orléans le samedi 7 mai 1876, à l'occasion du concours régional où vint le Maréchal. Il se compose de cinq stances chantées à tour de rôle par les chefs d'emploi de

soprano, ténor, baryton et basse du théâtre. Un chœur leur répond, et pour conclure, une dernière stance, dite devant le bûcher, se termine en apothéose. Les voix et l'orchestre sont fort bien traités. L'ouvrage a été repris depuis à Reims et à Anvers, où l'auteur est chef d'orchestre. Elle est restée inédite.

Dom Remy. — La Grande Jeanne. Légende, paroles de Vaucouleurs, musique de Dom Remy, avec accompagnement de piano. *Paris. Les auteurs.* — 10 janvier 1891.

Dreuilh. — V. Air connu : Cuvelier.

Dubois (Ch.-F.) — Jeanne d'Arc. Pas redoublé pour trompettes de cavalerie, par Ch.-F. Dubois. *Autographie s. n. d'éd.* — In-8 de 2 p. de mus.

1892 (?). — En même temps, le même auteur publie une polka semblable sous le titre du Beau Dunois.

Dubois (Th.) — Marche héroïque de Jeanne d'Arc, par Théodore Dubois. Hommage à l'Académie nationale de Reims. — *Reims, Emile Mennesson, édit.* — Œuvre composée pour grand orchestre symphonique et jouée avec succès à Paris et en province, notamment à Orléans, le 15 décembre 1889, sur des parties gravées. Il en existe de nombreuses transcriptions et des arrangements divers.

Transcriptions pour piano seul, par Georges Marty, in-4 de 11 p. de mus. gr., couv. ill. d'une mauv. lith. représentant Jeanne d'Arc à cheval. Chemise imprimée sur papier orange. Prix : 7 fr. 50. Emile Mennesson.

= Pour grand orgue, par l'auteur (27 septembre 1888). id.

= Pour piano à quatre mains avec harmonium ad libitum. (1er sept. 1888).

Arrangements divers (côtés prix nets). — Nos 1 et 3, par Georges Marty, pour piano seul, 2 fr. 50 ; deux pianos, 5 fr. — Nos 4 et 5, par l'auteur, pour orgue, 3 f. ; pour orchestre, 6 fr. — No 6, par Wetge, pour harmonie, 4 fr. — No 7, par Antoni, pour fanfare, 3 fr. — Reims, Mennesson.

Belle œuvre, d'une harmonie un peu tourmentée, mais de grand caractère.

Dubouchet (Ch.) — Jeanne d'Arc. Polka pour piano, par Ch. Dubouchet. — Honneur et Patrie ! — A la ville de Rouen. — *Paris, sans nom d'éd. J. Carlot, grav. Impr. Ve Magnier, rue Rodier,* 41. — 18 janvier 1868. In 4 de 5 p. de mus. gr., sans couverture.

Dufils (L.). — Jeanne d'Arc. Quadrille chevaleresque, par Léon Dufils. Dédié à mon ami Aiga. — *Paris, Alliance des Arts, G. Boy, éditeur,* 80, *rue Lafayette.* — In-4 oblong de 5 p. de mus. gr., couv. ill., mauv. lith., sans sign. : Jeanne d'Arc à cheval, des chevaliers, soldats avec casques, lances, etc... Prix : 5 fr.

= Jeanne d'Arc. Grande valse pour piano, par Léon Dufils. Dédiée à M. le Dr A. de Beauvais. — *Paris. Aux cloches de Corneville. L. Bathlot, éditeur,* 39, *rue de l'Échiquier* (22 novembre 1873). — In-4 de 7 p. de mus. gr., couv. ill. d'un buste de Jeanne d'Arc cuirassée avec un chaperon à plumes. Prix : 6 fr. — Une autre édition est parue également comme le quadrille chez G. Boy.

Dufort (Ch.). — Jeanne d'Arc. Paroles de M. Nancy, musique de Ch. Dufort. — *Paris chez Pacini, éditeur, boulevard des Italiens,* 11. — Avec acc. de piano. — In-4 de 2 p. de mus. gr., couv. ill. — Lith. d'après la statue de la princesse Marie, signée Ch. Burget.

Le titre intérieur est quelque peu différent : Paroles de M. A.-Ph. Nancy, mus. de Charles de Dufort, dédiée à Mme Alexandre Andryane. — 11 juillet 1840.

Dufresne (A.). — Prière a Jeanne d'Arc, musique d'Alfred Dufresne. Inédit. — Chœur chanté au pied de la statue de Jeanne d'Arc lors des fêtes de l'inauguration (6 mai 1855).

Dumont (M.). — Adieux de Jeanne d'Arc a son pays. Paroles de M***, musique de M. Dumont. — *Avignon, lith. A. Chauvin* 22 mars 1862. — Gr. in-8 de 1 fol. simple. Mus. lith. Le tout encadré de quatre filets noirs.

Adieu vénéré père,
Frères chéris, aimable sœur.
Adieu ma tendre mère,
Vous vivrez toujours dans mon cœur.

Bibliothèque nationale.

Dupont (P.). — Jeanne d'Arc. Chœur à quatre voix d'hommes, paroles et musique de Pierre Dupont. — *Paris, G. Gambogi frères, éditeurs, rue de Richelieu,* 112. — In-8 de 8 p. de mus. gr. sans couv. — Sans acc. Prix : 1 fr.

Chant d'orphéons. Imposé à la deuxième division au concours départemental de Seine-et-Oise, à Saint-Cloud, le 6 mai 1866.

= Jeanne d'Arc. Chœur à deux voix égales avec une troisième partie à volonté et accompagnement de piano ad lib., transcrit par Ch. Magner, paroles et musique de P. Dupont. — *Paris, Le Bailly, éditeur,* 2bis, *rue de l'Abbaye (Saint-Germain-des-Prés), O. Bornemann gendre et successeur.* — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec acc. -- In-8 de 2 p. sans acc. — L'in-4 a une couv. impr. et ill.

Cette couverture porte en titre : Chœurs pour distribution de prix et solennités diverses et, comme illustrations, des attributs de distributions de prix, des enfants dansant une ronde, des écoliers en classe.

Duprez (G.). — Jeanne Darc, opéra en cinq actes avec prologue, représenté pour la première fois sur le Grand-Théâtre Parisien, pour l'inauguration du grand opéra populaire, le 3 octobre 1865. Paroles de MM. Méry et Edouard Duprez, musique de G. Duprez. Partition piano et chant arrangée par l'auteur. — A son Altesse Impériale Madame la princesse Mathilde. — *Édition populaire. Prix net :* 6 *fr. — En vente chez tous les éditeurs de musique et chez l'auteur,* 11, *rue Turgot.* — In-8 de 251 p. de mus. gr , couv. impr , plus 5 pl. non chiff. : 1 pour le titre, 2 pour les dédicaces et 2 pour la distribution et la table.

Œuvre dont l'idée et le but sont fort louables ; mais les mérites de sa composition n'ajouteront rien à ceux que le grand artiste s'est acquis en interprétant avec tant d'autorité les grands rôles de ténor de notre répertoire français. D'ailleurs, la première représentation

de cet opéra commencée le 3 octobre 1865 ne put s'achever ; elle fut remise au 24 octobre et finalement n'eut pas lieu.

Le libretto de la pièce a été publié. Même titre que la partition ; la date du 3 octobre y est précisée.— *Paris, librairie Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2bis et boulevard des Italiens, 15, à la librairie nouvelle.* Prix : 50 cent. — In 4 de 11 p., texte sur deux colonnes.

Durand (A.). — La Mort de Jeanne d'Arc. Poésie de Casimir Delavigne, déclamée par Mlle Marie Montagne avec acc. d'orgue Alexandre, par Auguste Durand, organiste de Saint-Roch. — *Paris, au Menestrel, Heugel et Cie, éditeurs, 2bis, rue Vivienne.* — In-4 de 6 p. de mus. gr., couv. impr.

Morceau curieux et dont la conception est pour le moins originale. L'auteur a le soin d'indiquer en note au bas de la première page : « L'accompagnement doit être subordonné à la déclamation. Il faut suivre le sentiment du morceau en s'attachant à faire concorder les idées poétiques avec la phrase musicale et non chaque syllabe avec chaque note. »

Felix-Etienne — Jeanne d'Arc, opéra. Le Prisonnier de guerre, air dramatique, paroles de René Girard, musique de Felix-Étienne avec acc. de piano. Prix : 2 fr. 50. — *Paris, l'auteur* 26 février 1870.

Telle est l'énonciation trouvée à cette date dans la *Bibliographie de la France.* V. Girard-Marius.

Fournier (A.-H.). — Jeanne d'Arc, chant de gloire par Fournier. Paroles et musique, avec accomp. de piano. Prix : 40 cent. — *Paris, imprimerie Dupré et l'auteur.* — 4 octobre 1890.

Fragerolle (G.). — Jeanne d'Arc, mélodie. Paroles de Paul Marrot, musique de Georges Fragerolle. — *Paris, s. n. d'édit. Paul Delmet, grav. Imprimerie Dupré, 26, rue du Delta.* — In-4 de 2 p. de mus. gr., couv. impr.

Ce morceau est le numéro 5 d'un recueil de douze mélodies ayant toutes pour titres les noms de personnages célèbres par leur héroïsmemilitaire. Le titre général est : Chansons d'Épée. — In-4 de 25 p. de mus. gr., couv. impr.

Franck (C.-J.). — La dernière pensée de Jeanne d'Arc. Paroles et musique de C.-J. Franck, professeur à l'école Saint-Jean

de Versailles (noblesse oblige). — A M. Joanny Paillat, à Annonay (Ardèche). — Diplôme d'honneur du concours du Piano-Soleil (1892) — *Paris, Colombier, éditeur. Émile Gallet, successeur, 6, rue Vivienne.* — In-4 de 6 p. de mus. gr., couv. ill. impr. en bleu avec un médaillon représentant Jeanne d'Arc en prison à genoux et les mains enchaînées.

Gabillaud (Louis). — Il n'a pas d'parapluie, scie populaire. Paroles de L. Gabillaud et Félix Meunier, musique de Louis Gabillaud. — *Paris, F. Meunier, éditeur.* — *En dépôt chez L. Gabillaud, 10, passage du Marché, faubourg Saint-Martin.* — In-8 de 1 p. de mus. gr. sans acc. — Dix-sept couplets dont l'un consacré à la Jeanne d'Arc de Frémiet. — Créée par Libert à l'Alcazar d'hiver et par E. Duhem au XIX[e] Siècle.

Gack (J.) — A Jeanne d'Arc. Cantate guerrière. Paroles de J. Doinel, mus. de J. Gack, professeur de violon à Orléans. *Orléans. H. Herluison, édit, 17, rue Jeanne-d'Arc.* Partition, chant et piano. In-8 de 8 p. de mus. grav.. couv. impr. Prix : 1 fr. 50. Partition, chant (parties de chœurs), in-8 de 3 p. de mus. autogr., 2[e] édition. Couv. ill. d'une lith. repr판és. la Jeanne d'Arc de Foyatier. *Impr. Tiget, Orléans.* La partition, chant et piano, est de l'*impr. Chaimbaud et C[ie].*

Cette cantate, d'une simplicité voulue, a été exécutée en plein air au pied de la statue, le 8 mai 1890.

Gallemberg (de) — Jeanne d'Arc. Ballet, chorégraphie par Aumer, musique de M. le comte de Gallemberg.

Donné à Vienne en 1821.

Gangloff (L.) — L'Ombre de Jeanne d'Arc. Chanson. Paroles de L. Delormel, musique de Léopold Gangloff. Créée par Marius Richard, à la Scala. *Paris, G. Ondet, édit., faubourg Saint-Denis, 83.* — Avec acc. de piano — 13 dec. 1890. — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Sans couv.

Edition sans acc., petit format. Couv. ill. d'une mauv. lith. Prix : 1 fr.

= Jeanne d'Arc. Chanson. Paroles de Léon Maillot, musique de Léopold Gangloff, illustration de Emmanuel Brun. C'est le premier morceau d'un recueil intitulé : l'Album de Lili. Fables et chansons pour jeunes filles. *Paris, Georges Ondet, édit.*, 83, *rue du faubourg Saint-Denis.* 1892. Grand in-8 de 63 p., couv. ill. en couleurs.

Gannal (Th.) — Le 8 Mai 1429. Cantate à Jeanne d'Arc. Paroles de M. Houdebine, musique de Thérésia Gannal. Œuvre 67. Prix : 3 fr. *Orléans, chez l'auteur*, 9, *rue des Pastoureaux, et chez les marchands de musique. — Paris, chez A. Cotelle*, 137, *rue Saint-Honoré.* — Partition, chant et piano. Gr. in-4 de 8 p. de mus. autog., couv. ill. d'une lith. affreuse repr. Jeanne d'Arc à cheval. Un feuillet suppl. est destiné aux parties de chœurs.

L'auteur était fille d'un violoniste nommé Démar; elle était professeur de harpe à l'Institut d'Orléans ; les arpèges fréquents de l'accompagnement en témoigneraient suffisamment. L'auteur avait épousé Jean-Nicolas Gannal, le célèbre embaumeur.

La partition porte en note : Cette Cantate sera chantée pendant la session du *Congrès.* — Ce Congrès a eu lieu en 1837. Nous ne savons si la cantate a été chantée.

Ganne (L.) — Marche Lorraine. A mon ami Paul Thomas. — Composée à l'occasion de la XVIIIe fête fédérale de gymnastique de France (Nancy, 5 et 6 juin 1892), par Louis Ganne. *Paris, Enoch frères et Costallat, éditeurs*, 27, *boulevard des Italiens.* — Edition piano. In-4 de 7 p. de mus. gr., couv. ill.

Ce morceau est classé dans la musique composée à l'occasion de Jeanne, à cause de la lithog. de la couv. qui comprend comme motif principal la statue de Fremiet élevée sur la place de Nancy.

Il a été fait de ce morceau cinq éditions diverses : Piano seul, 6 fr. — Edition facile, en feuilles, 2 fr. 50. — Piano à 4 mains, 7 fr. 50. — Orchestre, 2 fr. — Musique militaire, 3 fr. — En outre une petite édition in-32 en a été tirée, sans doute à titre de réclame, elle ne comprend que les deux motifs principaux.

Gassiat. — Grande Française. Chant patriotique des Ecoles,

paroles et musique de Gassiat. Couvert. ill., lith. de Druillat. 1892.

Gavioli (Anselmo). — JEANNE D'ARC. Polka-Mazurka pour piano, par Anselmo Gavioli. Dédiée à Mme Eugénie Iver. — *Paris. Au métronome. Emile Benoit, édit.*, 13, *faubourg Saint-Martin.* — Gr. in-4, de 5 p. de mus. gr. Couv. ill. d'une mauv. lith. repr. Jeanne d'Arc à cheval. Prix : 5 fr.

La Bibliographie de la France en indique le dépôt légal à la date du 31 octobre 1874, avec cette seule mention : Paris, d'Orni.

Germain (P.). — JEANNE D'ARC. Opéra en cinq actes, paroles de Louis Metge, musique de P. Germain. — Inédit.

Publié le 1er mai 1874 au n° 20 de la collection du Théâtre inédit du XIXe siècle (Ancien théâtre des inconnus). Recueil de pièces qui n'ont été représentées sur aucun théâtre. — Prix : 0 fr. 80. — *Paris., Laplace-Sanchez et Cie. Libraires-Editeurs*, 3, *rue Séguier.* — Grand in-8 de 22 pages sur 2 col.

Un avis au lecteur explique comment cet opéra ne put arriver jusqu'à la rampe. La musique n'a pas été éditée.

Gignoux (M.-E). — VISION DE JEANNE D'ARC. Scène lyrique, paroles d'Alfred de Musset, musique de M. E. Gignoux. A mon amie Jeanne de Lagrange, chantée par Mlle Juliette d'Alfa. — *Paris. Au Comptoir général de musique. V. Durdilly. Editeur* 11 *bis, boulevard Haussmann.* — Petit in-4° de 16 p. de mus. gr. couv. ill. d'une lith. signée Merwart repr. J. d'Arc écoutant ses voix. La lettre noir et or. — 1890. — Prix : 3 f. 50.

Girard-Marius — LA TOUR DE JEANNE D'ARC. Romance, paroles de René Girard, musique de Girard-Marius. — *A Paris, chez l'auteur*, 3, *rue Cherubini, près la rue Sainte-Anne, et chez tous les marchands de musique.* — In-4° de 2 p. de mus. gr. couv. impr. — Prix : 2 fr. 50. — Avec la photographie (?) 4 fr.

La couverture de ce morceau porte en titre : « L'album de Jeanne d'Arc » et au bas, sous cette rubrique : « Des mêmes au-

teurs » la nomenclature de 18 morceaux de titres différents réunis neuf par neuf, sous deux titres : L'Album du XIXe siècle, et Le Messie de la France, Opéra inédit. Nous n'avons trouvé aucune trace de ces morceaux.

Ce qui est certain, c'est que Girard-Marius, René Girard et Félix Étienne ne sont que les trois pseudonymes d'une même personne, une femme, qui, à un certain moment, vers 1860, s'occupa beaucoup de la fondation d'un Musée de Jeanne d'Arc à Domremy et composa divers morceaux de musique qu'elle destinait, en les vendant, à fournir les premiers fonds de l'œuvre. L'œuvre a été abandonnée, et les morceaux n'ont guère réussi.

V. Félix Étienne.

Godard (Benjamin). — JEANNE D'ARC. Drame historique en cinq actes avec prologue et épilogue, paroles de Joseph Fabre, musique de Benjamin Godard. Op. 125. Partition piano et chant réduite par l'auteur. — *Paris. Paul Dupont, Editeur, 9 et 11, Galerie de la Madeleine.* — Gr. in-8° de 149 p. de mus. typ. Plus 3 ff. non numérotés, le premier pour le titre intérieur, le second pour la table, le troisième pour la dédicace « à Mme Carnot, hommage respectueux. Benjamin Godard. » Couv. imp. en rouge et noir. — 1891. — Prix : 10 fr.

Nombreux arrangements parus chez Paul Dupont en même temps que la partition.

AIRS DÉTACHÉS.

N° 1. *Ronde lorraine*... 5 »
N° 3. *Angelus*.......... 6 »
Transcrit par l'auteur :
Pour chant, violon et piano........... 7 50
Pour chant, violon, harmonium et piano. 7 50
(Le même morceau est transcrit aussi pour *piano, violon,* et pour *flûte* ou *hautbois* avec accompagnement de piano, chaque, 6 fr.
N° 7. *Le Dict de Merlin l'enchanteur*, chanté par M. MORLET...... 6 »
N° 7 *bis*. Le même transcrip. de concert.... 7 50
N° 8. *Ballade de la guerre*, chanté par M. MORLET. 3 »
N° 14. *Chant de guerre et de victoire*........ 5 »
N° 22. *Marche du Sacre*.. 6 »
N° 26. *Adeste fideles*..... 4 50
N° 31. *Marche funèbre*... 6 »

PIANO SEUL — *Deux mains.*

Ouverture............. 12 »
N° 5. *De Domremy à Vaucouleurs* (1er entre-tableau)........... 6 »
N° 6. *De Vaucouleurs à Chinon* (2e entre-tableau).......... 6 »
Nos 9. *Danses des Morisques*.............. 9 »
— 11. *Le Camp anglais* (entr'acte)......... 3 »
— 21. *Carillon* (entr'acte). 3 »
— 28. *Le Tribunal*...... 3 »
— 30. *Avant le Supplice*. 3 »
— 31. *Marche funèbre*... 6 »

QUATRE MAINS.

Nos 9. *Danse des Morisques* 12 »
— 22. *Marche du Sacre* . 9 »

ORCHESTRE.

N° 9. *Danse des Morisques*......... Net 10 »
Parties séparées..... — 2 »

Le livret est ainsi intitulé : JEANNE D'ARC. Drame historique en cinq actes avec prologue, par Joseph Fabre. — *Paris, E. Dentu, éditeur, 1890.* — In-12 de 192 p.

C'est un drame en prose bien pensé et fort bien écrit ; la musique n'y est qu'au second plan, et n'intervient, à part deux ou trois numéros, que comme décor ou intermède.

Godefroy (L.). — JEANNE D'ARC A CHÉCY. Poésie de M. l'abbé Guiot. musique de M. l'abbé L. Godefroy. Cantate inédite. Composée pour la fête annuelle du mois de mai à Chécy (1874).

Le texte en est imprimé dans les œuvres de l'abbé Guiot. En outre, on le trouve dans la grande bible des Noëls de l'abbé Pelletier. Orléans. Herluison, — 1887. — In-12 de 398 p., pages 379-381.

Gondard (Le R. P.) — LA REVANCHE DE JEANNE D'ARC. Drame historique en quatre actes et en vers, par le P. V. Delaporte (S. J.), musique du P. Gondard (S. J). — *Paris. Pérégalli et Parvy fils, Editeurs*, 80, *rue Bonaparte*, 1893. — Partition, chant et piano. In-8° de 15 p. de mus. gr. Couv. ill. d'un trophée d'attributs militaires. — Prix net : 3 fr.

Le livret est publié à *Paris, Librairie Retaux-Bray. Victor Retaux et fils, successeurs*, 82, *rue Bonaparte*. 1892. — In-12 de 129 p.

Gondois. — PARIS. Drame en cinq actes, vingt-six tableaux, prologue et épilogue, par M. Paul Meurice, musique de M. Gondois. Deux éditions :

= PARIS. — Drame historique en cinq actes en prose par Paul Meurice. — A Victor Hugo. — *Paris. Michel Lévy frères, Editeurs, rue Vivienne*, 2 *bis*. — 1855. — In-12 de 139 p. — Édition conforme au manuscrit de l'auteur.

= PARIS. — Drame en cinq actes, vingt-six tableaux, prologue et épilogue, par M. Paul Meurice (pour les vingt et un premiers tableaux et l'épilogue). Musique de M. Gondois. Décors, etc. Représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 21 juillet 1855. — Théâtre contemporain illustré 181e et 182e livraisons. — Prix : 0 fr. 50. — *Michel Lévy frères, Editeurs, 2 bis. rue Vivienne.* — In-4° de 36 p. sur deux colonnes. En tête, une

mauvaise grav. de Gérard représente Jeanne d'Arc l'épée levée et la bannière en main. Édition conforme à la représentation.

Sorte de revue historique de Paris à travers les âges exposés en une série de tableaux ; c'est au onzième que Jeanne d'Arc paraît. Le rôle était tenu par Mme Naptal-Arnault.

Nous n'avons pu retrouver la musique.

Gougelet (A.) — JEANNE D'ARC, marche triomphale du sacre, pour piano à quatre mains, par Mme A. Gougelet. — *Paris, E. et A. Girod, éditeurs, 16, boulevard Montmartre,* — Prix : 10 fr. —14 février 1894. — In-4 de 16 p. de mus. gr., couv. impr.

Editions diverses. — Pour grand orch : 18 fr. — Quatuor : 10 fr. — Musique militaire : 6 fr.

Gounod (Ch.) — JEANNE D'ARC. Drame en 5 actes et en vers, musique de Charles Gounod. Partition, chant et piano, arrangée par Georges Bizet. — Prix : 12 fr. — *Paris. E. Gérard et Cie, éditeurs (anc. mais. Meissonnier), boulev. des Capucines, 12, et rue Scribe, 2. (Maison du Grand-Hôtel). — P. Parent, grav. impr., rue Bodier, 49.* — Gr. in-8 de 115 p. de mus. gr., couv. impr. En avant du titre, une lith. de A. Lamy, d'après la Jeanne-d'Arc d'Ingres, et une table des morceaux. — 20 déc. 1873.

= LA MÊME. — Autre édition. *Paris, Choudens, père et fils, édit. boulev. des Capucins, 30, près la rue Caumartin. — Impr. Fouquet (E. Dupré, succ.), 26, rue du Delta.* — La lithographie et la table n'existent point dans cette édition.

= LA MÊME. — Autre édition. — *Paris, Choudens... etc.. Impr. E. Dupré, 26, rue du Delta.*

Ces deux éditions comprennent à la différence de la première un supplément de 12 p. de mus. gr. ajouté pour les représentations de la Porte-Saint-Martin.

La première représentation de ce drame a été donnée au théâtre de la Gaîté, le 8 novembre 1873 ; le rôle de Jeanne était tenu par Mme Lia Félix. On en fit une reprise au même théâtre, le 21 janvier 1875, avec la même interprète ; puis à la Porte-Saint-Martin en

1890, cette fois, avec Sarah Bernhard dans le rôle de Jeanne. C'est pour cette dernière que fut composée la plus grande partie du supplément ; elle consiste en une mélopée écrite en accords plaqués, sur laquelle la tragédienne déclame à grands « cris » les strophes « Dieu le veut », qui sont dans la partition primitive le thème d'un chœur.

Pour l'appréciation de ce drame, il est facile de se reporter aux critiques des journaux aux dates indiquées, notamment aux feuilletons publiés par le *Temps*, sous la signature de J. Weber, les 18 novembre 1873 et 13 janvier 1890. La pièce eut chaque fois un grand et loyal succès.

Le ballet obligé n'a qu'un numéro dans la partition, mais à l'origine il en comprit trois. Le second a été popularisé sous de titre classique dans les concerts : Marche funèbre d'une Marionnette. Le troisième est une danse bohémienne qui fut intercalée dans les représentations de la Gaîté.

= De nombreuses transcriptions ont certainement été faites sur la plupart des morceaux de la partition, notamment :

Trois arrangements pour piano à quatre mains, par Renaud de Vilbac : 1° Marche du sacre. In-4° de 8 p. Prix : 7 fr. 50. — 3° Chœurs de soldats et Rondes. Prix : 9 fr. *Paris, E. Gérard et Cie, Ed.* (*Anc. maison Meissonnier.* 22, *boulevard des Capucines.* — 21 février 1874.

Transcription pour piano de la ballade de Loys. — *Mêmes éditeurs.* — 1er janvier 1876.

= Danse bohémienne, intercalée dans Jeanne d'Arc de Jules Barbier, musique de Ch. Gounod. — *Paris, Choudens, éditeur, rue Saint-Honoré*, 265 (*près l'Assomption*). — Pour piano à deux mains. — In-4 de 8 p. de mus. grav. couv. imp. Prix : 2 fr. A quatre mains, in-4 de 17 p. Prix : 7 fr. 50. Théâtre de la Gaité.

= Marche funèbre d'une Marionnette, intercalée dans Jeanne d'Arc. — Ch. Gounod. — *Paris, H. Lemoine, éditeur,* 256, *rue Saint-Honoré.* — Pour piano à deux mains. — In-4 de 6 p. de mus. grav. Couv. impr. — Arrangements à quatre et à six mains et pour piano et violon. — Théâtre de la Gaité, 1873.

Ce morceau fort original a eu de nombreuses éditions, tant avant qu'après son incorporation dans le drame de Barbier.

= A LA MÉMOIRE DE JEANNE D'ARC, libératrice et martyre. MESSE avec soli, chœurs, orgue d'accompagnement et grand orgue, précédée d'un prélude avec fanfare, sur l'entrée dans la cathédrale de Reims par Charles Gounod. — *Lemoine et fils, éditeurs. Paris*, 17, *rue Pigalle. Bruxelles*, 45, *rue de la Régence*. 1887. — Petit in-4 de 51 p. de mus. grav., couv. ill. dans le goût gothique, avec une Jeanne d'Arc armée et la tête nimbée. — Prix : 10 fr.

= LA MÊME.

MORCEAUX DÉTACHÉS

Parties de chant séparées. 11 juin 1887. 0 fr. 50. — Chœur en partition, sans acc. Prix : 3 fr. — 7 mai 1887. — Nouv. édition. Même couv. Mêmes éditeurs.

Prélude pour grand orgue. chœur, etc. — Transcription pour piano et orgue. — Prix : 2 fr. 50. — Mêmes éditeurs.

= VISION DE JEANNE D'ARC. — A Henri Marteau. — Pour violon avec accompagnement d'orgue ou de piano, par Ch. Gounod. — *Lemoine et fils, éditeurs. Paris*, 17, *rue Pigalle. Bruxelles*, 45, *rue de la Régence*. — Grand in-4 de 2 p. de mus. grav. avec une feuille intercalaire pour le violon, couv. ill. impr. en vert, bistre et or, repr. Sainte Cécile jouant de l'orgue, dans un joli goût archaïque. — Prix : 5 fr.

Ce morceau, qui ne fait point partie de la partition de la messe, a été toutefois écrit pour elle et doit être exécuté à l'offertoire.

= LA MÊME. — Transcription pour piano à 4 mains, par L. Lemoine. — *Mêmes éditeurs*. — 26 nov. 1887.

= LA MÊME. — Le numéro de Noël — 3 déc. 1887 — de l'*Illustration*, a publié ce morceau.

La messe de Gounod est peut-être l'œuvre où l'art musical moderne a su rendre à la mémoire de Jeanne d'Arc l'hommage le plus digne. Elle est d'une inspiration élevée ; son caractère profondément religieux et héroïque tout à la fois porte ainsi les deux marques et deux principaux traits distinctifs de la vie de l'héroïne. Gounod, tout en l'écrivant et l'harmonisant avec toutes les ressources de la notation moderne, a su conserver à sa mélodie une allure de plain-chant qui

est la vraie et la seule allure de la musique vraiment religieuse. Palestrina et les vieux maîtres s'y sentiraient à l'aise. L'œuvre est belle et devra rester.

La messe de Gounod, écrite spécialement pour cette fête et sur la demande de Mgr Langénieux, a été exécutée pour la première fois le 24 juillet 1887, dans la cathédrale de Reims. L'offertoire, qui est la seule concession faite par le maître au goût assez récent qui veut transporter à l'église les soli d'instruments, a été dédié à Henri Marteau, jeune violoniste, âgé de 14 ans alors, élève de Léonardi et protégé de Gounod, qui l'exécuta à cette occasion.

Les exécutions de cette messe sont depuis lors assez nombreuses, du moins par fragments. Elle a été intégralement chantée à Orléans, dans la Cathédrale, le 20 novembre 1887, sous la direction de l'auteur. Depuis, le prélude est devenu l'introduction obligée de la messe qui, chaque année, précède le panégyrique.

De nombreuses appréciations de cette messe ont été publiées. — V. le Supplément du *Figaro*, 2 juillet 1887, et une étude approfondie par M. l'abbé Rivet, 20 novembre 1887. — *Orléans, Herluison, éditeur*, 17, *rue Jeanne-d'Arc*.

Gouvy (Th.). — Jeanne d'Arc. Première ouverture de concert composée par Théodore Gouvy (œuvre 13) arrangée pour piano à 4 mains par l'auteur. — *Paris, chez Richault, éditeur, boulevard Poissonnière*, 26, *au premier*. — In-4 de 26 p. de mus. gr. couv. imp. — 30 octobre 1858. — Prix : 10 fr.

Grandval (de). — Jeanne d'Arc. Scène pour Contralto ou Baryton. Poésie (Les Messéniennes) de Casimir Delavigne, musique de Mme la vicomtesse de Grandval, avec accompagnement d'orgue ad libitum. — A Mlle Berthe de Besplas. — *Paris. Au Ménestrel*, 2 *bis, rue Vivienne, Heugel et Cie.* — In-4 de 8 p. de mus. grav. avec une feuille intercalaire pour la partie d'orgue, couv. illustrée d'une lith. de Barbizet repr. Jeanne d'Arc au bûcher. — 14 décembre 1861. — Prix : 5 fr.

Gravier (A). — Jeanne d'Arc. Hymne cantique, solo et chœur, paroles et musique de l'abbé A. Gravier. — *S'adresser à M. l'abbé A. Gravier, à Cannes* (*Alpes-Maritimes*). — Avec accompagnement d'orgue. Prix : 1 fr. 50. Paroles et chant. Prix : 0 fr. 25. — In-4 de 2 p. de mus. grav. couv. ill. d'une

gravure sur bois : le bûcher sur la place du Vieux-Marché de Rouen, extrait du panorama de Jeanne d'Arc de Carrier-Belleuse. La musique est entourée d'un cadre fleuronné.

= Le même, autre édition. — Dédié à Mme la Duchesse de Luynes. La couv. est ornée d'un cadre en couleurs : au centre, le bûcher et aux quatre angles, Orléans. — Reims. Les champs. — Les voix. — *S'adresser... à Cannes ou à Domremy (Vosges). Ecole de la Providence.*

= Le même, autre édition. — Extrait des cantiques des paroisses et communautés... En tout 300 cantiques, la plupart sur deux airs, l'un ancien et plus populaire, l'autre nouveau et plus solennel. — Cette nomenclature sert de couv ; il est encadré. Pas de cadre intérieur.

= Le même, autre édition. — In-8 double. En tête et en titre, approbation des évêques de Nancy et Saint-Dié.

Ce cantique est souvent chanté, notamment depuis trois ans, à la fête instituée par M. l'abbé de Bonniot, curé de Saint-Denis, en souvenir de la blessure reçue par Jeanne d'Arc à la Porte Saint-Honoré, le 8 septembre 1429.

Il est encore noté sans accompagnement aux pages 15 et 16 de l'ouvrage suivant.

= Cantiques du Pèlerinage a Domremy, berceau et patrie de la Libératrice de la France. Paroles et musique de M. l'abbé A. Gravier, ancien professeur de seconde au Séminaire d'Autrey. — *S'adresser à l'auteur M. l'abbé A. Gravier, à Cannes (A.-M.) ou à M. Billet, curé d'Archettes (Vosges) ou à Domremy, école de la Providence.* — In-12 de 17 p. de mus. gr. couv. impr. avec ce titre : Œuvre du monument national de Jeanne d'Arc. Prix : 0 fr. 50, au profit de la basilique.

Ces cantiques sont d'ailleurs pour la plupart compris dans un autre recueil du même auteur, portant le titre de *Cantiques des paroisses et communautés*, paroles et musique de M. l'abbé A. Gravier, ancien professeur d'humanités, maître de chapelle, aumônier de l'adoration réparatrice. — *Paris. René Haton*, 35, *rue Bonaparte. — Lyon. Vitte et Perrussel, place Bellecour et chez l'auteur. à Cannes.* — Cet ouvrage est publié en trois formats. Avec

acc. in-4 de 571 p.; prix : 20 fr. Texte et chant sans acc. gr. in-12 de 478 p.; prix : 3 fr. Texte seul, in-12 de 264 p.; prix : 1 fr. 50.

A ces éditions, il faut encore joindre l'exemplaire comprenant l'acc. d'harmonium seul gr. in-8 de 354 p.; prix : 12 fr. et un abrégé, paroles et mus. sans acc. in-12 de 205 p.; prix 1 fr. 50.

Halévy (F). — Charles VI. — Opéra en cinq actes, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique de F. Halévy. Représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre de l'académie royale de musique le 15 mars 1843. — *A Paris, chez Maurice Schlésinger, rue Richelieu,* 97. *Leipzig, Breitkopf et Hartel.* — Grande partition d'orchestre, in-4 de 725 p. de mus. gr. Prix : 400 fr.

Au cinquième acte, scène troisième, une vingtaine de très beaux vers met dans la bouche d'Odette une sorte de prophétie sur Jeanne d'Arc, libératrice de la France.

Non, non, ce n'est pas une faible femme.

L'air est un des plus beaux de la partition (N° 30. Scène et cavatine, p. 682). Déjà au quatrième acte, scène première (N° 22. Entr'acte et air, p. 560). Odette annonçait cette prophétie.

Hartog (Ed. de). — Prologue symphonique à grand orchestre pour Jeanne d'Arc (Jungfrau von Orléans). Tragédie de Schiller, par Edouard de Hartog, op. 48. — Arrangement pour piano à 4 mains par Hector Salomon. Prix : 12 fr. — *Paris. J. Maho, éditeur,* 25, *rue du faubourg Saint-Honoré.* — *Leipzig, Robert Seitz.* — In-4 de 25 p. de mus. grav. couv. imprimée. Dédicace à Ferdinand Hiller.

Heinzmann (J.-B.). — Jeanne d'Arc. Paroles d'A. Dallin, musique de J.-B. Heinzmann. — *Bruxelles. J.-B. Katto, éditeur,* 10, *rue des Grands-Carmes et* 10, *galerie du Roi.* — *Paris,* 17, *rue des Saints-Pères.* — A Mme Heinzmann née Léontine de Sarode. — 18 novembre 1882. — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec une feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill. Lith. de Jeanne aux champs en prière. Prix : 3 fr.

Hello (H.). — Hymne populaire a Jeanne d'Arc, libératrice de la France. Paroles de H. Hello, aumônier du patronage de N.-D. de Nazareth. Musique populaire. — *Paris, Vic et*

Amat, éditeurs, 11, *rue Cassette*, — In-4 de 2 p. de mus. gr. couv. imp. avec acc. de piano. — 1894. — Prix : 1 fr.

Hemmerlé (J.). — L'Héroine (Jeanne d'Arc). Fantaisie historique pour harmonie ou fanfare, par J. Hemmerlé. — *Paris. Bibliothèque orphéonique. Victor Lory, Éditeur de musique*, 12, *rue Cadet*. — Conducteur si b. — In-8° de 8 p. de mus. gr. sans couv. — Prix : 1 fr. — Harmonie, 4 fr. — Fanfare, 3 fr. Chaque partie, 0 fr. 20. — 13 juin 1885.

Hetsch. — Jeanne d'Arc, d'après la tragédie de Schiller, musique de Hetsch.

Exécuté à Manheim le 19 avril 1857.

Hoffmann. — Jeanne d'Orléans. Cantate pour soli, chœurs et orchestre. Texte imité de Schiller, musique de H. Hoffmann.

Exécuté avec succès à Berlin en 1891.

Holmes (A.). — Jeanne d'Arc. Symphonie héroïque, soli de soprano et de basse. Chœurs et orchestre, paroles françaises de ***, musique de Alfred Holmes.

Donnée tout d'abord à l'Opéra impérial de Saint-Pétersbourg en avril 1868. Depuis, le 10 mai 1870, on l'entendit aux Italiens, à Paris, avec Mme Krauss. — Les concerts classiques dirigés à Londres par A. Mauns, ont mis cet ouvrage dans leur répertoire. Il ne doit pas avoir été gravé.

Imbs (J.). — Prière de Jeanne d'Arc. Chant pour soprano, paroles et musique sans accompagnement, par J. Imbs. — Prix : 2 fr. 50. — *Paris. S. n. d'éd* — 28 mai 1892.

Ingrande (Edm. D'). — Jeanne d'Arc, paroles d'Alphonse Sage, musique d'Edmond d'Ingrande. Cantate pour soli, chœurs d'hommes et quatuor à cordes. Œuvre couronnée au concours de composition musicale de la Société libre des Beaux-Arts — 1873. — Inédit. — Partition manuscrite avec acc. de piano. — In-4° oblong de 31 p. de mus.

Œuvre courte ; fort bien écrite ; de facile exécution. Depuis 1873, nombre de concerts l'ont donnée toujours avec succès à Paris, Orléans (1869) et Amiens

Isely (J.). — Hymne a Jeanne d'Arc pour piano, par Jules Isely. A mon ami Torrent. — *Paris. E. Fromont, Ed.*, 12-14, *passage du Saumon.* — 13 août 1892. — In-4° de 5 p. de mus. gr. Couv. ill. Lith : Jeanne d'Arc et son page sur les remparts, tirée en bistre. — Prix net : 1 fr. 70. Orchestre net : 2 fr. — Parties d'orchestre. — Orchestration par L. Déo. — *Paris. H. Thauvin, Ed.*, 36, *boulevard Saint-Michel.* — In-8° de 2 p. de mus. gr. sans couv.

Itard. — Jeanne d'Arc. Cantate, paroles de Collignon, musique de Itard. — Inédit. *Neufchâteau.* 1861.

Morceau composé pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc et la fête offerte à M. le Préfet des Vosges, le 3 mai 1861 à Neufchâteau. Elle fut chantée par un chœur d'enfants et de jeunes gens de la localité, sous la direction de l'auteur.

Les paroles de la Cantate ont été imprimées in fine de la brochure publiée à l'occasion et en souvenir de cette fête. — *Neufchâteau. Imprimerie-librairie de Victor Beaucolin.* — 1861. — *In*-12 *de* 15 *p.*

Jeanmougin (Cl.). — Poésies du drame de Jeanne d'Arc de M. l'abbé J.-A. Premier, curé-doyen de Darney, mises en musique par Cl. Jeanmougin, officier d'Académie. — Partition piano et chant. — *A Domremy, maison de Jeanne d'Arc* ; *à Neufchâteau, chez M. Kienné, imp.-lib.* ; *à Saint-Dié, chez MM. Grosjean, organiste et Jeanpierre, marchand de musique* ; *à Raon-l'Etape, chez M. Jeanmougin.* — A Monseigneur de Briey, Évêque de Saint-Dié. — Petit in-4° de 48 p. de mus. et paroles autog. — Prix : 4 fr. 25.

C'est un petit drame en un acte destiné à être chanté par de tout jeunes enfants.

La 2e édition du livret porte la date de 1878 ; cet ouvrage a été représenté pour la première fois le 22 juin 1876 par les jeunes associés de la Sainte-Enfance des paroisses de Maxey sur Meuse près Domremy-la-Pucelle (Vosges) et de Darney.

Jonnet (H.). — Jeanne d'Arc. Marche triomphale. Premier prix au concours de l'Alliance littéraire et musicale de Toulouse, par Henry Jonnet. Op. 37. — A Sa Grandeur Monseigneur Pagis, Évêque de Verdun. — *Paris. Eugène Mathieu*

fils, Editeur, 20, rue de La Bruyère. — Pour piano. In-4° de 7 p. de mus. gr. Couv. ill., lith. en bleu, Jeanne d'Arc la bannière à la main. — Prix : 7 fr. 50. — **2 mai 1891.**

O' Kelly (H.) — Deux chants patriotiques. Rendez-nous l'Alsace et la Lorraine, paroles de Becker. — A Jeanne la Lorraine, paroles de G. Mayniel, musique de Henri O' Kelly. — Dédiés aux Alsaciens-Lorrains. — *En dépôt chez Mackar et Noël, 22, passage des Panoramas, Paris.* — In-4° de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. imp. — Prix : 5 fr.

Klein (J.) — Jeanne d'Arc, d'après la tragédie de Schiller, musique de Joseph Klein, de Cologne. 1844.

Kling (A.) — Jeanne d'Arc, poésie de Charles Dubois, musique de Auguste Kling, organiste de la basilique Saint Epvre, à Nancy. — Chœur à l'unisson et soli avec accompagnement de piano. — A ma fille Anne-Marie. — *S'adresser à M. A. Kling, 15, rue du Haut-Bourgeois, Nancy.* — In-4° de 4 p. de mus. gr., couv. ill. d'une bannière avec la devise : « Vive Labeur ! » — Prix : 2 fr.

= Cantique en l'honneur de l'archange Saint-Michel. — Mis en musique par Auguste Kling, organiste de la basilique Saint-Epvre. — A M. l'abbé Vulmont, chanoine honoraire, directeur de la maison des Apprentis de Nancy. — *En vente chez l'auteur, rue du Haut-Bourgeois, 15, Nancy.* — In-4° de 2 p. de mus. gr., Couv. ill. Lith. de Saint-Michel terrassant le dragon. — Prix : 1 fr. 50.

Aux fêtes qui ont eu lieu en juillet 1890, à Nancy, à l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, de Fremiet, un anonyme qui pourrait bien être Mgr Turinaz lui-même, a improvisé des paroles à Jeanne d'Arc sous cet air.

Kowalski (H.) — Jeanne d'Arc. Poésie de Alfred de Musset, musique de H. Kowalski. — A Mademoiselle Berthe Thibault, de l'Opéra. — *Paris. Alphonse Leduc, éditeur, rue Lepeletier, 35.* — In-4° de 6 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. de J. L.

Jeanne d'Arc écoutant les voix. Avec acc. de piano. Prix : 5 fr. — 24 février 1872.

Ce morceau a été chanté à l'Institut musical d'Orléans au concert du 9 mai 1879, par le baryton Lauwers.

Kreutzer (Rodolphe). — JEANNE D'ARC A ORLÉANS. Comédie en trois actes et en vers mêlée d'ariettes, paroles de Choudard dit Desforges, musique de Rodolphe Kreutzer, représentée aux Italiens le 10 mai 1790.

Les Annales dramatiques ou Dictionnaire général des théâtres (Paris, Babault. 1810. Tome V p. 197 et 198) en donnent une brève analyse. Le nom du compositeur y est écrit Creich, sans doute pour en figurer, sous une forme approximative, la prononciation. Kreutzer était alors premier violon au théâtre italien; le Conservatoire se l'attacha comme professeur. Comme compositeur c'était son début; il donna « une opinion avantageuse de son talent », et l'année suivante Paul et Virginie eut un succès complet.

Le rôle de Jeanne fut chanté par la célèbre Mme Dugazon.

Kunck (Aloys). — A JEANNE D'ARC. Chant pour soli et chœurs par Aloys Kunck, organiste de l'église Saint-Sernin, à Toulouse. — Inédit.

Ce morceau fut exécuté à Toulouse, en janvier 1893, à l'occasion d'une conférence sur l'œuvre de Jeanne d'Arc, faite par le R. P. Létendard. Au 15 février 1893, il n'était pas encore édité.

Lacombe (L.) — JEANNE D'ARC. Poëme symphonique, paroles de M. Jules Loiseleur, musique de Louis Lacombe. — Inédit.

Le poëme seul a été édité : La Jeanne d'Arc de Foyatier, Histoire du monument. Procès qu'il suscita. Drame lyrique composé pour son inauguration, et lettres de Louis Lacombe sur ce drame. — *Orléans*, *Herluison* (1892). — In-8° de 152 p. dont 35 pour le drame, précédées elles-mêmes de 24 p., où M. Loiseleur expose un abrégé de la vie et des œuvres de Louis Lacombe.

D'après une lettre adressée par Mme Ve Lacombe, le 27 avril 1892, à M. Loiseleur, le vrai titre de la pièce serait symphonie dramatique. Le manuscrit en est religieusement conservé par Mme Lacombe.

= UNE VISION DE JEANNE D'ARC. — Opéra en un acte, paroles et musique de Louis Lacombe. — Inédit.

L'exécution de la symphonie-dramatique, projetée pour les fêtes de Mai 1855, lors de l'inauguration de la statue de Foyatier, avec Pauline Garcia dans le principal rôle, fut empêchée par des raisons financières. Louis Lacombe en fit alors un opéra en un acte, en remaniant lui-même le poëme. Malgré son réel talent de symphoniste, l'auteur ne put faire recevoir son œuvre à l'Opéra ; il en fit, par la suite, un oratorio. Lacombe l'avait composé quelque temps après son mariage, et il le destinait à sa femme qui eût quelque renom à l'opéra-comique sous le nom d'Andréa Favel.

Lahausse — JEANNE D'ARC. Romance. Paroles de Mme Amable Tastu, musique de Lahausse, dédiée aux mânes de S. A. R., la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg. — *Paris. Lemoine, édit.*

= LA MÊME. — Deuxième édition. — *A Paris, chez Lemoine, rue de l'Echelle, n°* 9. — 16 mars 1839.

Lamothe (G.) — LES FEMMES DE FRANCE, valse pour piano, par Georges Lamothe. — A Madame Kœchlin-Schwartz, présidente de « l'Union des Femmes de France ». 1855. — *Paris. Ve E. Girod, édit.*, 16, *boulev. Montmartre.* — A deux mains. In-4° de 9 p. de mus. gr., prix : 6 fr. A quatre mains, prix : 9 fr. Couv. ill. Lith. imprimée en bleu, or, bistre et rouge. En tête quatre médaillons rappelant les figures de Ch. Corday, J. Hachette, Jeanne d'Arc et Sainte-Geneviève.

Lamotte (A.) — JEANNE D'ARC AU SIÈGE D'ORLÉANS. Grand quadrille historique, paroles et musique de A. Lamotte. Op. 583. *A Paris, chez l'auteur, passage du Ponceau*, 9. 28 septembre 1867. In-8° de 6 p. de mus. gr.

C'est un chœur d'orphéons sans accompagnement malgré son titre de quadrille. L'auteur en a divisé le scenario en six parties : Une introduction d'abord, chantée par un chœur d'hommes à trois et quatre voix égales, contient un appel aux armes ; puis, après quelques mesures d'orchestre indiquées au n° 1, l'action passe successivement du camp des Anglais où les soldats célèbrent leurs victoires, à Orléans où la population se désole. Jeanne relève les courages : solo de soprano et chœur de femmes et d'hommes. Le n° 5 termine

la partition par un chœur d'hommes célébrant le siège et la délivrance de la ville. -- Un exemplaire à la Bibliothèque du Conservatoire.

Lancelot (J.) — JEANNE D'ARC. Schottish pour piano par J. Lancelot. — *Paris, A Bock.* — 6 mars 1869.

Langert. — LA PUCELLE D'ORLÉANS. Opéra allemand, paroles de Beiss, musique de Langert

Représenté à Cobourg, le 25 décembre 1826.

Lannollié (F.) — LES ADIEUX DE JEANNE D'ARC, paroles de M. Adolphe Pellier, musique de F. Lannollié, professeur de chant. — A Mme Oscar Comettant. — *Paris. Etienne Challiot, édit.*, 354, *rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.* — Avec acc. de piano. — In 4° de 2 p. de mus. grav. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill. Lith. de Jeanne d'Arc en prière. — 9 mai 1857.

Laschett (H). — CANTATE A JEANNE D'ARC. Paroles de E. V. Musique de H. L. — Cinq couplets en solo avec refrain à trois voix égales. — *En vente au magasin des pianos*, 10, *rue Honoré Chevalier et au 15 juillet*, 28, *rue Saint-Sulpice*. 30 mai 1878. — in-8 de 1 p. de mus. lith. avec acc. de piano.

Cantate composée pour le cercle catholique d'ouvriers du faubourg Saint-Germain (boulevard Saint-Germain, 262) dont M. Henri Laschett était alors organiste. Il est aujourd'hui (1893) facteur de pianos, 21, rue de Sèvres.

Laurent (M.). — LA BALLADE DES DAMES GUERRIÈRES. Paroles de Eude, musique de l'abbé Marcel Laurent, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans. — *Orléans, Herluison, éditeur*, 17, *rue Jeanne-d'Arc.* — In-4° écu de 4 p. — La musique sans acc. est au verso du titre. Sur le titre, gravure de la statue équestre de Jeanne d'Arc par la princesse Marie ; le texte occupe le reste de la plaquette.

Cette ballade est extraite du *Nouveau Mystère du siège d'Orléans*, par M. Eude, auteur des *Poèmes Johanniques*. — *Orléans, Herluison*, 1894. — In-32 de 221 p. — La ballade est à la page 211.

Elle a été ainsi imprimée et tirée à part avec la musique de M. l'abbé Laurent à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc de mai 1894.

Laurent de Rillé. — ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS. Paroles et musique de Laurent de Rillé. Chœur pour voix d'hommes et de femmes avec accompagnement d'orchestre, dédié à l'Institut musical d'Orléans et exécuté sous la direction de l'auteur (1re audition) au concert du 21 mars 1891. — *Paris. En vente chez V. Lory, éditeur,* 12, *rue Cadet.* — Parties des chœurs. Dessus, Tenors et Basses, in-8 chaque de 2 p. de mus. gr. sans couv. — L'orchestre doit être resté inédit.

Laurent-Rolandez (F.). — STANCES A JEANNE D'ARC pour tenor ou soprano, paroles de Marius Grillet, musique de F. Laurent-Rolandez. (Organiste à l'Institution des Chartreux à Lyon). *Tourcoing. Rosoor-Delattre, éditeur du Journal : Anciens et modernes.* — *Paris. Th. Jouve,* 14, *rue de l'Odéon.* — *Bruxelles. Maison Beethoven,* 17 *et* 19, *rue de la Régence,* 1893. — In-4 de 5 p. de mus. gr. avec accompagnement de piano, avec feuille intercalaire pour le chant sans acc. — Prix : 5 fr.

= LA STATUE DE JEANNE D'ARC. — Scène patriotique extraite du supplément de l'« Ecole et la Famille». (1893.) Dr M.-E. Robert à Fontaines-sur-Saône (Rhône). Musique de F. Laurent-Rolandez. — *Paris. Th. Jouve,* 14, *rue de l'Odéon.* — *Bruxelles. Maison Beethoven.* — Partition pour chant avec accompagnement d'orgue et de piano, in-8 de 16 p. de mus. gr. et deux pages pour le titre et la distribution. Prix : 7 fr.

Lavagane (H.). — LA MISSION DE JEANNE D'ARC. Scène lyrique pour jeunes filles. Paroles de Yves de Lamalène, musique de Hector Lavagane. — A mon maître, M. César Franck, professeur d'orgue au Conservatoire. Hommage respectueux. — *Paris, René Haton,* 35, *rue Bonaparte.* — In-8 de 36 p. mus. et texte gr. couv. ill. Lith. tirée en bleu : Jeanne d'Arc avec ses compagnes sous l'arbre des fées. Prix : 4 fr. Partition, chant et piano.

Petit acte d'une bonne facture, supérieur à la moyenne ordinaire des œuvres de ce genre.

Leborne. — Inédit. — JEANNE D'ARC, paroles de Vinaty, musique de Leborne. — *Bibl. du Conservat. de musique. Fonds des prix de Rome.* — In-4 oblong mss. de 52 p. à 16 parties. — Partition d'orchestre et chant.

C'est un solo de Soprano accompagné tantôt par l'orchestre complet, tantôt par une réduction dans les passages de douceur. Jeanne devant son bûcher se livre à de longues réflexions qui se terminent par :

« La terre a disparu. Vers le ciel élancée
« Sur le bûcher, je monte sans effroi ;
« Mes derniers vœux, ma dernière pensée
« Sont pour mon Dieu, ma patrie et mon roi !

Cette cantate obtint en 1818 le second grand prix au concours de Rome. Elle est citée dans l'ouvrage de Wallon et dans un article de M. Pougin.

Legros de Laneuville. — JEANNE D'ARC A ROUEN. Romance, paroles de Léonard Tousez, musique de Legros de Laneuville. Dédiée à Mlle Duchesnois. — *Paris, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n° 4 et chez Corbaux, rue Dauphine, n° 28.*

Publié aussi sans le chansonnier des grâces pour 1820 avec les airs nouveaux gravés. — *Paris, chez F. Louis, libraire, rue Hautefeuille, n°* 10. (1820), in-16. Page 73, pour les paroles et pour l'air, n° 10, page 3. Une page de mus. gr. sans acc.

Lemoine (A.). — PROCESSION DE JEANNE D'ARC. Psaumes en faux-bourdons. Harmonisés sur le plain-chant par Alexandre Lemoine, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans et autographiés par lui-même sur la demande de Mgr Dupanloup qui les commandait le 7 mai pour le lendemain. — *Orléans, s. n. d'éd.* — In-8 oblong de 14 p.

= CARMEN IN FESTO LIBERATIONIS URBIS AURELIANORUM. — *Orléans,* in-8 de 4 p. de mus. autogr. sans couverture. Première édition signée in fine : A. Lemoine, 29 août 1875.

= LE MÊME, seconde édition. — Carmen memoriale in hono-

rem puellæ Aurelianensis die anniversario Aureliæ civitatis liberatæ decantandum. D. Gasnier, presbyter exaravit; modis adaptavit musicis A. Lemoine, magister chori Basilicæ sanctæ crucis. — *Orléans*. In-8 de 8 p. de mus. autog. 4 p. pour parties de chœurs, 4 p. pour conducteur orchestre.

= Le même, troisième édition. — Répertoire de la cathédrale d'Orléans. A Jeanne d'Arc. — *Orléans*, in-8 de 4 p. de mus. autog. pour les chœurs. Faite par les soins de M. Laurent, successeur en 1890 de M. Lemoine.

C'est un chœur à quatre voix inégales avec accompagnement d'orgue et d'orchestre, Il est très remarquable et contient à la fin un passage fugué digne des maîtres. Cet hymne se chante tous les ans pendant la messe qui précède le panégyrique. L'auteur des paroles latines, M. l'abbé Gasnier est directeur des études au Petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.

Ces éditions successives se trouvent à la maîtrise.

= La même, nouvelle édition sous ce titre : Cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc composée pour être chantée à la Cathédrale le jour anniversaire de la Délivrance d'Orléans. Poésie de M. l'abbé Gasnier, mise en musique par Alexandre Lemoine, maître de chapelle de la basilique de Sainte-Croix (1865-1890). — *Orléans, H. Herluison*, 17, *rue Jeanne d'Arc* — *Madame Loddé*, 4 *place Sainte-Croix*. 1893. — Prix : 3 fr. In-8 de 24 p. de mus. gr. Partition d'orchestre, parties de chœurs et accompagnement d'orgue. Pour la première fois, les paroles ont un double texte, le latin original et une traduction en vers français.

= Chants populaires en l'honneur de Jeanne d'Arc. Poésie d'Edmond Santereau mise en musique par Alexandre Lemoine, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans, officier d'académie. — *Paris*, *Ch. Fourault et fils*, 47, *rue Saint-André des Arts*. — *Orléans*, *librairie Séjourné*, 41, *rue des Carmes*. — In-8 de 12 p. de mus. gr. avec texte, couv. impr. s. d. La bibliographie de P. Lanéry d'Arc leur donne celle de 1876.

Ces trois chants populaires sont intercalés à la fin des 1er, 3e et 5e actes de la deuxième édition du drame de l'abbé Mourot.

V. Mourot. — Divers.

Lenepveu (Ch.) — JEANNE D'ARC. Drame lyrique en trois parties. Poëme de Paul Allard, musique de Ch. Lenepveu. — *Paris O'Kelly, éditeur,* 11, *faubourg Poissonnière.* — Réduction au piano par l'auteur. In-8° de 142 p. de mus. gr. avec trois ff. préliminaires. Le premier contient le titre ci-dessus imprimé en bleu et encadré ; le second une gravure tirée en bistre représentant la première audition de Jeanne d'Arc à Rouen le 1er juin 1886, d'après un dessin d'Emile Deshays ; le troisième, la dédicace à Mme Henriette Fuchs. Couv. ill., tirée or et bleu. Bannière et armoiries de Jeanne d'Arc. — Prix : 12 fr.

Grande et belle œuvre qui n'est pas assez connue. On en trouvera les compte-rendus détaillés dans deux opuscules rouennais dont voici l'indication :

1° Fête solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc, célébrée le 1er juin 1886 dans la cathédrale de Rouen. *Rouen. Imprimerie de Espérance Cagniard,* 88, *rue Jeanne-d'Arc.* In-8° de 66 p., textes et notes. 1886 ;

2° Jeanne d'Arc. Poëme lyrique en trois parties, musique de Ch. Lenepveu, Édition illustrée. *Rouen. Imprimerie nouvelle, Paul Leprêtre.* — In-8° de 24 p., 1 f. hors texte de variantes. 1886.

= LA MÊME : Transcriptions et arrangement divers.

Sélection sur le drame lyrique de Ch. Lenepveu, arrangée pour musique militaire par Wettge. — Grande partition. — *Paris, Evette et Schœffer.* — 1er septembre 1888.

Marche funèbre. — Même arrangement. — 23 février 1889.

Marche funèbre de Jeanne d'Arc de Lenepveu transcrite pour deux pianos par A. Lavignac. — *Paris, O'Kelly.*—6 octobre 1888.

Marche funèbre pour piano, extraite de Jeanne d'Arc. Drame lyrique en trois parties de C. Lenepveu. — *Paris, O'Kelly.* — 15 octobre 1887.

Arioso de Jeanne d'Arc « Ah ! Rouen... ». — Deux pages de mus. gr., pages 88 et 89 de l'Almanach patriotique de Jeanne d'Arc, année 1890. — *Paris, librairie Albert Larcher,* 57, *rue Bonaparte.*

Le Sacre. Transcrit pour deux pianos à quatre mains par A. Lavignac. — Prix : 4 fr. — *Paris, Mackar et Noël.* — 22 juillet 1893.

= ODE TRIOMPHALE A JEANNE D'ARC. Poésie de M. Paul Allard, musique de M. Charles Lenepveu.

Cette œuvre doit être, à l'heure actuelle, encore inédite. On en trouvera l'exacte analyse, avec la reproduction de quelques mesures des phrases typiques dans une petite plaquette publiée le 30 juin 1892 à Rouen, par l'imprimerie E. Cagniard. — In-8° de 8 p. contenant le programme de la cérémonie du 30 juin 1892, l'analyse de l'œuvre musicale et le texte du poëme.

L'Ode triomphale, ouvrage beaucoup moins développé que le drame lyrique, a été composée sur la demande de Monseigneur Thomas, archevêque de Rouen pour la fête de l'inauguration du monument de Jeanne d'Arc à Bonsecours. L'exécution en fut remarquable. Il ne fallait rien moins que 400 exécutants tant pour les instruments que pour les chœurs, pour faire valoir au haut de la colline rouennaise dans le plein air d'une journée radieuse cette œuvre écrite avec la science harmonique qui caractérise le faire ordinaire de l'auteur.

Le Rey (F.). — ADIEUX DE JEHANNE A DOMREMY. Poëme inédit de M. Julien Goujon, musique de F. Le Rey. — Inédit.

Œuvre inédite de deux auteurs rouennais chantée par Mlle H. Barety au théâtre des Arts le 18 mars 1883 au cours d'un concert organisé au profit de la souscription nationale du monument à Jeanne d'Arc, par le Comité rouennais de la Ligue des Patriotes.

Leroux (Félix). — JEANNE D'ARC. Opéra de Verdi. Fantaisie pour harmonie et fanfare. — *Paris. Margueritat Ed., boulevard Bonne-Nouvelle*, 21. — In-8° de 6 p. de mus. gr., sans couv. — Partie conductrice.

Le Sage (H.) — JEANNE d'ARC. Romance. Poésie de Alfred de Musset (Œuvre posthume), musique de H. Le Sage. — Hommage à Mlle L. Lencou. — *Paris. Henri Tellier, Éditeur*, 12, *boulevard des Capucines, Maison du Grand Hôtel.* — 15 septembre 1883. — In-4° de 9 p. de mus. gr., couv. bistre ill. — Lith. de Jeanne d'Arc empanachée et épée en main. Avec acc. de piano. — Prix : 7 fr. 50.

Lestourgie (Abbé). — JEANNE D'ARC. Chœurs et soli. Prière. Marche. Rondo, etc. — *S. n. d'éd. ni d'aut.* — In-4° oblong de 6 p. de mus. autog. Chant sans acc. Sans couv.

C'est la musique intercalée dans Jeanne d'Arc ou le siège d'Orléans, drame historique en trois actes pour demoiselles, par

M. Martial Soullier, curé de Troche (Corrèze), ancien professeur. *Limoges, Chatras et Cie.* — In-8°. La seconde édition porte la date de 1877.

Lestrelin (A.). — Le Supplice de Jeanne d'Arc. Romance dramatique, paroles et musique de Achille Lestrelin, dédiée à Mlle Moisson. — *A Paris. Maison Bernard-Latte, boulevard des Italiens n° 8.* — Avec acc. de piano. In-4° de 2 p. de mus. gr., couv. ill. — Lith. de Victor Coindre. — Jeanne d'Arc conduite au bûcher par les soldats. — Prix: 2 fr. 50.

Lhuillier (J.) — Jeanne d'Arc a Chécy. Cantate. Paroles de M. l'abbé Guiot, musique de l'abbé Jules Lhuillier, ancien vicaire de Chécy. — Inédit.

Exécutée à la fête du 4 mai, à Chécy, en 1890.

Ligonnet. — La France a Jeanne d'Arc. Cantate, solo et chœur à trois voix. Paroles du R. P. Lhermite de l'ordre de Saint-Dominique. Musique du R. P. Ligonnet, de l'ordre de Saint-Dominique. — Aux élèves de l'école Saint-Elme. — *Paris. Eug. Mathieu, fils, édit., rue Labruyère.* Avec acc. de piano. In-4° de 2 p. de mus. gr. avec deux ff intercalaires pour le chant. Prix : 2 fr.; les parties séparées 0,30. Couv. ill., Lith: Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans, tirée avec le titre en bistre.

Liszt (F.) — Jeanne d'Arc au bucher. Romance dramatique, paroles de Alexandre Dumas, musique de F. Liszt. — *Paris. Bernard Latte, édit. 12, boulevard des Italiens.* — Février 1846. In-4° de 9 p. de mus. grav., couv. ill. d'une lith. de Célestin Nanteuil, repr. Jeanne d'Arc au bûcher.

= La même. — Autre édition.... Scène dramatique, paroles de Alexandre Dumas composées (*sic*) pour mezzo-soprano, avec acc. d'orch. ou piano, par F. Liszt. — *Mayence. B. Schott's Sohne. — Londres, Schott and Cie, 1 , Regent-St. — Paris, maison Schott 19, boulevard Montmartre. — Sydney, Schott and C°, 281, George Street.* — In-4° de 12 p. de mus. gr., couv. impr. Au verso de la couv., le titre est en allemand. Sous la musique, le texte est en français et en

allemand. Avec acc. de piano, prix : 7 fr. 50. Orchestre. In-8, 2 fr. 75. Parties séparées 5 fr. 50. Cette édition doit être de 1892.

Louis (A.) — Jeanne d'Arc. Chanson populaire chantée aux Ambassadeurs, par Mme Rhéa Rey et toute la troupe, paroles de Paul Burani, musique de Antonin Louis. — *Paris, Alliance des Auteurs*, 5, *rue Cadet*. — 26 juillet 1890. — Avec acc. de piano, in-4° de 2 p. de mus. gr.. prix : 3fr. Sans acc., in-8° de 2 p., prix : 1 fr. Couv. ill. d'une lith. en couleurs : Jeanne d'Arc sous l'armure, et le pommeau de l'épée sur son cœur.

Lutgen (B.) — Jeanne d'Arc. Scène pour contralto on mezzo-soprano. — A Mme E. de Clermont. Paroles d'Ulric Guttinguer, musique de B. Lutgen. — *A Paris, chez S. Richault, édit., boulev. Poissonnière*, 26, *au* 1er. — 26 février 1853. In-4° de 10 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. de Sorrieu : Jeanne d'Arc en prison, le crucifix à la main. Avec acc. de piano, prix : 5 fr.

Magnin (E.) — A Jeanne d'Arc libératrice. Ode symphonique, paroles de MM. Vié et Barbier, mus. de E. Magnin, op. 194. Exécutée en la basilique Sainte-Croix d'Orléans, aux fêtes de Jeanne d'Arc en mai 1894, sous la direction de M. l'abbé Laurent, maître de Chapelle de la Cathédrale. — *Orléans. Herluison, libr.-édit.*, 17, *rue Jeanne-d'Arc. Imprimée par Georges Michau et Cie*. 1894. Partition réduite au piano par l'auteur. In-4° Jésus de 107 p. de mus. lith. Couv. lith. ill. des armes de Jeanne d'Arc mises au bas du titre, et ornée d'un cadre bleu portant à chaque angle une fleur de lys d'or.

Œuvre considérable et que la grande obligeance de l'auteur a bien voulu nous communiquer avant l'exécution, alors qu'elle était seulement en cours d'impression. La partition d'orchestre est restée inédite.

Les paroles ont eu deux éditions tirées tout spécialement en vue de la fête : 1° A Jeanne d'Arc, etc... — *Orléans, imprimerie Paul Pigelet*, 8, *rue Saint-Etienne.* — In-8° écu de 9 p. — Le titre, qui forme couverture, est imprimé en bleu avec une dentelle or haut et bas.

2° Ode symphonique de M. E. Magnin. Paroles de MM. Vié et

Barbier. — *Orléans, Georges Michau et Cie, imprimeurs-éditeurs, 9, rue Vieille-Poterie.* — In-32 jésus de 16 p. Couv. impr. en trois couleurs : bleu, noir et or. Timbrée de l'Ecu de Jeanne d'Arc, sur papier double face crême et bleu de France. — Quelques exemplaires sur Japon et Hollande.

Maillochaud (J.-B.) — Jeanne d'Arc et les Anglais. Cantate avec accompagnement de piano ou d'orgue, paroles de Tournemire, à Seychalles (Puy-de-Dôme), musique de J.-B. Maillochaud, organiste à Saint-Sauvant (Vienne). — A M. Alfred Gille. — Editée par MM. P.-L. Cousin, ex-chef d'institution et Tournemire, auteur-éditeur de la Mère-Institutrice. — *Se trouve chez les auteurs.* — In-4° de 2 p. de mus. lith., couv. impr. Prix : 1 fr.

= La même. — Jeanne d'Arc sur le bucher et les Anglais. Cantate avec accompagnement de piano ou orgue. Paroles de Tournemire à Riom, musique de J.-B. Maillochaud, organiste à Niort (Deux-Sèvres). 5e édition. Au Patriotisme Français ! — Edité par Tournemire, auteur-éditeur de la Mère-Institutrice, de plusieurs poésies couronnées et des Adieux de Jeanne d'Arc. *Se trouve chez l'éditeur, à Riom (Puy-de-Dôme).* — In-4° de 2 p. de mus. lith. *Impr. Ve Petit, à Clermont-Ferrand ;* couv. impr. Prix : 1 fr. Les deux cantates de Jeanne d'Arc ensemble, net 1 fr. 50.

= Les Adieux de Jeanne d'Arc. — Cantate avec accompagnement d'harmonium ou de piano, paroles de H.-A. Tournemire, musique de J.-B. Maillochaud. — A Mgr Pagis, évêque de Verdun. *Paris, Ve E. Porchet, édit., 28, rue de Sévigné, et chez l'auteur, à Saintes.* 1892. — In-4° de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour les couplets, couv. ill. Prix net : 1 fr. 50.

Cette cantate a été chantée à l'occasion du panégyrique prononcé à Saintes, le 16 juin 1892, par Mgr Pagis. Cette édition est postérieure à cette date, mais il y en a d'antérieures qui doivent être du même genre que celles de la précédente. En outre, dans la 4e édition du drame de l'abbé Mourot, la mélodie des « Adieux de Jeanne d'Arc » est imprimée à la page 75 pour terminer le quatrième acte.

Marié (A.) — JEANNE D'ARC. Chant patriotique, paroles de Edmond Gardien, musique de Amédée Marié, *Paris. Tralin, édit. de mus.*, 5, *rue du Croissant.* — Avec acc. de piano. In-4° de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill., Lith. tirée en bleu : Jeanne d'Arc à cheval. Prix : 3 fr. ; chant seul, in-8°, prix : 1 fr.

Composé pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, à Beaurevoir, 9 août 1891. — On en trouvera des compte-rendus dans le journal de Saint-Quentin du 11 août, et dans les autres feuilles de l'arrondissement.

Marsan (A.) -- JEANNE D'ARC. Ode triomphale. Poésie de Charles Giugno, musique de Alfred Marsan. Hommage à Mme la baronne Petrucelli de la Gattina. — Chantée par M. Galand, de l'opéra-comique. — *Paris. Le Bailly, édit. de mus. O. Bornemann, succ.*, 2 *bis, rue de l'Abbaye* (*Saint-Germain-des-Prés*). 22 novembre 1890. Piano et chant, in-4° de 6 p. de mus. gr. Prix : 6 fr. Chant seul, in-8° de 2 p. de mus. Prix : 1 fr. Couv. ill. Jeanne d'Arc à genoux.

Martin (C). — JEANNE D'ARC LA LORRAINE. A la jeunesse Française. Chant patriotique à deux voix égales. Poésie de A. Choné ; musique de Camille Martin, lauréat de la société d'Emulation des Vosges, professeur de musique à Charmes (Vosges). Dédié à M. Thouvenin, inspecteur d'académie à Épinal. *S. l. n. d. ni nom d'éd.*, 1892. In-8° de 2 p. de mus. lith. couv. ill. Lith. de la statue de la princesse Marie et un dessin de la maison de Domremy.

Mathias (G.) — JEANNE D'ARC. Monologue lyrique. Poésie de Alfred de Musset, musique de Georges Mathias. *Paris, Durand et Schœnewerk, éd.* 4, *Place de la Madeleine.* — 1889. — Partition, piano et chant. In-8, de 29 p. de mus. gr. couv. impr.

Morceau très développé, précédé d'une ouverture de concert. Mérite attention.

Mathieu (E.) — JEANNE D'ARC. Esquisse musicale pour piano par Eugène Mathieu. — *Paris, au Ménestrel, rue Vivienne,* 2 *bis, Heugel et Cie, Ed. lib. pour la France et l'Étranger.* — A

mon professeur A. Marmontel. In-4 de 7 p. de mus. gr. Couv. grav. et ill. d'une petite grav. d'après la statue de la Princesse Marie. — Prix : 5 fr.

Morceau écrit en forme de marche solennelle à trois temps.

Maupeou (L. de). — Jeanne d'Arc, ouverture de Concert pour orchestre, par L. de Maupeou. — *Paris, maison J. Maho, éd.. J. Hamelle succ*r, 25, *rue du faubourg Saint Honoré.* — Réduction au piano à quatre mains par l'auteur. In-4 de 21 p. de mus. gr. couv. impr. Prix : 10 fr., Partition in-8. Prix : 8 fr., parties d'orchestre : 12 fr.

Ce morceau a été exécuté à Orléans par l'orchestre de la Société des concerts, le 31 mars 1889.

Mermet (A.) — Jeanne d'Arc. Opéra en quatre actes. Poème et musique de A. Mermet. Partition piano et chant arrangée par Hector Salomon. — *Paris, Choudens père et fils, rue Saint-Honoré,* 265, *près l'Assomption.* In-8 de 319 p. de mus. grav. plus deux feuillets pour le titre et la distribution Couv. impr.

Cet opéra fut représenté pour la première fois sur le théâtre national de l'Opéra le mercredi 5 avril 1876. Quinze représentations. Malgré un réel mérite et une distribution remarquable, cette œuvre n'eut qu'un médiocre succès.

Le livret de la pièce a été publié à part. — *Paris, Tresse, 1876,* in-12 de 60 p. Enfin, l'édition illustrée de la Jeanne d'Arc de Wallon contient, pages 515-522, quelques fragments de la musique.

Millet (E.) — Jeanne d'Arc. Scène historique pour voix de mezzo-soprano, paroles et musique de E. Millet. — *A Paris chez Pacini, Boulevard des Italiens,* 11. — Avec acc. de piano. A Melle A. Avignon. — In-4 de 10 p. de mus. gr. Couv. ill. Lith. de Jeanne d'Arc d'après la statue de la princesse Marie, signée Ch. Burget.

Missa (E.) — Les Pleurs de Jeanne d'Arc. Romance. Paroles de Camille Soubise, musique de Edmond Missa. A M. et Mme Charles Laloux, respectueux et sympathique hommage. — *Paris, L. Bathlot-Joubert, éd.*, 39, *rue de l'Echiquier.* — 17 jan.

vier 1891. — Piano et chant. In-4 de 2 p. de mus. gr. Prix : 3 fr. — Chant seul, in-8 de 2 p. Prix : 1 fr. Couv. ill. Lith. de Jeanne d'Arc enchaînée, au centre, puis un cartouche à gauche, Jeanne d'Arc bannière en main.

Monchaux (A.) — JEANNE D'ARC. Paroles de Madame M. E., musique de Mlle A. Monchaux. A mon amie Mademoiselle Angèle du Delaix. — *Au comptoir général de Musique. Paris, V. Durdilly, éditeur*, 11 *bis, Boulevard Haussman.* — 17 juin 1893. — In-4 de 4 p. de mus. gr. couv. ill. Jeanne d'Arc sur le rempart, impr. en bistre.

Monteyrémar (de). — LES ORLÉANAISES, deux quadrilles à quatre mains avec violon obligé. N° 1. JEANNE D'ARC par Mr de Monteyrémar. *Lith. Magnier aîné*, 47, *rue Lamartine, Paris.* — *A Orléans, chez tous les marchands de musique.* In-4 oblong de 10 p. de mus. gr. avec deux feuilles intercalaires pour le violon. Couv. ill. Lith. JEANNE D'ARC sur le rempart avec la cathédrale au fond ; à droite et à gauche sur deux bannières symétriques, les armoiries d'Orléans.

Moreau (A). — SOUVENIR DE LA LOTERIE DE JEANNE D'ARC. — Album composé de six mélodies, paroles et musique de A. Moreau. — N° 1. JEANNE D'ARC, chant national dédié à M. Foyatier. — Avec un résumé de la vie de Jeanne d'Arc. — *A Orléans, chez l'auteur, rue du Colombier*, 2. — Petit in-4 de 12 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. de Swagers d'après la statue de la princesse Marie. — 24 février 1855.

L'album ne se vend pas sans être accompagné d'un billet de loterie. Le prix de l'album et du billet est de 2 fr. — *Orléans, lith. de Mme Tiget*, 3, *rue du Bœuf-Saint-Paterne.*

Cette dernière mention est imprimée sur une chemise sur papier de couleur.

Moreau (W.). — JEANNE D'ARC. Romance dramatique, A.-M.-F. Audouin, maître de chapelle de N.-D. de Boulogne, affectueux hommage. Paroles de A. de Larzes, musique de W. Moreau. — *Paris, René Haton, éd.*, 35, *rue Bonaparte.* — *Poitiers, chez l'auteur-éditeur, près Sainte-Radegonde.* —

5 février 1876. Couv. ill. Lith. Jeanne d'Arc à genoux dans sa prison est visitée par les saintes. In-4 de 2 p. de mus. gr. avec folio intercalaire pour le chant, avec acc. de piano. Prix : 3 fr. — Sans acc. Aux pensionnats : Romances et chansonnettes. Edition scolaire. 1re série, n° 22, Jeanne d'Arc, mélodie, in-8 de 2 p. de mus. gr. couv. imp. — Prix : 0 fr. 30.

Moszkowski (Moritz). JOHANNA D'ARC. Symphonische dichtung in vier abtheilungen, nach Schillers Jungfrau von Orléans fur grosses orchester componirt von Moritz Moszkowki. — Op. 19. — Seinem lieben Freunde Philipp Scharwenka. — *Breslau, Julius Hainauer, Hofmüsikalien handler S.-M. Konig von Preussen. — Paris, J. Maho Durand, Schœnewerk et Cie.*

Partitur	30 marks.
Orchesterstimmen	40 —
Klavierauszug zu 4 H. v. Componisten..	13 —
Hieraus einzeln :	
No. 3. Einzug der Sieger zur Kronung in Rheims. für Piano zu 4 Handen vom Componisten..	3 —

Symphonie très développée. La transcription pour piano à quatre mains est un in-4 de 98 p. de mus. gravée avec titre et couv. impr. Prix élevé : 13 marks soit 17 fr.

Il en existe une édition anglaise. — *London, Augener and C°* sous le titre de Poème symphonique. In-4 oblong. — Prix : 5 fr.

Mourot (V). — V. Divers.

Mullot — JEANNE D'ARC, grande fantaisie pour fanfare par Mullot.

Nibelle (Ad.). — LE PATRE LORRAIN. Chant du soir, extrait de la première partie de JEANNE D'ARC, symphonie avec chœurs et solos, paroles de MM. Guy-Arnaud et Nibelle, musique de Adolphe Nibelle. — *Paris, E. Girod, éditeur, maison Launer*, 16, *boulevard Montmartre.* — Avec acc. de piano, in-4 de 9 p. de mus. gr. couv. imp. — Prix : 5 fr.

C'est le seul morceau édité d'une œuvre importante. Les parties de chœurs ont été autographiées en deux cahiers in-8 carré de 16 et 27 pages destinés séparément aux voix de femmes et aux voix d'hommes. — *Paris, imprimerie Bauve*, 11, *rue Saint-Marc*. — Les exemplaires en sont rares. Quant au texte du libretto, il a été publié par l'*Imprimerie de Schiller aîné*, 11, *rue du faubourg Montmartre*. 1855, in-12 de 15 p. — Prix : 0 fr. 30.

Cette symphonie a été exécutée à Orléans le 7 mai 1855 dans un festival donné à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jeanne d Arc de Foyatier. On en trouvera des compte-rendus qui en constatent le succès mérité dans deux journaux d'Orléans, le Journal du Loiret et le Moniteur orléanais sous les signatures de Pagnerre et de Prosper Pascal. Les deux principaux rôles en ont été tenus par Alexis Dupont et Mlle Montigny.

= Jeanne d'Arc. — Inédit. — Tragédie lyrique, paroles et musique d'Adolphe Nibelle en vers et pour orchestre, chœurs et soli. — 1890.

Diverses auditions toutes privées en ont été données dans divers salons de Paris en 1890. Le Gil-Blas du 9 juillet en dit le plus grand bien. Le public désire vivement entendre cette œuvre écrite dans une forme originale du plus grandiose effet.

Nicholson. — Joan of Arc. Or the Maid of Orleans. Melodrama in three acts by Edwards Fitz-Ball, esq. author of the Pilot, the Floating Beacon, etc... The music by M. Nicholson. — *London John Cumberland.* — In-18 de 39 p.

La pièce est sans date ; mais elle a paru en 1826 ou environ dans un recueil intitulé : Cumberland's minor theatre being a companion to Cumberland's British theatre.

Pacini. — Giovanna d'Arco. Opéra, paroles de Barbieri, musique de Jean Pacini (Pacini di Roma).

Le livret italien porte le titre suivant : Dramma lirico, *Milano, dall'I. R. Stabilimento Naz. Priv. di Tito di Gio Ricordi, cont. digli ormenoni* 1720, *et sotto il portico a fianco dell'I. R, teatro alla Scala.* — In-16 de 30 p.

Représenté à la Scala le 12 mars 1830, mais sans succès malgré une distribution de premier ordre : Rubini, Tamburini et Mme de Méric-Lalande.

Pantomimes. — V. — Air connu. — Demeuse. — Widor. — Keller.

Pantomime anglaise. — Représentée en 1795 sur le théâtre de Covent-Garden. — L'auteur, à la fin de la pièce, faisait paraître des Diables qui emportaient l'héroïne en Enfer. Le dénouement fut sifflé. A la seconde représentation les Diables furent remplacés par des Anges, l'Enfer par le Ciel, et ce nouveau dénoûment fut applaudi. (Catal. de M. l'abbé de Beauregard. — Guessard et de Certain, mystère du siège in fine).

D'après une lettre de M. Garnott du British museum (1891), cette pantomime serait plutôt un Ballet historique « an historical ballet ». Il aurait été joué à Drury Lane ; les Chants, Chœurs et Danses, ainsi que le Scenario en auraient été imprimés en 1793, « peut être la vraie date de l'apparition de la pièce. »

Pasquet (E,). — Jeanne d'Arc. Marche solennelle pour piano, composée par Mme E.Pasquet.—*Paris* (*Maison E. Heu*), *Louis Gregh*, *succ.*, *éd.*, 10, *rue de la Chaussée-d'Antin*. Deuxième édition, 26 février 1870. — In-4° de 5 p. de mus. gr., couv. imp. — Prix : 5 fr. — La même arrangée pour orchestre, par J. Cressonnois.

Petit (A.), — Le Rêve de Jeanne d'Arc. Chant patriotique, paroles de L. Christian et L. Marcel, musique de Albert Petit. — *Paris. Bassereau*, *éd.*, 240, *rue Saint-Martin*. — 10 décembre 1887. — A M. Albin de l'Eden-Concert. — Créé par Mlle Marie Corteys à la Scala. Avec acc. de piano. In-4° de 2 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. de J. d'Arc au combat. — Feuille intercalaire pour le chant. — Prix : 3 fr. — Sans acc. — In-8° de 2 p. — Prix : 1 fr.

Pfeiffer (G.). — Jeanne d'Arc. Poème symphonique pour orchestre, de Georges Pfeiffer. Op. 43 Transcrit pour piano à quatre mains, par Mlle Marie Donne, élève de l'auteur. — Hommage à M. Ambroise Thomas. — *Paris. Léon Grus*, *éd.*, *boulevard Bonne-Nouvelle*, 31. — 18 avril 1874. — Cinq cahiers in-4° de chacun, 21, 21, 15, 11 et 15 p. de mus. gr., couv. impr. — Le recueil, prix net : 8 fr.

Œuvre symphonique importante divisée en cinq parties : 1° Domremy, l'Invasion, les Voix et les Adieux à Domremy ; 2° la Cour de

Bourges, le Siège d'Orléans; 3° le Sacre de Reims, marche; 4° Jeanne prisonnière se souvient de Domremy et de Bourges; 5° Marche funèbre, Supplice, Dies Iræ, Apothéose.

La première audition a eu lieu à Paris avec un succès légitime le 8 décembre 1872. Au piano, l'Œuvre semble sans grande originalité.

Plantade (Ch.). — L'Ombre de Jeanne d'Arc a Rheims. Chant guerrier, paroles de M. Brazier, mises en musique et dédiées à M. le comte de Murat, Préfet du département du Nord, par Ch.-H. Plantade. — *A Paris, chez Carli, Ed. de mus., boulevard Montmartre n° 14.* — 25 février 1826. — In-4° de 2 p. de mus. gr. — Prix : 1 fr. 50

Le morceau a de l'allure sans sortir du faire ordinaire à ce compositeur fécond. On jugera du but vers lequel tend cette composition par les deux derniers vers de chacun des cinq couplets.

Rien n'est changé, dit Jeanne, Ah ! je vois bien

1. Que les bons rois } ne meurent pas en France.
2. Que les beaux arts } ne meurent pas en France.
3. Que les grands noms } ne meurent pas en France.
4. Que les héros } ne meurent pas en France.

Et le cinquième :

A ce moment le roi s'est incliné
Et le Saint-Chrème a coulé sur sa tête
. . . .
En s'écriant : « Dieu garde Charles Dix » !
Le cri de Jeanne est celui de la France.

Poisot (Ch.). — Jeanne d'Arc a Domremy. — Cantate pour mezzo-soprano et chœur de femmes, paroles de M. Alphonse Sage, musique de Charles Poisot. A Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. — *Paris, H. Gauthier éd., 28, rue Meslay.* — Partition avec acc. de piano. In-8 de 20 p. de mus. gr. couv. impr. Partition des chœurs. — Prix : 0 fr. 40.

Exécutée pour la première fois à Paris le 8 mai 1874, mais composée en 1873. Elle est sur les mêmes paroles et dans la même forme que celle de E. d'Ingrande. — V. Ingrande.

Pont-Neufs. — V. Air connu.

Procession. — Ordre de la Procession générale qui se fait tous les ans, le 8 mai, en actions de grâces à Dieu pour la

délivrance de la ville d'Orléans du siège des Anglais, par l'entremise de Jeanne d'Arc, communément appelée la Pucelle d'Orléans ; ce qui est arrivé le susdit jour 8 mai, l'an de Notre-Seigneur 1429, sous le règne de Charles VII, Jean de Saint-Michel, alors Évêque d'Orléans. — Réformé par ordre de Mgr l'évêque d'Orléans. — *A Orléans, chez la veuve Rouzeau-Montaut et Jacques Philippe Jacob, imprimeurs de la Ville.* — M DCC L XXX. — In-12 de 32 p. mus. de plain-chant notée.

= Le même... — *A Orléans, de l'Imprimerie de J.-M. Rouzeau-Montaut, imprimeur du roi, de Mgr le duc d'Orléans. de l'Evêché, de la Municipalité, de l'Université, etc,* — M DCC XC.

Cette édition n'a que peu de différences avec la précédente ; même nombre de pages avec une justification à peu de chose près identique. L'ordonnance de l'évêque n'a plus de lettre ornée et les fleurons sont quelque peu différents.

= Le même... — L'éditeur n'a fait qu'ajouter une couverture imprimée sur papier vert très léger, sur laquelle est ce titre : « Fête de Jeanne d'Arc. Procession générale qui se fait en mémoire de la délivrance de la ville d'Orléans, le 8 mai 1428. » Au centre ; Vignette d'attributs militaires. Au bas : *Orléans, Alph. Gatineau, imprimeur, libraire de l'évêche, successeur de MM. Rouzeau-Montaut, rue Royale, n° 78, et rue Jeanne-d'Arc.* — 1840.

= Le même... — La couverture est bleue. Le titre de la couverture reproduit la même faute de date. Au centre : La statue de la Princesse Marie sur le rempart. Au bas : *A Orléans, imp. Alph. Gatineau, libraire de l'évêché, rue Royale et rue Jeanne-d'Arc.* — 1852. — A l'intérieur, un faux titre, semblable à la couverture ; au verso du faux titre, itinéraire officiel de la procession. Gravure sur bois : Jeanne d'Arc empanachée tenant l'épée, de la main droite ; au coin droit, l'épée couronnée ; au bas, Délivrance d'Orléans, le 8 mai 1428.

Ces quatre éditions sont les plus récentes, mais elles sont loin d'être les seules. Les « comptes de ville » conservés aux Archives d'Orléans mentionnent, en effet, à maintes reprises des dépenses

faites pour des réimpressions successives de l'Ordre de la Procession générale; mais ces réimpressions sont sans caractère périodique; elles étaient faites à mesure que la diffusion des exemplaire épuisait l'édition précédente et rendait nécessaire une édition nouvelle. Nous avons pu en voir dans la bibliothèque de M. l'abbé Desnoyers sept variétés différentes en outre des quatre ci-dessus décrites. Elles portent les dates de 1718, 1719, 1738, 1750, 1764, 1772 et 1775 et ne diffèrent point sensiblement l'une de l'autre. Seule, l'édition de 1719 présente cette particularité que les portées du plain-chant sont imprimées en rouge sur lequel les notes se détachent vigoureusement en noir.

= Psaumes et faux-bourdons. — V. Lemoine.

Pugno (R.). — Jeanne d'Arc. — Paroles de M***, musique de Raoul Pugno, à l'âge de dix ans. — Dédié à la ville d'Orléans. — Courte page de mus. Solo et chœur sans acc. — Parue dans le « Journal du Dimanche », n° 616 (24 sept. 1863), *administr. et rédact.*, 15, *rue Guénégaud, Paris*.

Randon (C.). — La Mort de Jeanne d'Arc. — Chœur à quatre voix d'hommes, avec soli de basse et de ténor sans accomp. Poésie de Casimir Delavigne. musique de Camille Randon. — A M. J. Remezy. — *Paris, sans nom d'édit., impr. veuve Dinquel, rue Saint-Honoré*, 276. — 9 nov. 1861. — In-8 de 10 p. de mus. grav. sans couv.

C'est un chœur d'orphéon. Il est indiqué au catalogue de *Alph. Leduc, édit.*, 3, *rue de Grammont*, au prix de 0 fr. 75.

Resnicek (E. N. de). — La Pucelle d'Orléans. Opéra. Paroles d'après Schiller, musique de M. E. N. de Resnicek, chef d'orchestre du théâtre de Mayence.

Exécuté avec succès en 1887 au théâtre de Prague.

Ribiollet (E.) — Chant de Guerre de Jeanne d'Arc. — Collection du Paris-Piano. Paroles de Amable Dubrac, musique de Edmond Ribiollet. A Madame Henriette Baréty. — *Paris, René Godfroy, éd.* 11, *rue d'Hauteville.* — 22 juillet 1893. — In-4° de 3 p. de mus. gr. Feuille intercal. pour le chant. Couv. ill. Lith. de Jeanne d'Arc à cheval impr. en bistre.

Romagnesi (A.) — DIEU PROTÈGE LA FRANCE. Romance par Vergnaud-Romagnesi, musique de A. Romagnesi. — *Paris, Hertz jeune.* — 1824.

Romberg — LA PUCELLE D'ORLÉANS. Monologue de Schiller avec Orchestre, musique de André Romberg.

Exécuté à Leipsick vers 1810.

Rossini — CANTATE. Hippolyte Lucas entendit chanter chez Rossini par Mme Alboni une magnifique cantate inspirée par Jeanne d'Arc à l'illustre maestro (Portraits et souvenirs littéraires. P. 139.

V. de Puymaigre, Jeanne d'Arc au Théâtre. — *Paris, Savine.* — 1890. — In-12 de 115 p. Page 64 en note.

Ruolz (de) et Schneitzœffer — LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS PAR JEANNE D'ARC. Scène lyrique avec chœurs en l'honneur de Jeanne d'Arc, paroles de M. Cournol, musique de MM. de Ruolz et Schneitzœffer.

Ouvrage inédit. La Bibliothèque de l'Institut musical d'Orléans possède en lithographie les parties de Chœurs Sop. Alto, Ten. et Basses. In-4 de 7 p. de mus. *Lithographie musicale de Bobœuf et Cie, faubourg Montmartre*, 52 ; et en manuscrit les parties d'orchestre. Malgré cela, l'ouvrage n'est point complet ; les parties de récit manquent. En tous cas, la partition conductrice n'y est point.

= Programme de cette scène.

1° Chœur d'introduction.	Schneitzœffer
2° Récitatif, invocation, air (chantés par Mlle de Chancourtois) et chœur	Henri de Ruolz
3° Prière, Bataille, Chœur final	Schneitzœffer

In-8 d'un feuillet.

Voir aussi les programmes des 8 et 9 mai 1837. Congrès musical. 1er et 2e concerts de l'Institut musical.

= CANTATE, composée par M. Cournol. In-4 de 2 p. *Publié par Alph. Gatineau, libraire, éditeur des Panoramas de la Loire et du plan d'Orléans.* C'est le texte de la scène lyrique. — In fol. pl.

= Congrès musical..... Scène lyrique.... dédiée à Mlle de Chancourtois. Charmante lithographie de Pensée représentant

Jeanne bergère en motif principal. *Publié par Alph. Gatineau, libraire, rue Royale* 78. In-4. 1837.

L'Histoire de la musique en France d'Arthur Coquard (In-12. *Paris, Calman Lévy*, 1891) mentionne en 1832, le nom de Schweitzhœffer, auteur d'un ballet sous le titre de la Sylphide. Ce doit être le même personnage.

Saint-Georges — Orléans-Reims. Chant héroïque pour Baryton ou contralto. Poésie de Paul Véron, musique de Saint-Georges — *Paris, J. Vasseur éd.* 18 *rue Dauphine*. 26 juin 1886. Avec acc. de piano. In-4 de 3 p. de mus. gr. avec feuillet intercal. pour le chant; couv. ill. Mauv. lith : Jeanne d'Arc et une vue du vieil Orléans. Prix : 4 fr. 50.

Salesses (J. B.) — Jeanne d'Arc aux Tourelles. Cantate avec chœurs et Soli. Paroles de M*** (Dupuis) musique de Salesses.

Cette cantate est restée inédite. Madame Salesses a bien voulu nous laisser prendre une copie du conducteur réduit au piano qu'elle conserve avec la partition d'orchestre parmi les plus précieux autographes laissés par son mari qui était un musicien de grand talent. Les parties de chœurs ont été autographiées à *Orléans* en un cahier in-8 carré de 24 p. De plus, une prière qui dans l'ouvrage porte le N° 2 en a été publiée à part à *Orléans Impr. E. Chenu.* — In-4 de 5 p. de mus. autogr.

Cette œuvre qui a les proportions d'un morceau développé de concert, a été exécuté le 7 mai 1855 concurremment avec la symphonie d'Adolphe Nibelle au festival de l'inauguration de la statue de Foyatier. Succès certain auquel la longueur du spectacle et la température ont nui dans une large mesure. V. Journal du Loiret et Moniteur Orléanais 9, mai 1855. — Autres auditions les 9 mai 1862 et 7 mai 1859. La prière a été exécutée à l'office de la fête le 8 mai 1868.

= Cantate pour l'inauguration de la statue de Pothier. Paroles de Levain, musique de J. B. Salesses. A Monsieur Vignat, maire d'Orléans. — *S. l. n. d. Impr. Langlet, rue Codet*, 18. — Avec acc. de piano. In-4 de 7 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill. Lith. de la statue de Pothier.

La 5e et dernière strophe est ainsi conçue :

Ville aux grands souvenirs fidèle,
Vieille cité d'Aurélien,
Dieu t'a fait ta part assez belle,
La gloire ne te doit plus rien,
Comme l'antique Cornélie
Tu peux montrer enorgueillie
Tes trésors que l'on t'enverra :
N'as-tu pas, Auguste Alliance
La Vierge qui sauva la France
Et le Sage qui l'éclaira !.

Salvaire (G.). — JEANNE D'ARC. Romance (extraite), paroles de Jules Barbier, musique de G. Salvaire. Chantée par Idrac de l'Opéra-Comique. — *Paris, Léon Langlois, éd., 48, rue Neuve-des-Petits-Champs.* — 30 décembre 1871. — In-4° de 5 p. de mus. gr. avec acc. de piano, couv. ill., Lith. de J. d'Arc... ou de Mignon. — Prix : 5 fr.

D'après le texte du titre ce serait un extrait d'une cantate restée inédite.

Schad (J.). — LA VIERGE DE DOMREMY. Ballade nationale, paroles de M. le Chevalier de Maynard, musique de J. Schad dédiée à la France. — *Paris, chez Bernard Latte, éd., boulevard des Italiens, 2.* — *Mayenne et Anvers, chez le fils de B. Schott.* — Avec acc. de piano. — In-4° de 2 p. de mus. gr. avec feuille intercalaire pour le chant. Couv. ill. Lith. de Guillet : J. d'Arc sur la brèche. — Prix : 2 fr. 50.

M. P. Lanéry d'Arc consacre à ce morceau les lignes suivantes : Ce chant national ayant été interdit, Maynard protesta par une pétition adressée à la Chambre des députés contre « un acte arbitraire de la censure » présentée le 23 avril 1845 par M. Isambert.

Scotson Clark. — JEANNE D'ARC. Gavotte pour piano, par Scotson Clark. — Gr. in-4°, 5 p. de mus. gr. Couv. imp. *London, Augener and C°.* — Prix : 3 fr.

Cette pièce ne doit pas être antérieure à l'année 1890.

Segura (T.). — JEANNE D'ARC AU BUCHER. Chant national dédié aux Français, paroles de M. Nelson Delord, musique et accompagnement de piano par T. Segura. — *A Paris, chez Pleyel, boulevard Montmartre* — 9 octobre 1819. — In-4° de 2 p. de mus. gr., couv. imp. — Prix : 1 fr. 50.

Serpette (G.) — JEANNE D'ARC. Cantate couronnée. Grand prix de Rome (1871), paroles de Jules Barbier, musique de G. Serpette. — *Paris, Au Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne, Heugel et Cie, éd.* — N° 1. — Romance de Raymond pour ténor. Chantée par M. G. Richard. — In-4° de 5 p. de mus. gr., avec acc. de piano. — Prix : 5 fr. — N° 2. — Scène de Jeanne d'Arc pour mezzo-soprano. Chantée par Mlle Bloch. In-4 de 7° p. de mus. gr. avec acc. de piano. — Prix : 5 fr. Couverture illustrée de la même lith : Buste de Jeanne d'Arc empanaché.

Le manuscrit autographe de cette cantate appartient à la Bibliothèque du Conservatoire. La romance de Raymond a été reproduite à la fin du Wallon illustré, pages 500-508, en même temps qu'une excellente appréciation de l'œuvre par Gustave Chouquet.

Seymour de Constant. — BALLADE chantée sous les murs de la prison du Crotoy, paroles et musique de Seymour de Constant, avec accompagnement de piano. — *Paris. maison Lemoine aîné. Haraud, successeur, 20, rue de l'Ancienne-Comédie.* — 7 septembre 1850. — In-4° de 5 p. de mus. gr.

Trois couplets terminés en refrain par un chœur à trois voix égales sous formes d'invocation à la Vierge. — Morceau pour pensions de jeunes filles.

Shamrock (E.) — Pièces détachées pour chant avec accompagnement de piano. (Premier recueil)... Cinq morceaux de titres divers : Ave Maria... etc... et le sixième : Air de « Jeanne d'Arc dans le Châtelain. » E. Shamrock. — *Paris, 15, rue des Beaux-Arts.* — 19 novembre 1892.

Sinéty (de) et **Imbert.** — Inédit et inachevé. JEANNE D'ARC. Grand oratorio avec notes historiques et pièces justificatives par E. Gonnet. — *Nice. Librairie Catholique. André Pons, 1, rue du Pont-Neuf. Antibes. J. Marchand, libraire-éditeur, 5, rue du Puits-Neuf.* — 1879. — In 12 de 85 p.

Oratorio mis en musique d'abord par le comte A. de Sinéty puis par M. G. Imbert. Les auteurs décédés successivement en 1885 et 1886 ont malheureusement laissé l'œuvre inachevée. (Compte-rendu dans l'Ami des Enfants, 19 juillet 1879 P. 161 et s.).

Tarade (de). — JEANNE D'ARC. Cantate, paroles et musique de Emile de Tarade. — *A Paris, chez Mad. veuve Margueritat, éd. de mus.,* 20, *boulevard Bonne-Nouvelle.* — *A Orléans, à Blois et à Tours. chez les marchands de mus. et à Amboise, chez l'auteur.* — In-4° de 2 p. de mus. gr. avec acc. de piano. Couv. ill. Statue de Foyatier.

Cantate chantée à Orléans en présence de NN. SS. le Cardinal-Archevêque de Rouen, les Archevêques et Évêques et des autorités civiles et militaires au pied de la statue de l'héroïne, le 8 mai 1869. — Se vend au profit des pauvres de la ville d'Orléans. — Prix net: 1 fr.

La Bibliothèque municipale d'Orléans possède la partition d'orchestre manuscrite.

Thadewalt (E.). — LA PUCELLE D'ORLÉANS. Illustrations symphoniques, par M. E. Thadewalt.

Exécuté dans un concert symphonique à Dresde sous la direction de l'auteur en 1886.

Tilliard (G.) — JEANNE D'ARC, marche triomphale pour trompettes par G. Tilliard. — *Paris, G. Tilliard, éd., rue d'Aboukir,* 124. — In-8 de 2 p. de mus. gr. sans couv.

Tombelle (F. de la). — ODE A JEANNE D'ARC. Chœur à quatre voix d'hommes, poésie de Paul Héraud, musique de F. de la Tombelle. — A M. Maurice Racot. — *L'Orphéon, E. Deplaix, éd. Imp.,* 15-17, *rue des Martyrs, Paris.* — In-8 de 8 p. de mus. gr. sans acc. ni couv. — 11 mars 1893.

Morceau d'orphéons.

Tournaillon (H.). — CANTIQUE A JEANNE D'ARC, paroles de M. l'abbé Cartaud, musique de H. Tournaillon, organiste de la Cathédrale. Inédit. — Mss. aut. sur une feuille de pap. mus. in-4 oblong.

Mélodie simple composée pour être chantée par les hommes de l'œuvre de la Persévérance. Les paroles en ont été imprimées dans la grande bible des Noëls de V. Pelletier, p. 377-379. *Orléans, Herluison.* 1877, *in*-16 *de* 398 *p.*

= HYMNE A JEANNE D'ARC. — Orléans, 8 mai 1874. Paroles de M. Charles Goudenove, chevalier de la Légion d'honneur.

Musique de M. Tournaillon, prof. et comp. à Orléans. Inédit. — In-4 de 2 p. de mus. mss.

Les paroles ont été imprimées. In-8 de 2 p. Vendu au profit des pauvres, 8 mai 1874. *Orléans. imp. et lith. E. Chenu*, 21, *rue Croix-de-Bois*.

Trauttmann (E.). — Jeanne d'Arc, chœur à quatre voix égales, paroles d'Alfred de Musset, musique d'Edmond Trauttmann, organiste à Oullins (Rhône). — *Imp. Rosoor-Delattre à Tourcoing* (*Nord*). — 1893. — In-8 de 17 p. de mus. gr. sans acc.

Trétrop. — A Jeanne d'Arc. Paroles de Sœur A. de L , musique de Trétrop avec accompagnement de piano. — *Paris, l'auteur*. — 14 octobre 1893.

Trogoff-Kerbigoët (L. de). — Celle qui sauve et celle qui perd. Chansonnette. Paroles et musique de L. de Trogoff-Kerbigoët, avec acc. de piano. — *En vente, chez les princ. él., de mus*. — *Paris, impr. Joly*. — 1889. — In-12 de 2 p. de mus. gr. couv. ill. — Prix : 0 fr. 30.

Tschaikowsky (P.) — Die Jungfrau von Orléans, oper von P. Tschaikowsky. — *Moscou, chez P. Jurgenson. Hambourg, chez D. Rahter. Saint-Pétersbourg, J. Jurgenson. Varsovie, G. Sennewald. Paris, F. Mackar, éd. de mus.*, 22, *passage des Panoramas*. — Partition piano et chant, gr. in-8 de 420 p. de mus. gr. couv. impr. Prix : mit Text 24 mks. — Ohne text 15 mks.

C'est ainsi qu'est conçu le titre imprimé sur la couverture. Le titre intérieur en russe est plus explicite :

= Orléanskaia Dieva. — La Pucelle d'Orléans. — Opéra en quatre actes (six tableaux). Texte d'après Schiller et Joukowski ; nombre de vers de ce dernier ont été respectés. Musique de P. Tschaikowski. — Dédié à Edouard Frantzevitch Napravnik. — *Moscou, chez P. Jurgenson. Varsovie, chez Sennevald*. — Partition piano et chant. Prix : 8 Roubles.

Le libretto en russe a été imprimé en 1881 sous ce titre : Orléanskaïa Dieva. — Libretto. Musica P. Tschaïkowski. Edition P. Urgensohn. — *Moscou, chez P. Urgensohn Nieglinnyï Proïezd*, 10. — 1881. — In-12 de 68 p. — Prix : 50 kopecks.

Vaccaj. — GIOVANNA D'ARCO. Opéra. Paroles de Gaetano Rossi, musique de Vaccaj.

Mélodrame romantique tiré de la « Rinomata », tragédie de Schiller. La chorégraphie des ballets fut réglée par Galzerani Giovanni.

Le titre du libretto, conservé à la Bibliothèque nationale (Yth-51.337) est ainsi conçu : Giovanna d'Arco, melodramma romantico in quattro parti, pœsia di Rossi, musica di Vaccai da rappresentarsi nel gran teatro la Fenice, Carnovale dell' anno 1827. — *Venezia, Dalla tip. Casali, ed. M.DCCC.XXVII.* — In-18 de 48 p.

Vargues (F.). — LE ROSSIGNOL DU RHIN. A la mémoire de Jeanne d'Arc, chant d'Espérance. Paroles de C. Soubise, musique de Félicien Vargues. *Paris A. Fouquet, édit*, 9, *boulevard Saint-Denis.* — In-4 de 2 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. représentant un rossignol chantant à la lune sur le bord de son nid. Avec acc. de piano, 3 fr.; in-8° sans acc., 1 fr.

Vasseur (J.). — LA VOCATION DE JEANNE D'ARC. Hymne pour soprano solo, paroles de Paul du Bosc, musique de Jules Vasseur, organiste de N.-D. de Versailles. Avec acc. de piano. *Paris, Roger et Cie, édit. de mus*, 33, *rue de la Chaussée-d'Antin.* A S. G. Mgr Pagis, évêque de Verdun. — In-4 de 5 p. de mus. gr., couv. ill. Lith. de Jeanne d'Arc et l'Ange. Prix 5 fr.

La bibliographie de la France donne cette indication : *Jouve*, 21 juin 1890.

Vast (E.). — JEANNE D'ARC. Chœur à trois voix égales, paroles de A. Deshorties, musique de Eugène Vast. *Paris. Auguste Boyer et Cie, libr.-édit*, 49, *rue Saint-André-des-Arts.* — In-8 de 4 p. de mus. gr. s. couv. Partition sans acc.

La bibliographie de la France donne cette indication. — *Paris, Larousse et Boyer*, 20 juillet 1861.

Vaudeville. — V. Air connu.

Verdi (G.). — GIOVANNA D'ARCO. Dramma lirico in tre atti, pœsia di Temistocle Solera, musica di G. Verdi. *Paris Léon Escudier, éditeur des opéras de G. Verdi*, 21, *rue de Choiseul.* Prix net : 12 fr. Partition piano et chant. In-8 de 221 p. de mus. gr.

= La même. — Jeanne d'Arc (Giovanna d'Arco), grand opéra en 4 actes et 5 tableaux (d'après le drame de Schiller). Paroles françaises de M. Louis Danglas, musique de G. Verdi. — *Paris, Choudens père et fils, éditeurs, boulevard des Capucines, 30, près la rue Caumartin.* Prix net : 15 fr. Partition piano et chant. In-8 de 221 p., couv. impr.

Cet opéra fut représenté en février 1845 pour la première fois à la Scala de Milan, puis, le 21 mars 1868, à Paris, au théâtre des Italiens. A Milan, la Frezzolini créait le rôle de Jeanne ; à Paris, c'était la Patti ; l'ouvrage n'eut qu'un succès médiocre. Voir à ce sujet le dictionnaire lyrique de Clément, qui contient, page 320, un article justement indigné surtout contre le librettiste de l'opéra.

Le livret a eu de nombreuses éditions :

= La même. — Giovanna d'Arco. Dramma lirico di Temistocle Solera posto in musica dal M° Cav. Giuseppe Verdi, Ufficiale della legion d'onore. — *Milano.* — Dall' I. R. Stabilimento naz. priv. di Tito di Gio. Ricordi. Cont. degli ormenoni, 1720 e sotto il portico a fianco dell' I. R. teatro alla Scala. — In-12 de 30 p.

C'est bien certainement l'édition originale.

= La même. — Giovanna d'Arco. Dramma lirico di Temistocle Solera posto in musica da Giuseppe Verdi, da rappresentarsi nel gran teatro la Fenice nel carnovale e quadragesima del 1845-1846. — *Venezia*, Dalla, tipographia di Giuseppe Molinari (Propriété exclusive de l'éditeur Ricordi) — In-18 de 28 p. — (Bibl. Nat. Yth 51.477.)

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale est encartée l'affiche de la première représentation à Venise, pour le 26 décembre 1845. Cette affiche est assez curieuse. D'abord, elle indique que l'opéra est « in quattro parti » ; en réalité c'est trois actes et un prologue ; en outre, après la seconde partie, se trouve intercalé un ballet en cinq actes, ballet abolument étranger à l'opéra.

= La bibliographie de P. Lanéry d'Arc indique les éditions suivantes : Giovanna d'Arco. *Paris*, *Lange Lévy*. 1844. Puis : La même. *Bruxelles*. 1855. — In-32 de 61 p. avec cette mention : Cette édition porte le nom de Louis Danglas, pseudonyme de M. Joos.

= La même. — Giovanna d'Arco. *Paris, Michel Lévy frères, libr.-édit., rue Vivienne, 2 bis, et boulev. des Italiens*, 15, s. d. — Prix : 2 fr.

Tel est le titre de la couverture. Aux pages 2 et 3 se trouvent les titres suivants :

Giovanna d'Arco. — Dramma lirico di Temistocle Solera, posto in musica dal maestro Giuseppe Verdi. Rappresentato sul teatro alla Scala in Milano nel febbraio 1845. — Ed a Parigi sotto la direzione del Sgr Bagier, il 21 marzo 1868. *Parigi, presso gli editori, via Grange-Batelière,* 13. — 1868.

Jeanne d'Arc. — Drame lyrique en trois actes, de T. Solera, musique de Joseph Verdi. Représenté pour la première fois à Milan (théâtre de la Scala), en février 1845 ; et à Paris, au théâtre Impérial Italien, sous la direction de M. Bagier, le 21 mars 1868. — *Paris, chez les éditeurs, rue Grange-Batelière*, 13. — 1868. — In-12 de 51 p.

Il a été édité de cette partition nombre de morceaux détachés et des arrangements divers, notamment :

I. — Morceaux détachés.

1° Air. — 2° Romanza. — 3° Sempre all' alba ed alla sera. — 4° Speme al vecchio era uno figlia. — *Paris, chez Bernard Latte, boulevard des Italiens, n° 2.* — 15 novembre 1845.

II. — Arrangements.

N° 1. *Giovanna d'Arco.* Opéra de Verdi. Fantaisie pour le piano à quatre mains, par Dillema. — *Paris, Escudier.* — 17 janvier 1863.

N° 2. *Giovanna d'Arco.* — Opéra de Verdi Fantaisie brillante pour le piano, par E. Ketterer. — Prix : 7 fr. 50. — *Paris, Escudier.* — 16 mai 1868.

N° 3. *Marche triomphale du Sacre.* Arrangée pour harmonie, par Signard. Grande partition d'orchestre, net : 6 fr. — *Paris, Evette et Schœffer.* — 16 avril 1887.

N° 4. *Ouverture de Jeanne d'Arc,* de Verdi. Arrangée pour musique militaire. Grande partition, net : 10 fr. — *Paris, Evette et Schœffer.* — Cette ouverture a été jouée avec orchestre complet à Orléans, le 18 novembre 1888.

N° 5. *Jeanne d'Arc.* Op. de Verdi. Fantaisie pour harmonie et fanfare, par Félix Leroux. Partie conductrice in-8° de 6 p. — *Paris, Margueritat, éd., boulevard Bonne-Nouvelle,* 21,

Vern. — JEANNE D'ARC. — Cantate. Morceau inédit et dédié à la ville d'Orléans, musique de M. Vern.

Chantée le 7 juin 1846, à midi, salle de l'Institut, à Orléans, dans une matinée musicale donnée au bénéfice de M. Vern, par Mmes Zévaco, Cambier ; MM. Tisserand, Mangin, Féréol et Auvray.

Vesque de Puttlingen. — JEANNE D'ARC. — Opéra allemand en cinq actes, d'après la pièce de Schiller, musique par le baron Vesque de Puttlingen, conseiller à la chancellerie de la Cour et d'Etat d'Autriche, connu dans le monde musical sous le pseudonyme de Jean de Hoven.

Représenté à Vienne en 1841, et à Dresde en 1845. Succès estimable.

Vidal (P.). — JEANNE D'ARC. — Envoi de Rome (1890). Paroles et musique de P. Vidal. — Inédit.

Il serait intéressant de connaître ce début du triomphant auteur de la Maladetta.

Vigano, Lichtenthal, Brambilla. — GIOVANNA D'ARCO. — Ballet. Chorégraphie de Vigano. Musique de Vigano, Lichtenthal et Brambilla.

Donné à Milan, au théâtre de la Scala, la 3 mars 1821.

Vignix (J.-A.). — LA PRIÈRE DE JEANNE D'ARC. — Romance classique, religieuse et patriotique. — 1890. — Paroles de Camille Soubise, musique de J.-A. Vignix. — Hommage à mon élève, Mlle Marie Louis. — Edition de la Cécilienne. — *Direction : boulevard Exelmans, 2, Paris-Auteuil (Point-du-Jour).* — In-4 de 2 p. de mus. gr. avec acc. de piano. Couv. ill. Buste de Jeanne d'Arc en prière. — Prix : 3 fr. — In-8, sans acc. Prix : 1 fr. — *Paris, Le Bailly, édit., 2 bis, rue de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés. O. Bornemann, succ.* — Créé par Mme Vidal.

Vimeux (E.). — JEANNE D'ARC. — Polka héroïque par E. Vimeux. Le piano par G. Bouvier. — De la collection : Les Petites Pianistes de l'Avenir. — Petite édition de poche très

facile pour le piano. — *Paris, E. Vimeux, édit.*, 63, *rue Nationale.* — In-8 de 2 p. de mus. gr. couv. ill. — Prix net: 0 fr. 50.

Volkert. — La Pucelle d'Orléans. — Opéra allemand. Livret tiré de Schiller, musique de Volkert.

Représenté à Léopoldstadt ou à Vienne en 1817.

Weber (B.-A). — Jeanne d'Arc. — Pièce de Schiller, avec la musique de Bernard-Anselme Weber. Cet ouvrage aurait été écrit vers 1806.

Widor (Ch.). — Jeanne d'Arc. — Légende mimée en quatre tableaux : 1° Domremy; 2° La Délivrance d'Orléans ; 3° Le Bûcher ; 4° L'Apothéose et Chant militaire (poésie d'Auguste Dorchain), musique de Ch.-M. Widor. Partition, piano et chant. — *Paris, J. Hamelle, édit., anc. maison Maho,* 2, *boulev. Malesherbes.* — In-8 de 105 p. de mus. gr. plus 2 fol. pour le titre et la poésie du chant militaire. Titre en bleu et or. Couv. impr. en or sur bleu.

Cette légende mimée — autrefois on disait pantomime — a eu un grand et légitime succès pendant un très grand nombre de représentations, qui ont commencé en 1890. La grandeur du vaisseau de l'Hippodrome, la richesse de la mise en scène ont peut-être fait perdre un peu de vue la valeur intrinsèque de la partition, qui est grande. Il en a paru une excellente étude sous la signature de H. Eymieu. — Très belle œuvre qui devra marquer.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Clément et Larousse. — Dictionnaire des opéras. — *Paris, administration du Grand Dictionnaire universel.* — In-8°.

Guessard et de Certain. — Le Mistère du siège d'Orléans. — Appendice : Catalogue par ordre chronologique des œuvres dramatiques dont la Pucelle a fourni le sujet depuis le mystère du siège d'Orléans. — *Paris, imprimerie Impériale.* 1862. — In-4°.

G. Chouquet. — Jeanne d'Arc et la musique. — Jeanne d'Arc par H: Wallon. Édition illustrée. — *Paris, Didot.* 1876. — In-4° (Pages 489-518).

P. Lanéry dArc. — Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. — *Paris, Techener.* 1888. — In-8°.

Pendant que cet Essai était sous presse, paraissait, en mars 1894, une nouvelle édition de cet ouvrage considérablement augmentée et dans une forme nouvelle sous ce titre :

= Le Livre d'or de Jeanne d'Arc.

Comte de Puymaigre. — Jeanne d'Arc au théâtre. — *Paris, Albert Savine.* 1890. — In-12.

A. Coquard. — De la musique en France depuis Rameau. — *Paris, Calmann-Lévy.* 1891. — In-12.

Th. Cochard. — La Mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans. — *Orléans, Herluison.* 1892. — Broch. pet. in-4°.

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE

Par M. l'abbé DESNOYERS.

Séance du 21 *juillet* 1893.

MESSIEURS,

Faut-il vous l'avouer, lorsque notre Collègue a commencé la lecture de son travail sur Jeanne d'Arc, dans la musique, je n'ai pu enchaîner une crainte qui m'est habituelle, que vous appellerez un défaut, un désordre même, si vous le voulez, mais que j'ai la faiblesse de ne pouvoir détruire: j'ai toujours en quelque méfiance, certaines professions, très honorables sans aucun doute, mais que l'art de bien dire, l'amour de la parole, l'ivresse de l'applaudissement, entraînent souvent au-delà des limites de l'exactitude et disons, tout bas, de la vérité. Je savais que notre Collègue, dans les premières années de sa jeunesse, avait été un littérateur distingué; je savais que, dans son ancienne carrière de magistrature, il avait laissé d'excellents souvenirs, je me le disais, je me le répétais intérieurement, mais je savais que le titre d'avocat était actuellement attaché à son nom et je ne pouvais m'empêcher de craindre qu'il ne subit, à son insu sans nul doute, une influence cachée mais puissante. Cependant la première lecture diminua cette crainte, et je suis heureux de dire

que les deux autres les dissipèrent entièrement, c'était uniquement le musicien, le littérateur, le français, qui, dans un style de sobriété élégante, de diction limpide, d'autorité contenue, parlait de Jeanne et nous la montrait inspirant les musiciens de l'Europe ; et ces trois lectures, Messieurs, ne me laissèrent qu'un regret et à vous assurément, je le pense, celui que la troisième fut la dernière.

M. Huet a trouvé une piquante nouveauté : je dis nouveauté, car bien que M. Wallon, dans sa vie de Jeanne d'Arc, ait parlé de Jeanne d'Arc au point de vue musical, nous dirons qu'il a effleuré ce sujet, il consacre quatre-vingt-huit pages à montrer Jeanne dans la littérature, et seulement huit autres pour ce qui la concerne dans l'art musical. Le champ était donc si peu atteint qu'on peut l'appeler inexploré : d'autres explorations et brillamment faites avaient eu lieu ; on avait écrit sur Jeanne d'Arc dans la poésie, Jeanne d'Arc dans la scène théâtrale, Jeanne d'Arc dans l'éloquence, Jeanne d'Arc dans les arts, mais là s'arrêtaient les plumes de nos écrivains. Une autre porte avait été entrouverte par M. Wallon, mais personne n'y avait passé. Notre Collègue, autre Christophe Colomb, y est résolument entré, et a conquis un empire tout nouveau, pas du tout fantastique, et créé par une habileté d'imagination, mais bien réel, bien vrai et fort vivant, c'est Jeanne d'Arc dans toute la musique connue jusqu'à ce jour, je ne veux chercher la cause pour laquelle ce sujet était resté presque inaperçu ; on avait, jusqu'en 1893, tant labouré, remué, tourné et retourné l'existence et la situation de Jeanne d'Arc, qu'on entendait souvent dire : Il n'y a plus rien de nouveau à apprendre sur la vierge de Domremy.

Eh bien, Messieurs, M. Huet a eu la bonne fortune de trouver ce nouveau, le privilège de nous apprendre ce que nous ne savions pas, ou que nous savions, avouons-le,

imparfaitement, c'est *Jeanne d'Arc dans la musique*, et il a traité ce sujet, non pas en tâtonnant, mais de main de maître ; on sent dans ce travail, j'aime à le redire, le musicien savant, l'écrivain distingué, le français au cœur ardent, et comment M. Huet est-il arrivé à cet heureux résultat ? par deux moyens très simples, Messieurs, mais dont la simplicité n'est connue que par les âmes vraiment intelligentes, plus soucieuses de bien travailler que de travailler promptement, aimant à descendre au fond des choses plutôt que d'arranger brillamment une superficie ; pour cela il s'est entouré, à force de patientes recherches, d'un nombre considérable de pièces musicales ; l'Europe est devenue tributaire de ses longues et coûteuses investigations, c'est le premier moyen employé par notre Collègue ; il les a longtemps étudiées, anatomisées, c'est le second moyen, et quand on fait ces deux choses, Messieurs, on est un excellent ouvrier, on se fait entendre avec plaisir, on commande le respect et bientôt le charme de l'attention.

Je ne forme pas, Messieurs, ce jugement au hasard ou par un sentiment de bienveillante confraternité, vous pouvez juger par votre propre expérience combien notre Collègue est vrai dans ses appréciations : parmi les œuvres musicales qu'il a analysées et jugées, il est facile de voir que ses préférences sont pour le compositeur Gounod, et qu'il place à des rangs bien inférieurs les autres maîtres qui ont voulu glorifier Jeanne d'Arc, et il a raison. Je fais ici appel à ceux d'entre vous qui, le 2 novembre 1887, assistaient dans notre cathédrale à l'audition de la Messe, composée par Gounod, en l'honneur de Jeanne d'Arc, et dont Gounod, lui-même, dirigeait les chœurs : les auditeurs étaient en foule, les juges nombreux, mais assistants et artistes furent bientôt saisis par la puissance de l'œuvre musicale, les flots d'une harmonie incomparable envelop-

paient toutes les âmes, coulaient à pleins bords, et lorsque dans le morceau qui raconte l'entrée triomphante de Charles VII, dans la cathédrale de Reims, redevenu français, les éclats de plusieurs trompettes s'élançèrent vifs et prolongés du haut de la tribune de l'Orgue, ce fut un saisissement général, Gounod avait évidemment trouvé le vrai chant du triomphe et le chemin de l'âme française, on croyait voir Charles VII entrant dans toutes les pompes d'un roi victorieux après longues batailles toujours malheureuses, au milieu de ses capitaines portant les traces de glorieuses blessures, au milieu des acclamations populaires, ayant surtout auprès de lui Jeanne, armée en guerre, rayonnante d'une joie et d'une gloire rehaussées par la modestie ; tout cela se sentait dans la partition du maître secondé par des chœurs, qu'une animation irrésistible entraînait visiblement; secondé également par le violoniste Sivori qui, durant l'élévation, a tour à tour fait soupirer, supplier, s'élancer, les cordes d'un instrument où une âme semblait parler.

Voilà pourquoi, Messieurs, nous, Orléanais, nous comprendrons la science musicale de M. Huet, par sa préférence pour l'œuvre de Gounod,il nous autorise ainsi à lui donner notre confiance pour tous autres jugements : nous lui saurons également bon gré pour sa complaisance à mettre en relief nos chansonniers populaires d'Orléans, M. Guiot, curé de Chécy, qui a vaillamment livré son nom au public, M. Mercator qui l'a caché sous un voile diaphane, car on pense que l'auteur s'est enveloppé dans un jeu de mots et que la marchandise trahit son Marchand, enfin M. Alardet : ces trois œuvres sont faites pour être chantées par le peuple et leur musique sent bien le troubadour des rues, ce troubadour hélas ! maintenant éteint ! les dernières lueurs de ces trouvères, nomades ont brillé vers l'année 1840, où nous avons pu voir encore sur nos places

publiques le chanteur et sa femme montés sur un tabouret, sous un vaste parasol rouge et chantant à l'unisson l'un avec une voix grave, l'autre avec une voix grêle, les chansons aimées par le peuple : ces heureux temps sont partis, hélas ! on ne chante plus, on lit son journal, on se dispute dans ses colonnes, on se querelle dans les fiévreuses élections, adieu la douce, la candide, la désopilante chanson ! Merci donc à MM. Guiot, Mercator, Alardet de l'avoir fait quelque peu revivre, merci à M. Huet d'avoir bien voulu descendre des hauteurs de la grande musique, pour nous parler du chant populaire qui, dans sa simplesse, donne tant de joie à l'âme et fait si bien vibrer les cordes du cœur français.

J'ai commencé ce rapport, Messieurs, par un aveu qui a pu m'être pénible, mais qui honore le travail de M. Huet, car on y trouve ce que je craignais de ne pas assez y rencontrer, les pensées sont justes, les jugements motivés, la diction élégante, assaisonnée parfois de bon sel ; l'auteur a beaucoup lu, beaucoup étudié, il a dressé, à l'appui de son travail, un catalogue raisonné de 300 ouvrages qui lui ont servi de lumière, son jugement musical est donc sérieux et sans être, Messieurs, des Orphées et des Rossini, il doit nous suffire de posséder le sens musical et je ne puis croire que vous n'en soyez tous pourvus, pour affirmer sans témérité que les appréciations de M. Huet peuvent être les nôtres.

Si j'osais maintenant ajouter quelques mots à ce rapport, je vous dirais de me pardonner un plaisir personnel, que j'ai ressenti : j'ai vu que notre collègue partageait une de mes opinions sur Jeanne d'Arc ; c'est un plaisir d'amour-propre, direz-vous, soit; eh bien, je prends M. Huet, avocat, pour me défendre, car c'est lui qui, par son talent, m'a rendu coupable : j'ai écrit dans une iconographie de Jeanne d'Arc, que la vraie représentation était encore à

trouver et que jusqu'à ce jour tous les artistes avaient plus ou moins échoué. M. Huet s'associe à mon opinion, il écrit : « L'art lyrique n'a pas encore son chef-d'œuvre « sous le titre de Jeanne d'Arc... il faut avoir deux fois « du génie pour la chanter dignement, ce qui nous viendra, « gardons-en l'assurance ; Dieu nous a donné la sublime « héroïne, il nous donnera le barde sublime qui chantera « superbement sa foi et son martyre. »

Je donne avec fierté la main à M. Huet qui a su dire pour l'art musical ce que j'ai dit pour les autres arts ; non, Jeanne n'a pas encore sa vivante, sa réelle reproduction, mais attendons l'artiste et le musicien qui, l'un avec sa toile, son ciseau ou son burin, fera revivre l'immortelle fille de Domremy, l'autre avec sa lyre, nous parlera d'elle avec un langage inspiré du Ciel, et fera vibrer les âmes avec des accents échappés de la région des Anges comme une pluie de diamants.

C'est le vœu de notre collègue, c'est le mien, c'est le vôtre assurément, Messieurs, car Dieu a trop aimé la France et Orléans pour les condamner à des regrets impuissants. Oui, un jour, le bronze, le marbre, la toile, la lyre nous rendront, telle que nos ancêtres ont eu le bonheur de la voir, la fille des champs dans sa ravissante candeur, la guerrière dans son mâle courage, la chrétienne dans sa profonde foi et pour tout réunir, la française incomparable.

Je remercie notre collègue de m'avoir donné l'occasion de parler encore de la Cité de nos vaillants ancêtres, de son intrépide libératrice de la France sauvée par son épée, votre rapporteur, Messieurs, aurait pu mieux parler, mais notre collègue ne pouvait mieux penser et mieux dire.

RAPPORT

PAR M V. HUAU

Sur le Concours ouvert pour l'attribution

DU

PRIX PERROT

Séance du 17 Novembre 1893.

Cette année encore votre commission, chargée de visiter les prétendants au prix Perrot, a éprouvé la déception dont se plaignait, il y a trois ans, son regretté et distingué rapporteur, M. Pinçon. Comme en 1890, un seul candidat, M. Charles Lambert, cultivateur à Froides-Œuvres, commune de Férolles, a répondu à votre appel.

Nous ne rechercherons pas les causes de cette persistante abstention. La déplorable sécheresse, qui n'a cessé de sévir du 3 mars au 22 juin, date extrême à laquelle, en raison de la précocité de l'année, votre commission, composée de MM. Du Roscoat, Edouard Delaage et Victor Huau, a dû opérer, explique suffisamment la répugnance qu'ont eue les cultivateurs à présenter les tristes résultats de leurs travaux.

Le domaine de Froides-Œuvres comme celui de la Queuvre, son voisin, dont l'exploitant, M. Ludovic Héau, fut, en 1888, votre lauréat du prix Perrot, était autrefois une dépendance de la Seigneurie de Châteauneuf-sur-Loire, dont notre éminent collègue, Monsieur Maxime de la

Rocheterie, dans un rapport paru récemment, s'est plu à dépeindre, avec le talent et le charme que nous lui connaissons, les restes du vieux château et les splendeurs de l'admirable parc qui les entoure ; à nous faire, en quelques traits de plume, apparaître sous ses beaux ombrages cette puissante lignée des Phélypeaux, ce bienfaisant et vénéré duc de Penthièvre, et cette charmante et infortunée princesse de Lamballe, qui tour-à-tour en ont été les maîtres. Grandes figures et grandes époques, qui nous semblent féeriques, rapprochées du temps où nous vivons.

Cette terre seigneuriale, devenue bien national à la révolution, fut démembrée, vendue et Froides-Œuvres acquis par M. Grandjean, aïeul de M. Ch. Lambert, votre candidat.

Longtemps exploité par l'acquéreur, il le fut, après sa mort, par M. Marin Héau, son gendre, qui n'ayant pas d'enfant, en a passé la direction, en 1882, à M. Ch. Lambert, son neveu.

Aujourd'hui, par suite de successions, la propriété de Froides-Œuvres est indivise entre ce dernier et M. l'abbé Grandjean, son autre oncle, qui désireux de voir ce domaine rester dans la famille, a fait don de sa moitié à son neveu, à la condition qu'il ne la vendrait pas. M. Charles Lambert sera donc unique propriétaire de Froides-Œuvres à la mort de M. l'abbé Grandjean.

Celui-ci, disons-le de suite, ne pouvait mieux placer sa libéralité.

M. Lambert est un homme jeune, intelligent, laborieux, studieux et modeste ; si modeste, qu'il a fallu les instances de deux de nos collègues pour le décider à se présenter à vos suffrages. Dès son enfance, porté vers la culture par ses goûts naturels, ses études ont été dirigées dans ce sens, et maintenant encore, que père de famille, il est à la tête d'une exploitation importante, il continue par la lecture

des ouvrages, des revues et des journaux qui traitent de la science agricole, par des visites aux grandes cultures qui lui sont signalées, à acquérir des connaissances plus étendues, à se tenir à la hauteur des progrès qui sont faits dans son art.

Aussi, dès son arrivée à Froides-Œuvres, la commission a-t-elle été frappée par la bonne disposition des écuries, des étables, la propreté, la tenue générale de la ferme ; par la vue des nombreux instruments perfectionnés, qui la meublent, et lui ont à l'avance fait présumer avec quel soin devaient être traitées les terres qu'elle avait à visiter.

Ses prévisions n'ont pas été déçues.

Ces terres d'une étendue de 76 hectares, sont de deux natures ; les unes, environ 30 hectares, sont bonnes et consistantes, les autres, légères et sableuses. Dans ces conditions il était difficile d'établir un assolement régulier, aussi M. Lambert ne l'a pas tenté. Il a pensé qu'il convenait d'abord d'élever, autant que possible, la fertilité de ses terres faibles et maigres à la hauteur de ses bonnes terres, et dans ce but, il a commencé par les défoncer profondément à l'aide de la charrue brabant attelée de six forts chevaux, et à ramener à la surface une portion des bonnes terres enfouies par les inondations ; puis par des marnages, des terraudages et de fortes fumures, à les relever de la demi-infertilité à laquelle elles étaient condamnées. Ce travail, il le poursuit encore, parce qu'il est convaincu que, seules, les grosses récoltes sont rémunératrices. C'est vous dire, Messieurs, que dès sa prise de possession, ce candidat s'est décidé à résoudre le problème de son exploitation par le procédé de la culture intensive, c'est-à-dire, par les labours profonds, le marnage, les fortes fumures, une grande production de plantes fourragères, légumineuses, maïs, racines de toutes sortes ; et comme conséquence, la stabulation des bêtes à cornes.

M. Lambert consacre chaque année à la production de ces différentes plantes une étendue d'environ 40 hectares, qui permettent de nourrir à l'étable sept chevaux, seize à dix-sept bêtes à cornes et pour partie, cent cinquante brebis, qui trouvent au pâturage, le complément de leur nourriture.

Tous les ans ces brebis sont lutées et produisent en moyenne 140 agneaux, dont les femelles sont élevées et déstinées à remplacer les méres trop vieilles qui sont vendues pour être engraissées, pendant que les agneaux mâles sont livrés à la boucherie après quelques mois. On peut par suite, estimer à 45 têtes de gros bétail, les animaux chargés d'absorber l'énorme production de ces 40 hectares et à leur rendre en fumiers les éléments qu'elle en a retirés. Toutes ces bêtes, malgré la rigueur du temps, étaient dans le meilleur état. Mais si considérable que soit la masse de fumier qu'elles produisent, elle ne suffirait pas à entretenir la fertilité de toutes les terres du domaine, encore moins à l'accroître, ce qui doit être le but de tout bon cultivateur, M. Lambert le sait bien, il connait la fameuse formule, *Une tête de gros bétail par hectare;* aussi pour suppléer aux trente et une têtes qui lui font défaut, il y pourvoit d'une part: par l'enfouissement avant l'hiver de lupins, d'anthylis ou trèfle jaune des sables, qui semés avec addition de phosphate sur les chaumes de seigle et de blé retournés aussitôt après la récolte, ont le temps de pousser et de donner une abondante verdure, qui restitue au sol une partie de l'azote emprunté par la céréale ; et d'autre part : par l'emploi des vidanges de la ville de Jargeau, dont il a obtenu des Administrations municipale et préfectorale, le droit d'enlèvement.

Pour cette entreprise il s'est entendu avec un ouvrier du pays, qui moyennant 7 francs par mètre cube payés par l'habitant qui le demande, se charge de l'extraction des

vidanges, pendant que lui, M. Lambert, fournit le matériel, tonnes, voitures et chevaux nécessaires à l'enlèvement et au transport. Le prix de sept francs est partagé par moitié entre lui et l'ouvrier, et il estime que ce prix, le rémunère entièrement des frais occasionnés par le matériel et la traction.

Les vidanges, qui ont été préalablement désinfectées à raison de 3 kilogrammes de sulfate de fer par mètre cube, sont amenées immédiatement dans les terres du domaine où elles sont répandues sur le pied de dix à douze mètres cubes par hectare. Si ce transport a lieu l'hiver, on les dépose sur les vieux guérets, en toute autre saison, sur les terres destinées à recevoir du blé de printemps, des betteraves ou du blé noir.

Cette pratique depuis longtemps en usage dans les départements du Nord devra quelque jour être imitée par nos cultivateurs du Centre qui sont à courte distance des agglomérations humaines.

M. Lambert est le premier dans notre département qui n'ait pas reculé devant cette opération dont assurément il retirera de grands avantages.

Disons encore, qu'à cette abondance d'engrais il ajoute chaque année 15.000 kilos de phosphate et superphosphate de chaux et 1.000 kilos de chlorure de potassium et de nitrate de soude. Les premiers sont donnés comme adjuvants aux fumiers, enterrés avec eux dans les terres destinées à passer l'hiver en jachère et à recevoir des racines et autres plantes au printemps, afin de suppléer aux matières azotées que leur long séjour dans le sol aura pu leur faire perdre ; pendant que les deux autres seront : le chlorure de potassium répandu et enfoui dans les terres qui devront porter des plantes légumineuses et le nitrate de soude semé en couverture sur les blés et avoines, à la fin de l'hiver.

Si M. Lambert a compris que la première condition de succès était dans une grande production de plantes fourragères, il s'est aussi demandé, lesquelles parmi ces plantes, autres que la luzerne, le trèfle et le sainfoin qui exigent des sols fertiles, conviendraient le mieux à la nature de ses terres légères ; celles qui par leur poids, leurs qualités nutritives et l'amélioration qu'elles apportent au sol, devraient être préférées ; et ses recherches l'ont amené à tenter la culture de la vesce velue, légumineuse nouvellement introduite par lui dans le pays ; plante précieuse en ce qu'elle se plaît dans les sols légers, supporte la sécheresse, rend beaucoup et convient bien aux bestiaux. Semée au printemps pour en récolter la graine, on la sème aussi à l'automne pour être, en mai, coupée en vert, *avant le trèfle incarnat*, et dans ce cas donne une seconde coupe, dont on peut au besoin récolter la graine.

Il cultive et recommande de semer dans les avoines, l'anthylis, ou trèfle jaune, qui vient bien dans les sables, tale beaucoup et rend abondamment.

Enfin, et toujours en vue d'augmenter la production fourragère, il mêle à ses semences de seigle, 40 kilog. par hectare de pois gris qui ne nuisent pas sensiblement à la production de la céréale et qui ont le triple avantage :

D'ajouter au rendement en grain du seigle quelques hectolitres de pois d'une valeur appréciable;

De donner à la paille de seigle une valeur nutritive de beaucoup supérieure à celle qui lui est propre ;

Et de restituer au sol, comme plante légumineuse, un peu des éléments enlevés par la céréale.

Il est regrettable que M. Lambert, toujours en quête des nouveautés utiles à la culture, n'ait pas connu plutôt la Persicaire de Sakhalin, importée depuis peu d'années en France; plante précieuse aussi en ce qu'elle est insen-

sible à la gelée, résistante à la sécheresse et qu'elle fournit un abondant feuillage propre à l'alimentation du bétail; mais sa connaissance n'en a été vulgarisée par les publications agricoles que dans le cours de l'été dernier, sans quoi nous l'eussions aperçue dans les champs de Froides-Œuvres assurément.

Vous avez déjà pressenti, Messieurs, que cette recherche du *mieux* poursuivie par M. Lambert dans le choix des plantes fourragères, il l'exerce avec plus de soin encore pour les grains de toutes sortes, seigle, blé, orge, avoine qu'il confie à ses terres. Pendant des années, à l'exemple des cultivateurs, ses voisins, il a semé le blé de Saumur et le blé de Noë séparément, puis il les a semés ensemble en y ajoutant le blé de Bordeaux; depuis deux ans, il fait l'essai d'un blé anglais, *le Nursery*, qui présente un gros épi, un beau grain, de la bonne paille et qui *brave la gelée*. Nous en avons admiré une pièce vraiment belle, malgré la sécheresse et très sensiblement supérieure aux pièces voisines ensemencées avec d'autres variétés. Il se propose de réunir à l'avenir ce blé aux trois espèces ci-dessus, convaincu qu'il obtiendra par ce mélange un plus fort rendement à l'hectare.

De même pour les avoines. Il ne cultivait autrefois qu'une seule variété, l'avoine noire, ou avoine Jouannette très répandue dans le pays. Il sème aujourd'hui l'avoine jaune dite avoine de Flandre, dont le grain est moins lourd, un peu moins bon, peut-être, que celui de l'avoine noire, mais qui vient mieux dans les sols légers et donne une bonne paille, ce qui est à considérer dans les années calamiteuses comme celle que nous traversons. Nous en avons vu deux pièces bien venues. Il se propose d'en étendre la culture.

Tous ces grains et graines, gros ou menus, sont distribués dans le sol en lignes régulières par le semoir *Faul*, ce qui permet de donner aux plantes à l'automne et au

printemps, des binages destinés à détruire les herbes adventices et à favoriser la végétation. Ces binages sont d'ailleurs rendus très faciles par l'ingénieuse idée qu'a eue M. Lambert, de transformer en bineuse, l'instrument qui sert à répandre et enterrer les grains et graines. Cette transformation consiste dans l'adjonction d'un petit socle qui se place et s'enlève à volonté, à chacun des becs du semoir; invention très simple assurément, mais qu'il fallait trouver. On comprend combien est plus régulière cette façon du binage donnée à la plante par le même instrument qui a servi à la semer.

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, si maintenant nous vous disons que les céréales vues à Froïdes-Œuvres, étaient, dans leur ensemble, incontestablement supérieures à celles aperçues à droite et à gauche du chemin que nous avions parcouru le matin, et que ce résultat est la conséquence du système suivi par M. Lambert, celui de la culture *extra-intensive*, qui consiste, nous ne saurions trop le répéter, dans le défoncement d'abord, puis dans le labour des terres à la profondeur de 20 à 25 cent., ce qui permet d'enterrer complètement les 60 à 80,000 kilog. de fumier qu'il répand par hectare, lequel a déjà reçu une fumure supplémentaire par les débris des plantes qui ont précédé sous forme de chaumes, feuilles mortes, racines, fanes de pommes de terre, feuilles de betteraves, etc., et recevra encore au printemps 2 ou 300 kilog. de nitrate de soude en couverture, s'il apparaît que la céréale a souffert des grands froids. En terminant notre tournée dans les terres, nous avons aperçu à peu de distance des bâtiments, une longue et forte meule de paille, reste de la récolte précédente, qui nous a confirmés dans l'excellence de ce système appliqué aux terres du val de la Loire.

A quelques pas de cette meule, M. Lambert nous a montré l'emplacement où il met les racines en silos et expliqué

comment il y procède. Il n'emploie plus de paille pour les couvrir, il se sert de bruyères qu'il se procure facilement dans les bois de la Sologne et qui ne lui coûte que le ramassage et la conduite; il en étend un lit assez mince sur les racines, betteraves et autres, convenablement entassées et les recouvre d'une légère couche de terre. Ainsi disposées elles n'ont jamais gelé, nous assure-t-il, depuis onze ans qu'il en fait l'expérience.

Quant au maïs, il le conserve en grange.

Après l'avoir préalablement coupé à la machine, en morceaux de 5 à 6 centimètres de longueur, il les fait entasser et fortement presser dans l'une des extrémités d'un vaste bâtiment dont la quatrième paroi est formée par des planches, puis les recouvre d'un peu de paille. Après quelques jours, la masse fermente, s'échauffe parfois jusqu'à 80 degrés, et prend alors un goût alcoolique fort apprécié par les bestiaux, très avides de ce fourrage. Une ouverture existant dans la muraille permet, le moment venu, d'enlever la provision de chaque jour sans perte aucune.

De retour à la ferme, nous y avons été reçus par Mme Lambert, fille de M. Gombault, notable cultivateur dans une commune voisine.

Entourée de ses cinq enfants, elle s'est fort aimablement empressée de nous faire les honneurs de son intérieur. Élevée à bonne école, Mme Lambert le dirige avec la bonté et l'autorité que donne l'expérience. Nous avons admiré l'ordre, la propreté, la tenue qui règnent partout. La laiterie notamment et l'élève de la volaille sont l'objet de tous ses soins. Elle nous a déclaré, que les seize vaches nourries à l'étable, lui donnent en moyenne quarante livres de beurre par semaine et plus de mille fromages maigres par année, qu'elle vend aux marchés de Jargeau et Châteauneuf.

Pour les volailles, elle se livre plus spécialement, au moyen d'une couveuse artificielle, à l'élevage des poulets précoces et d'arrière-saison. Ceux nés à l'automne sont vendus au printemps jusqu'à juin, afin d'éviter le gaspillage des grains trop rapprochés des bâtiments; puis elle renouvelle les couvées en juillet et août, pour en vendre les produits vers la fin de l'automne et pendant l'hiver. C'est par centaines, qu'au cours de l'année, elle approvisionne les marchés qui l'avoisinent.

Il n'est point élevé de canards à Froides-Œuvres. Un petit cours d'eau, le *Dhuit*, qui baigne les murs de la ferme, favorisait trop leurs courses vagabondes. Sollicités par le courant, ils s'en allaient, pendant leur croissance, barbotant le long de ses rives et disparaissaient les uns après les autres, sans profit pour la maison, sinon pour tous. Mme Lambert a dû renoncer à l'élevage de ce palmipède.

Il n'est pas non plus élevé de porcs dans la ferme ; on achète et engraisse ceux destinés à la nourriture de ses habitants.

De ce qui précède, de ce que nous avons vu et appris, il ressort que M. et Mme Charles Lambert, nés et élevés l'un et l'autre auprès des champs, ont, dès leur enfance, été bercés par les jouissances douces et simples qu'on y goûte; que, pendant leur adolescence, ils en ont apprécié les avantages et les charmes, et que, l'âge venu de s'établir, chacun de son côté, à l'encontre de la déplorable tendance qui s'aggrave de jour en jour et pousse nos paysans à abandonner la campagne pour aller à la ville s'enfermer dans des bureaux sans air, ou piétiner dans des magasins souvent étroits et sombres, a préféré la vie calme, robuste et libre des champs, avec ses rudes travaux. Belle vie! Messieurs, dont la véritable récompense, pour l'homme de cœur comme pour l'homme éclairé, consiste plus encore dans le noble et légitime orgueil qu'il ressent d'avoir,

avec l'aide de Dieu, par sa science et son labeur, créé et fait sortir du sol d'abondantes moissons, c'est-à-dire le bien-être et la richesse pour tous, que dans le gain qu'il en retire personnellement.

Aussi pensons-nous que, si les travaux de M. Ch. Lambert peuvent être donnés en exemple aux cultivateurs de la région, l'existonce laborieuse et digne des deux époux peut l'être également à tous les amants de la vie rurale.

Votre Commission, Messieurs, croit être la fidèle interprète des intentions de l'honorable et toujours regretté M. Perrot, fondateur du prix que vous avez à décerner, en vous proposant de l'attribuer, cette année, à M. Charles Lambert.

Messieurs,

Nous manquerions à un devoir de reconnaisance, si, nous fermions ces pages sans remercier ici notre très aimable collègue, M. le comte Du Roscoat, qui, pour nous remettre des fatigues d'une longue et chaude matinée, nous a gracieusement offert, à son château de la Matholière, situé dans la commune voisine, un confortable déjeuner que l'heure avancée nous faisait grandement désirer.

Cette invitation nous a procuré le plaisir de connaître cette jolie résidence, qui, par la distribution et la tenue du parc, par la variété des vieux et beaux arbres qui en sont l'ornement, par l'entretien des jardins et des terres qui l'entourent, témoignent du goût éclairé et de l'intérêt intelligent que son possesseur porte à tout ce qui concerne les bois et l'agriculture.

Juillet-octobre 1893.

LE TROUBADOUR DE BUGLAIN
ET SES AMIS

Par M. Ch. CUISSARD.

Séance du 3 novembre 1893.

Non omnes arbusta juvant, humilesque myricæ.

La Sologne n'est point, comme on le croit, une contrée d'une pauvreté hideuse, sa misère a des beautés et son abandon des grâces. Dès le seizième siècle, on disait communément « qu'il fait bon se loger en Soloigne, mais avoir son héritage en Beauce (1). » C'est qu'en effet, du haut des coteaux, cette contrée offre les aspects les plus pittoresques : un étang dont les prairies forment la ceinture, le taillis où les bouleaux, par leur feuillage tremblottant et leur écorce blanche, contrastent avec les sombres

(1) Ces paroles sont tirées du *Miroir du Monde*, imprimé à Anvers, en 1588, dans la notice du *Blesense territorium*. Cf. Bruzen de la Martinière, *Dictionnaire de Géographie*, 1730; Dupré de Saint-Maur, *Essai sur les monnaies ou réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées*, p. 26, 1726; Abbé Rozier, *Cours d'agriculture*, t. Ier, p. 273; Extrait du rapport du bureau du bien public sur l'agriculture, 1787 (Assemblée provinciale de l'Orléanais), p. 243; *Voyages d'Arthur Young en France*, traduits de l'anglois par F. Soulès, t. Ier, p. 26. Paris, 1793, et t. II, p. 298 et 306; *Loir-et-Cher historique*, année 1893, nos 2 et 3; De Morogues, *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne.*

aiguilles du sapin; des genévriers avec leurs pyramides émaillées de baies verdâtres; dans le lointain, les clochers, les peupliers, dessinés sur l'azur des cieux; la maison du maître s'élevant dans la plaine ou la dominant; l'habitation, bâtiment moderne avec ses murs de brique indigène encore dans leur première fraîcheur, ou le vieux manoir, aux tourelles aiguës, rembruni par le temps : cet ensemble offre des paysages charmants (1).

C'était un coin de cette terre qu'habitaient, au commencement de notre siècle, en 1804, deux hommes, qui, dans leurs propriétés de Buglain et de la Rousselière, surent cultiver les Muses au milieu d'un cercle d'amis intimes, s'intéresser à l'archéologie naissante, et surtout inspirer l'amour de la Sologne, en attirant, dans cette contrée, des capitaux destinés à féconder le sol, à relever le moral de ses habitants et à changer ses déserts en plaines fertiles. La réunion de leurs noms surprendra : c'étaient l'orléanais Légier et le conventionnel La Reveillère-Lepeaux.

En parcourant les autographes de notre bibliothèque, je fus assez heureux pour rencontrer plusieurs pièces de vers composées par eux et par leurs amis; j'ai cru que la publication de ces documents inédits pourrait offrir quelque intérêt pour notre Société, dont Légier faisait partie. Ce modeste essai sollicite toute votre bienveillance.

Thomas-Philippe Légier de Grandmaison était fils de Joseph-Silvain-Prosper Légier, directeur des carrosses du roi, à Blois (2), et de Marie-Jeanne Compain (3). Après avoir fait son droit à l'Université d'Orléans et exercé, dans cette

(1) Deloynes d'Autroche, *De l'amélioration de la Sologne*, p. 9.

(2) Son père, né à Amboise le 7 mai 1716, mourut à Blois le 22 novembre 1785; il fut marié le 29 avril 1749 à Marie Compain, née à Blois le 10 septembre 1725 et morte à Blois le 11 décembre 1781.

(3) Thomas Philippe naquit à Blois le 21 décembre 1756. — Ces documents sont extraits de la *Généalogie des familles* Légier et Bardin, juin 1879.

ville, diverses fonctions (1), où il « s'acquit des droits à l'estime générale par son talent, sa modération et son intégrité (2) », il fut nommé, en l'an VII, par l'assemblée électorale du Loiret, au conseil des Cinq-Cents. L'année suivante, le 1er vendémiaire, il prononça à la tribune les paroles suivantes : « La constitution de notre pays et l'intégralité du territoire français, voilà des objets sacrés auxquels on n'attenterait pas impunément (3). » Ces accents, qui nous ont été conservés par le *Moniteur officiel* (4), étaient inspirés par le plus pur patriotisme et surtout par l'exemple de son frère Nicolas-Vincent, chargé à cette époque de missions importantes (5).

Je ne suivrai point Légier au Corps législatif, dont il fut élu membre, le 7 nivôse an VIII (6), et secrétaire, à la fin de l'an X : fonction qui le fit appeler, comme conseiller, à la cour d'Orléans, par le décret impérial du 8 mars 1811. Je ne dirai pas non plus la part importante qu'il prit à la reconstitution de notre Société (7), me bornant à raconter ses rapports intimes avec les poètes de la Rousselière et d'Orléans.

Légier avait établi, dans sa propriété de Buglain (8),

(1) Il fut successivement juge de paix (Autogr. de la Bibliothèque publique), président de l'administration du district, haut-juré, commissaire national, président du tribunal criminel, puis du tribunal civil du Loiret.

(2) *Les hommes illustres de l'Orléanais*, t. II, p. 302.

(3) *Moniteur officiel*, an VIII, p. 4.

(4) Id., an VIII, 27 vendémiaire, p. 103, et 5 brumaire, p. 135.

(5) Cf. *Les hommes illustres de l'Orléanais*, t. II, p. 300.

(6) *Moniteur officiel*, an VIII, p. 385.

(7) M. Loiseleur a publié dans les *Archives de l'Académie d'Orléans*, une lettre datée du 7 mars 1808 et adressée par Légier au préfet Pieyre à ce sujet.

(8) Si l'on s'en rapporte au « Mémoire du citoyen Papillon, demeurant à Paris, contre Thomas-Philippe Légier, ci-devant juge de paix à Orléans et actuellement membre du Corps législatif, Légier se serait fait donner par l'épouse divorcée de Papillon, 10,000 fr. en fonds de

commune d'Ardon, une petite cour de poésie, où les dames et les beaux esprits se réunissaient à certains jours, pour rimer et chanter les charmes de la nature en Sologne. A cette époque, où la littérature gémissait dans la médiocrité, Rousseau avait fait école; mais l'admirable inspiration, avec laquelle il sentait et décrivait la nature, n'existait plus, car on n'imite pas l'enthousiasme. Aussi avait-on vu naître une pâle et tiède littérature; le douceâtre envahissait les esprits; chacun se croyait obligé de vanter, dans des vers plus ou moins harmonieux, les plaisirs des champs et des bois; on voulait être pastoral et sentimental.

Comme les autres, Légier paya son humble tribut à la coutume (1). Esprit réfléchi, nourri dans le culte des belles lettres, il éprouvait le besoin impérieux de respirer, après les angoisses de la Terreur. Ses manières bienveillantes et son affabilité avaient attiré, dans son modeste domaine, un certain nombre d'amis, qui venaient se reposer de leurs fatigues, en écoutant la lecture des fables qu'il composait avec autant de verve que de bonheur. Le charme de sa parole limpide et pure, la douce harmonie de ses vers, et leur suave mélodie, son inspiration puisée aux sources antiques, captivaient ses auditeurs qui, à leur tour, émus du souffle poétique, donnaient un libre cours à leur imagination et chantaient les plaisirs de la Sologne, naguère encore si désolée.

terre, avec laquelle somme il aurait acheté sa propriété de Sologne. « D'ailleurs, ajoute ce Mémoire, Légier avait acheté la charge du citoyen Vé. Déjà il était en possession de la maison; mais le refus de le recevoir qui fut fait par les notaires et les officiers du siège le forcèrent à revendre. » Recueil B 2099. Pièces 1 et 2 et note, p. 11.

(1) Légier avait composé, en 1790, une brochure de 19 pages, intitulée : « *Les adieux du despotisme*, dialogue dédié à MM. les Volontaires de la Fédération, par M. Légier, volontaire d'Orléans. Orléans, Jacob, 5 février. » Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque d'Orléans, E 4250,13; 4411,18; 4431,1.

Parmi les hôtes assidus de ces aimables réunions se trouvait La Reveillère-Lepeaux (1).

Né à Montagu (Vendée), en 1753, avocat au Parlement de Paris, député à la Constituante et à la Convention, où il avait été envoyé par la ville d'Angers, proscrit durant la Terreur, La Réveillère était venu à Orléans siéger comme juge au Tribunal de la Haute Cour. C'était là qu'il avait connu Légier et contracté avec lui des liens d'une étroite amitié. Quand, quelques années plus tard, il fut obligé, comme Académicien, de prêter serment à l'Empereur, il aima mieux renoncer aux honneurs que de sacrifier ses opinions ; il répétait ces vers connus :

Un culte nouveau ne peut durer toujours.
Des caprices de l'homme il a tiré son être,
On le verra périr ainsi qu'on l'a vu naître.

Caractère doux et esprit chimérique, il rêvait l'établissement d'un culte nouveau reposant sur le déisme, celui des théophilanthropes ; il voulut profiter des loisirs que lui imposait la politique pour chercher à l'étendre. Il se souvint de Légier, qui lui avait vanté les charmes de la Sologne, et, bien qu'il ne fut pas riche, il acheta la Rousselière, propriété qui possédait le grand avantage de n'être pas éloignée de Buglain.

Un jour que Légier était demeuré trop longtemps à Orléans, où l'appelaient ses intérêts et ses fonctions près du Tribunal civil, il reçut une pièce de vers sur son absence prolongée. C'était une complainte sur l'air :

Que ne suis-je encore un enfant !
Je n'avois troupeau ny houlette...

(1) M. C. Port a publié une monographie de ce personnage dans son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.*

La Muse parlait ainsi au « troubadour de Buglain » :

Aux confins d'un païs désert,
Qui de la France est l'Arabie,
D'un troubadour le doux concert
Bien souvent mon âme a ravie.

Près de la tour de son châtel,
Imprudemment goûtois les charmes
De la lyre du ménestrel,
Sans songer que c'étoient ses armes !...

Ah ! maintenant, je fuis ces lieux
Où règne un si triste silence !
Que feroient l'oreille et les yeux,
Beau troubadour, en ton absence ?

Ici de deuil environné,
Mon cœur a peine à se contraindre ;
Mais au châtel abandonné
Une autre encore est plus à plaindre.

Dans la maison du troubadour
Réside aimable jouvencelle ;
Au teint velouté de l'amour
Elle unit deux yeux de gazelle.

Mais à cette reine des cœurs
Que sert la beauté, la jeunesse ?
Sans cesse on voit couler ses pleurs
Loin de l'objet de sa tendresse.

Reviens, volage ménestrel !
Reprends ta lyre harmonieuse !
Tous les voisins de ton châtel
En auront l'âme si joyeuse !...

Ah ! sois sensible à la pitié !
Troubadour n'a l'âme cruelle ;
Et fut-il sourd à l'amitié,
Il ne peut l'être pour sa belle.

Cette belle était Marguerite-Rosalie Vignette, née le 23 juillet 1762, femme aux sentiments élevés, à l'âme généreuse, dont les qualités et l'esprit captivaient tous les

cœurs et rappelaient l'aimable politesse des temps passés (1)

La pièce était signée : Jenny, bergère de Roussel. Jenny était la providence de cette petite cour de poètes.

Jeanne-Marie-Mélanie-Victoire Boyleau de Chandoiseau, née le 13 février 1761, avait épousé La Réveillère. Au milieu des terribles épreuves de la Révolution, son courage avait soutenu et consolé les infortunes de son mari, et pendant que ce dernier, proscrit, avait trouvé une retraite dans la forêt de Montmorency, elle partagea son malheur et n'hésita pas à sacrifier plus d'une fois sa vie pour sauver celle de son époux. Arrivée à la Rousselière, elle en fit le charme par sa jeunesse, sa beauté et ses talents. Aussi sa fête devenait-elle l'occasion d'une véritable réjouissance pour toute la contrée.

Le Solognot oubliait alors le passé. Naguère encore, il était traité avec aussi peu d'équité que son pays. Ceux qu'une propriété souvent plus onéreuse que profitable avait mis de mauvaise humeur, des maîtres, qui ne rencontraient qu'une terre de malédiction dans ces champs si peu productifs, n'avaient reconnu aussi que le rebut de la nature dans ce colon, qui payait mal son fermage : dispositions malveillantes qui peignaient la population de la Sologne sous les traits les plus hideux.

Le jour de la fête de Jenny, le Solognot laissait le pain fait de blé noir, le porc salé, le maigre fromage, ses raves (2) pelées et séchées, qu'il faisait cuire dans l'eau sans

(1) Elle mourut à Orléans le 7 janvier 1830.

(2) Un érudit du XVIe siècle, Jean Bruyren-Champier, médecin à Lyon, affirme que les meilleurs oignons de France étaient ceux de La Ferté-Hubert, appelée pour ce motif, La Ferté-aux-Oignons. Le même auteur vante les navets de Sologne. *De re cibaria*, 1560, passage cité dans l'*Histoire de la vie privée des François*, par Legrand-d'Aussy, t. Ier, p. 175.

sel et assaisonnait quelquefois avec une cuillerée de crème; sa boisson n'était plus l'eau saumâtre puisée avec une écuelle de terre dans le fossé où avaient croupi les détritus des végétaux, tombés depuis des générations. Les bois, les prés, les bruyères avaient fourni un excellent gibier (1); des fruits, des gâteaux et même un rayon de miel étaient disposés avec art sur d'immenses tables, dressées au milieu d'une pelouse verdoyante, sous l'ombrage bienfaisant de quelques vieux chênes. Un vin généreux remplissait les coupes.

C'était le 4 messidor an XIII, veille de Saint-Jean.

Légier composa, pour la circonstance, la chanson suivante:

Au fond de la Sologne, il est
Un vieux castel, où d'âge en âge,
Les bons troubadours Solonais
Viennent tous en pélerinage.

C'est là que la dame du lieu
Et sa famille réunie
Sous la garde de Dieu
Paisiblement passent leur vie.

Jenni! que ce nom fait plaisir!
Oui, cette Jenni, qu'on l'appelle,
Sans le besoin d'y revenir,
On ne sort jamais de chez elle.

On assure qu'à pareil jour
Jenni jadis a pris naissance.
Alors la sagesse et l'amour
Ont fait naître la bienfaisance.

(1) « Si la Beauce se trouve privée de tant de choses utiles, la Sologne la récompense, car elle est très abondante en prés, pastis, bois de haute futaie, taillis, buissons, étangs, rivières, terres labourables, portant bled, méteil et seigle; elle abonde aussi en bétail et gibier et en toute sorte de chasses. » Le Maire, *Histoire d'Orléans*, édit. in-4°, p. 46. — « *Volumus et concedimus quod dictae moniales* (du Lieu-Notre-Dame) *possint venari* PER SE *vel nuntios suos, seu quoscumque ab eisdem missos, ad lepores, cunniculos, vulpes, perdices et fesannos in nemoribus.* » Charte de Jean de Châtillon, comte de Blois, juin 1261, extraite du Cartulaire du Lieu-Notre-Dame.

Permets, Jenni, que ton voisin,
Qui n'est pas né dans la Gascogne,
Termine par ce doux refrain :
Jeanne fait aimer la Sologne.

A ces accents, tous les Solognots applaudissent et répètent à l'envi le dernier vers de Légier.

La Réveillère, ému jusqu'aux larmes, improvise ces couplets à sa tendre compagne :

Bouquet à ma femme

Rimeurs du païs de Sologne,
Ce n'est le païs des beaux vers.
En la poétique besogne
Jà ne sommes du tout experts,
Seulement, enmi nos broussailles,
Errants parfois sans pensement,
Ajoutons là quelques rimailles
Pour un petit d'amusement.

Si notre chant trop est rustique,
Au moins pas il n'est mensonger ;
En lui toujours le cœur s'explique ;
Rien n'y disons sans le songer.
Adonc, lorsqu'au jour de ta fête.
T'offrant des vers, puis une fleur,
Louis va couronnant ta tête,
Chère Jenny, tout part du cœur.

Onques ne fut épouse et mère
Qui mieux remplit chaque devoir ;
Bons enfants, aidez votre père,
A celle fin qu'en ce manoir,
Moult agreste et champêtre asyle,
Sans nul soucieux pensement,
Elle coule, heureuse et tranquile,
Ses jours en tout contentement.

De chaleureux applaudissements saluèrent cette poésie archaïque. Bientôt la cornemuse jetait ses sons nasillards; châtelains et châtelaines commençaient une danse, qui se prolongeait fort avant dans la nuit. Le Solognot remerciait

la dame Jenny et reprenait gaiement le chemin de sa demeure. Bien que son habitation fut encore, à cette époque, basse, sombre, malsaine et construite en bois et torchis, il oubliait, pendant quelques jours, ses soucis et ses peines. Il ne se souvenait plus déjà des temps où la taille et la gabelle, les exactions des seigneurs, les guerres civiles et religieuses, lui ravissaient le maigre produit de ses terres.

Les esprits sérieux reportaient leurs souvenirs vers le règne de Louis XII, où tout, en Sologne, offrait l'image de la richesse et de la prospérité. Une population nombreuse animait et fécondait chaque branche de culture. Ses coteaux étaient couverts de vignes, un grand nombre de petites habitations, appelées locatures, occupées par autant de ménages laborieux, entouraient chaque ferme de quelque importance. Des bestiaux abondants et bien nourris, en augmentant la masse des engrais, procuraient des récoltes heureuses, qui, à leur tour, apportaient le bien-être et le bonheur (1).

Mais à l'époque où Légier et La Réveillère habitaient la Sologne, cette contrée présentait l'aspect d'un désert de l'Arabie. Les nombreux moulins, qu'alimentaient des rivières bien entretenues, avaient disparu presque entièrement. Les bruyères et les landes avaient pris la place des vignes, dont on trouvait encore la trace empreinte sur le sol. Tout annonçait, soit dans les hommes, soit dans les animaux, cette race abâtardie dont parle le poète :

Horrida nunc dumis multosque inarata per annos
Haec tellus, desuntque manus poscentibus arvis.

Ce malheureux état du pays encourageait La Réveillère

(1) Cf. *Revue Orléanaise*, 1re année, p. 19 et p. 73, où se trouve la légende du Pont-au-Chien. Cette légende fournit, dans les notes de son auteur, des renseignements fort curieux sur la Sologne au XIVe siècle, sur Marcilly-en-Villette, les seigneurs du petit et du grand Bruel, de Chilly et d'Alosse.

à mettre en action le but religieux qu'il poursuivait; il déguisait ses aumônes sous la forme des bienfaits. S'il trouvait un homme pauvre, il l'aidait à supporter sa misère avec courage, mais sans l'en faire rougir; si cet homme jouissait au contraire de quelque aisance, il l'encourageait de ses conseils et secondait de sa bourse son industrie prospère. Voir des heureux autour de soi, c'était un plaisir qu'on pouvait se procurer à peu de frais, en Sologne, où la misère étalait sa longue ironie de tous côtés. Tels furent les efforts que tentait à la même époque Mallet de Chilly.

Le moyen de connaître le pays et les besoins des habitants était fort simple. La Réveillère aimait la botanique, science à laquelle il avait été initié par Jenny. A Angers, il avait fait un cours public d'histoire naturelle, qui se continua pendant de longues années, après que La Réveillère eut quitté cette ville (1). La passion des plantes le suivit partout, et même au milieu des agitations politiques, il trouvait le moyen de visiter ses chères fleurs. A cette époque, on sortait de Paris beaucoup moins qu'aujourd'hui. Pour le Paris central, pour le pauvre comme pour le riche, la grande promenade était celle du Jardin-des-Plantes et son Muséum, ouvert le 10 juin 1793, promenade si populaire que le Comité du Salut public voulait la tripler d'étendue, en lui donnant les deux quartiers voisins. « Ce musée, ce jardin, disait Michelet, dans leur belle harmonie, furent notre éducation à nous autres enfants de Paris. Quand des sombres quartiers, des rues noires, le dimanche, on allait là rêver devant tant de belles énigmes, que de choses on sentait par l'instinct et par le cœur ! »

(1) Cf. Guépin, *Flore de Maine-et-Loire, p. XII*. Angers, 1845; *Le Jardin des plantes d'Angers et les progrès de la botanique en Anjou*, Revue de l'Anjou, p. 41, 1re année; C. Port, *Dictionnaire historique de l'Anjou*.

En Sologne, les fleurs étaient moins belles, mais leurs couleurs plus riches, leurs parfums plus suaves. Châtelains et châtelaines, partageant la passion de La Réveillère et guidés par Jenny, se levaient de grand matin, admiraient le lever du soleil avec Rousseau, et, quand ils s'égaraient dans les forêts, en herborisant, la découverte d'une fleur nouvelle devenait, pour cette savante compagnie, un événement qui la rendait heureuse toute la journée, et devenait l'occasion d'un nouveau bienfait pour les pauvres enfants de la Sologne.

C'était dans cette douce occupation que se passait la belle saison; quand les rigueurs de l'hiver ramenaient les longs ennuis, Légier invitait ses amis à de joyeuses parties de chasse, et La Réveillère surveillait l'éducation de son fils. Cet enfant était né à Paris, le 2 avril 1797. D'une nature maladive, d'une exquise sensibilité, cette jeune plante se développa rapidement. Sa mère forma son cœur et La Réveillère prit soin de son intelligence. Il s'appelait Ossian. Ce nom surprend sans doute; mais, en ce temps de renouvellement, les esprits se plongeaient avec une délicieuse ardeur dans une poésie un peu vaporeuse, qui rappelait le souvenir et les actions de ce prétendu héros gaélique. L'Empereur lui-même lisait Ossian avec avidité dans les imitations rimées par Baour-Lormian, d'après les poèmes apocryphes de Macpherson, et, dans l'une de ses premières lettres à Joséphine, il parlait de « notre bon Ossian » avec autant d'affection que Mme de Sévigné, de « notre vieux Corneille. » Ce nom faillit même devenir funeste à celui qui le portait. En 1819, le fils de La Réveillère se présentait à la barre pour prêter son serment d'avocat; mais, sur l'appel du prénom d'Ossian: « Qu'est cela, demande le président Séguier? Je ne connais pas ce saint-là, moi! Remis à huitaine. »

L'éducation de cet enfant, l'amour des plantes, la cul-

ture des lettres et les œuvres de bienfaisance partageaient le temps de cette cour de poètes et de philanthropes.

Un jour, la Rousselière prit un air de fête inaccoutumé. Un ami apportait des nouvelles de Paris, c'était Ducis que La Réveillère avait connu durant les jours de malheur. Sa venue fut accueillie avec enthousiasme; tous les amis, poètes et rimeurs, dames et châtelaines, vinrent saluer cet homme que son éloignement de toute coterie, de toute critique et de toute jalousie, l'amabilité qu'il portait dans le monde et la constance inaltérable de son amitié avaient fait surnommer le bon Ducis. Sa présence devenait une véritable fortune pour les Muses de Buglain et de la Rousselière.

C'était le 24 juillet 1805. On célébrait l'anniversaire de la naissance de Mme Anne du Renel, une châtelaine dont le nom était le symbole de la bienfaisance (1). Ducis improvisa, pour la circonstance, une petite pièce au style simple, facile et gracieux, comme tous les vers qu'il composa dans sa vieillesse; il y règne une douce philosophie et une bonhomie délicate, qui rappellent parfois Horace et La Fontaine. Il met dans la bouche du curé du village les strophes suivantes :

Anne fut reine d'Angleterre,
Vous l'êtes en Sologne aussi ;
Anne, très souvent fut bergère,
Et vous êtes la nôtre ici.

Reine, vous mérités l'empire,
Votre règne est aimable et doux ;
Bergère, chaque agneau désire
De passer ses jours près de vous.

Et moi, pasteur de ce village,
Au ciel, je dois mes vœux offrir,
Pour qu'il ait en elle un ombrage
Où mon troupeau puisse accourir.

(1) Marie-Anne Légier épousa Amable Claudot Dumont, et mourut en 1830.

Lorsqu'un pauvre vieillard l'implore,
Anne pourvoit à ses besoins ;
Et notre église se décore
De son exemple et de ses soins.

Dès qu'on peut la voir et l'entendre,
Ses traits, son chant gagnent les cœurs.
Elle a le mari le plus tendre,
Elle a la plus tendre des sœurs.

Le ciel en tout point la seconde :
Que manque-t-il à ses bienfaits ?
Le voici : c'est de mettre au monde
Un charmant petit Solonais.

Né d'un brave et sensible père,
Qu'un jour il marche sur ses pas;
S'il se peut, qu'il ait de sa mère
Le cœur, l'esprit et les appas !

Quel plaisir de choisir sa bonne !
Que de mains vont le caresser !
Je suis prêt, que Dieu nous le donne !
Je l'attends pour le baptiser.

Ce fut encore à la Rousselière que Ducis composa, en 1805, sa belle épître au peintre Gérard, ami constant et dévoué de La Réveillère (1).

(1) La Réveillère-Lepeaux écrivait à Gérard, le 2 juillet 1805 : « Je vous prie de croire que vous n'êtes point oublié dans notre profonde solitude. Le grand poète pourra vous dire avec quel plaisir on s'y entretient du grand peintre. Nous sommes, au surplus, tout glorieux de ce que l'un y a choisi sa retraite pour y chanter en vers dignes de lui et de son sujet les chefs-d'œuvres de l'autre. » Lettre de la Rousselière.

Gérard ayant envoyé la gravure de son *Bélisaire* à son ami La Réveillère, celui-ci l'en remercia par un autre envoi. « ...Vous êtes de ceux desquels il est doux pour nous de n'être pas oubliés dans nos déserts de la Sologne ; vous êtes aussi, par conséquent, de ceux qu'on n'oublie pas. Nous ne pouvons pas vous en donner la preuve en aussi belle et aussi précieuse monnaie que vous le faites vous-même ; mais, à défaut du fruit de génie, nous vous prions d'accepter ce fruit du cru. Il provient de l'étang de la Rousselière que nous pêchames hier,

Dans ce même manoir, apparaissait aussi quelquefois Denis Lambrechts, ministre de la justice sous le Directoire. Les plaisirs de la campagne et la société des poètes faisaient oublier les soucis de la politique ; et, si la conversation de ces amis roulaient sur les temps malheureux, ce n'était que pour se féliciter de les avoir traversés et de se trouver réunis après tant d'épreuves. Une amitié sincère fait si vite évanouir la douleur même la plus amère.

Mais La Réveillère n'était pas seulement un théophilanthrope. Dès la fondation de l'Académie celtique, en 1806, il avait voulu en faire partie et son ami Légier était aussi devenu membre de cette association, qui bientôt s'appelait la société des Antiquaires de France (1). La Réveillère avait été témoin, en Sologne, d'un usage qui existait encore, il y a quelques années, dans la Beauce. « Le premier dimanche de carême, écrit-il à Légier, dans la soirée, les païsants portent des feux de paille, au bout de longues perches, et courent autour de leurs champs ensemencés : ils parlent

Puissiez-vous, ainsi que Madame, le manger avec un plaisir égal à celui que nous avons à vous l'offrir, et certes, vous l'aurez trouvé bon. Ma femme avait toujours compté vous remercier elle-même de votre belle gravure; mais, accablée de travaux domestiques et champêtres, elle m'a constitué son secrétaire pour vous exprimer toute sa gratitude. » 21 janvier 1807. *Correspondance de* Fr. Gérard, publiée par H. Gérard, p. 298-300. Paris, 1867 *Lettres adressées au baron*. Fr. Gérard, t. II., p. 28. Paris, 1886.

(1) Un savant celtisant donnait l'étymologie suivante de La Réveillère-Lepeaux : « Réveillière, lieu consacré au banquet sacré; Lépeaux, sans peaux, sans pavillon. De cette juxtaposition, il résulte que ce nom est celte, du culte le plus antique, et tenant à celui de Jupiter. » *Mémoires de l'Académie celtique*, t. II, p. 239.

La Réveillère était membre résidant de l'Académie celtique, et, parmi les associés correspondants nationaux, on comptait, à Orléans, Chaudruc, secrétaire général de la préfecture du Loiret, Lebrun, architecte, Lecauchois, conservateur des eaux et forêts, Légier, ex-membre du Corps législatif, l'abbé Pataud, Pellieux et Pieyre, préfet du Loiret.

de leurs blés, ils chantent diverses chansons, poussent différents cris, et, après avoir ainsi couru, chanté et crié jusques assez avant dans la nuit, ils retournent à la ferme, où ils se régalent principalement de mil.

« Il serait curieux de savoir : 1° quelle est l'étendue du païs, soit dans le département, soit hors du département, où cette pratique est observée; 2° quel en est l'objet; 3° quelles sont les diverses cérémonies ou coutumes ou singularités qui se pratiquent en divers cantons; 4° d'avoir littéralement les chansons qui se chantent, les discours qui s'y tiennent, les exclamations qu'on y fait entendre, enfin tout ce qui tient à ce singulier usage, pour s'assurer s'il vient des Romains et tient aux fêtes de Cérès, ou s'il vient des Celtes.

« Il ne faudrait négliger aucune des différentes versions ou expressions soit des chants, soit des airs, parce qu'à l'aide de l'étymologie, on pourrait s'assurer plus aisément de l'origine de cette fête. »

Le 18 juin 1806, Légier répondait à cette invitation et publiait, dans les *Mémoires de l'Académie celtique* (1), un article fort intéressant sur les *Traditions et usages* de la Sologne, où il signalait la chanson suivante, qui se disait le jour des Brandons :

Branlons, brûlez
Par les vignes et par les prés,
Sortez, petits mulots, sortez des blés.
Allez-vous-en dans tous les bois fouiller.
S'il vient un prêtre,
Donnez-lui ses guêtres.

(1) T. II, p. 204, et t. IV, p. 93.
Lejeune, notaire à Meslay-le-Vidame, près Chartres, signalait dans le même recueil, t. IV, p. 242 et 420, de semblables usages dans le canton de Bonneval et reproduisait les compliments en vers à madame la mariée, et le chant des grâces qui terminait le dîner des noces et la chanson du Ban.

S'il vient un capucin,
Donnez-lui un quart de vin.
S'il vient un grand larron,
Donnez-lui cent coups de bâton.
Branlons, brûlez.

Légier signale en outre la fable druidique du *Rossignol et de l'Anvol* qu'il mit en vers, les orages qui se forment dans l'étang de Boisgibaut, les birettes, les loups-garous, et une foule de superstitions locales, dues à la grande et à la petite magie. Pouvait-il oublier la belle légende de l'église d'Ardon construite par l'ordre d'une colombe? Et à ce propos, il ajoute : « Dans le cimetière de ce village, il y a un cercueil en pierre qui, par sa forme, annonce l'antiquité de sa construction et semble appartenir au culte druidique. Lors de la construction de la salle de la comédie, à Orléans, qui était auparavant une église dédiée à Saint-Michel, il s'en est trouvé plus de deux cents de pareille forme, mais plus grands (1). »

Du reste, l'ex-législateur, c'est Légier qui se nomme ainsi, avait véritablement le culte de l'antiquité. Plein d'un saint respect pour

Ces autels de gazon, où nos premiers aïeux,
Sous la voûte immense des cieux,
Des tems anciens le premier temple,
Se rassemblaient pour invoquer les dieux (2),

il s'empressait de recueillir « les renseignements populaires sur l'existence et l'origine d'une motte de terre, située près de Cléry, appelée la Motte-du-Renaud-tombant (3), » pendant que son ami La Réveillère datait de la

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, t. II, p. 218.

(2) Inscription pour être placée sur des tombelles druidiques, id., t. IV, p. 102.

(3) Un fait certain, c'est qu'en creusant
Cette montagne tumulaire,
On trouva des jetons d'argent
A peine cachés sous la terre,

Rousselière, 15 janvier 1807, une notice sur quelques monuments celtiques de l'Anjou (1).

Cependant la Rousselière voyait partir ses heureux châtelains. Après un séjour de six années en Sologne, La Réveillère revint à Paris, vers 1810, pour surveiller plus attentivement l'éducation de son fils. Le troubadour de Buglain se consola de son départ en le visitant souvent dans sa nouvelle retraite et en lui portant les vœux des nombreux amis, qu'il laissait à Orléans (2).

Et quelques médailles de prix.
Un pasteur chéri du village,
Pour ce trésor plein de mépris,
S'en empara suivant l'usage.
Qu'en a-t-il fait? Je n'en sais rien.
Vous me direz : Il devrait bien
Envoyer à l'Académie
Ces trésors, ces témoins muets
Des tems passés, de ces hauts faits
De l'antique chevalerie.
Un mot répond : c'est qu'il n'est plus.
Sous la hache atroce du crime
Il a péri, triste victime
Et des horreurs et des abus.
Mais nul doute que cette mine,
Qui recélait ces pièces d'or,
En a quelques autres encor.
Quel secret elle vous destine!
Il serait, je crois, à propos
D'essayer des fouilles nouvelles ;
Mais c'est détruire les tombelles
Et des morts troubler le repos.

Mémoires de l'Académie celtique, t. II, p. 220.

(1) Id., t. II, p. 169.

(2) M. Pieyre, préfet du Loiret, sacrifiait aussi aux Muses, témoin le billet suivant qu'il envoyait à Légier, le 7 janvier 1812.

Enfin, Monsieur, on vous aura!
Je l'apprends et m'en félicite.
Depuis longtemps je sollicite
Ce petit mot de bonté là.

Parmi eux se trouvait l'abbé de Rochas, helléniste distingué, qui cultivait aussi les Muses (1). Le 13 février 1818, il envoyait à Légier quelques vers pour le féliciter de sa promptitude à écrire.

Vous avés la facilité
Du Dieu, souverain du Parnasse,
Vous en avez aussi la grâce.
Privé de cette faculté,
Si nous descendions dans l'arène,
Ma défaite serait certaine ;
Sans pourtant me croire perdu,
Car, dans l'intérêt de ma gloire,
Est-il de plus douce victoire
Que d'être ainsi par vous battu.

Le conseiller lui répondit aussitôt :

Je ne le dis qu'à vous, mon aimable confrère,
A vous qui d'Apollon avez tous les secrets :
Dame nature est bonne et tendre mère,
Avec égalité dispense ses bienfaits.
Or, ne soyez jaloux des vers que je vous donne,
Vous m'en rendez plus que le prix.
Les roses du printemps avec les fleurs d'automne
Font chez vous un bouquet dont le cœur est épris.

Grand merci de la réussite !
Le Si, qu'il vous plaît d'ajouter
A cet acte de complaisance,
Ne m'offre, en cette circonstance,
Aucune raison d'en douter.
Craignez-vous qu'un rhume vous happe !
Apollon, père d'Esculape,
N'a point de rhume à redouter.

Le 14 août de la même année, Pieyre disait : « M. le Préfet espère que M. Légier quittera demain sa solitude du Ponceau pour la fête qu'il chante avec tant de grâce. Elle se termine par la soirée ordinaire du samedi à la préfecture, où il serait charmé de le voir, ainsi que Madame Légier. On n'y chantera pas, mais on y dansera un peu. Il est peu de fonctionnaires qui dansent, mais tous aiment à prendre part aux réunions que la solennité de ce jour fortuné ramène chaque année. » Je n'ajouterai aucun commentaire à cette invitation.

(1) Le recueil E 4521, pièce 32, contient une description des

Le *Journal du Loiret* publiait, à cette époque, de charmantes petites pièces, où Légier puisait son inspiration dans la poésie de Delille, l'auteur à la mode. Doit-on s'étonner de son enthousiasme pour ce poète, quand Voltaire lui-même admirait la traduction des Géorgiques ! Ne relit-on pas avec une sorte de surprise l'épisode du jeune Potaveri, l'apostrophe à Vaucluse, et la belle invocation aux bois dépouillés de Versailles ? D'ailleurs si Delille est le chantre des *Jardins*, de l'*Homme des champs*, si personne n'a pu, mieux que lui, revêtir l'*Imagination* de cette robe semée de mille couleurs, que lui prête le poète allemand Zacharie, ne fut-il pas aussi le chantre du malheur et de la pitié ? En consacrant son talent aux infortunes royales, il donna à sa renommée déjà grande un caractère touchant que salua la société renaissante et qui couronna dignement sa vieillesse.

Aussi de Rochas, qui connaissait les sentiments de Légier, lui ayant procuré l'épître à Delille par Duparc (1), le poète de Buglain l'en remercia-t-il sincèrement. Il lui écrivait :

J'ai lu deux fois, on ne saurait trop lire
Des vers qu'Apollon seul inspire,
Quand dans notre âme il imprime son feu,
N'a pas qui veut ces élans, ce délire,
Qui font d'un homme un demi-dieu.
Si je voyois l'auteur, j'aimerois à lui dire :

estampes offertes à un instituteur par ses élèves, faite par l'abbé de Rochas, en 1809. Elle débute ainsi :

Source de vrais plaisirs, ô magnifique peinture !
Tu charmes notre esprit, tu captives nos sens,
Lorsque l'expression de la belle nature.
Offre à l'œil étonné ces tableaux ravissans, etc...

Cf. ms. 378, t. II, p. 18, 20, 39 et 49 ; t. III, p. 33 et 162.

(1) Duparc de Locmaria, inspecteur de l'Académie d'Orléans, en 1807, et auteur d'une pièce sur Jeanne d'Arc (Autogr. de la Biblioth.)

Delille sous vos traits revient-il des tombeaux ?
Oui, sans doute, je crois l'entendre qui soupire
Ses vers si tendres et si beaux,
Que l'Europe éclairée apprend, traduit, admire.

Nourri de la lecture de Delille, Légier composa, sur le *Loiret,* un poème que sa modestie l'empêcha de publier (1) et que je n'ai pu retrouver malgré toutes mes recherches.

Sa verve féconde ne laissait échapper aucune occasion de se manifester.

Le docteur Payen, ayant opéré de la pierre l'abbé de Rochas, lui avait envoyé d'excellentes poires pour hâter sa guérison. Le malade lui témoigna sa reconnaissance par les vers suivants, qui parurent dans le *Loiret* (2), et furent reproduits en d'élégants distiques latins.

Tes poires, aimable docteur,
De mes sens altérés rafraîchissent l'ardeur.
Ainsi ta main enchanteresse,
D'un instrument de deuil dirigeant le ressort,
A su, par sa divine adresse,
M'arracher, plein de vie, aux douleurs de la mort.

Après la lecture de cette pièce, Légier écrivit aussitôt à l'abbé.

La poire sans doute a son prix,
Lui disputer serait intolérance.
Mais moi, fort entiché de certains vieux écrits,
Aux pommes j'ai toujours donné la préférence.
Plus juste cependant que le berger Pâris
Je la crois sur ce point d'une valeur nouvelle :
Je destine la poire aux célèbres esprits
Et je donne la pomme à la plus belle (3).

(1) Hommes illustres de l'Orléanais, *ut supra.*

(2) N° 4, 7 février 1818.

(3) L'abbé de Rochas bénit le mariage du neveu de Légier et prononça, en cette circonstance, ces simples et belles paroles : « Mon cher frère, vous êtes obligé de vous étudier à plaire à votre future épouse, de lui faciliter, de lui adoucir les devoirs de la soumission et de la dépendance qu'elle va contracter envers vous. Vous devez l'ai-

Le troubadour de Buglain sut gagner encore l'affection de Deloynes d'Autroche, ce citoyen généreux, qui fit de sa vie deux parts, la bienfaisance et les muses. La Sologne l'attirait aussi, parce qu'il trouvait en cette contrée un vaste champ pour exercer son inépuisable charité et qu'il aimait à s'entretenir avec Légier et La Réveillère, des moyens d'améliorer ce pays et de lui rendre son ancienne prospérité.

Que vos bois sont jolis, vos vergers agréables ;
Vous y trouvez toujours des oiseaux fort aimables.
Ce que surtout j'admire en leur instinct,
C'est leur obéissance au maître de Buglain (1).

Ce fut dans ce manoir qu'il composa la traduction des Psaumes, qui parut le 20 juin 1820 (2). Deux mois aupara-

mer comme vous-même. — Et vous, ma chère sœur, soyez soumise en toutes choses à votre futur époux. Portez-lui l'honneur et le respect que vous devez à un chef. Soyez à votre époux une compagne fidèle, dont la prudence et le tendre attachement pour lui fassent sa plus donce consolation. Partagez ses soins, ses peines, sa joye et son bonheur. » Ce Légier s'acquit une grande réputation au barreau. Le célèbre Hennequin, sollicité de venir plaider en cette ville, refusa son ministère en disant : « Il était inutile de chercher un défenseur dans la capitale, vous avez chez vous, en la personne de M. Légier, un des meilleurs avocats de France. »

Germain-Nicolas Légier, né à Paris, le 30 mars 1789, et mort à Orléans, le 6 décembre 1852, membre titulaire de la Société des Sciences et Arts de cette ville, avait épousé Jeanne-Henriette Guérard. Il a publié un rapport sur un ouvrage de Plasman, *Mémoires* de cette Société, t. V, p. 201, 4 juillet 1823.

(1) Cette charmante poésie, dont je ne cite que quelques vers, empruntés au *Journal général du Loiret*, du 23 janvier 1811, lui avait été inspirée par la fable du *Bouvreuil et du Rossignol*, que Légier avait envoyée à D'Autroche, le 5 janvier de la même année.

(2) Né à Orléans en 1744, et mort le 17 novembre 1823, ce littérateur distingué traduisit en vers les *Odes* d'Horace, l'*Éneide*, le *Paradis perdu* et la *Jérusalem délivrée* ; il publia, sur l'amélioration de la Sologne, un mémoire judicieusement écrit et pensé. Cf. *Les hommes illustres de l'Orléanais*, t. Ier, p. 255.

vant, il l'avait montrée à Légier, qui le félicita de son œuvre nouvelle, tout en lui adressant quelques critiques, inspirées autant par une amitié sincère que par une juste censure. D'Autroche se montra reconnaissant de ces éloges et lui envoya, par sa domestique, le billet suivant, daté du 13 mars 1820.

Vous qui, d'une marche assurée,
Comme dans le temple d'Astrée,
Pénétrez au sacré vallon,
Ministre de Thémis et prêtre d'Apollon,
Vous avez donc en cet ouvrage,
Nouvel enfant de mon vieil âge,
Trouvé le feu de mon printems,
De ce printems, hélas ! passé depuis longtems !
Pouvois-je espérer davantage !

De votre goût l'heureux suffrage
Devient à mon livre un sûr gage
De triomphes toujours constans.
Si j'obtiens un tel avantage,
A mes faibles talents n'en faites point hommage,
Du seul prohète roi c'est le juste partage ;
De sa harpe immortelle aux accords éclatans
Mes vers n'ont répété que la sainte harmonie.
Tout mon art n'est que son génie.
Avec lui j'ai chanté le Dieu de tous les tems.
Salut au nom des Muses.

Légier l'en remercia par ces vers :

Hier soir, je sortois, quand un jeune émissaire,
Portant bonet, jupe légère,
M'a remis un petit billet
Tout fraîchement clos d'un cachet.
Je l'ouvre à l'instant, sans mistère,
Je reconnois le caractère
De l'écriture de l'auteur
Et j'en sais bientôt la teneur.
Mais je vous dois l'aveu sincère
Des premiers élans de mon cœur.
Comme Delille et comme Homère,

Vous faites des vers si jolis,
Que, l'instant même où je les lis,
Je crois qu'ils viennent de les faire...
Oui, quand, par David inspiré,
Vous touchez sa harpe divine,
Le poète du cœur, Racine,
D'abord par curiosité,
Écoute, puis par goût s'incline
Devant le Dieu qu'il a chanté.
De vos vers jugeant la beauté,
Sitôt, de sa main même, il signe
Votre brevet pour l'immortalité.
Mais, de cette faveur insigne,
Ne soyez pressé de jouir.
Nous savons tous que vous en êtes digne,
Cela doit vous suffir.

La postérité n'a pas ratifié cet éloge; l'œuvre la plus durable de Deloynes d'Autroche fut la fondation de la Providence (1).

Bientôt Légier quitta Buglain pour habiter tout à fait Orléans (2). En laissant la Sologne, il avait des idées bien différentes de celles de Bongars, seigneur de Baudry et La Chesnaye. Ce dernier écrivait, en 1578, à Joachim Camerarius : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes. Retiré en Sologne pour obéir aux volontés de ma mère, je vis au milieu de profondes ténèbres, entouré de gens qui me rendent l'existence ennuyeuse, et me font perdre un temps précieux que je ne retrouverai jamais (3). »

C'est que Bongars ne comptait pas en ce pays des amis sincères et dévoués comme Légier en avait trouvé.

Rentré à Orléans, Légier dit adieu aux Muses (4) pour

(1) Il mourut le 17 novembre 1823, à l'âge de 80 ans. De Rochas lui survécut six ans.

(2) Légier habitait rue de l'Empereur.

(3) Manuscrit de la biblioth. de Berne, 459, n° 223.

(4) Le 1er septembre 1827, il écrivait le dialogue suivant entre *le sang pur et le sang commun.*

Le sang si fier, le sang des dieux,
Au sang commun disoit naguère :
Oses-tu bien, vil téméraire,
Te croire issu de mes ayeux ?

ne s'occuper que d'œuvres de bienfaisance (1). Il mourut dans sa maison de campagne du faubourg Saint-Marceau, au Ponceau, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 8 août 1838.

Les Mémoires de notre Société, dont Légier faisait partie dès l'année 1818, se bornent à enregistrer son nom parmi les noms d'une foule d'inconnus. Sa modestie l'empêcha d'y publier quoi que ce fût. Vous me pardonnerez d'avoir comblé cette lacune. Je n'ai pas voulu esquisser la biographie de Légier ; je me suis borné à faire revivre son souvenir, en rappelant, avec les vers de ses amis, les douces jouissances que lui procurait la culture des lettres au milieu des terres de notre Sologne orléanaise. Puissent ces quelques lignes ramener les Muses dans les châteaux de Buglain et de la Rousselière, et montrer que la poésie peut s'allier avec les sciences et l'agriculture.

Renonce à cette idée, ou crains, crains ma colère.
A ce propos injurieux
Je n'ai qu'un mot à te répondre,
Reprit le sang commun, ce mot doit te confondre.
Porte les regards vers les cieux,
Et tu verras qui de nous deux
A raison ou s'abuse.
Ta vanité ne peut être une excuse
Pour insulter le genre humain.
Nous sommes formés tous par une même main :
Les mêmes droits sont dus à notre espèce.
Je veux bien aujourd'hui pardonner ta faiblesse,
Tu seras plus sage demain.

(1) Le 10 avril 1820, il présenta au Maire d'Orléans une pétition des habitants de son quartier « à l'effet d'obtenir des réverbères depuis la Croix-Saint-Marceau jusqu'aux limites de la commune. » Le Conseil municipal accorda la demande.

(2) Ms. 378, t. III, p. 265, *Vers à un ami pour l'inviter à venir au Ponceau.*

POÉSIES DE LÉGIER.

Publiées dans les *Annales périodiques* de la ville d'Orléans :

La Vertu. — 14 mars 1807, p. 167.
Le sommeil de Jean-Jacques ou le Panthéon. — 25 mars, p. 192.
L'Amour et Zulma. — 1er avril, p. 207.
Les mœurs du siècle. — 23 avril, p. 263.
Derniers moments de Caton. — 9 mai, p. 303.
Les deux voyageurs. — 20 mai, p. 319.
La prude et le miroir. — 1er juillet, p. 8.
L'amour prophète. — 14 octobre, p. 247.
L'écrevisse et la tortue. — 24 octobre, p. 272.
L'amant jaloux. — 25 novembre, p. 344.
Ravages du Vésuve. — 27 janvier 1808, p. 63.

Manuscrites dans les *Muses du Loiret*, recueil de l'abbé Pataud, ms. 378, t. III.

La consolation. p. 29.
Épigramme, p. 29.
La générosité des grands, p. 29.
Épitaphe d'un plagiaire, p. 29.
L'organiste puni, p. 30.
Naissance du roi de Rome, p. 241.
Vers à un ami, p. 265.
La bienfaisance et l'amitié, p. 285.



RÉSULTAT

DES

CINQUANTE PREMIÈRES OVARIOTOMIES

FAITES A L'HOTEL-DIEU D'ORLÉANS

Par M. le Dr PILATE.

PREMIÈRE COMMUNICATION.

Séance du 15 novembre 1889.

L'histoire de l'ovariotomie à Orléans, même simplement esquissée, offrirait bien des points dignes d'intérêt. Elle commence par un trait de courage remarquable, presque de génie, de la part d'un de nos plus honorables confrères, Monsieur le Dr D'Olier.

C'était, s'il nous en souvient, en 1872, alors que l'ovariotomie se trouvait encore à ses débuts et que les chirurgiens, sauvant la moitié de leurs malades affligées de kystes des ovaires, s'estimaient heureux de cette première victoire remportée sur un mal jusque-là incurable. Notre confrère, qui traitait une malade atteinte de cette grave affection, fut pris à son tour du désir de lui apporter la guérison déjà obtenue par d'autres. Mais, avant d'agir, il voulut voir à l'œuvre les initiateurs de cette opération émouvante par laquelle le chirurgien ouvre le ventre, plonge son bras au milieu des intestins, y recherche la tumeur qui adhère

souvent aux organes internes, l'en détache quelquefois avec peine, l'attire au dehors, la coupe et referme le ventre, débarrassant ainsi l'opérée d'une masse souvent plus grosse qu'une ou deux têtes. C'est pour acquérir « de visu » l'expérience de cette manœuvre opératoire qu'il alla trouver les chirurgiens de Paris et de Londres. La chance ne le favorisa pas : il revint sans avoir pu satisfaire son légitime désir. Un peu plus tard il fut plus heureux à Strasbourg, où il put assister, mais de loin, à une opération. Avec ce seul aperçu, obligé de s'en rapporter surtout à ses lectures et à ses méditations, aidé de plusieurs médecins qui connaissaient encore moins que lui la pratique de l'opération, il eut cependant l'énergie de se décider. Mais c'est encore avec une émotion palpitante qu'il se souvient de la nuit terrible qui précéda cette opération, nuit passée dans les angoisses indicibles d'un honnête homme à la veille d'une grande action, scrutant sa conscience intime, afin de discerner s'il possède bien toutes les qualités nécessaires pour agir sans témérité. Les accents tragiques avec lesquels il raconte cette lutte intérieure, dépeignent l'état perplexe où fut plongé cet esprit loyal, pendant ce moment poignant de sa vie chirurgicale. Le succès répondit à son courage, et il fit ensuite trois autres opérations semblables.

Enhardi par cet exemple, un autre de nos chirurgiens, encore jeune alors, mais très versé dans la pratique de son art, M. le Dr Chipault, entreprit la même tâche bientôt après et fit, dans les années qui suivirent, neuf ovariotomies. Depuis il renchérit même sur son prédécesseur et pratiqua trois fois l'hystérectomie abdominale, opération bien plus grave encore que la précédente.

Toutes ces opérations furent exécutées dans le sein même de la ville, pour fuir le milieu de l'hôpital, considéré pendant longtemps comme un foyer malsain. Quand les anciens auteurs des traités de chirurgie parlaient de

l'athmosphère nosocomidale, c'était toujours comme témoins à charge. Ils n'avaient pas tort de leur temps.

Mais une révolution s'est faite, au centenaire de laquelle nous n'assisterons sûrement pas tous, car elle est de date récente. La pratique de l'antisepsie a régénéré l'ancienne chirurgie, pour en faire la chirurgie moderne. Ce n'est plus seulement la phalange de ses nouveaux adeptes, qui chante des hymmes en son honneur ; c'est l'armée tout entière des opérés guéris, qui proclame ses bienfaits, dont ils sont la démonstration vivante.

D'après les principes de l'antisepsie, l'hôpital a été assaini ; et loin de le mettre à l'index, comme s'il était le vestibule du cimetière, les malades y accourent, certains d'y trouver des conditions hygiéniques que ne leur offrent pas toujours leurs propres foyers.

L'Hôtel-Dieu d'Orléans devait suivre l'impulsion donnée. Aussi la Commission administrative prit-elle des mesures larges, énergiques et efficaces, qui assurèrent le plus complet assainissement des salles. Celles-ci furent successivement évacuées et réparées, le matériel fut remis à neuf, toutes les commodités de service furent disposées suivant les indications des chirurgiens. C'est dans ces conditions d'un milieu très favorable que l'ovariotomie fut introduite sans crainte dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Depuis le 5 décembre 1887 jusqu'au 21 août 1889, c'est-à-dire dans l'espace de 20 mois, il a été pratiqué 10 ovariotomies. Huit des opérées ont guéri, deux seulement ont succombé. Ces chiffres seraient bien insuffisants pour juger la valeur d'une opération ; mais l'ovariotomie n'a plus besoin d'être jugée. Les statistiques des ovariotomistes de tous les pays sont assez grosses, assez nombreuses et assez significatives pour jeter le jour le plus complet sur cette question ; et notre statistique de dix observations devrait

paraître hors de propos, si chaque cas n'apportait avec lui son enseignement.

Elle montre d'abord que la proportion des succès est égale à celle des statistiques de Paris (1), ces dernières donnant comme la nôtre huit succès sur dix cas. Aussi est ce sans témérité que les chirurgiens de province peuvent aborder les grandes opérations, et sans présomption qu'ils peuvent offrir à leurs malades les mêmes chances qu'à Paris.

On dit cependant (ce sont, sans doute, les méchantes langues) que les maîtres de Paris ne voient pas sans un certain sentiment de jalousie leurs élèves profiter si bien de leurs leçons, et qu'ils craignent par là de se voir enlever le monopole de la grande chirurgie, à leur grand désavantage. Mais ils peuvent se rassurer; à l'exception de quelques familles fidèles et confiantes, toutes les autres sont là pour leur démontrer qu'elles considèrent le chirurgien de Paris comme le seul à leur hauteur, et celui de province comme habile, sans doute, et capable de montrer son talent et ses succès, mais sur les gens de la campagne et sur les gens de l'hôpital. Aussi ce dernier sait se contenter de ses succès d'hôpital et de campagne; ses petites statistiques lui suffisent; et il se trouve heureux de pouvoir augmenter chaque jour son expérience à la fois par l'exemple de ses maîtres, qu'il ne jalouse pas, et par les faits instructifs aussi de sa propre pratique.

Les dix opérations de notre statistique ne nous sont pas absolument personnelles : la seconde a été faite avec une grande habileté par notre confrère le docteur Robert HalmaGrand ; pour les autres nous avons trouvé dans nos distingués collègues de l'Hôtel-Dieu de si bons collaborateurs, qu'elles leur appartiennent aussi bien qu'à nous qui tenions le couteau en main.

(1) Terrier. – *Revue de Chirurgie*, 1882 à 1888.

L'âge de nos opérées a varié dans de grandes limites, la plus jeune ayant 19 ans, la plus âgée 59 ans. Contrairement à ce qu'on pense en général, il ne faut pas conclure du jeune âge du sujet à l'augmentation de ses bonnes chances ; car c'est justement la plus jeune qui a succombé la première. Notre second revers est chez une femme de 58 ans. Mais toutes les deux présentaient de mauvaises conditions indépendantes de leur âge, l'une par la nature même du mal qui était un cancer, l'autre par les adhérences invincibles de la tumeur à tous les organes voisins. C'est donc la gravité de la maladie et les complications opératoires qui constituent les vraies causes de revers dans l'ovariotomie.

On a dit que la *durée* de l'opération jouait aussi un grand rôle dans son résultat. Mais il faut remarquer que, si l'opération est longue, c'est qu'elle est difficile, et l'on revient encore à cette conclusion, que ce sont les complications qui sont à craindre.

D'ailleurs, dans les statistiques des opérateurs les plus habiles, on remarque que si leurs dernières opérations sont faites avec plus de rapidité que les premières, l'habitude évitant les hésitations et les pertes de temps, elles n'offrent pas pour cela une proportion de succès sensiblement plus élevée. Notre pratique personnelle montre que nos cinq premières opérations, certainement plus longues que les suivantes, faute d'habitude acquise, ont toutes réussi : tandis qu'à la sixième, bien que le manuel opératoire nous fût devenu plus familier, et que la durée n'eût pas excédé celle des précédentes, nous avons eu notre premier revers. Mais il s'agissait là d'une tumeur maligne adhérente à une grande partie de l'épiploon, et ayant nécessité une très grande incision.

Nous avons parlé des *adhérences* de la tumeur ; elles ont existé dans huit cas. Ainsi qu'on l'a toujours remarqué,

c'est avec la paroi abdominale antérieure qu'elles se font le plus souvent. Ce ne sont pas les plus dangereuses. Viennent ensuite, par ordre de fréquence, les adhérences avec le grand épiploon. Celles-là ne sont graves que quand elles sont très étendues. Enfin les adhérences avec les intestins, la vessie, l'utérus et les parois du petit bassin sont bien plus graves encore, mais heureusement elles sont plus rares. Ce sont elles qui empêchent quelquefois l'opération d'être complète, comme nous l'avons observé deux fois. Il faut alors réséquer ce qui peut être attiré au dehors, et suturer au bas de la plaie la partie du sac qui reste, pour la laisser ouverte à l'extérieur, en évitant que son contenu s'échappe par la suite dans le péritoine. Quelques-uns de ces cas finissent par guérir radicalement par la suppuration et l'oblitération progressive de la cavité kystique. D'autres fois il reste une fistule, ou intermittente, ou bien permanente, comme dans notre troisième cas. Enfin la moitié de ces opérations incomplètes sont suivies de mort, soit rapidement par péritonite aiguë, soit plus ou moins lentement, par péritonite purulente, comme dans notre septième cas, ou par végétation progressive de la partie restante et épuisement de la malade. Les opérations incomplètes donnent donc le plus souvent des résultats mauvais, tout au moins médiocres. C'est ce qui nous fait penser que, si l'on peut diagnostiquer à l'avance des complications assez importantes pour empêcher l'opération d'être complète, il vaut mieux renoncer à l'entreprendre, comme il nous est arrivé dernièrement pour une malade que nous avons refusé d'opérer, malgré les sollicitations qui nous étaient faites.

Dans le cas où l'on ne peut reconnaître ces adhérences invincibles qu'après l'ouverture du ventre, si l'on n'a pas encore commencé à les détacher et si le kyste n'est pas encore ponctionné, on devrait avoir le courage de refermer le ventre, quitte à prolonger la vie de la malade par des

ponctions successives, ce qui ne constituerait peut-être pas une condition. plus pénible que les fistules permanentes ; et l'on éviterait alors le danger d'une mort immédiate.

Un autre point qui a son importance dans l'ovariotomie, c'est la *longueur de l'incision.* Chaque fois que nous avons été obligé d'ouvrir la paroi abdominale depuis le fond de la vessie jusqu'au voisinage de l'estomac, les intestins sont sortis au dehors, poussés par les efforts de la malade. Des compresses chaudes furent sans doute placées sur la masse herniée, pour la protéger contre l'action de l'air et des contacts étrangers, mais cette condition n'est pas sans augmenter la gravité du traumatisme et les chances de péritonite consécutive. Nous n'avons pas eu d'accidents à déplorer par suite de cette cause, mais elle est à redouter. Quand, au contraire, on peut faire une incision qui reste au-dessous de l'ombilic, quitte à mettre un peu plus de temps et à prendre plus de précautions pour attirer la tumeur au dehors, on peut mieux éviter la sortie des intestins et diminuer le danger. C'est à quoi nous nous sommes appliqué dans nos dernières opérations.

Pour en terminer avec le manuel opératoire, nous avons à dire un mot de *la suture* des parois abdominales. Autrefois, il était de règle de faire les sutures profondes avec un gros fil d'argent, réservant le crin de Florence pour les sutures superficielles. Dans ces derniers temps, la solidité du crin de Florence a été assez éprouvée pour qu'il soit reconnu capable de remplacer en tout le fil d'argent. Son avantage est d'être plus souple, d'éviter une pression dure sur les tissus, de ne point s'accrocher aux pièces de pansement, comme le font les extrémités des fils d'argent et, par là, de ne point donner lieu à des tiraillements de la partie suturée quand on renouvelle le pansement.

Quelle que soit la nature des fils employés, il est très important de combattre la tendance instinctive qui porte

à les serrer outre mesure ; car on s'expose ainsi à produire de l'œdème des bords de la plaie ; les tissus boursoufflés ne manquent pas alors d'être coupés par les fils, il en résulte autant de petites plaies capables de suppurer, ce qu'il faut éviter avec soin. Il suffit que les bords de la plaie soient accolés exactement l'un contre l'autre, leur écartement n'est nullement à craindre et leur réunion est d'autant mieux assurée que la circulation des vaisseaux est moins entravée.

La suture ainsi faite peut rester une semaine entière sous le même pansement, et lorsque après ce temps on enlève le pansement et les fils de suture, la cicatrisation est complète, on peut considérer la guérison comme obtenue ; l'application d'un second pansement et le séjour au lit pendant une seconde semaine sont nécessaires sans doute, mais seulement pour consolider une cicatrisation encore fraîche et ne point compromettre la guérison par des imprudences.

Puisque nous parlons de la cicatrice, il faut signaler un de ses accidents lointains, *l'éventration*, que les chirurgiens les plus habiles ne parviennent pas toujours à éviter. Les couches aponévrotiques et musculaires subissent quelquefois un écartement progressif à l'endroit de la cicatrice qui se trouve alors réduite, au bout d'un certain temps, à la peau, au tissu cellulaire sous-cutané et au péritoine. Il s'ensuit une hernie, parfois assez prononcée, qui oblige l'opérée à porter une ceinture protectrice. D'ailleurs, il est bon d'appliquer une ceinture dès que la malade est guérie, pour éviter cet accident, s'il est possible. Parmi nos dix cas, les deux derniers sont encore trop récents pour savoir si l'éventration se produira ; mais chez les opérées guéries depuis plus de six mois nous n'avons observé qu'une fois cet inconvénient.

Après avoir étudié certaines conditions générales qui

peuvent se rapporter à l'ensemble des faits, nous devons passer au récit des circonstances particulières à chacun d'eux. Mais comme il n'y a aucun intérêt à rappeler en détail ceux qui ne sortent en rien des conditions ordinaires déja très connues, nous parlerons seulement de cinq d'entre eux, nous bornant même à mettre en saillie les particularités dignes d'attirer l'attention. Nous commencerons par les deux cas suivis de mort ; puis nous résumerons les observations de trois succès, et nous terminerons par un tableau comprenant les dix cas, où seront notées en colonnes les circonstances susceptibles de comparaison.

Observation VI. — *Grosse tumeur carcinomateuse de l'ovaire droit. — Larges adhérences avec l'épiploon. — Mort par péritonite aiguë.*

Adrienne J..., âgée de 19 ans, nous est adressée par le docteur Boullet, de Sully-sur-Loire. Après un accouchement, au mois d'avril 1888, on constata dans la fosse iliaque droite une tumeur dure qui se développa ensuite très rapidement, au point d'acquérir en cinq mois un volume égal à celui d'une tête de fœtus à terme. Son poids finit par empêcher la malade de marcher ; il survint aussi quelques douleurs dans le ventre ; un peu de fièvre apparut même dans les derniers jours.

Le développement très rapide de cette tumeur et sa consistance solide, tout en constituant de mauvaises conditions, demandaient une intervention sans retard, sous peine de voir la cachexie survenir bientôt.

L'opération fut faite le 17 octobre. L'incision dut porter sur une longueur de 20 centimètres, depuis le pubis jusqu'au milieu de la distance qui sépare l'ombilic de l'appendice xyphoïde. On trouve une tumeur entièrement solide, oblongue, refoulant à gauche le paquet intestinal et l'épi-

ploon. Celui-ci épaissi et très vascularisé adhère à la tumeur par une très large surface ; on est obligé d'en réséquer une vaste portion, au moyen d'une ligature multiple à cinq anses de fil disposées en anneaux de chaîne. Le pédicule un peu gros, mais très long, est facilement lié par un fil de soie phéniquée. L'ovaire gauche est sain et laissé en place.

La tumeur examinée plus tard fut reconnue comme un carcinome d'une variété particulièrement maligne.

Les douze premières heures qui suivirent l'opération furent bonnes ; mais dans la nuit apparurent des vomissements ; le lendemain, les symptômes de péritonite furent manifestes ; la malade succomba quarante-quatre heures après l'opération.

L'autopsie montra qu'il s'était développé une péritonite sur les deux faces de la partie restante de l'épiploon, qui fut trouvée adhérente en avant à la paroi abdominale, en arrière aux intestins. Un point de suppuration existait au milieu de l'exsudat adhésif. Le reste du péritoine semblait sain et ne contenait qu'une très faible quantité de sérosité.

Cette autopsie permit de voir comment la surface de section du pédicule s'étale par-dessus le fil de ligature, le coiffe de toute part comme ferait un champignon dont les bords se rabattraient sur la tige, et contracte des adhérences avec la base du pédicule, enfermant ainsi le fil pour l'enkyster définitivement.

Quant à la cause de la mort, elle est évidemment dans la péritonite déterminée par un large traumatisme exercé sur un épiploon très adhérent et déjà modifié par une inflammation antérieure.

Observation VII. — *Kyste multiloculaire très adhérent aux intestins et aux organes pelviens. — Opération incomplète. — Mort le vingtième jour par péritonite subaiguë et purulente.*

La femme Br..., âgée de 58 ans, entre à l'Hôtel-Dieu au mois de décembre 1888, pour des accidents péritonitiques causés par la présence d'un kyste ovarien. Cet état grave est bientôt amélioré par l'administration d'un purgatif et par la ponction du kyste, ce qui fait penser qu'il s'agissait autant d'une compression de l'intestin que d'une péritonite.

L'accident passé, le ventre fut examiné avec soin et l'on trouva un kyste multiloculaire avec des portions épaissies qui *paraissaient* assez mobiles pour ne point faire soupçonner l'existence d'adhérences intimes avec les organes profonds. Aucune contre-indication n'étant reconnue, et les accidents qui avaient menacé la vie de la malade les jours précédents pouvant se renouveler d'un moment à l'autre, l'opération sembla nécessaire et fut pratiquée le 23 janvier 1889, alors que la poussée inflammatoire était parfaitement terminée.

On trouve la tumeur formée d'un grand kyste à gauche et de plusieurs petits kystes à droite avec quelques portions très épaisses. Contrairement à ce qu'on avait présumé, il existe de fortes adhérences avec tous les organes voisins. Un certain nombre d'entre elles sont rompues ou liées, ce qui permet d'attirer la plus grande partie de la tumeur au dehors. Mais la partie profonde est si intimement adhérente au cœcum, à la vessie et à la paroi pelvienne, qu'on est obligé de la laisser en place. On réunit alors les petits kystes entre eux pour ne former qu'une seule cavité intérieure et, après avoir réséqué tout ce qui peut être amené au dehors, on suture la portion restante dans l'angle infé-

rieur de la plaie. Un gros drain est placé jusqu'au fond du sac. L'opération a été longue et laborieuse, en raison des ligatures multiples des adhérences et de la suture de la poche à la paroi abdominale.

L'opérée, très déprimée pendant plusieurs heures, se remonte au moyen de quelques injections sous-cutanées d'éther. Dans les deux semaines qui suivent, son état est sujet à de nombreuses alternatives. Par moments le ventre est ballonné et douloureux, la constipation se montre; quelques purgatifs légers apportent du soulagement. Mais le pouls reste assez élevé, la température se maintient entre 38° et 39°. La troisième semaine le pouls bat au-dessous de 100, le thermomètre descend au-dessous de 38°, les douleurs du ventre disparaissent; mais l'appétit manque, il y a de l'affaissement général et un peu de diarrhée. Le 18e jour survient un gonflement de la parotide droite, comme dans les oreillons. La fièvre revient, l'état général s'aggrave et la malade meurt le 20e jour après l'opération.

L'autopsie montre une parotidite au début, mais qui ne justifierait point la mort, si elle n'était liée à l'état du ventre. On trouve la cicatrice de la paroi abdominale très solide, mais adhérente aux intestins. Quant à la partie restante du kyste, elle est si solidement unie aux organes voisins qu'on ne peut chercher à l'en séparer sans déchirer le kyste ou les organes. En un endroit l'intestin est fortement resserré, ce qui explique les phénomènes de compression intestinale éprouvés par la malade avant comme après l'opération. De petits foyers purulents se trouvent disséminés dans le péritoine. C'est donc la péritonite qui a causé la mort, dans ce cas où le traumatisme a été très sérieux.

De cette observation on peut rapprocher la suivante. Elle lui est comparable par la présence d'adhérences intimes

qui empêchèrent d'enlever le kyste dans son entier, mais le résultat fut plus heureux.

OBSERVATION III. — *Kyste à contenu gélatineux. — Adhérences invincibles. — Opération incomplète. — Guérison avec fistule persistante.*

Madame G., âgée de 53 ans, demeurant près de Meung-sur-Loire, nous est envoyée à l'Hôtel-Dieu par le Docteur Veillard, pour un kyste de l'ovaire, qu'il a ponctionné sans pouvoir retirer autre chose qu'un filament gélatineux à l'extrémité de la canule. A son entrée nous tentons une nouvelle ponction qui amène le même résultat. Les parois du ventre sont œdématiées, très distendues ; il est impossible de distinguer la consistance des diverses parties de la tumeur, ni ses rapports exacts avec les organes voisins. Le cas semble grave, difficile ; la malade commence à s'affaiblir, sans pouvoir être soulagée par les ponctions, puisqu'elles sont infructueuses ; la seule chance de salut réside dans l'opération.

Elle fut pratiquée le 13 Juin 1888. L'incision du ventre tombe immédiatement en plein kyste, celui-ci se trouvant tellement adhérent, et sur une si grande surface, qu'on ne peut en aucune manière en éviter la section, ni le séparer d'avec la paroi abdominale. Le kyste ouvert, il fallait aller jusqu'au bout. Mais son isolement étant reconnu impossible on le fend sur toute la longueur de l'incision abdominale, on introduit la main dans son intérieur pour en extraire le contenu gélatineux ; on vide ainsi plusieurs loges successivement ; quelques-unes renferment une substance gluante si épaisse qu'un des assistants la compare à la pâte de guimauve. En retirant cette masse la main amène en même temps au dehors des cloisons de loges ; celles-ci entraînent avec elles des portions de la paroi principale du kyste.

Toutes ces membranes se déchirent sous la moindre traction de sorte que le kyste rompu en plusieurs points laisse répandre dans toute la cavité abdominale une partie de son contenu au milieu duquel flottent pêle-mêle les intestins, les organes pelviens et les lambeaux de kyste restés adhérents. Après avoir attiré à l'extérieur tout ce qui peut venir du kyste, on fait avec ces débris membraneux un paquet qui tient par un bout au ligament large du côté droit, sorte de pédicule artificiel que l'on fixe au dehors avec des broches.

La cavité abdominale est ensuite épongée aussi complètement que possible pour la débarrasser de la substance collante. Les organes abdominaux ainsi nettoyés restent encore recouverts d'un exsudat fibrineux, granuleux, trace d'anciennes poussées péritonitiques. La paroi abdominale est, par endroits, tapissée par les portions de kyste qui n'ont pu être détachées. Enfin après un travail très laborieux on fait la suture, en plaçant à côté du pédicule trois gros drains qui plongent dans le petit bassin et dans le milieu de la cavité abdominale.

A notre grand étonnement la malade n'eut qu'une réaction très modérée pendant trois jours ; ensuite le rétablissement fut excellent. Les drains furent successivement enlevés, le dernier après trois semaines, quand on vit qu'il n'y avait plus de suppuration. La cicatrisation de la plaie fut complète au bout de six semaines.

Mais dans la suite cette cicatrice s'ouvrit et se ferma plusieurs fois, pour devenir définitivement persistante. La malade reprit néanmoins toutes ses occupations, obligée seulement de faire son pansement deux ou trois fois par jour.

L'observation suivante n'est pas tant remarquable par l'heureuse issue de l'opération, que par cette circonstance

peu commune de la rupture spontanée du kyste dans le péritoine, produite deux fois avant l'opération, sans accidents sérieux.

Observation I. — *Kyste multiloculaire de l'ovaire gauche. — Rupture spontanée du kyste dans le péritoine. — Opération. — Guérison.*

Agnès L..., fille de 36 ans, d'une très bonne constitution, se trouvait à l'Hôtel-Dieu en 1886, portant un volumineux kyste de l'ovaire, qui devait être opéré. Au mois d'avril, en marchant dans la salle, elle éprouve tout d'un coup dans le ventre une sensation fort pénible lui faisant croire que son ventre se déchire et tombe à terre ; elle le soutient avec les deux mains pour regagner son lit et continue à souffrir trois jours de suite, pendant lesquels elle rend une quantité considérable d'urine. Le ventre diminue alors de volume, au point qu'on ne retrouve plus le kyste. Elle sortit de l'Hôtel Dieu, sans que sa santé générale ait été altérée par cet accident.

Plus tard le kyste se remplit peu à peu.

Environ un an après, au mois de mai 1887, la malade étant dans son lit, chez elle, le médecin venait de palper son ventre, lorsqu'elle éprouva la même sensation douloureuse ; elle urina encore abondamment pendant trois jours, et le ventre s'affaissa de nouveau.

Tourmentée par la reproduction de cette rupture et désirant sortir de son inquiétude, elle vint nous trouver au mois de juillet suivant, pour être opérée. Le kyste n'était pas alors rempli. Aussi ne connaissant point la malade et n'ayant point assisté à ces accidents, nous avions peine à croire à son récit. Elle entra dans le service de médecine, et pendant son séjour le kyste se remplit une troisième fois. Il fut ponctionné au mois de novembre 1887,

afin de reconnaître la nature de son contenu; on en retira huit litres d'un liquide peu coloré et légèrement filant.

L'opération fut faite le 5 décembre. Le kyste, multiloculaire, siégeait sur l'ovaire gauche. Il n'était nullement adhérent à la vessie, ce qui démontra qu'il ne s'était point rompu dans cet organe. Mais sur ses parois il était facile de voir plusieurs points très amincis, où la paroi, comme ulcérée en dedans, se trouvait réduite à une lamelle excessivement fine de tissu fibreux simplement recouverte par le péritoine. On comprend très bien que la rupture du kyste ait pu se produire facilement dans le péritoine avec cette disposition de la paroi.

Le ligament large droit, portant un kyste commençant, fut également enlevé avec les annexes.

L'opération ne pouvait être mieux indiquée, car la malade, maintenant parfaitement guérie, n'est plus sous le coup de ces accidents, qui ne sont pas toujours aussi bénins. M. Nepveu a réuni dans un travail très complet 132 observations de ruptures de kystes ovariens dans le péritoine; 64 de ces cas se sont terminés par la mort. La thèse de doctorat de Mme Whaite sur le même sujet, en 1883, rapporte aussi un assez grand nombre de faits semblables, dont l'issue a été souvent funeste. Notre observation montre que, quand le kyste est de bonne nature, chez un sujet doué d'une bonne constitution, cette rupture peut avoir lieu sans déterminer d'accidents.

Nous terminerons le récit de ces observations par un cas d'ovario-salpingite hémorrhagique. Jusqu'à présent il existe peu de faits semblables, puisque M. Lucas-Championnière n'a rencontré que 8 fois cette variété dans 65 opérations d'ovario-salpingite, et M. Terrillon 5 fois dans 32 opérations.

Si nous plaçons ce cas parmi nos ovariotomies, c'est que toutes les tumeurs des annexes de l'utérus nécessitent

la même opération que les kystes proprement dits des ovaires.

Observation VIII. — *Ovario-salpingite hémorrhagique. Opération. — Guérison.*

Mme M., âgée de 25 ans, ayant déjà un enfant de 2 ans, eut une seconde couche au mois de septembre 1888. Après cette couche elle souffrit dans le ventre et perdit du sang pendant un mois. Il y avait donc de la métrite puerpérale. Elle semblait rétablie, au moins en apparence, quand les règles revinrent dans les premiers jours de décembre, avec des douleurs si vives que rien ne put les calmer. M. Luizy, qui la soignait, constata à ce moment la présence d'une tumeur plus grosse qu'une orange, située en avant et à droite de l'utérus. Il y eut peu de fièvre. Après les règles passées, la douleur diminua, sans disparaître complètement; la tumeur devint un peu moins grosse et prit une consistance assez ferme.

Un mois après, le 2 janvier, les règles revinrent, tout aussi douloureuses, sans grande fièvre; mais la tumeur changea de caractère. Devenue très rapidement beaucoup plus volumineuse, elle occupa tout l'hypogastre, remontant presque jusqu'à l'ombilic. Sa consistance était alors très manifestement fluctuante. Les règles durèrent 8 jours. La douleur devint moindre ensuite, mais tout en persistant encore, surtout dans la fosse iliaque gauche ; le volume de la tumeur resta le même.

L'apparition subite d'une douleur très vive et d'une tumeur bien délimitée en même temps que les règles, l'accalmie intermenstruelle, et la répétition des mêmes faits à l'époque suivante firent penser à la formation d'un kyste sanguin ovarien ou salpingien. Bien qu'il y eût fort peu de fièvre, la localisation finale de la douleur dans le côté

gauche fit présumer l'existence d'adhérences de ce kyste avec les parties voisines. La crainte de voir ces accidents se répéter aux règles suivantes fit décider l'opération dès que les douleurs seraient suffisamment atténuées, sans attendre la prochaine époque menstruelle. La malade entra dans ce but à l'Hôtel-Dieu et fut opérée le 24 janvier 1889.

Après l'ouverture du ventre, on trouve une grosse poche occupant tout l'hypogastre. La ponction donne issue à 1 litre 1/2 de sang très liquide, peut-être mélangé de sérosité. Ce kyste est adhérent aux parois abdominale et pelvienne, ainsi qu'à la face antérieure de l'utérus et des ligaments larges, mais nullement aux intestins. Ces adhérences fibrineuses, de formation nouvelle, sont décollées peu à peu. On dégage ainsi la tumeur qu'on trouve finalement implantée sur le ligament large droit. Mais là, on rencontre au-dessous du kyste une masse charnue, grosse comme une orange, également adhérente aux parties voisines et si friable que les doigts la déchirent en cherchant à rompre ses adhérences; on découvre alors dans son milieu un amas de caillots noirs. Il devient évident que cette masse n'est autre que le premier épanchement sanguin formé au moment des règles de décembre, et que le grand kyste est le second épanchement produit pendant les règles de janvier, soit dans un kyste ovarien préexistant, soit dans le pavillon dilaté de la trompe de Fallope. Sur un côté de la tumeur, on trouve cette trompe très hypertrohiée. Tout cet ensemble, dégagé avec soin des parties voisines, ne tient plus au ligament large que par un pédicule artificiel gros comme un doigt, qu'on sectionne après l'avoir lié avec deux fils croisés en X.

Le tout enlevé, on visite le petit bassin. L'utérus est porté en arrière et à gauche, fixé au rectum par des adhérences très fortes, au milieu desquelles se trouve probable-

ment l'ovaire gauche. On laisse ces organes, sans chercher à les dégager.

La toilette du péritoine est faite avec soin, et la paroi abdominale est suturée. L'ombilic ayant été sectionné verticalement par l'incision, on résèque de chaque côté la portion cutanée de la cicatrice ombilicale, afin d'avoir une surface d'avivement plus large et de favoriser ainsi la réunion en ce point.

Les deux premiers jours qui suivirent l'opération, il y eut une légère réaction fébrile, mais l'état général était excellent. Le rétablissement fut très prompt; la malade put se lever au bout de 14 jours et sortit de l'Hôtel-Dieu 25 jours après l'opération.

Les règles attendues dans les premiers jours de février ne parurent pas, mais elles revinrent le mois suivant, et depuis elles se montrent normalement. La santé s'est toujours maintenue excellente dans la suite.

Nous nous sommes appliqué à rechercher les causes de nos revers ; il est juste aussi de reconnaître les conditions auxquelles nous devons nos succès. Plusieurs forces ont contribué à produire cette résultante.

D'abord l'administration hospitalière n'a rien épargné pour procurer au chirurgien le local, le matériel, les instruments, en un mot tout le nécessaire pour agir dans les meilleures conditions.

Ensuite la coopération de confrères bienveillants et soigneux a démontré une fois de plus cette vérité, qu'il faut à l'opérateur non pas seulement des aides, mais des amis. En effet, une négligence dans l'administration du chloroforme, une pince tenue de travers, un organe mal protégé, une simple inadvertance, peuvent faire échouer l'opération. Nous devons dire que nos confrères, animés du même désir que nous de réussir, identifiant leur action à la nôtre dans

le manuel opératoire, prévoyant nos moindres mouvements, pour en assurer la précision, méritent la reconnaissance des opérées aussi bien que de l'opérateur. Nous savions, du reste, qu'en demandant le concours de nos confrères, nous ne pouvions trouver en eux que des amis dévoués.

Enfin, pour rendre justice à tous, il faut déclarer que dans les soins consécutifs à l'opération, notre collaborateur le plus puissant, pour mener la guérison à bonne fin, a été la Sœur du service. Comme un lieutenant sur un champ de bataille, elle désire la victoire autant que son capitaine. Elle épie le geste de son chef, et, sans qu'il ait commandé, son ordre est exécuté. Elle se pénètre de sa pensée, en saisit toutes les nuances, et quand il n'est plus là, la ligne de conduite qu'il a tracée est scrupuleusement suivie. Aux qualités de ponctualité, elle joint aussi une sollicitude toute maternelle, aimant ses malades comme des enfants; et si elle a des préférences pour quelques-uns d'eux, c'est pour les grands opérés, qu'elle couve, pour ainsi dire, les entourant de toutes les gâteries capables de leur faire oublier la gravité de leur état, sans nuire à leur guérison. Les malades goûtent bien toutes ces délicatesses, et le chirurgien est sûr en même temps des soins attentifs qui leur seront donnés. Aussi pouvons-nous répéter devant vous ce que nous disions à l'un de nos collègues, en modifiant un mot célèbre : « je les opère, et la Sœur les guérit. »

DEUXIÈME COMMUNICATION.

La communication qui précède a été lue à la Société au mois de novembre 1889. Pendant les quatre années suivantes, il a été fait à l'Hôtel-Dieu 40 autres ovariotomies. Il nous a semblé intéressant de les réunir aux 10 premières, pour en juger les résultats et tirer ensuite quelques conclusions pratiques de cet ensemble de faits.

Ces 50 ovariotomies, dont quelques-unes furent pratiquées par MM. HalmaGrand, Geffrier et Cœur, ont été nécessitées par des affections diverses, qui comprennent à peu près toutes les maladies qu'on peut rencontrer dans les ovaires et les trompes. Aussi est-il utile de les grouper par catégories réunissant les cas semblables. C'est ainsi que nous trouvons :

23 cas de *kystes des ovaires.*
3 cas de *cancer des ovaires.*
2 cas de *tuberculose des ovaires et des trompes.*
12 cas de *salpingo-ovarites.*
10 cas d'*ovaires scléreux ou scléro-kystiques.*

1° Kystes des ovaires

a. Kyste uniloculaire. — Un seul de nos kystes était uniloculaire, celui du n° 37 du tableau général que nous donnons à la fin de ce travail. L'ovaire droit, seul affecté, fut seul enlevé. La malade guérit sans incident.

b. Kystes multiloculaires — Sur 19 cas de kystes multicolaires, 6 seulement affectaient les deux ovaires, tandis que 13 siégeaient d'un seul côté ; ce qui permit de laisser l'autre ovaire sain.

Les adhérences de la tumeur avec les organes voisins se sont rencontrées neuf fois. Dans deux cas, elles ont été si solides, que l'opération a dû rester incomplète. L'une de

ces malades est morte trois semaines après l'opération, l'autre a survécu, mais avec une fistule qui devint une infirmité aussi gênante que sa première maladie. Nous avons donné les observations de ces deux opérations dans le premier travail (nos 3 et 7). Dans deux autres cas, où les adhérences étaient très étendues, il survint une péritonite rapidement mortelle. Les cinq autres opérations compliquées d'adhérences eurent un bon résultat.

Les dix cas où ne se trouvait aucune adhérence ont présenté huit guérisons et deux décès.

On peut donc conclure de suite que la complication d'adhérences des kystes avec les organes voisins est une condition défavorable; d'abord parce qu'elle constitue un danger immédiat, ensuite parce que ces adhérences peuvent rendre l'opération incomplète et sans bénéfice.

Nous devons signaler comme accident des kystes des ovaires la rupture spontanée et quelquefois répétée de ces poches dans le péritoine, comme cela s'est observé chez les malades des nos 1, 17 et 45. Nous avons déjà donné l'observation du n° 1. Chez la malade du n° 17, le kyste s'était rompu trois fois pendant les sept années qui précédèrent l'opération, et le liquide s'était résorbé à chaque fois, sans donner lieu à des complications sérieuses. Au cours de l'opération, on ne trouva aucune trace de ces ruptures; la guérison se fit bien. Dans le cas du n° 45, le contenu du kyste, répandu dans le péritoine ne s'y était point résorbé; aussi trouve-t-on tous les organes du ventre nageant dans une dizaine de litres d'un liquide très épais, visqueux, gélatiniforme, de couleur jaune verdâtre, absolument semblable au contenu encore renfermé dans le kyste qui fut enlevé. La malade guérit rapidement, sans avoir présenté aucune réaction.

c. Kystes dermoïdes. — Enfin nous avons trouvé trois fois ces tumeurs encore inexpliquées, qui renferment

presque toujours des cheveux, souvent des portions osseuses et quelquefois des dents. Le kyste du n° 29, opéré chez une enfant de 13 ans, renfermait seulement de longs cheveux blonds et fins. Ceux des n°s 36 et 50, trouvés chez des femmes de 44 et 37 ans, étaient à la fois pileux et ossifères. Les trois malades ont guéri rapidement. Ces sortes de tumeurs ne semblent donc pas plus dangereuses que les autres.

Si nous prenons en bloc les 23 cas de kystes des ovaires, nous trouvons que l'opération a été suivie 18 fois de guérison et 5 fois de décès. Trois de ces décès ont été causés par péritonite rapide. Un autre survint seulement trois semaines après une opération incomplète, parce que la suppuration du kyste finit par envahir le péritoine. Le cinquième arriva au 9e jour, chez une malade affaiblie, dont le cœur, le foie et les reins furent trouvés en voie de dégénérescence graisseuse.

Parmi les 18 malades qui ont guéri de l'opération, deux ont succombé ultérieurement. Chez l'une (n° 2), après un an et demi de guérison apparente, il se fit une poussée rapide de généralisation cancéreuse, qui montra la nature maligne du kyste enlevé et causa la mort près de deux ans après l'opération.

L'autre (n° 9) resta guérie pendant deux ans et demi ; puis une nouvelle tumeur se produisit sur l'autre ovaire qui avait été laissé comme sain, et trois mois après cette rechute, la malade fut emportée par une péritonite aiguë.

Si nous défalquons encore du nombre des succès définitifs la malade chez laquelle l'opération a dû rester incomplète et fut suivie d'une fistule, il reste 15 malades qui sont actuellement entièrement guéries de leurs kystes, et dont la santé ne laisse rien à désirer.

2° Cancer des ovaires.

Le cancer des ovaires s'est présenté trois fois dans des conditions et avec des résultats bien différents.

Dans le premier cas (n° 6), chez une malade de 19 ans, récemment accouchée, la tumeur avait pris une marche très rapide et fut enlevée six mois après son apparition; la mort survint par péritonite aiguë.

Le second cas (n° 27) est celui d'une jeune fille de 20 ans qui portait depuis plus d'un an une tumeur dure, grosse comme une tête d'adulte. L'opération montra qu'il s'agissait d'un sarcome de l'ovaire gauche, accompagné d'un petit noyau de même nature sur le ligament large droit; l'autre ovaire était simplement scléro-kystique. Tous deux furent enlevés. La difficulté de constituer un pédicule fit prendre le parti de fixer celui-ci au dehors. La guérison fut des plus simples, et la santé est actuellement excellente, deux ans et demi écoulés après l'opération.

Pour le troisième cas (n° 32) il s'agit d'une femme de 51 ans présentant sur chaque ovaire une tumeur plus grosse que le poing, flottant dans un épanchement de 4 à 5 litres de liquide ascitique. Les deux ovaires enlevés, on trouva plusieurs petites tumeurs disséminées dans les ligaments larges et dans le mésentère; celles-ci furent laissées. La malade guérit de l'opération, mais la récidive ne tarda pas à se faire et amena la mort quatre mois après.

Ces trois faits confirment pour les ovaires ce que l'on sait du cancer en général, c'est qu'il peut être enlevé avec succès, qnand il est parfaitement limité, mais que les opérations sont infructueuses, quand la généralisation est commencée. Le point difficile en clinique est de reconnaître cette généralisation, lorsqu'elle n'est qu'au début.

3° TUBERCULOSE DES OVAIRES ET DES TROMPES.

Cette affection, d'un diagnostic le plus souvent difficile et d'un pronostic toujours grave, s'est rencontrée seulement deux fois dans nos observations.

Le premier cas (n° 21) est celui d'une jeune fille de 16 ans, portant une collection liquide enkystée dans la partie inférieure du ventre, pouvant faire penser à un kyste de l'ovaire adhérent ou à une péritonite enkystée. L'opération montra qu'il s'agissait d'une ancienne poche de péritonite chronique, dans laquelle venaient s'aboucher les deux trompes très hypertrophiées, bosselées et bourrées de matière tuberculeuse. Tout autour se trouvaient des masses indurées semblables à de gros ganglions. Le tout fut enlevé, avec les deux ovaires, indemnes de tubercules, mais confondus dans la masse. La jeune opérée se rétablit relativement ; mais la tuberculose ne tarda pas à repulluler ; la plaie se rouvrit, dans le bas et resta fistuleuse pendant près de deux ans. Pendant ce temps des abcès multiples se formèrent sur divers points du corps et la malade succomba deux ans et demi après l'opération.

Le second fait (n° 24) s'est présenté chez une jeune fille de 23 ans, qui portait dans le côté gauche du petit bassin une tumeur douloureuse grosse comme un œuf de poule, comprenant à la fois l'ovaire et la trompe remplis de matière tuberculeuse. Les adhérences de la tumeur occasionnèrent sa rupture dans le ventre et la déchirure d'une anse intestinale qui fut suturée. Un grand lavage du péritoine fut fait avec de l'eau boriquée, pour enlever les matières septiques ; mais ce soin n'empêcha pas le développement d'une péritonite qui fit succomber la malade au bout de 24 heures.

Sans doute la science possède un certain nombre de

guérisons à la suite d'opérations faites pour la tuberculose des organes génitaux internes, mais dans plusieurs de ces observations, les malades n'ont pas été suivies assez longtemps pour savoir ce qu'elles sont devenues. Ce qui s'est passé sous nos yeux nous fait craindre que certaines de ces guérisons n'aient été que temporaires. Ce soupçon est appuyé par les récidives et les généralisations que l'on voit si fréquemment se produire à la suite d'opérations faites sur d'autres organes pour la tuberculose.

Aussi, dans le cas où l'on pourrait reconnaître, pendant la maladie, qu'il s'agit d'une tuberculisation des ovaires ou des trompes, il faudrait se tenir sur une grande réserve et ne proposer l'opération que si l'on espérait pouvoir faire l'ablation complète de toutes les parties malades. Mais ces conditions sont rarement réalisables. D'abord parce que les signes de la tuberculisation des ovaires ne sont pas encore établis. Ensuite l'opération montre souvent la maladie propagée déjà aux organes voisins, et elle se complique toujours d'adhérences sérieuses qui en augmentent la gravité.

4° Salpingo-ovarites.

a. Hémato-salpingite. — Nous comprenons sous ce titre un cas de kyste sanguin développé à l'endroit du pavillon de la trompe et qui fait l'objet de notre observation VIII relatée dans le premier travail.

Pour compléter celle-ci, nous devons ajouter que notre opérée est devenue enceinte 15 mois après sa guérison et a mené à bien sa grossesse. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'hémato-salpingite est une affection rare, et que, dans le cas particulier, le second ovaire, paraissant modifié dans son aspect, n'a été laissé en place qu'en raison de ses adhérences avec les parties voisines, ce qui aurait rendu son ablation difficile, en compliquant l'opération

déjà laborieuse par elle-même. La suite a montré que la prudence n'a pas été inutile.

b. Salpingites catarrhales. — Les 10 malades qui ont été opérées pour cette affection souffraient depuis plusieurs années et avaient épuisé les ressources ordinaires de la thérapeutique médicale. Presque toutes portaient des lésions des deux côtés, avec des ovaires devenus scléreux. Il fallait toutes ces circonstances pour justifier l'opération dans une maladie qui, le plus souvent, peut guérir spontanément, mais qui était arrivée ici à l'état incurable, en rendant la vie pénible et, de plus, très difficile pour celles qui avaient besoin de leur travail quotidien.

Une seule de ces opérées a succombé par péritonite.

Les neuf autres ont guéri complètement; mais chez plusieurs il s'est formé sur le moignon des ligaments larges, une tuméfaction inflammatoire qui a retardé leur convalescence.

c. Salpingite purulente. — Nous n'avons opéré par la laparotomie qu'un seul cas de salpingite suppurée (n° 23). Les adhérences étaient très solides, la poche se rompit dans le péritoine, et l'écoulement de sang, difficile à tarir, nécessita un tamponnement avec une longue bande de gaze iodoformée, qui fut laissée dans le ventre pendant 48 heures. Malgré ces complications la malade guérit. Mais il faut retenir que les salpingites suppurées peuvent donner lieu à des opérations graves, ce qui se comprend facilement.

5° Ovaires scléreux et scléro-kystiques.

Dans cette catégorie, nous rangeons les ovaires qui sont simplement scléreux, c'est-à-dire réduits à l'état fibreux, et ceux qui, étant scléreux, sont en outre bourrés de petits

kystes ou de vésicules de Graaf anormalement développées. Ces derniers ovaires ont généralement le double ou le triple du volume habituel, tandis que les premiers ne dépassent que légèrement la grosseur ordinaire. Mais les deux espèces sont douloureuses au point de rendre la vie très pénible, quelquefois même intolérable au moment des règles. C'est dans ces conditions que l'opération est indiquée.

En traitant des salpingites, nous avons dit que la plupart des malades opérées pour cette dernière affection portaient en même temps des ovaires scléreux. Il semble que, dans ces cas, la salpingite ait conduit à l'ovarite, et que l'ovarite ait conduit à la dégénérescence scléreuse des ovaires. Nous avons vu même la démonstration la plus complète de cette évolution chez la malade du n° 49. Celle-ci portait, au commencement de l'année 1893, une salpingite aiguë ayant donné lieu à une tuméfaction des trompes, grosse comme un œuf de poule. La tumeur salpingienne disparut complètement dans les mois qui suivirent. Mais elle était accompagnée d'ovarite qui resta douloureuse et finit par mettre la malade dans l'impossibilité de travailler. L'opération fut faite après un an de soins devenus inutiles, et l'on trouva les trompes absolument guéries, tandis que, des deux ovaires encore à l'état d'inflammation, l'un était arrivé à la dégénérescence scléreuse établie, et l'autre montrait déjà quelques parties sclérosées.

Mais la sclérose des ovaires peut exister primitivement sans avoir été précédée de salpingite. C'est ce que l'on voit chez les malades qui ont de tout temps souffert au moment des époques menstruelles.

Nous avons opéré 10 cas d'ovaires scléreux, et sur ces 10 cas la lésion était 7 fois bilatérale. Toutes les malades ont guéri avec la plus grande facilité et ont été entièrement délivrées de leurs souffrances. C'est avec cette affection,

d'ailleurs, que l'opération se présente dans les conditions les plus favorables. Les organes ne forment qu'une petite tumeur, rarement ou faiblement adhérente aux parties voisines; la lésion n'est pas de nature maligne et se trouve très limitée; l'ablation est donc généralement simple et rapide. Cependant il ne faudrait pas en conclure à l'innocuité absolue de l'opération, car nous connaissons, en dehors de l'Hôtel-Dieu, le fait malheureux d'une jeune femme, un peu affaiblie, qui ne se releva pas du choc opératoire, et succomba en douze heures. Il ne faut donc proposer cette opération, comme dans tous les cas d'ailleurs, que quand elle est devenue nécessaire; car, malgré les progrès réalisés de nos jours en chirurgie, on ne doit pas oublier que toute opération comporte avec elle des risques tenant, soit à la constitution même du sujet, soit à des circonstances extérieures. Si minimes que soient ces risques, il faut toujours compter avec eux.

Considérations générales

Après avoir énuméré les diverses affections qui ont nécessité ces 50 ovariotomies, nous donnerons un aperçu d'ensemble sur leurs suites, en considérant les *résultats immédiats*, les *accidents consécutifs* et les *résultats éloignés.*

a. Résultats immédiats. — Si nous divisons la totalité des 50 opérations en deux séries égales de 25 chacune, nous remarquons ce fait frappant que dans la première série nous avons eu 7 décès et 18 guérisons, tandis que dans la seconde série nous avons eu 1 seul décès et 24 guérisons, et encore ce décès est survenu chez une malade dont les organes principaux, le cœur, le foie, les reins, avaient subi la dégénérescence graisseuse.

Cette différence entre les deux séries est telle qu'on ne

peut l'attribuer à l'effet seul de la chance, ce qui n'expliquerait rien. Il nous semble plus rationnel de voir là le résultat des précautions qui ont été prises de plus en plus rigoureusement pour se mettre à l'abri des accidents. Parmi ces précautions, nous ferons remarquer celle d'avoir remplacé les éponges par des compresses de gaze absolument stérilisées, qui servent aussi bien pour essuyer le champ opératoire que pour plonger dans le ventre, afin d'empêcher l'issue des intestins et les retenir pendant que la main et les instruments agissent dans les parties profondes. Or, c'est après la 25ᵉ opération que nous avons mis en usage ces compresses aseptiques, et c'est dans les 25 opérations qui suivent que nous avons vu la mortalité s'abaisser au point d'être pour ainsi dire nulle, puisque la mort que nous avons à enregistrer est moins le fait des conditions opératoires en elles-mêmes que d'un organisme épuisé, destiné à s'éteindre au premier choc.

b. Accidents consécutifs. — De même que pour la mortalité, nous avons vu les accidents non mortels, consécutifs à l'opération, devenir moindres dans la seconde série.

La *fièvre* et les *douleurs de ventre*, qui étaient habituelles dans les premières opérations, sont maintenant l'exception. Et si le thermomètre monte de 1° ou de 1°,5 vers le 3ᵉ jour, c'est qu'un purgatif devient nécessaire, et il est rare alors que la fièvre ne cède pas. Quelques-unes des dernières opérées, non-seulement sont restées sans fièvre, mais encore sans aucune souffrance, et n'ont pas eu conscience de la gravité de leur opération.

Dans les premiers cas, il arrivait souvent aussi, dans la première ou la seconde semaine, des *douleurs aux jambes* et quelquefois de véritables *phlébites*. C'était probablement le résultat d'une petite infection produite pendant l'opération. Nous n'avons plus à signaler cet accident dans notre seconde série.

La *tuméfaction inflammatoire* du pédicule s'observe encore quelquefois. Mais il est à remarquer qu'elle ne s'est jamais produite avec les grosses tumeurs des ovaires, la ligature étant toujours faite sur un pédicule sain. C'est uniquement avec les salpingites que nous avons vu les moignons devenir, pendant quelques semaines, le siège d'une inflammation qui, du reste, cède toujours d'elle-même. On explique assez facilement ce fait en remarquant que le pédicule contient toujours une petite partie de la trompe, et que cette portion, si saine qu'elle paraisse, peut bien conserver quelques traces de l'inflammation qui a nécessité l'ablation de la partie principale de l'organe malade.

Les *troubles de la menstruation* sont fréquents après l'ovariotomie. D'abord, dans la première semaine qui suit l'opération, il arrive le plus souvent, chez les femmes qui n'ont pas dépassé la ménopause, de voir, pendant 3 ou 4 jours, un écoulement sanguin qui rappelle le phénomène des règles ; et cela a lieu quand un seul ou les deux ovaires ont été enlevés, et quel que soit le moment de la dernière époque menstruelle qui a précédé l'opération. Nous constatons seulement le fait, sans chercher à l'expliquer. Plus tard, chez les opérées qui ont encore un ovaire, la fonction se rétablit comme par le passé. Quant aux opérées privées des deux ovaires, elles peuvent se trouver dans l'un des trois cas suivants. Généralement leurs règles ne reviennent pas, et chez quelques-unes d'elles seulement on observe les malaises et les bouffées de chaleur qui se rencontrent parfois au moment de la ménopause. Dans un petit nombre de cas, les règles reparaissent temporairement, irrégulièrement, et quelquefois avec une force qui constitue de véritables pertes. Enfin, on en voit, mais c'est l'exception, dont l'écoulement menstruel reprend son ancienne régularité, comme si la fonction était rétablie.

Le dernier accident à signaler est l'*éventration*, c'est-à-dire la hernie des intestins en un point affaibli de la cicatrice abdominale. Bien qu'il soit généralement indiqué comme assez fréquent, nous ne l'avons observé que chez trois opérées. Pour l'éviter, bien des chirurgiens ont pris l'habitude de suturer en trois étages différents le péritoine, les muscles et la peau. Nous n'imitons cette pratique que quand la paroi abdominale, très amincie, offre peu de chances de s'affronter régulièrement dans un seul plan de suture. Alors, nous faisons deux plans, l'un comprenant à la fois le péritoine et les muscles, l'autre comprenant la peau seule. Mais lorsque les parois sont suffisamment épaisses pour que les tissus similaires viennent bien en contact l'un de l'autre, et il en est ainsi dans la majorité des cas, alors nous ne faisons qu'un seul plan de suture avec le crin de Florence. Mais il faut avoir soin de multiplier et de rapprocher les points de suture, en les faisant tous très près du bord des lèvres de la plaie, afin que celles-ci ne chevauchent pas l'une sur l'autre. Dans ces conditions, il n'est jamais nécessaire de serrer très fortement les nœuds, et la cicatrice a toutes les chances d'être solide. C'est dumoins ce que nous avons observé jusqu'ici.

C. Résultats éloignés. — Nous avons déjà indiqué ces résultats à propos de chacune des affections qui ont nécessité l'ovariotomie. Mais il est intéressant de les réunir en un tout, pour en avoir une vue d'ensemble.

Sur les 42 malades qui ont guéri de leur opération, nous avons vu que 4 sont mortes ultérieurement, soit de cancer généralisé après 4 mois, 2 ans et 3 ans, soit de généralisation tuberculeuse après 2 ans 1/2. Une malade n'a retiré aucun bénéfice de son opération, puisqu'il lui est resté une fistule végétante. Mais les 37 autres opérées, c'est-à-dire les 9 dixièmes, sont actuellement guéries et rendues à la vie de tout le monde.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

L'ensemble de cette étude nous permet de poser les conclusions suivantes :

I. — Toutes les tumeurs des ovaires et des trompes peuvent être opérées avec chance de succès.

II. — Les kystes à liquide très fluide donnent pour la plupart des guérisons absolues. Les kystes gélatineux et les tumeurs malignes donnent encore des guérisons, mais moins sûres. Les tubercules, là comme ailleurs, sont susceptibles de se propager, après l'ablation.

III. — Le danger de l'ovariotomie est en rapport avec le degré de malignité de la tumeur et avec le degré de ses adhérences aux organes voisins. Aussi les tumeurs des ovaires et des trompes doivent être opérées dès qu'elles sont reconnues, avant que la maladie se soit propagée ou compliquée.

IV. — Il faut ranger à part les tumeurs d'origine inflammatoire, comme les salpingo-ovarites. Celles-ci doivent toujours être opérées lorsqu'elles sont suppurées ou hémorrhagiques, mais alors l'opération est difficile et grave. Les salpingites catarrhales donnent des résultats opératoires bien meilleurs, mais il ne faut les opérer que quand elles ont résisté aux traitements médicaux. Quant aux ovaires scléreux, leur ablation est légitimée lorsqu'ils causent un obstacle sérieux aux nécessités de la vie.

V. — La pratique de l'antisepsie rigoureuse a considérablement augmenté la proportion des succès dans l'ovariotomie.

Nous ne voulons pas terminer cette étude sans rappeler encore une fois, comme nous l'avons dit dans notre pre-

mière communication, qu'une part des succès obtenus est due à ce que l'Administration hospitalière, voulant seconder l'action de ses chirurgiens, a largement pourvu leurs services de tous les moyens matériels qui leur permettent de suivre les progrès de la chirurgie moderne. Bien des hôpitaux français et étrangers sont plus luxueux, sans doute, mais celui d'Orléans a la réputation d'être classé parmi ceux où l'antisepsie est le mieux assurée. Aussi, toutes les opérations de chirurgie, sans exception, peuvent être pratiquées dans notre Hôtel-Dieu avec toute la sécurité désirable.

N° D'ORDRE.	NOM.	AGE.	DATE DE L'OPÉRATION.	NATURE DU KYSTE ET CIRCONSTANCES ACCESSOIRES.	OVAIRE ENLEVÉ.	RÉSULTAT IMMÉDIAT.	RÉSULTAT ÉLOIGNÉ.
1	Agnès Leva., faub. Saint-Marceau.	36	5 déc. 1887.	Kyste multiloculaire du côté droit, s'étant rompu 2 fois dans le péritoine. Une seule adhérence. Kyste commençant de l'ovaire gauche.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Après 6 ans, santé très bonne. Les règles n'ont pas reparu. Cicatrice très solide.
2	Mlle Dema., opérée par le dr R. Hal-maGrand.	33	28 janv. 1888.	Kyste multiloculaire du côté gauche, pas d'adhérences. Kyste commençant de l'ovaire droit.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Pendant 16 mois guérison maintenue. Puis tumeur dans l'hypochondre gauche, épanchement pleurétique à droite, cachexie; mort en novem. 1889
3	Mme Gau., du Bardon, adressée par le dr Veillard.	53	13 juin 1888.	Kyste multiloculaire à contenu gélatiniforme. Adhérences invincibles. Opération incomplète.	?	Guérison.	Fistule bourgeonnante qui persiste.
4	Mme Fré., de Janville, adressée par le dr Bienvenot.	59	29 juin 1888.	Kyste très volumineux du côté gauche, avec portions solides. Nombreuses adhérences à la paroi abdominale. Kyste commençant de l'ovaire droit.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Revue après 18 mois, cicatrice très solide, un peu déprimée au creux.
5	Mme Ra., adressée par le dr Verdureau.	46	16 juillet 1888.	Kyste multiloculaire. Adhérence avec l'épiploon. Pédicule tordu 2 fois sur lui-même.	Ovaire droit.	Guérison.	Revue 5 ans après. Les époques menstruelles ont paru régulièrement pendant 6 mois, puis sont devenues irrégulières. Légère éventration à l'endroit de la cicatrice.
6	Céline Ja., de Villemurlin, adressée par le dr Boullet.	19	17 oct. 1888.	Grosse tumeur sarcomateuse, en voie de ramollissement. Large adhérence avec l'épiploon.	Ovaire droit.	Mort après 44 h. par péritonite	
7	Mme Brun., Orléans.	58	23 janv. 1889.	Kyste multiloculaire avec parties solides. Adhérences invincibles avec les organes pelviens. Opération incomplète.	L'ovaire droit, siége du kyste est laissé avec la partie adhérente.	Mort le 20e jour par péritonite lente.	
8	Mme Mon., adressée par le dr Luizy.	25	24 janv. 1889.	Kyste hématique siégeant dans les annexes du côté droit. Adhérences récentes faciles à détacher. Ovaire gauche douteux, mais adhérent dans le cul de sac postérieur	Ovaire et trompe du côté droit.	Guérison.	Santé excellente. Les menstrues sont très régulières. Après 1[illegible] mois, grossesse qui arrive à terme. Cicatrice solide.
9	Mme Berg., route de Sain[illegible] adress[illegible]	53	15 juin 1889.	Kyste multiloculaire très volumineux, avec portions très épaisses. Adhérences faciles à détacher. L'ovaire droit ratatiné porte une petite tumeur crétacée qui se détache	Ovaire gauche.	Guérison.	Après 2 ans 1/2, récidive dans l'ovaire droit. Mort par péritonite aiguë en février 1892.

[illegible]	[illegible] B., [illegible] adressée par le dr Franquet.	45	30 août 1889.	Kyste multiloculaire du côté gauche [illegible] d'adhérences. Ablation facile et rapide.	Ovaire gauche.	Mort par péritonite le 3e jour.	
12	Mme Si., de Meung. adressé par le dr Hybord.	27	4 décemb. 1889.	Les deux ovaires hypertrophiés, bourrés de petits kystes, quelques adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	3 ans après, la santé est très bonne. Les douleurs n'ont pas reparu. Règles supprimées. Cicatrice solide. Rein mobile.
13	Veuve Z., polonaise.	35	6 janv. 1890.	Salpingite catarrhale des deux côtés, sans ovarite, fortes adhérences des ovaires et des trompes.	Les 2 ovaires et les 2 trompes.	Guérison.	Reste névropathe comme avant l'opération. Pas de douleur dans le bassin.
14	Mme Bou., de Tavers, adressée par le dr Hybord.	37	23 janv. 1890.	Salpingite catarrhale des deux côtés, sans ovarite, fortes adhérences des ovaires et des trompes.	Les 2 ovaires et les 2 trompes.	Guérison.	Revue 3 ans après. Guérison maintenue.
15	Sœur St-R., d'Orléans, adressée par le dr Henri Martin.	34	20 fév. 1890.	Kyste multiloculaire du côté gauche. Kyste multiloculaire commençant à droite. Contenu brun foncé. Aucune adhérence. Opération facile et rapide.	Les 2 ovaires.	Mort par péritonite le 3e jour.	
16	Mme Jo., d'Ardon, opérée par le dr Geffrier.	30	13 mars 1890.	Salpingite catarrhale avec ovarite des deux côtés. Quelques adhérences.	Les 2 ovaires et et les 2 trompes.	Guérison. Convalescence prolongée par une phlébite à la jambe gauche.	Revue 3 ans après. Guérison maintenue. Rein mobile.
17	Mme Du., d'Orléans, opérée par le dr Halma-Grand.	36	24 avril 1890.	Kyste multiloculaire paraovarien des deux deux côtés. Rupture spontanée d'un des kystes dans le péritoine, répétée 3 fois sans accidents, peu d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Revue 6 mois après. Les règles sont revenues. Très bon état de santé.
18	Mme Grosp., d'Orléans, adressée par le dr Baranger.	25	12 juill. 1890.	Kyste multiloculaire du côté droit. Pas d'adhérences.	Ovaire droit	Guérison. Convalescence un peu prolongée par un léger degré de phlébite des 2 jambes.	Guérison complète dans la suite.
19	Mme Rau., italienne.	28	15 juill. 1890.	Ovarite et salpingite du côté gauche. Fortes adhérences, à droite quelques adhérences seulement sont détachées.	Ovaire et trompe du côté gauche.	Guérison à peine retardée par un érysipèle.	Revue 3 ans après. Guérison maintenue. Reste névropathe.

N° D'ORDRE	NOM.	AGE.	DATE DE L'OPÉRATION.	NATURE DU KYSTE ET CIRCONSTANCES ACCESSOIRES.	OVAIRE ENLEVÉ.	RÉSULTAT IMMÉDIAT.	RÉSULTAT ÉLOIGNÉ.
20	Veuve Chev., d'Orléans.	23	1er sept. 1890.	Ovaire droit hypertrophié bourré de petits kystes hémorrhagiques. Pas d'adhérences.	Ovaire droit.	Guérison.	Guérison maintenue.
21	Octavie Fro., d'Orléans, adressée par le dr Arqué.	16	16 octo. 1890.	Salpingite tuberculeuse double. Péritonite enkystée ancienne. Adhérences très fortes avec tous les organes voisins. Opération laborieuse.	Les 2 ovaires et et les 2 trompes.	La malade se rétablit; mais il se forme le 25e jour une fistule communiquant avec l'intérieur du ventre.	La fistule ne se guérit qu'au bout de 2 ans. Des abcès tuberculeux se montrent sur plusieurs régions du corps. Meurt en mars 1893 par cachexie tuberculeuse, sans lésions pulmonaires.
22	Mme Del., de St-Cyr-en-Val, adressée par le dr D'Olier, opérée par le dr Geffrier.	50	23 octo. 1890.	Gros kyste multiloculaire à contenu très épais. Adhérences étendues sur une très large surface. Opération laborieuse.	Ovaire droit.	Mort par péritonite au 6e jour.	
23	Eglantine Pa..., d'Orléans, adressée par le dr Boulle.	22	24 octo. 1890.	Salpingite double. Petite poche suppurée à droite, avec fortes adhérences à la paroi pelvienne. Drainage avec la gaze iodoformée.	Les 2 ovaires et les 2 trompes	Guérison.	Revue 18 mois après. Elle a repris sa vie ordinaire, sans souffrances. On sent à gauche une nouvelle tumeur indolente.
24	Alphonsine Li., d'Orléans.	23	12 mars 1891.	Salpingo-ovarite tuberculeuse. Adhérences très fortes avec l'épiploon, l'utérus, l'S iliaque. Double perforation de cet intestin pendant l'opération.	Ovaire gauche.	Mort le 2e jour par péritonite septique.	
25	Mme Chau., d'Orléans, adressée par le dr Cœur.	33	23 mars 1891.	Salpingo-ovarite. Adhérences nombreuses.	Ovaire et trompe du côté gauche.	Mort le 2e jour par péritonite	
26	Mme Rob., de Jargeau, adressée par le dr Franquet	37	15 oct. 1891.	Kyste à deux loges. Pas d'adhérences.	Ovaire gauche.	Guérison.	Revue en juillet 1892. Etat excellent.
27	Marguerite Dep.	20	2 nov. 1891.	Gros sarcôme de l'ovaire gauche et petit sarcôme sur le ligament large droit. Le pédicule large, saignant, difficile à lier, [illegible]	Les 2 ovaires.	Guérison.	Un des fils du pédicule donne lieu à une petite fistule sous-cutanée pendant plusieurs [illegible]

							[illegible] tration.
28	Irma ..., d'Orléans.	27	7 décemb. 1891	Salpingo-ovarite catarrhale double. Tumeurs sessiles, difficiles à pédiculiser.	Les 2 ovaires et les 2 trompes	Guérison.	Revue en novembre 1892. Elle a repris sa vie ordinaire. Un moignon de l'ovaire droit, devenu très gras et un peu sensible, a repris ensuite le volume d'un ovaire normal, à peine sensible.
29	Thérèse Fer., d'Orléans, adressée par le dr Cœur, opérée par le dr Geffrier.	13	29 février 1892.	Kyste dermoïde de l'ovaire gauche, ovaire droit contenant de petits kystes.	Les 2 ovaires.	Guérison.	En novembre 1893, très bon état de santé.
30	Mlle Fer., d'Orléans, adressée et opérée par le dr HalmaGrand.	24	17 mars 1892.	Ovaire droit scléro-kystique. Salpingite catarrhale à gauche.	Les 2 ovaires et les 2 trompes	Guérison.	Nouvelles reçues en novembre 1892. Excellente santé. Aucune douleur n'est revenue.
31	Mme Less., de Meung, adressée par le dr Hybord.	25	26 déc. 1892.	Ovaires scléro-kystiques. Trompes saines. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Un an après, guérison maintenue.
32	Mme Gui., de St-Ay, adressée par le dr Hybord.	51	12 janv. 1893.	Gros sarcôme des 2 ovaires. Ascite. Petits noyaux sarcomateux dans les ligaments larges et dans les ganglions mésentériques. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Reproduction rapide du néoplasme dans le ventre. Mort en avril 1893.
33	Mlle Beauv., opérée par le dr Cœur.	24	7 février 1893.	Ovaires scléro-kystiques avec points hémorragiques. Trompes saines. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Guérison maintenue.
34	Mme Dug., adressée par le dr Fauchon.	24	23 février 1893.	Ovaires scléreux. Adhérences.	Ovaire gauche.	Guérison.	Sur le moignon il se fait une petite tumeur inflammatoire, d'abord sensible, puis indolente. Dans la suite, guérison complète.
35	Mme Cho., adressée par le dr Chaignot.	58	27 février 1893.	Kyste multiloculaire de l'ovaire gauche. Pas d'adhérences.	Ovaire gauche.	Guérison.	Guérison maintenue.
36	Mme Legr. de Lion-en-Beauce, adressée par le dr Kaplan.	44	3 mars 1893.	Kystes dermoïdes pileux et ossifères des deux côtés. A droite adhérences nombreuses et saignantes.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Guérison maintenue.

N° D'ORDRE	NOM.	AGE.	DATE DE L'OPÉRATION.	NATURE DU KYSTE ET CIRCONSTANCES ACCESSOIRES.	OVAIRE ENLEVÉ.	RÉSULTAT IMMÉDIAT.	RÉSULTAT ÉLOIGNÉ.
37	Mme Ge , opérée par le dr Halma-Grand.	40	23 mars 1893.	Petit kyste multiloculaire de l'ovaire droit. Pas d'adhérences.	Ovaire droit.	Guérison.	Guérison maintenue.
38	Mme Guy., de Gien, adressée par le dr Boulle.	29	4 mai 1893.	Ovaires scléro-kystiques. Trompes saines. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Guérison maintenue.
39	Mme Les., adressée par le dr Vacher.	27	18 mai 1893.	Ovaires scléro-kystiques. Salpingite catarrhale des 2 côtés. Adhérences nombreuses.	Les 2 ovaires et les 2 trompes	Guérison.	Sur le pédicule du côté droit il se fait temporairement une petite tuméfaction inflammatoire. Dans la suite, la guérison devient complète.
40	Mme Men., d'Oinville, adressée par le dr Courtade.	53	30 mai 1893.	Énorme kyste (30 litres), de l'ovaire gauche. Prolapsus utérin complet. Hystéropexie. Adhérences saignantes sur toute la face antérieure du kyste.	Ovaire gauche.	Guérison.	Guérison maintenue en tout point.
41	Mme Ler., adressée par le dr Fauchon.	31	13 juin 1893.	Ovaires scléreux non hypertrophiés. Salpingite légère à l'endroit des pavillons. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires et les 2 trompes	Guérison.	Le rétablissement définitif se fait lentement, mais devient complet après quelques mois.
42	Mme Y., adressée par le dr d'Olier	25	22 juin 1893.	Ovaires scléro-kystiques. Trompes saines. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	Le rétablissement complet demande deux mois. La guérison est bien maintenue ensuite.
43	Mme Gl., de Châteaudun, adressée par le dr Vacher.	37	29 juin 1893.	Ovaires scléreux non hypertrophiés. Trompes saines. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	La cessation de toute souffrance n'est obtenue qu'au bout de 6 mois.
44	Mlle Cab. de Saint-Jean-de-Braye.	42	29 juillet 1893.	Kyste multiloculaire de l'ovaire gauche. Pas d'adhérences.	Ovaire gauche.	Guérison.	Santé excellente.
45	Mme Rob., de Marcilly-en-Villette opérée par le dr Cœur.	53	3 août 1893.	Vaste kyste multiloculaire rompu dans le péritoine. Prolapsus vaginal complet. Hystéropexie.	Ovaire gauche.	Guérison.	Guérison maintenue en tout point.
46	Mme Dup., de Toury.	48	8 août 1893.	Kyste multiloculaire de l'ovaire droit. Adhérences faibles sur toute la face antérieure. Fibrôme utérin antérieurement amélioré par l'électrisation.	Ovaire droit.	Mort le 9e jour sans péritonite. Néphrite hypertrophi-	

						cœur gras.	
47	Mme Su., de Châteauneuf, adressée par le dr Brunet.	27	5 octobre 1893.	Salpingo-ovarite avec fortes adhérences, libérables à droite, invincibles à gauche. Rétroversion avec adhérences. Hystéropexie faite sans succès consécutif.	Ovaire droit.	Guérison retardée par la suppuration de la plaie.	Guérison maintenue dans la suite.
48	Mlle Beauf., adressée par le dr Huas.	32	30 nov. 1893.	Ovaire scléro-kystique à droite. Pas d'adhérences. — Trompes saines.	Ovaire droit.	Guérison.	
49	Mme Hen., adressée et opérée par le dr Cœur.	26	1er févr. 1894.	Ovarite scléreuse double, ayant succédé à une salpingite double actuellement guérie. Pas d'adhérences.	Les 2 ovaires.	Guérison.	
50	Mme Thib., de St-Jean-de-la-Ruelle, adressée par le dr Grenet.	37	8 févr. 1894.	Kyste dermoïde pileux et ossifère du côté gauche. Ovaire scléro-kystique à droite. Fortes adhérences avec l'épiploon qui est réséqué.	Les 2 ovaires.	Guérison.	

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE

Par M. le Docteur CHIPAULT.

Séance du 20 *avril* 1894

Messieurs,

Le 18 novembre 1889, M. le Dr Pilate lisait devant vous un travail intitulé : Résultats des 10 premières ovariotomies faites à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Dans ces derniers temps, il a complété cette importante communication par la relation de 40 autres opérations pratiquées comme les précédentes à l'Hôtel-Dieu pour des maladies ovariennes diverses.

Vous n'avez certainement pas oublié le charme et l'intérêt de ces lectures, et moi-même, en les entendant, j'ai ressenti, comme chirurgien, un si vif plaisir que je ne saurais trop remercier la section de médecine de m'avoir chargé du rapport que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

L'ovariotomie est de date récente ; les premières en France sont pratiquées en 1844 par Woyerkowski, en 1847 par Vaulejard, en 1849 par Maisonneuve, en 1852, par Bœckens, en 1856, par Jobert de Lamballe.

Les résultats de ces opérations n'avaient pas été très favorables ; quelques-unes seulement avaient réussi ; c'est alors en 1856 que Velpeau, discutant sur ce sujet à l'Académie de médecine, déclara que c'était une folie de se jeter en de pareilles entreprises.

Ces paroles du grand maître ralentirent le zèle des chirurgiens français pendant quelque temps, mais bientôt les succès retentissants de nos confrères d'Amérique et surtout ceux de Spencer-Wels, en Angleterre, arrivaient jusqu'à nous. Aussitôt Nélaton se rend à Londres pour voir opérer nos voisins et constater leurs résultats ; il revient enthousiasmé et fait, en 1861, à l'hôpital des Cliniques une leçon sur 5 cas d'ovariotomie qu'il avait vu pratiquer par Backer-Brown.

Dès lors, les opérations se multiplient à Paris ; Nélaton, Boinet, Demarquay et Péan se font les ardents promoteurs de l'ovariotomie ; mais en province, elle n'est guère pratiquée qu'à Lyon par Desgranges, à Lille par Parise et à Strasbourg par Kœberlé.

Dans beaucoup de villes on ne l'accepte pas encore ; elle est même appréciée sévèrement et je me rappelle les termes en lesquels on jugeait alors à Orléans les médecins qui osaient parler de l'ovariotomie. Aussi lorsqu'en 1872, le Dr d'Olier la pratiqua, pour la première fois dans cette ville, il lui fallut un grand courage.

M. Pilate le fait ressortir avec éloquence et les éloges qu'il adresse à notre habile confrère lui sont assurément bien dus.

Quant à moi qui ai assisté à ses opérations, je suis heureux de pouvoir m'associer aux éloges de M. Pilate et de trouver ici l'occasion d'exprimer à M. d'Olier, ma reconnaissance, car c'est après l'avoir vu opérer, que, suivant résolument son exemple, je fis mes premières ovariotomies.

Dans son historique, le Dr Pilate veut bien le relater et même, ajouter que j'ai renchéri sur mon prédécesseur en

pratiquant quatre fois l'hysterectomie abdominale. Cette appréciation est vraiment trop flatteuse ; je sens que je ne la mérite pas et cependant il m'est impossible de la passer sous silence, tant j'ai à cœur de remercier mon bienveillant collègue.

Toutes ces opérations se faisaient en ville ; M. d'Olier n'aurait pas voulu envoyer ses malades à l'hôpital dans la crainte de compromettre leur guérison, et moi-même qui dirigeais alors le service des femmes à l'Hôtel-Dieu, je m'ingéniais à chercher des emplacements spéciaux pour mettre mes opérées à l'abri de toute infection. Les difficultés d'installation et de soins étaient grandes et nombreuses et pourtant il fallait les surmonter, car l'ovariotomie était réputée d'une gravité incomparable.

C'était d'ailleurs une règle suivie partout de ne pas faire l'ovariotomie à l'hôpital. Partout l'on créait des maisons de santé destinées à recevoir les femmes que l'on voulait opérer. L'antisepsie seule pouvait atténuer les prescriptions d'une règle aussi rigoureuse.

Avec l'antisepsie une ère nouvelle s'ouvrait pour la chirurgie en lui donnant une sécurité inconnue jusqu'alors et des moyens qui lui permettaient d'arriver à des résultats vraiment inespérés.

Dès lors l'ovariotomie devenait possible à l'hôpital d'Orléans, et c'est au Dr Pilate que revient l'honneur d'y avoir fait, le premier, cette belle opération, le 5 décembre 1887.

Ce fut un succès suivi de beaucoup d'autres dont le récit des plus intéressants nous est transmis dans son travail par notre habile collègue.

Les 50 laparotomies dont il nous parle ont été nécessitées par toutes les maladies qu'on peut rencontrer dans les ovaires et les trompes.

C'est ainsi qu'il a opéré :

23 kystes des ovaires.

3 cancers des ovaires.

2 tuberculoses des ovaires et des trompes.

12 salpingo-ovarites.

10 ovaires scléreux ou fibro-kystiques.

Tous les cas semblables ont été ainsi groupés par catégories et nous avons pu facilement constater que sur les 50 opérations, il y avait 42 succès immédiats. C'est absolument la même proportion que celle obtenue par nos maîtres à Paris.

Ce résultat est très beau et j'y insiste particulièrement à cause des difficultés que le Dr Pilate a rencontrées ; il a dû lutter souvent contre des adhérences étendues et solides et les opérations ont éte conduites à bonne fin. Deux fois les adhérences étaient invincibles et M. Pilate n'en a pas moins terminé vaillamment ses deux opérations dont il raconte les détails émouvants dans les opérations III et VII de sa première série.

Cette complication des adhérences multiples et profondes est très importante ; elle a quelquefois pour conséquences des lésions de viscères auxquelles il faut remédier immédiatement ; elle peut mettre le chirurgien dans l'obligation de ne pas terminer l'opération et de refermer le ventre ; elle peut aussi l'obliger à agrandir l'incision des parois abdominales et alors il faut lutter contre l'issue des intestins au dehors de leur cavité naturelle et les y maintenir le mieux possible à l'aide de compresses trempées dans une solution antiseptique.

Toutes ces difficultés compliquent singulièrement le travail du chirurgien et exigent de sa part l'habileté et la prudence, qualités indispensables jointes à une connaissance parfaite des régions qu'il explore et de la technique opératoire dont les règles peuvent se trouver modifiées selon les circonstances, car chaque opération constitue pour

ainsi dire un problème nouveau plus ou moins difficile à résoudre.

C'est ainsi, comme nous venons de le dire, que le docteur Pilate a dû compter souvent avec les adhérences ; mais une fois qu'elles sont rompues et que la tumeur ou l'organe dégénéré se trouve dégagé, il faut se préoccuper du pédicule qui est plus ou moins large, plus ou moins long et quelquefois sessile. Il arrive aussi qu'il est plus ou moins tordu. M. Pilate le laisse dans le ventre après en avoir fait la ligature en une ou plusieurs parties selon son volume.

Cette méthode qui remonte seulement à quelques années, est incontestablement la meilleure, et je ne sache pas qu'aujourd'hui un seul chirurgien laisse le pédicule au dehors du ventre, comme je l'ai vu faire à d'Olier, et comme je l'ai fait moi-même en 1879, dans ma première ovariotomie, chez une jeune fille de 18 ans. L'opération avait été très simple et facile, tout allait au mieux lorsque, le 12e jour, le clamp fut retiré. Il ne restait qu'une petite plaie donnant quelques gouttes de pus ; mais le pédicule rétrocéda et le pus, s'infiltrant dans le ventre, détermina une péritonite mortelle en 48 heures.

Des faits du même genre, observés à la même époque, appelèrent l'attention des chirurgiens sur la rétrocession du pédicule et désormais on le laissa dans le ventre.

Le pédicule une fois rentré, et la toilette du péritoine faite avec le plus grand soin, le chirurgien referme le ventre.

Ce temps de l'opération, qui paraît des plus simples, est important et M. Pilate apporte toute son attention à la suture des parois. Il a complètement abandonné le fil d'argent ; il ne se sert plus que du crin de Florence et ne fait plus qu'un seul plan de sutures très rapprochées lorsque les parois sont suffisamment épaisses. Il ne fait deux plans de sutures, l'un comprenant le péritoine et les muscles,

l'autre la peau seule, que dans les cas rares ou la paroi abdominale très amincie offre peu de chances de s'affronter régulièrement dans un seul plan de sutures. M. Pilate recommande avec instance de ne pas trop les serrer, et ce détail, minime en apparence, a une valeur réelle; en le négligeant, on s'expose à produire l'œdème des bords de la plaie; les tissus boursouflés se coupent, et il en résulte autant de petites plaies capables de suppurer, ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin.

L'opérateur ne néglige aucune précaution; c'est ainsi qu'il a remplacé les éponges par des compresses de gaze absolument stérilisées, qui servent aussi bien pour essuyer le champ opératoire que pour plonger dans le ventre, afin d'empêcher l'issue des intestins et les retenir pendant que la main et les instruments agissent dans les parties profondes.

Praticien habile, prudent et consciencieux, notre collègue attache beaucoup d'importance à toutes ces précautions ainsi qu'aux soins consécutifs à l'opération.

Il pense que c'est grâce à cette pratique attentive et minutieuse qu'il doit les résultats obtenus dans sa seconde moitié d'opération, et cela avec d'autant plus de raison que pour les 25 premières opérées qui n'avaient pas bénéficié de ces précautions, il y a eu 7 décès et 18 guérisons, tandis que dans la 2e série il a eu 1 décès seulement et 24 guérisons.

Ce sont là de vrais succès qui font le plus grand honneur à M. le Dr Pilate.

Clinicien judicieux et éclairé, il ne se contente pas de suivre ses opérées à l'hôpital ni de donner le récit de ses opérations et leurs résultats immédiats; il veut savoir si la guérison se maintient; il s'applique à l'étude des résultats éloignés; je ne saurais trop l'en féliciter, car leur connaissance peut seule permettre d'apprécier la

valeur réelle d'une opération et guider sûrement dans la pratique.

Aussi, après nous avoir dit que sur 50 opérées, il y a 8 décès immédiats, M Pilate ne manque pas d'ajouter que sur les 42 malades qui ont guéri de leur opération, 4 sont mortes ultérieurement, soit de cancer généralisé après 4 mois, 2 ans et 3 ans, soit de généralisation tuberculeuse après 2 ans 1/2; et qu'une malade n'a retiré aucun bénéfice de son opération puisqu'il lui est resté une fistule végétante. Ce sont là des résultats définitifs et il est très beau de compter sur 50 opérations, 37 opérées entièrement guéries et rendues à la vie de tout le monde.

Les conclusions générales de M. Pilate me semblent très justes et je répéterai avec lui :

1° Toutes les tumeurs des ovaires et des trompes peuvent être opérées avec succès ;

2° Les kystes à liquide très fluide donnent, pour la plupart, des guérisons absolues. Les kystes gélatineux et les tumeurs malignes donnent encore des guérisons mais moins sûres. Les tubercules, là comme ailleurs, sont susceptibles de se propager après l'ablation ;

3° Le danger de l'ovariotomie est en rapport avec le degré de malignité de la tumeur et avec le degré de ses adhérences aux organes voisins. Aussi les tumeurs des ovaires et des trompes doivent être opérées dès qu'elles sont reconnues, avant que la maladie se soit propagée ou compliquée ;

4° Il faut ranger à part les tumeurs d'origine inflammatoire, comme les salpingo-ovarites. Celles-ci doivent toujours être opérées lorsqu'elles sont suppurées ou hémorrhagiques, mais alors l'opération est difficile et grave. Les salpingites catarrhales donnent des résultats opératoires bien meilleurs, mais il ne faut les opérer que quand elles ont résisté aux traitements médicaux. Quant aux ovaires

scléreux, leur ablation est légitimée lorsqu'ils causent un obstacle sérieux aux nécessités de la vie.

M. Pilate termine son travail par des tableaux d'ensemble sur lesquels se trouvent inscrits le nom, l'âge de la malade, la date de l'opération, la nature de la maladie et ses circonstances accessoires, l'organe enlevé, les résultats immédiats de l'opération et aussi ses résultats éloignés.

Toute cette étude est très intéressante et M. le Dr Pilate, en nous donnant ainsi la preuve que l'ovariotomie est une bonne opération, se juge lui-même et nous donne en même temps l'étendue de ses qualités opératoires.

M. Pilate cherche à atténuer l'importance de ses succès en reportant le mérite qui lui revient sur l'antisepsie, sur l'administration des hospices, sur ses collègues et ses auxiliaires.

Sans doute la Commission administrative nous est d'un puissant secours et je suis heureux de me joindre à M. le Dr Pilate pour redire toute notre reconnaissance à ceux qui nous ont donné la possibilité de faire, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, les opérations les plus importantes, en nous accordant toutes les modifications, tous les perfectionnements que la chirurgie moderne exige pour agir avec sécurité.

Sans doute, M. le Dr Pilate est entouré de collègues et de confrères qui l'aident et l'assistent avec plaisir et profit.

Sans doute, l'antisepsie a considérablement augmenté la proportion des succès dans l'ovariotomie, mais en chirurgie, aucun détail n'est à omettre, et, si l'antisepsie donne la sécurité, elle ne donne pas le secret des indications opératoires, elle ne fait pas le chirurgien.

Sans doute les auxiliaires qui soignent ses opérées sont pleines de sollicitude et d'attention délicates, mais que mon collègue me permette de lui dire que les atténuations qu'il

invoque pour ses résultats opératoires, prouvent qu'un chirurgien de valeur peut avoir de la modestie.

Le travail de M. le Dr Pilate est remarquable, je tiens à le dire bien haut, et c'est avec le plus grand plaisir que j'ai l'honneur, Messieurs, de vous proposer son insertion dans les bulletins de la Société.



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Année 1893

Séance du 6 janvier 1893

Présidence de M. PAULMIER, président

La séance est ouverte à 8 heures du soir.

Sont présents : MM. Paulmier, Guerrier, Patay, Domet, Cochard, Vacher, Pelletier, Charpentier, Lepage, Quantin et Dumuys ; au total 11 membres.

M. Desnoyers, absent, se fait excuser.

M. le Secrétaire particulier donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Le Comité, constitué en vue de l'érection d'une statue à la mémoire de M. de Quatrefages, né à Valleraugue (Gard), sollicite la souscription des membres de la Société. Il est décidé que les bulletins de souscription demeureront déposés sur le bureau à la disposition des membres qui se montreraient désireux de les remplir.

Le Ministère de l'Agriculture adresse une quantité de questionnaires, de notices et d'affiches, relatifs aux primes d'honneur à décerner, en 1894, dans le département du Loiret.

M. le Président constate que le nombre des membres présents est insuffisant pour que la séance puisse prendre le caractère administratif qu'elle devrait avoir.

En conséquence, M. le Secrétaire général est invité à lancer des invitations spéciales en vue de la prochaine séance qui sera administrative.

La séance est levée à 8 heures 1/2.

Séance du 20 janvier 1893

Présidence de M. Paulmier, président

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Des Francs, Du Roscoat, Domet, Cochard, Pelletier, Jacob, Maillard, Vacher, Geffrier, Charpentier, Dumuys. Total 14 membres.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

M. le Ministre de l'Instruction publique invite les membres, qui auraient l'intention de lire quelque travail au congrès de 1893, à lui faire parvenir leur manuscrit avant le 20 février prochain.

Le Comité d'initiative du Canal des deux mers insiste de nouveau, par lettre adressée à la Société, pour avoir son approbation sur le projet qu'elle patronne activement.

La Société, considérant qu'elle n'a pas qualité pour recommander le projet d'un canal, qui n'appartient pas à la région Orléanaise, et sans méconnaître l'intérêt que peut d'ailleurs présenter cette patriotique entreprise, invite son président à faire connaître au Comité d'initiative qu'elle entend expressément réserver son approbation.

« L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux » publie, dans son numéro du 20 décembre 1892, un article de M. Dumuys, membre de la Société « sur un tableau de Gérard », représentant l'Empereur Napoléon Ier, commandé en 1808 par la municipalité Orléanaise, et brûlé dans notre ville en 1816.

Il a été question de cette œuvre d'art dans une séance antérieure (18 novembre 1892).

M. le Président constate que le nombre des membres présents est insuffisant pour lui permettre d'ouvrir la séance administrative, attendu qu'aux termes du règlement, le nombre des présences nécessaire est de *vingt* au minimum.

En raison du très petit nombre des présences, M. Desnoyers est invité à remettre à une séance ultérieure une lecture qu'il comptait faire à cette réunion.

M. Dumuys donne quelques explications sur les effets vraiment

remarquables de la tempête de neige qui s'est abattue sur les environs de Pithiviers, les dimanche 15 et lundi 16 janvier 1893.

Il s'agit de l'interruption du service des diverses voies ferrées de notre région, et notamment de celle d'Orléans à Malesherbes.

Sur cette ligne, les trains ont été bloqués en rase campagne, près de Manchecourt (Loiret), ainsi qu'il appert des renseignements fournis à M. Dumuys par M. A. de Bodinat, contrôleur de la Compagnie. — Trois employés au service de la traction ont eu les pieds gelés; d'autres ont été atteints d'ophtalmie grave. La neige s'est amoncelée dans des conditions tout à fait extraordinaires sur les *remblais* de la ligne, etc., etc.

En manière de conclusion, le narrateur propose à la Société de charger un membre compétent, de la section des sciences, de préparer un mémoire complet sur la question qui vient d'être résumée très rapidement, afin que nos bulletins conservent le souvenir du phénomène météorologique qui vient de se produire. Le travail, dit-il, ferait utilement suite à celui du même genre qui a été publié dans nos Mémoires sur le verglas de l'hiver 1879-80.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 3 février 1893

Présidence de M. Paulmier, président

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Patay, Guerrier, Cœur, Lepage, Rabourdin, Maillard, Bouchet, Jacob, Sainjon, Didier, Pelletier, Charoy, Jarry, Cochard, Guillon, Heude, Domet, de Puyvallée, Quantin, Charpentier, Dumuys; total 23 membres.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

M. Dumuys dépose sur le bureau un plan d'Orléans qu'il vient de faire imprimer chez M. Jacob, en vue des conférences qu'il a données récemment sur « *Orléans à travers les âges.* » Sur ce plan imprimé en rouge sur fond noir sont marquées les différentes enceintes de la

ville ainsi que les bastilles anglaises du siège de 1429 et enfin les anciennes îles de la Loire.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

M. le Président déclare que la réunion prendra un caractère administratif.

Les diverses sections sont alors invitées à faire connaître les places vacantes dont elles disposent.

Les sections des Lettres et d'Agriculture déclarent qu'elles peuvent chacune mettre une place à la disposition des futurs candidats.

En conséquence, M. le Secrétaire général est invité à porter cette décision à la connaissance des intéressés par la voie de la presse locale, et dans le plus bref délai.

M. le docteur Patay prescrit ses comptes de fin d'année déjà soumis aux membres du bureau et par eux approuvés en dehors de la Société. Les comptes sont acceptés sans observation par toutes les sections réunies et des remerciements sont votés à M. le Trésorier en raison du zèle et de la régularité dont il a fait preuve cette année encore dans ses fonctions.

M. le Président déclare que la séance administrative est close.

La séance ordinaire est reprise aussitôt.

M. Paulmier rappelle que la réunion générale des trois sociétés d'Orléans doit avoir lieu cette année dans le local même de nos séances.

La date de cette assemblée solennelle est fixée au vendredi 17 mars prochain. MM. Desnoyers et Quantin se déclarent prêts à fournir une lecture au cours de cette réunion. Tout fait espérer qu'un troisième lecteur se fera bientôt inscrire.

M. Desnoyers demande la parole pour donner communication de son mémoire intitulé : « *De la Science préhistorique.* »

Ce travail est renvoyé à la section des sciences.

M. le Président annonce que Mme Dubezin a daigné faire remettre à la Société vingt-sept jetons de bronze, qui étaient en la possession de son mari, notre regretté collègue, au moment de son décès. Des remerciements sont votés à Mme Dubezin.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 17 février 1893

Présidence de M. Paulmier, président

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Patay, Jullien, Lepage, Huet, de Puyvallée, Sainjon, Maillard, du Roscoat, Pelletier, Cochard, Huau, Bouchet, Charoy, Didier, Jarry, Heude, Quantin, Dumuys; total 21 membres présents.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général signale au nombre des ouvrages reçus un hommage de M. Boucher de Molandon. Ce volume a pour titre : « *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans.* » Des remerciements sont votés à l'auteur.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

M. le Président déclare que la séance va prendre momentanément un caractère administratif, en vue de procéder au classement des candidats aux prochaines élections.

Les places disponibles sont les suivantes, rappelle M. le Président :

Section d'Agriculture, une place.

Section des Lettres, une place.

Pour remplir ces places vacantes, deux candidats se présentent et il est donné lecture de leurs lettres de demande.

Ce sont MM. de Buzonnière, pour la section d'Agriculture, et Cuissard, pour la section des Lettres.

M. le Président ajoute qu'il croit de son devoir de donner connaissance à la Société d'une autre lettre qu'il a reçue, bien que cette lettre ne présente aucun caractère officiel.

Dans cette lettre, notre honorable collègue M. Domet avise le bureau du désir que lui paraît avoir M. Lefèvre d'entrer dans la Société à la section d'Agriculture.

M. Lefèvre, inspecteur des forêts à Orléans, n'est autre que le successeur de notre ancien collègue, M. de Maisonneuve.

Plusieurs membres font remarquer que cette lettre absolument officieuse, lue à titre de pièce de correspondance, ne saurait remplacer une demande de la part de M. Lefèvre, et qu'au point de vue des

élections à venir, elle doit être considérée comme non avenue, en dépit des intentions auxquelles elle fait allusion.

En effet, M. Domet laisse entendre dans cette pièce que M. Lefèvre aurait posé sa candidature, s'il n'avait voulu l'effacer devant M. de Buzonnière, ancien candidat aux précédentes élections.

Il est décidé qu'une note explicative du fait, qui vient de se produire, sera insérée au procès-verbal de cette séance, afin qu'il ne reste aucun doute sur la valeur reconnue et accordée à la lettre dont il est ici question.

Les demandes de MM. de Buzonnière et Cuissard sont remises aux sections intéressées et la liste des candidats est déclarée close en ce jour.

SÉANCE ORDINAIRE

M. l'abbé Maillard présente un rapport sur le travail de M. Desnoyers, intitulé : « *De la science préhistorique.* »

L'impression du travail et celle du rapport sont votées.

M. Bouchet présente une étude intitulée : *A propos du Dictionnaire de l'Académie française.* Cette étude est renvoyée, après lecture, à la section des Lettres.

M. Quantin veut bien s'engager à préparer, pour la séance générale du 17 mars prochain, à laquelle doivent prendre part les trois sociétés savantes d'Orléans, un mémoire intitulé : « *De la chimie dans ses rapports avec l'agriculture.* »

La séance est levée à neuf heures un quart.

Séance du 3 *mars* 1893

Présidence de M. PAULMIER, président

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Patay, Jullien, des Francs, de Puyvallée, Domet, Quantin, Anselmier, Huet, Cochard, Basseville, de la Rocheterie, Guillon, Charoy, Jarry, Sainjon, Pelletier, de la Taille, Fauconnier, Huau, Arnoux, Jacob, Heude, Mail-

lard, Rocher, Deshayes, Arqué, Charpentier, Vacher, Lepage, de Laage de Meux. Total : 33 présents.

M. le secrétaire, absent d'Orléans, se fait excuser.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

M. le Président déclare ouverte la séance administrative, ainsi que l'exige le règlement, lorsqu'il s'agit d'élection.

La section d'Agriculture, pour sa place vacante, présente M. de Buzonnière.

La section des Lettres présente M. Cuissard.

Élections

M. de Buzonnière est élu au premier tour de scrutin.

M. Cuissard est également élu au premier tour.

La séance ordinaire est reprise ensuite.

M. l'abbé Desnoyers lit un rapport sur le travail présenté par M. Bouchet « *A propos du Dictionnaire de l'Académie française.* »

L'impression du mémoire de M. Bouchet est votée à l'unanimité. On vote l'insertion au procès-verbal du rapport de M. l'abbé Desnoyers.

Rapport de M. Desnoyers.

« Messieurs, notre collègue, M. Bouchet, vous a lu un travail relatif au dictionnaire de l'Académie française, et aux modifications dont quelques écrivains demandent l'introduction dans ce monument, plus long à bâtir que les pyramides d'Égypte ; car elles ont pu enfin se dresser victorieuses sur leur base impérissable, tandis que l'œuvre de nos quarante ne possède encore depuis nombreuses années que les premières assises. Je ne veux pas, petit ouvrier de province que je suis, faire procès à vos immortels et redire avec le malin Piron que ces quarante ont de l'esprit comme quatre, il me sera cependant permis de dire, entre les quatre murailles de notre salle, que nos maîtres ressemblent un peu trop à Homère en copiant son sommeil, il est dit vous le savez *Quandoque bonus dormitat Homerus ;* et que, durant ce long sommeil, leurs premiers travaux peuvent avoir besoin de quelque revision ; car ainsi que le remarque judicieusement M. Bouchet, les langues, qui sont la manifestation de la pensée, ne peuvent pas être plus immobiles qu'elle, elles se développent, se transforment

nécessairement et doivent ainsi faire appel à de nouveaux mots ou à des modifications d'expression.

« Notre confrère est dans le vrai ; oui, il y a certains changements, certaines adoptions qui s'imposent, car il y a en toutes choses une loi providentielle de progrès qu'il faut écouter ; mais où M. Bouchet est plus encore dans la vérité et donne la mesure de la justesse de son jugement, c'est quand il nous dit qu'il faut se tenir en garde contre les néologistes à outrance, les révolutionnaires en littérature et en langage, les novateurs effrénés qui, sous le prétexte de rajeunir le passé, le condamnent à mort et méritent le reproche adressé par Érasme aux perturbateurs du XVI[e] siècle ; ils veulent, disait-il, nettoyer la cheminée, et ne trouvent rien de mieux pour y réussir que de l'abattre. Notre collègue admet donc la nécessité de ne pas immobiliser le langage et donne ainsi un malicieux coup de griffe aux quarante, qui refusent de placer, en leur dictionnaire, quelques mots français sortis du grec et exprimant avec bonheur l'objet dont ils parlent ; mais il s'élève en même temps contre les innovations qu'un membre de l'Académie, M. Gréard, souhaite être adoptées par elle, celles d'écrire certains mots comme on les prononce, de retrancher certaines lettres conjuguées, et remarque avec raison que l'avantage de ce changement serait bien médiocre et son inconvénient sérieux ; ainsi, pour n'en donner que deux exemples entre plusieurs autres, il ne faudrait plus écrire *paon*, mais *pan* confondant ainsi au premier coup d'œil l'oiseau consacré à Junon avec le dieu des forêts et avec une portion de muraille ; cela n'est pas admissible. M. Gréard propose d'écrire sœur avec un E simple en retranchant l'O et l'E conjugués ; quel avantage important voit-on dans cette réponse ? C'était déjà bien assez que nos immortels eussent, dans la dernière édition de leur dictionnaire, retranché un H dans rhythme et dans phthisie le second H. Cette réponse était sans importance et nous la plaçons dans les inutilités.

« Comme M. Bouchet, nous demandons qu'une sobriété rigoureuse préside aux réformes de notre langue, si justement appelée la reine du beau langage. M. Gréard, dit notre collègue, s'est laissé trop influencer par les partisans trop exagérés de la simplication. Ces perturbateurs nous conduiraient, par l'abus des réformes, à la ruine d'une langue, qui a su conquérir le monde et y régner en souveraine incontestée. Gardons-lui à tout prix cet honneur, il adoucira les sanglantes blessures qui ont déchiré son ancien manteau de gloire.

« Le travail de M. Bouchet est réfléchi, les aperçus sont justes, la

vérité franchement dite. Votre Commission vous en propose donc l'insertion dans vos annales, et sa lecture dans la prochaine réunion des trois sociétés savantes, avec quelques abréviations, uniquement demandées pour ne pas donner trop de longueur à la séance. »

M. Quantin donne lecture de son travail sur « *Les rapports de la chimie avec l'agriculture.* »

Ce travail est renvoyé à la section d'Agriculture. Il sera lu à la réunion générale du 17 mars.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance du 17 mars 1893

Assemblée générale des trois Sociétés savantes d'Orléans

Tenue dans le local ordinaire des réunions mensuelles

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. Paulmier, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans

Sont présents : Monseigneur l'Évêque d'Orléans, MM. Baguenault de Puchesse, Paulmier, Patay, Boucher, Guerrier, Lepage, Domet, De Beaucorps, Desnoyers, De Puyvallée, De Buzonnière, Thimothée des Francs, De Laage, Baillet, De la Rocheterie, Charoy, Pelletier, De la Taille, Sainjon, Rabelleau, Jacob, De Larnage, De Gastine, Cuper de Fostel, Herluison, Arqué, Des Francs, Boucher de Molandon, Couret, de la Taille (Théophile), Tranchau, M..., Secrétaire de M. le Préfet, Octave Raguenet, l'abbé de la Bigne, l'abbé Blanchet, l'abbé Maillard, Anselmier et Geffrier. Au total 43 membres.

M. Dumuys, secrétaire particulier, retenu loin d'Orléans par un deuil récent, se fait excuser.

Prennent place au bureau : Monseigneur l'Évêque d'Orléans, MM. les Présidents de la Société archéologique et de l'Académie de Sainte-Croix, les membres du Bureau de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

M. le Président donne connaissance des lettres d'excuse adressées par M. le premier Président, par M. le Préfet, qui se fait représenter, par M. le Maire d'Orléans, par Monseigneur Laroche, membre de l'Académie de Sainte-Croix ; puis il lit le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Pour la troisième fois, notre Société reçoit les Sociétés savantes de la ville d'Orléans. Mon vénérable et savant prédécesseur avait eu, à deux reprises, l'honneur de vous présider ; et en le voyant toujours si vert, si vigoureux, si plein de jeunesse, de santé, de verve, on pouvait supposer que cette année encore il serait au milieu de vous.

« Qu'il serait heureux de venir dans cette enceinte ; pour lui, ces grandes solennités étaient une fête de famille, et c'est du fond du cœur qu'il vous adressait un de ces charmants discours dont tous nous conservions le souvenir.

« Qu'il eût été heureux, Monseigneur, d'exprimer à votre Grandeur sa reconnaissance et celle de la Société pour l'honneur que vous lui faites en consacrant à nos travaux quelques-uns de vos instants si précieux ; et à vous tous, Messieurs, qui avez répondu à notre invitation, qu'il eût été heureux d'exprimer ses remerciements et l'hommage de sa profonde estime !

« Hélas ! j'occupe son fauteuil, mais je n'ai pas la prétention de remplacer M. Bimbenet, et je vous demande, pour un instant, d'oublier l'éminent Président que vous avez si souvent entendu et applaudi.

« Je compte sur votre bienveillance pour qu'il n'y ait aucune comparaison. Depuis trois ans, la mort est venue frapper dans les rangs de chacune de nos Sociétés et a causé bien des vides : ainsi, à côté de notre ancien président, vous ne retrouverez plus notre dévoué secrétaire, M. Davoust. Si la Société archéologique, comme la Société des Sciences, garde dans son cœur le souvenir de notre généreux collègue, nous avons l'avantage, grâce au talent d'un des nôtres, d'avoir dans notre salle un buste d'une ressemblance parfaite, qui nous rappelle les traits de son visage.

« A côté de ceux que nous pleurons, il en est qui nous quittent pour se fixer dans une autre ville ou pour aller exercer des fonctions dans une autre localité. C'est ainsi que l'Académie de Sainte-Croix vient de perdre un de ses membres les plus distingués : pour celui-là on ne peut que se réjouir de la récompense que reçoivent ses talents et ses vertus. Je suis heureux de m'associer publiquement à la joie qu'a éprouvée la ville d'Orléans, en apprenant la nomination à l'Évêché de Nantes, d'un prêtre Orléanais aussi savant que modeste, aimé de tous pour sa bienveillance, sa bonté et les qualités de son cœur.

« L'Académie de Sainte-Croix peut être justement fière en voyant encore un de ses membres appelé à diriger un beau diocèse de France.

« Avec les regrets que nous cause son départ, je crois être votre interprète en lui renouvelant les plus sincères félicitations. Je ne sais quelle influence peuvent avoir ces réunions annuelles sur les travaux des diverses sociétés. Est-ce une cause d'émulation ? C'est possible, mais ce qui est certain, c'est que pour nous tous c'est un plaisir de se retrouver dans la même enceinte, et que nous y venons avec la certitude d'entendre la lecture d'études sérieuses qui montrent que, dans chacune de nos sociétés, l'amour du travail s'affirme chaque jour.

« Quand on parle des Sociétés savantes de province, on est souvent accueilli par un sourire qui montre le peu de cas que l'on fait de ces Sociétés.

« A Orléans même, nos concitoyens en ont désigné au moins deux par des noms qui auraient pu les rendre ridicules, si les membres n'avaient prouvé qu'aux *fines herbes* comme aux *pots cassés*, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, dans l'agriculture, dans la médecine, dans nos vieilles chartes, dans nos anciens monuments, dans notre histoire locale, il y avait le sujet d'études sérieuses, intéressantes, instructives.

« Notre Société, une des plus anciennes de France, puisqu'elle a pour ancêtre la Société royale d'agriculture, fondée à Orléans en 1762, maintient les vieilles traditions de son aînée. Celle-ci obtenait de l'intendant de la généralité des sommes considérables qu'elle donnait en prix ; elle préconisait toutes les mesures qui pouvaient concourir à l'amélioration de l'agriculture et du sort des agriculteurs.

« Nous agissons de même et grâce aux dons des membres généreux de notre Société, nous pouvons, presque tous les ans, distribuer un prix important aux cultivateurs qui ont fait faire le plus de progrès à la culture.

« La Société archéologique a également des concours et donne des prix aux meilleurs ouvrages produits. Elle continue ses travaux et l'on ne peut compter les services qu'elle rend chaque jour à notre pays en faisant revivre les souvenirs de notre vieille histoire locale.

« Genabum, Orléans, Jeanne d'Arc, l'héroïne si chère aux Orléanais, ont été le sujet de nombreux mémoires. On croyait qu'il n'y avait plus rien à dire sur le xve siècle, et M. Jarry nous donne les comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans. Son exemple est suivi par M. Boucher de Molandon.

« Nous savons maintenant quelles étaient les forces de l'armée anglaise, comment elle se recrutait ; nous connaissons les noms des chefs, des capitaines, le nombre des hommes d'armes, des lances, des

archers, des canons ; quelques milliers d'hommes composaient alors une armée, quelle différence actuellement ?

« Si l'autorité ecclésiastique s'occupe de la béatification de Jeanne d'Arc, nos Sociétés lui ont élevé, par leurs travaux, le piédestal destiné à supporter sa statue.

« On ne peut le nier, il y a à Orléans un mouvement intellectuel artistique sérieux, et ce mouvement se manifeste, non pas seulement dans le sein de nos trois Sociétés, mais de toutes façons et dans toutes les classes de la population. Quoi de plus éclatant que ce Congrès des Sociétés archéologiques de France, tenant à Orléans une session solennelle.

« Des savants de toute la France, je devrais dire du monde entier, se sont donné rendez-vous dans notre ville. Visite des monuments de notre cité, des environs, séances dans lesquelles ont lieu des discussions du plus haut intérêt; et qui remarque-t-on parmi ses membres qui prennent la plus grande part à ces discussions, à ces travaux ? Des Orléanais qui ont su, non-seulement se faire écouter, mais se faire applaudir, ceux-là même que nous avons l'habitude d'entendre dans nos réunions ordinaires.

« Si je ne puis citer tous les noms de ces lutteurs pour la science, vous ne me pardonnerez pas de garder le silence sur quelques-uns d'entre eux.

« En première ligne, je trouve notre doyen à tous, le savant directeur du musée historique, ce travailleur infatigable, l'intrépide défenseur de Genabum (Orléans), toujours aussi jeune d'esprit que de corps, qui a pris une part si active dans les séances et dont la science a fait la lumière dans plus d'une question obscure.

« A côté de lui, M. Basseville, le président de la Société archéologique, l'auteur des notices si claires sur les monuments visités et Messieurs Cuissard, Boucher de Molandon, Jarry, Dumuys dont nous avons les noms présents à la mémoire.

« Mais ce qui me frappe surtout, c'est que presque tous ceux que j'ai nommés sont des Orléanais, nés à Orléans, ayant fait leurs études à Orléans, ayant toujours habité notre ville. On peut donc avoir du mérite et vivre en province, même à Orléans.

« Si je ne craignais de froisser la modestie bien connue de ces messieurs, je vous dirais tout ce que je pense d'eux, combien grande est l'estime que j'ai de leurs travaux et vous ne me démentirez pas, quand j'affirme que, dans une plus grande ville, même dans la capitale, ils occuperaient une place distinguée.

« Ce n'est pas seulement dans nos sociétés qu'existe le mouvement intellectuel et artistique, nous le trouvons dans toutes les classes de la société. Il semble que le talent coure les rues. J'étais, vous étiez, il y a quelques semaines, dans les salons de l'Évêché. Une vente de charité avait été organisée; des dames s'étaient improvisées vendeuses; les nombreux objets qui garnisaient les comptoirs avaient été presque tous faits par elles et par des jeunes filles de la ville. Ces écrans, ces paravents, ces éventails, ces abat-jour, ces coussins, ces cadres, ces tableaux, elles les avaient peints avec un goût et un art parfaits. C'était une véritable exposition d'objets d'art. A côté de ces peintures, on voyait de nombreux ouvrages d'un goût exquis par la forme, par l'harmonie des couleurs, par l'habileté avec laquelle étaient disposés les galons et les ornements de toute espèce, c'était l'œuvre de leurs dix doigts, qui d'un rien avaient su faire quelque chose de charmant.

« Ce qui se passe pour la classe élevée existe aussi chez nos ouvriers, chez leurs enfants, chez les apprentis.

« Les cours publics de dessin, de modelage, de taille de pierre, de musique sont de plus en plus suivis; au lycée, la salle est souvent trop petite pour contenir les auditeurs.

« Il faudrait être aveugle pour ne pas voir ce développement général du goût et du progrès dans les sciences et dans les arts.

« Je ne dis pas que vous en soyez les auteurs, mais ce qui est certain, c'est que vos travaux ne sont pas de nature à l'entraver, bien au contraire, et beaucoup de gens, qui ne font pas partie de nos sociétés, apprécient, comme elle le mérite, la valeur des Mémoires produits à l'Académie de Ste-Croix, à la Société Archéologique et à la Société des Sciences.

« Continuons donc nos travaux et que les médailles obtenues par quelques-uns d'entre vous soient un encouragement pour tous. »

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Desnoyers qui lit son travail sur « *L'homme préhistorique.* »

Après lui, M. Quantin lit un mémoire sur « *Les rapports de la chimie avec l'agriculture.* »

Enfin M. Bouchet donne lecture d'un mémoire intitulé : « *A propos du dictionnaire de l'Académie.* »

Monseigneur Coullié remercie la Société de son invitation et adresse quelques paroles de félicitation à chacun des lecteurs.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 7 avril 1893

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Patay, Jullien, de Puyvallée, Deshayes, du Roscoat, de Buzonnière, Cochard, Jacob, H. Huau, Jarry, Maillard et Charoy.

En l'absence de M. Dumuys, M. Charoy est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire particulier.

Le procès-verbal de la séance du 3 mars est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus ; il communique une lettre par laquelle M. le Président de l'Alliance Française prie la Société de se faire représenter au Congrès qui doit se réunir à Paris les 22 et 23 mai.

M. le docteur Vacher est désigné pour remplir cette mission.

La séance est levée à 8 heures et demie.

Séance du 21 avril 1893

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Guerrier, Desnoyers, Patay, Jullien, Deshayes, des Francs, de Puyvallée, V. Huau, Jarry, Huet, Basseville, Lepage, Didier, Maillard, H. Huau, Guillon, Charoy, Ed. de Laage, Dumuys Total, 20 membres présents.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus

M. Émile Huet continue la lecture de son travail intitulé : « *L'art musical et Jeanne d'Arc.* »

Notre collègue se réserve de donner le dernier chapitre de cette intéressante étude dans une prochaine réunion.

La séance est levée à 8 heures et demie.

Séance du 5 mai 1893

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Jullien, V. Huau, Charoy, Cuissard, Basseville, Th. des Francs, de Puyvallée, Huet, Cochard, H. Huau, Guillon, Deshayes. Total, 16 membres présents.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion ; il dépose sur le bureau le programme du comice agricole de Blois et donne lecture d'une lettre de M. le président de la Société nationale d'acclimatation, demandant à la Société de lui signaler les éleveurs qui, par leurs travaux, se sont rendus dignes de ses récompenses.

M. Boucher de Molandon fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : « *Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy* (*1893*). »

Des remerciements sont votés à l'auteur.

M. Guerrier signale, dans le dernier numéro paru du bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, une note de M. Louis Bourdery, émailleur à Limoges, sur un triptyque en émail fort ancien, du musée d'Orléans. Des planches accompagnent le texte.

M. le président dit qu'il est heureux de signaler à ses collègues l'admission au Salon de 1893 de deux bustes exécutés par M. Albert Didier, membre de la section des arts.

M. Emile Huet continue la lecture de son travail intitulé : « *Jeanne d'Arc et l'art musical.* »

La séance est levée à 8 heures trois quarts.

Séance du 19 *mai* 1893

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Patay, Guerrier, Jullien, V. Huau, Th. des Francs, Domet, Cochard, Huet, Jarry, Basseville, H. Huau, Arqué, Didier, Dumuys. Total, 16 membres présents.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion et signale à l'attention de ses collègues compétents l'annonce d'un prix proposé par l'Institution smithsonienne pour le meilleur travail qui lui sera présenté sur ce sujet : De l'air atmosphérique dans ses rapports avec la santé humaine.

La valeur du prix annoncé est de 10,000 dollars.

M. le ministre de l'agriculture invite la Société à déléguer un de ses membres en vue de prendre part aux réunions du comité chargé d'organiser le concours régional de Blois. Cette commission spéciale aura pour mission d'étudier le programme dudit concours, au point de vue de la classification, des innovations, etc., etc.

M. Anatole Basseville est chargé, sur sa demande, de représenter la Société dans cette commission.

M. le président déclare qu'en dépit des annonces faites dans les journaux locaux, aucune demande de visite n'a été adressée à la Société par les agriculteurs désireux de concourir pour le prix Perrot.

M. Th. des Francs dit que le comice agricole n'a pas été plus favorisé et que ses propositions n'ont pas trouvé d'écho. Cela tient, dit notre collègue, à la sécheresse calamiteuse qui cette année désole nos campagnes. Les meilleurs cultivateurs sont arrêtés par la crainte de montrer au jury leurs récoltes peu satisfaisantes.

La Société décide d'attendre un peu et d'ajourner le concours, si les amateurs ne se présentent pas d'ici quelques semaines.

M. Émile Huet continue la lecture de son travail intitulé : « *Jeanne d'Arc et l'art musical.* »

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 2 juin 1893.

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Patay, Jullien, de Puyvallée, de Buzonnière, Domet, Cochard, V. Huau, Basseville,

Jarry, Charoy, Pelletier, Sainjon, Vacher, Le Page. Total, 17 membres présents.

M. le Secrétaire général rend compte des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Il donne lecture d'une lettre de l'Union centrale des Arts décoratifs demandant l'avis de la Société sur la création d'un Congrès des arts décoratifs qui se tiendrait à Paris au printemps de 1894.

La Société adopte en principe le projet de réunion de ce Congrès.

M. Guerrier fait une communication orale sur l'introduction de l'art français dans certains monuments de Rome par le cardinal Guala dei Bicchieri, qui avait été légat en France et qui aimait beaucoup l'art gothique français. On retrouve notamment les traces de l'art français dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran, et dans Saint-Paul-hors-les-murs. (Communication tirée du *Bulletino d'archéologie cristiane*, de M. de Rossy.)

Séance du 16 *juin* 1893.

Présidence de M. Paulmier, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Fauchon, V. Huau, Didier, Jarry, Basseville, Cochard, E. de Laage, de Puyvallée, Domet, H. Huau, Mazure, Huet, Maillard, Dumuys. Total, 17 membres présents.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus, et signale notamment un mémoire de M. Mazure, notre collègue, intitulé : *Observations quotidiennes sur les accroissements en longueur d'une marcotte de chasselas*. Ce mémoire a été imprimé dans le *Bulletin de la Société horticole du Loiret*. Le travail de M. Mazure est renvoyé à M. de Laage de Meux, qui reçoit mission de l'analyser. (Remerciement à l'auteur)

Une lettre de M. le Secrétaire de la Société Smithsonnienne (Smithsonian institution) fait connaître à la Société d'agriculture d'Orléans qu'elle a reçu tous nos fascicules de Bulletins, sauf les nos IX et XXX. Les deux volumes dont il s'agit manquent à sa collection. La Société décide que des recherches nouvelles seront faites en vue de donner

satisfaction, s'il est possible, aux membres de la Société américaine ci-dessus désignée.

M. le Président déclare qu'il a reçu d'un cultivateur du val de la Loire une demande en vue de concourir pour l'obtention du prix Perrot. Le candidat en question se nomme M. Charles Lambert.

Cette demande unique en son genre, jusqu'à cette heure, provoque quelques observations de la part de M. Victor Huau, seul membre de la commission d'examen présent à la réunion.

La question pendante est renvoyée à ladite commission.

M. Rabourdin, membre titulaire résidant, fait connaître à M. le Président, et par lettre, l'intention dans laquelle il se trouve de quitter Orléans sans esprit de retour. Notre honorable collègue ajoute qu'il prie la Société d'agréer sa démission de membre titulaire résidant.

La démission de M. Rabourdin est acceptée ; mais la Société décide qu'elle le priera de conserver, en témoignage d'estime, le titre de membre correspondant.

M. Émile Huet continue la lecture de son mémoire, intitulé : « *Jeanne d'Arc et l'Art musical.* »

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 7 *juillet* 1893.

Présidence de M. l'abbé Desnoyers, vice-président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM Desnoyers, Jullien, Guerrier, Cochard, Domet, de Buzonnière, H. Huau, Huet, Cuissard, Jarry, Didier, Charpentier, Arqué, Mazure, Patay et Dumuys. Total, 16 membres présents.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion. Il signale l'envoi de cinq exemplaires d'une circulaire de la Société des Agriculteurs de France relative au concours ouvert entre les instituteurs.

Les Sociétés scientifiques de Colmar étant supprimées, le Ministère prévient la Société d'Orléans qu'il devient inutile de leur envoyer ses publications.

Le Comité de l'Union centrale des Arts décoratifs adresse une circulaire relative au concours qu'il prépare en ce moment.

M. le comte de Rocquigny fait hommage à la Société d'un ouvrage dont il est l'auteur, et qui a pour titre : *Les Syndicats agricoles et le socialisme agraire*. Cette publication est précédée d'une préface de M. Le Trésor de Larroque. Des remerciements sont votés au donateur.

M. le Secrétaire général signale au nombre des ouvrages reçus : les discours prononcés à l'occasion du Congrès annuel des Sociétés savantes, tenu à Paris le 8 avril 1893, par MM. Hamy, membre de l'Institut, et Poincarré, Ministre de l'Instruction publique.

M. Émile Huet prend ensuite la parole pour achever la lecture de son travail intitulé : « *Jeanne d'Arc et l'Art musical.* »

Cet important mémoire est renvoyé à la Section des Lettres, qui pourra s'adjoindre, si elle le désire, les membres compétents de la Section des Arts.

M. Dumuys donne des renseignements assez détaillés sur le Congrès archéologique tenu à Abbeville par la Société française d'archéologie et auquel il a assisté.

Ce congrès, ouvert le 27 juin, a fini le 4 juillet 1893. Les séances ont été fort intéressantes et de nombreuses excursions ont été faites par une centaine de congressistes, notamment aux châteaux de Rambure et d'Eu, au Crotoy, à Saint-Valéry-sur-Somme, au Tréport, aux souterrains de Nâours et à l'abbaye de Saint-Riquier.

Un certain nombre de membres du Congrès ont ensuite fait une excursion dans le sud de l'Angleterre, mais les Orléanais n'y ont pas prit part.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 21 *juillet* 1893.

Présidence de M. PAULMIER, président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Patay, Didier, Cochard, Deshayes, Charpentier, Guillon, Charoy, Huet, Dumuys. Total, 11 membres présents.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Des remerciements sont adressés à M. Ratouis (de Saint-Jean-le-Blanc), notre compatriote, pour l'hommage qu'il vient de faire à la Société de son ouvrage intitulé : *Les Bourniquettes de Saint Charles.*

Il s'agit ici, comme on sait, de l'histoire du couvent des Ursulines établies sur la rive gauche de la Loire, au quartier du Portereau, avant la Révolution.

Cet ouvrage a été couronné par la Société archéologique dans son dernier concours quinquennal.

M. le Président annonce à ses collègues la nouvelle toute récente du décès de M. Boucher de Molandon.

M. Paulmier rend hommage au zèle, au dévouement, à la science de l'ancien président de la Société archéologique de l'Orléanais et de l'Académie de Sainte-Croix. Il exprime les regrets que laisse dans la ville d'Orléans celui qui fut un de ses citoyens les plus estimables et les plus justement considérés.

La Société décide qu'il sera fait mention au procès-verbal des paroles prononcées par M. le Président.

M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'un rapport approuvé par la Section des Lettres et fait en son nom, sur le mémoire de M. Émile Huet, intitulé : « *Jeanne d'Arc et l'Art musical.* »

La Société se prononce, conformément aux conclusions du rapporteur, en faveur de l'impression du travail apprécié dans nos Bulletins. Elle décide en outre que le rapport de M. Desnoyers sera imprimé également dans cette publication.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Président déclare que la session annuelle est close, souhaite d'heureuses vacances à tous ses collègues et leur donne rendez-vous au mois d'octobre prochain.

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 6 Octobre 1893

Présidence de M. Paulmier, Président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Drs Arqué, Patay, Vacher, Fauchon, MM. Huau, Jarry, Cochard, Baillet. — 11 Membres.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance à la Société des nombreux ouvrages et brochures reçus pendant les vacances.

Des remerciements sont adressés à M. le Dr Le Page pour l'hommage qu'il vient de faire à la Société, *de la Statistique médicale de la ville d'Orléans, pour les années* 1891 et 1892.

L'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie et la Smithsonian Institution accusent réception des *Mémoires* XXX 1-3, de l'année 1891, de notre Société.

L'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie constate dans sa bibliothèque l'absence des volumes suivants de notre Société : XXVI-3, au XXIX inclus.

Séance du 20 *octobre* 1893

Présidence de M. l'Abbé Desnoyers, Vice-Président

Sont présents : MM. Desnoyers, Jullien, Guerrier, Patay, Pilate, Huau, Domet, Cuissard, Cochard, Charoy, Jarry, Jacob, Maillard, Didier, Lepage. — 15 membres.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général rend compte des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

M. l'abbé Desnoyers fait une communication au sujet des *vitraux de Jeanne d'Arc*, qui doivent être exposés à Orléans dans une huitaine de jours. Le 1er prix a été accordé à M. Galland. L'exposition de tous les vitraux présentés au concours aura lieu dans la Salle des fêtes.

Séance du 3 *novembre* 1893

Présidence de M. l'Abbé Desnoyers, Vice-Président

Sont présents : MM. Desnoyers, Basseville, E. de Laage de Meux, Deshayes, Jacob, Dumuys, Cochard, Jarry, Guerrier, Huet, Guillon, Cuissard, Arqué, Maillard, Bouchet, Hte Huau. — 16 Membres.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion et signale l'envoi des fascicules des 1er, 2e et 4e trimestres de la Société Havraise d'Études diverses. Il fait observer que le 3e trimestre fait défaut.

La parole est ensuite donnée à M. Cuissard, pour donner lecture de son mémoire intitulé : « *Le Troubadour de Buglin et ses amis.* »

Ce travail est renvoyé à la Section des Lettres.

La séance est levée à 8 heures trois quarts.

Séance du 17 *novembre* 1893

Présidence de M. Paulmier, Président.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Arqué, Deshayes, Rocher, Pilate, Geffrier, Vacher, Cœur, Jacob, Maillard, Didier, Pelletier, Charoy, Jarry, de la Rocheterie, Basseville, Cochard, Cuissard, Charpentier, du Roscoat, V. Huau, Le Page, Baillet et Dumuys. — 26 Membres.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

M. le Président prend la parole pour donner lecture d'une notice nécrologique sur le regretté M. Patay.

« Cette semaine, nous avons perdu Monsieur le Dr Patay, enlevé subitement à l'affection des siens et de ses nombreux amis. M. Patay faisait partie de notre Société depuis 1876, c'était un membre aimable, gracieux, bienveillant, assidu, devoué. Nous avons de lui plusieurs mémoires très intéressants : en 1876, une Notice sur Nicolas Beauvais de Préau ; en 1879 et 1880, une Statistique médicale sur la ville d'Orléans, enfin un résumé des Statuts et Règlements des maîtres chirurgiens d'Orléans au XVIIIe siècle.

« Notre Collègue faisait partie de la Société archéologique d'Orléans et a donné à cette Société plusieurs lectures. Depuis de longues années, M. Patay était membre du Bureau de notre Société : il en était le trésorier, trésorier modèle, non pas seulement pour la régularité et l'ordre de sa comptabilité, mais par l'énergie avec laquelle il défendait sa caisse. Quel excellent ministre des finances il eût fait !

« Qu'ajouterai-je que vous ne sachiez! Je ne pourrais que répéter en l'affaiblissant ce que M. le Dr Chipault avait si bien dit, devant le cercueil de son confrère. La présence, à ses obsèques, d'une foule considérable, a témoigné, mieux que tous les discours, combien notre collègue était aimé et estimé.

« En votre nom, je lui envoie donc l'expression de tous nos regrets. »

M. le Dr Arqué lit une *Notice biographique* dont l'impression dans les Mémoires est votée à l'unanimité.

M. le Président annonce à l'assemblée qu'il y a lieu de nommer un trésorier, et qu'il serait désirable que ce trésorier pût être pris dans la Section de médecine, pour que toutes les sections fussent représentées au Bureau. La Section de médecine désigne, comme devant la représenter dans le Bureau, comme trésorier, M. le Dr Deshayes.

M. Victor Huau lit ensuite le rapport sur le prix Perrot.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Le prix Perrot est attribué à M. Charles Lambert, fermier à Froides-Œuvres, commune de Férolles.

La réunion solennelle pour décerner ce prix aura lieu à la première séance de février 1894

L'impression du rapport de M. Victor Huau, dans les Mémoires, est votée.

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 1er *Décembre* 1893

Présidence de M. PAULMIER, Président.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Deshayes, Cœur, Victor Huau, Huet, Cuissard, Cochard, Basseville, Bailly, Jarry, Jacob, Pelletier, Bouchet et Dumuys. — 17 Membres.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une circulaire émanant de la Société d'Histoire littéraire de la France, fondée sous la présidence de M. Gaston Boissier. Cette circulaire a pour objet de recruter des adhérents à la Société et des soucripteurs à ses publications.

M. Basseville fait un rapport verbal sur le travail de M. Cuissard, ntitulé : « *Le Troubadour de Buglin et ses amis.* »

L'impression du travail de M. Cuissard est votée.
La séance est levée à 8 heures trois quarts.

Séance du 15 *décembre* 1893.

Présidence de M. Paulmier, Président.

La séance est ouverte à 8 h. 3/4. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présents : MM. Paulmier, Desnoyers, Guerrier, Jullien-Crosnier, Sainjon, Cochard, Pelletier, Guillon, Jarry, Didier, H[te] Huau, Jacob, Le Page, Maillard, Charoy, Dumuys, Charpentier, Deshayes.

M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique déclarant à la Société qu'il n'a pas reçu les pièces nécessaires pour lui accorder l'autorisation de se faire délivrer le montant du legs Davoust.

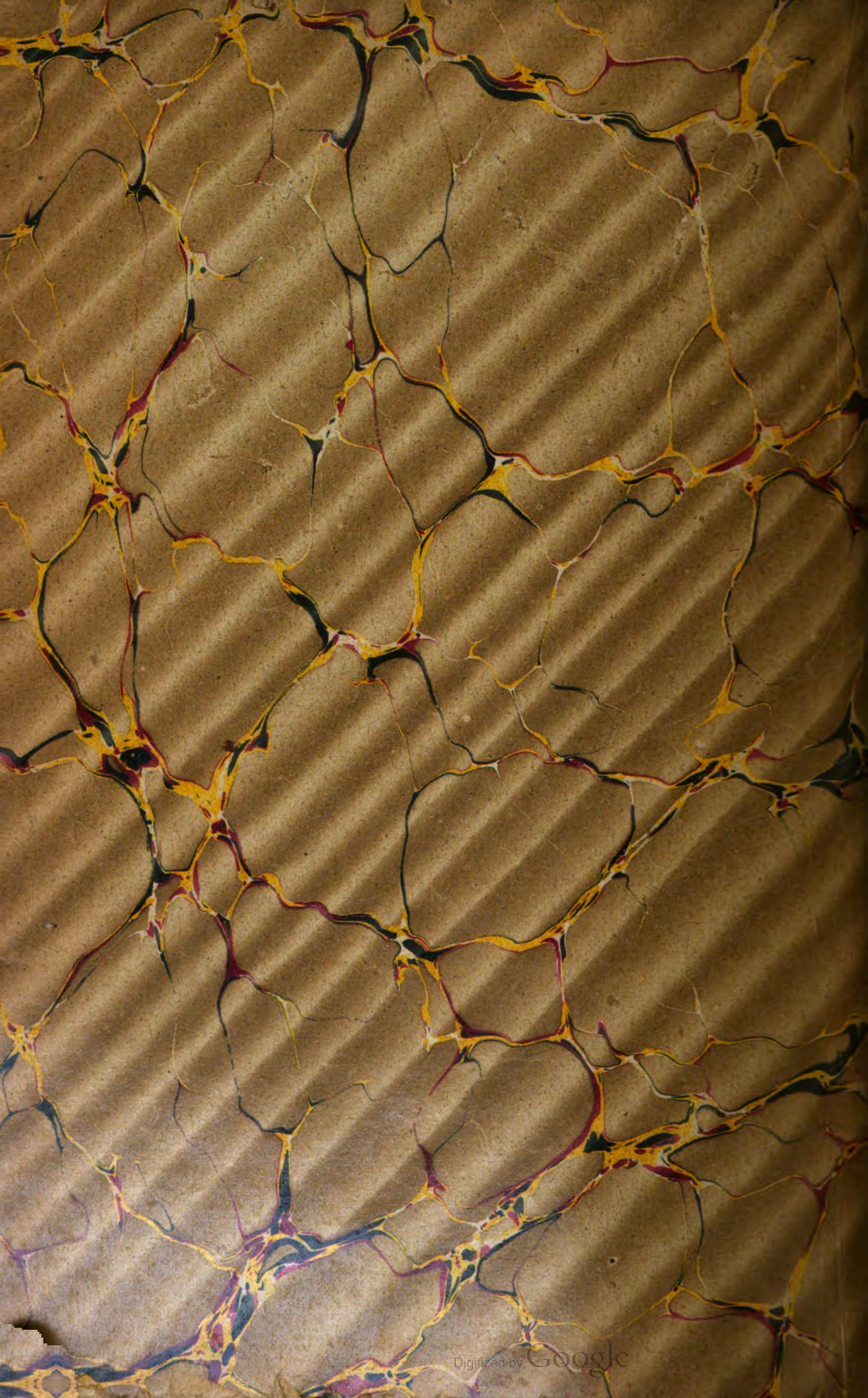
M. le Président fait observer que ces pièces ont été remises par son prédécesseur, M. Bimbenet, à la préfecture du Loiret, ainsi qu'il appert du procès-verbal de la séance du vendredi 6 mars 1891.

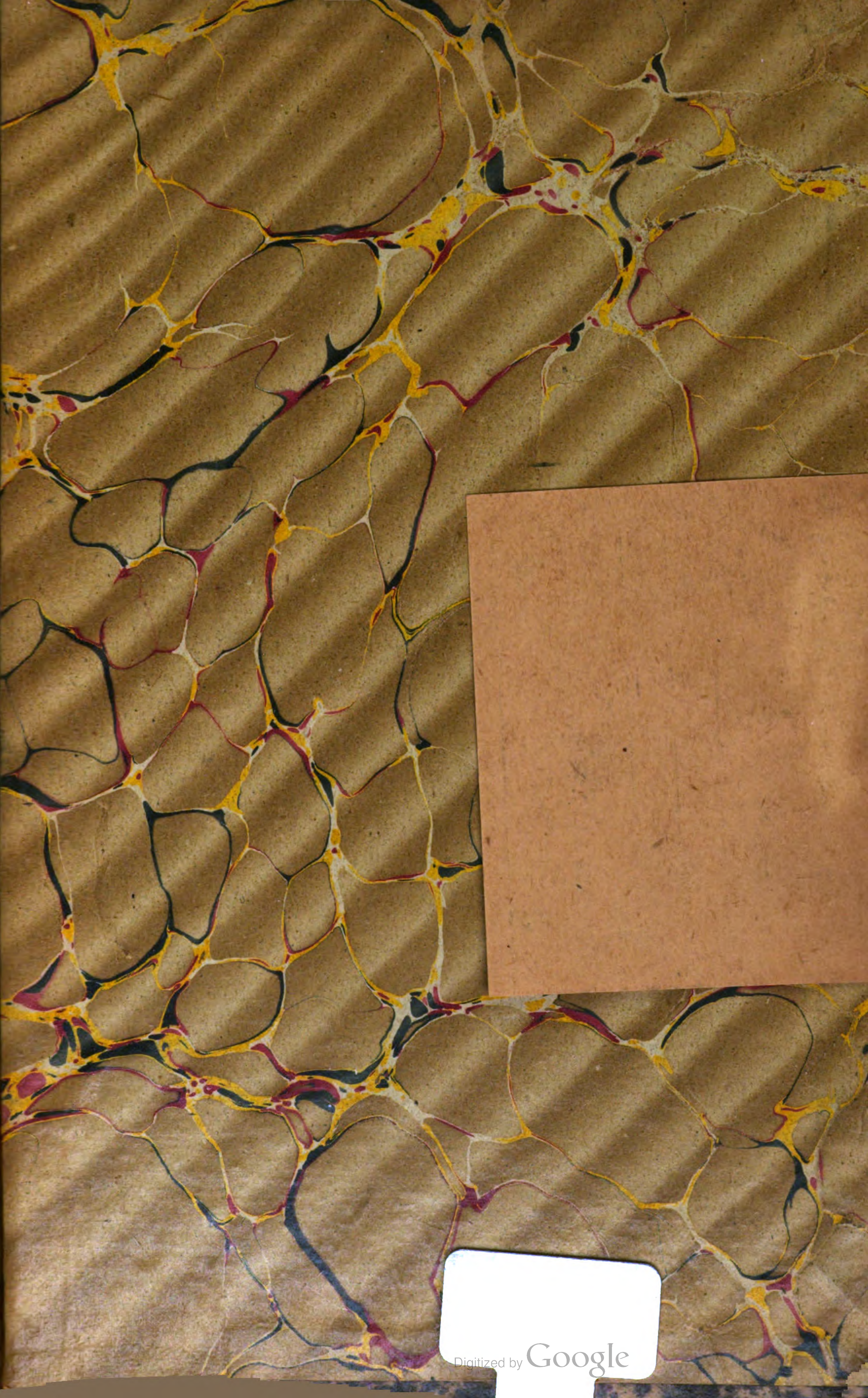
Dans sa lettre datée du 14 décembre 1893, M. le Ministre de l'Instruction publique dit que la notification de ce legs ne lui a été faite qu'à la date du 8 juillet 1892, par son collègue du Ministre de l'Intérieur.

MM. Paulmier et Desnoyers s'engagent à s'occuper, dans le plus bref délai, de cette importante affaire.

M. le Président annonce à la Société que les registres, jetons, fonds et titres divers constituant l'avoir de la Société, lui ont été remis par M[me] Patay, veuve de notre collègue et ancien trésorier.

Aucune lecture n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8 h. 3/4.






Widener Library
3 2044 100 874 403